BULLETIN

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

DE LA

SEINE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1867.

Tome Ier. — 1re Livraison.

ROUEN,
IMPRIMERIE DE H. BOISSEL, SUCCr DE A. PÉRON
Rue de la Vicomté, 55.

1868.

Why ask for the moon
when we have the stars?

AS

Tome I

BULLETIN

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

DE LA

SEINE-INFÉRIEURE.

TOME Ier.

ROUEN,

IMPRIMERIE DE H. BOISSEL,
Rue de la Vicomté, 55.

1868.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

La Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure commence cette année la publication du *Bulletin* de ses travaux, qu'elle espère pouvoir renouveler chaque année. Jusqu'à présent rien de pareil n'avait été tenté par elle; mais le temps amène les améliorations et le perfectionnement dans les choses humaines.

Fondée en 1818 par un des Préfets les plus éclairés que Rouen ait possédés (1), elle fut réorganisée en 1821 par un autre Préfet également ami de nos antiquités nationales (2). Depuis cette époque, elle n'a cessé de fonctionner et de tenir ses séances dans une des salles de la préfecture constamment mise à sa disposition, et sous le patronage toujours bienveillant de l'administration départementale. Toutes ses séances ont été consignées sommairement sur un registre de procès-verbaux qui est resté inédit jusqu'en 1864.

En 1862, M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Infé-

(1) M. le comte de Kergariou.

(2) M. le baron de Vanssay.

rieure, qui porte à la Commission des Antiquités aussi bien qu'à tout ce qui est confié à son administration un intérêt paternel et une sollicitude éclairée, a obtenu du Conseil général une allocation annuelle de 500 fr. pour la publication des procès-verbaux déposés dans les archives de la Seine-Inférieure.

L'impression en fut immédiatement commencée et en 1864 parut le premier volume; il se composa de 431 pages in-8° illustrées de deux gravures reproduisant les deux statues antiques de Lillebonne, dont les cuivres, exécutés par H. Langlois, étaient demeurés dans les archives de la Commission.

Ce volume, qui commence par la liste des membres de la Commission depuis son origine, présente le cercle de ses opérations depuis 1818 jusqu'à 1848, époque du départ de M. Deville, qui, après M. Auguste Leprevost, avait été l'âme de la Commission.

Par la bienveillance de M. le Préfet, ce volume a été distribué aux membres de la Compagnie, aux hommes éminents qui composent le Conseil général de la Seine-Inférieure, aux Bibliothèques publiques, aux sociétés savantes de ce département, et aussi à toutes les compagnies qui en France s'occupent d'histoire et d'archéologie.

Cet envoi vous a valu un commencement d'échanges et de bons procédés auxquels nous attachons le plus grand prix.

Pénétré de l'importance des services qu'avait rendus dans son cercle modeste le plus ancien comité archéologique de France, S. Exc. M. le

Ministre de l'Instruction publique a bien voulu considérer la Commission comme une Société savante, et l'a admise à participer aux encouragements que délivre le Gouvernement par l'organe de son Ministère. Le 16 janvier 1865, sur la proposition du Comité Impérial des Travaux historiques, il nous a accordé une allocation de 300 fr. qui a servi à favoriser nos publications. Aussi, la Commission n'a pas tardé à continuer l'impression de ses procès-verbaux, et tout récemment elle vient de mettre à la lumière le second volume de ses séances.

Ce volume, in-8o, comme le premier, se compose de 456 pages, dont plusieurs sont illustrées de gravures sur bois. Plus de 120 objets appartenant à toutes les civilisations sont représentés dans nos pages, et aident singulièrement à l'intelligence du texte; à ce point de vue, notre second volume l'emporte sur le premier.

Cependant il ne renferme que les procès-verbaux de dix-huit années, de 1849 à 1866, c'est-à-dire toute l'administration de M. le baron E. Le Roy.

On y verra que la Commission a élargi le cercle de ses travaux, que ses séances ont été mieux suivies et que la Commission a été plus active et son influence plus marquée dans le pays.

Le second volume de nos procès-verbaux complète donc une série, et il termine une phase de l'existence de la Commission. Aujourd'hui, elle entre dans une voie nouvelle.

Au lieu de conserver indéfiniment pour elle seule

le récit de ses opérations, elle en fera part régulièrement au public et elle le prendra, pour ainsi dire, comme juge et témoin de ses actes.

Aux procès-verbaux de ses séances elle ajoutera les meilleurs travaux qui lui auront été présentés par ses Membres. Si les circonstances le permettent, elle illustrera de gravures des matières toujours un peu arides par elles-mêmes.

C'est ainsi qu'elle compte composer son *Bulletin*, dont elle offre aujourd'hui le premier spécimen. Elle espère qu'il sera goûté par le public Archéologique, auquel elle a surtout le désir de plaire.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

—

1868.

Dates.	Noms.	Qualités.
	MM.	
1849, 4 janv.	Le baron E. Le Roy, G. C. ✻,	sénateur, préfet du département de la Seine-Inférieure, *président* (1).
1834, 16 mars.	Cochet ✻ (l'abbé),	inspecteur des monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure, à Rouen, *vice-président*.
1860, 2 août.	Langlois d'Estaintot (le vicomte Robert),	avocat à Rouen, *secrétaire*.
1864, 17 mars.	Bouquet ✻,	professeur au lycée impérial de Rouen, *secrétaire-adjoint*.
1866, 24 janv.	Loth (l'abbé),	vicaire de Saint-Romain de Rouen, *secrétaire-adjoint*.
1821, 29 nov.	De la Quérière,	de l'Académie de Rouen.
1824, 22 déc.	Floquet ✻,	correspondant de l'Institut, à Paris.

(1) En l'absence de M. le Préfet, la Commission est présidée par M. le Secrétaire général.

MM.

1825, 7 juill. Deville ✻, fondateur du Musée d'antiquités, ancien receveur général à Paris.

1826, 2 oct. Feret, conservateur de la Bibliothèque, à Dieppe.

1831, 19 déc. Henry Barbet G O ✻ ◎, député, ancien maire de Rouen.

Id. id. Brevière, graveur, à Rouen.

Id. id. Pouchet ✻, correspondant de l'Institut, à Rouen.

1841, 29 nov. Eugène Barthélemy, architecte diocésain, à Rouen.

Id. id. G. Morin ✻, conservateur du Musée de peinture de Rouen.

1842, 9 mai. Godefroy ✻ (l'abbé), curé de Bonsecours, près Rouen.

Id. id. Beaucamp (l'abbé), curé de Saint-Ouen de Rouen.

1850, 19 déc. Alfred Darcel, correspondant du Ministère des Beaux-Arts, à Paris,

1852, 27 mars. L. De Glanville, membre de l'Académie de Rouen.

Id. id. Desmarest ✻, architecte en chef de la Seine-Inférieure, à Rouen.

1854, 20 juin. De Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

1856, 2 août. De la Londe (Adolphe), capitaine en retraite, à Rouen.

1858, 12 août. Decorde (l'abbé), curé de Bures, près Neufchâtel.

1860, 2 août. Lecomte (l'abbé), aumônier du lycée de Rouen.

Id. 12 août. Simon, architecte à Rouen.

Id. 27 août. De Merval (Stéphane), propriétaire à Canteleu.

1861, 5 août. G.-V. Grandin, propriétaire à Elbeuf.

1862, 20 mai. Colas (l'abbé), chanoine de l'église métropolitaine de Rouen.

1864, 17 mars. Paul Baudry, propriétaire à Rouen.

1865, 12 janv. De Girancourt ✻, membre du Conseil général, à Rouen et à Varimpré, près Neufchâtel.

MM.

1865, 12 janv. Brianchon, archéologue à Gruchet-le-Valasse.
Id. id. Somménil (l'abbé), chanoine honoraire à Blosseville-Bonsecours, près Rouen.
1866, 16 févr. De Blosseville ✻ (le marquis Ernest), ancien député, à Rouen, et à Amfreville-la-Campagne.
1867, 31 janv. G. Gouellain, archéologue, au Mont-aux-Malades, près Rouen.
Id. 23 juill. J.-M. Thaurin, agent général des Sociétés savantes, à Rouen.
1868, 14 mars. Albert Bataille de Bellegarde, maire de Grémonville, à Rouen.
Id. id E. Gueroult, docteur-médecin à Caudebec-en-Caux.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION D'ANTIQUITÉS

Pendant l'année 1867.

Séance du 5 février 1867.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. De la Quérière, Brevière, A. Pottier, de Glanville, Desmarest de Beaurepaire, Dutuit, de la Londe, l'abbé Lecomte, Grandin, l'abbé Colas, P. Baudry, Bouquet, Brianchon, l'abbé Somménil, le marquis de Blosseville, Gouellain et le vicomte d'Estaintot, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La corespondance comprend :

Le *Bulletin de la commission historique du département du Nord*, 1866, au rapport de M. de Glanville.

L'*Esprit nouveau*, numéros des 17, 24 et 31 janvier.

Annuaire de la Société Française de numismatique et d'archéologie, 1866.

M. le Président donne lecture de plusieurs arrêtés préfectoraux rendus :

Secrétaires-adjoints. — Le premier, sous la date du 8 décembre 1866, par lequel « M. Bouquet, professeur, et à défaut de celui-ci, M. l'abbé Loth sont désignés pour remplir les fonctions de secrétaire-adjoint de la Commission départementale des Antiquités en cas d'absence ou d'empêchement du secrétaire. »

Le second, sous la même date, nommant « M. Taillandier, conseiller à la Cour de cassation, propriétaire à Arques, membre de la Commission départementale des Antiquités, en remplacement de M. Ballin, décédé. »

Le troisième, sous la date du 31 janvier 1867, nommant « M. Gustave Gouellain, demeurant au Mont-Saint-Aignan, membre de la Commission. »

Nouveaux membres. — M. le Président adresse quelques paroles de bienvenue à M. le marquis de Blosseville, récemment nommé, et à M. Gustave Gouellain. Il se félicite de voir M. Taillandier prendre rang dans la Commission, qui le connaissait déjà par son zèle archéologique et ses heureuses restaurations de l'ancienne abbaye d'Arques.

M. le Président fait hommage à la Commission de deux exemplaires d'une *Notice sur une sépulture gauloise trouvée dans la basse forêt d'Eu.* (Extrait de la *Revue de la Normandie*, mai 1866).

Salle capitulaire de Saint-Georges-de-Boscherville. — M. Desmarest s'est préoccupé des mesures à prendre pour la conservation des sculptures extérieures de la salle capitulaire de Saint-Georges de Boscherville. Le département n'a aucun titre pour les défendre par une barrière placée en dehors du monument. Il espère cependant obtenir cette tolérance des dispositions bienveillantes du propriétaire.

Il ajoute qu'une somme de 1,500 fr. aurait permis l'acquisition des bâtimens ruraux adossés à l'église.

Prison du Bailliage d'Aumale. — Dispositions prises pour en assurer la conservation. — La Commission a reçu, par l'intermédiaire de M. le Préfet, communication d'une délibération du conseil municipal d'Aumale, relative aux transformations des anciennes prisons du Bailliage, dont la Commission demandait la conservation.

Il en résulte que les travaux projetés pour l'établissement d'un marché au beurre couvert, n'entraîneront l'appropriation que de la salle de l'ancien prétoire, mais laisseront en dehors l'ancienne prison, qu'ils ne modifient pas. On lit même dans cette délibération, qui porte la date du 23 novembre dernier, que les travaux « ne peuvent dénaturer en aucune façon dans son état actuel la construction de l'ancienne prison de la haute justice du duché d'Aumale, mais en assurer, au contraire, la conservation par des rempiètemens indispensables au mur du support. »

La Commission est heureuse d'apprendre que ce monument intéressant conserve son ancienne physionomie, et adresse ses remercîments au conseil municipal d'Aumale.

M. Brevière se met à la disposition de la Commission pour aller relever les parties les plus curieuses de cette prison du XVIe siècle.

Rouen. — Statue de Court-Mantel. — Tombeau de Bedford. — M. l'abbé Cochet fait hommage à la Commission d'une photographie de la statue du roi Henri Court-Mantel, et lui offre pour ses archives une copie du « procès-verbal de la visite et reconnaissance du cercueil du duc de Bedford, régent de France, faite dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen, le 19 octobre 1866 » copie signée de MM. l'abbé Colas, chanoine, Barthélemy, Lecomte, aumônier du Lycée Impérial, Julien Loth, prêtre, et l'abbé Cochet.

Daubeuf-Serville. — Cercueil en pierre de l'époque

franque. — M. l'abbé Cochet donne de nouveaux détails sur le cercueil de pierre trouvé en la commune de Daubeuf-Serville, hameau de Roquefort. Il était en pierre du pays, tiré des carrières de Pétreval, plus épais qu'à l'ordinaire et grossièrement travaillé; il contenait les ossements d'un sujet de douze à quinze ans. On n'a trouvé d'autres objets qu'un couteau en fer placé à la ceinture, deux petites lamelles de cuivre qui ont dû servir de terminaison de ceinturon, et enfin aux pieds un vase de verre en forme d'ampoule, qui présente le caractère peu commun en France, mais fréquent en Angleterre, d'une coloration jaune olive très foncé (1).

Cette trouvaille prouve l'identité de civilisation entre les deux rives de la Manche, identité que l'histoire établit en affirmant que toutes deux portèrent le nom de *Littus saxonicum.*

Bellencombre. — Vase acoustique. — M. l'abbé Cochet soumet à la Commission le dessin d'un vase acoustique en poterie de Martincamp, portant la date de 1742, et trouvé en démolissant l'église de Bellencombre. Ce dessin est offert par M. Simon, membre de la Commission. (Nous reproduisons ce vase, p. 13.)

Vatierville. — Eglise. — M. Dauphiné offre à la Commission un calque de l'église et du clocher de Vatierville.

Cany. — Vase gaulois. — M. l'abbé Cochet remet également le dessin d'un vase qui se trouve à la bibliothèque de Fécamp, vase découvert lors de la rectification de la côte de Cany vers Sasseville; il présente tous les caractères de l'époque gauloise, et doit provenir d'un cimetière gaulois à incinération. (Nous reproduisons ce vase, p. 13.)

Caudebec-lès-Elbeuf. — Bracelet en bronze à ressort. — Notre collègue y joint le dessin d'un bracelet en bronze

(1) *Voir*, pour la forme de ce vase, le dessin publié dans les *Procès-Verbaux de la Commission des Antiquités*, t. II, p. 381. — Quant à la teinte du verre, on l'obtient avec de l'oxyde de manganèse.

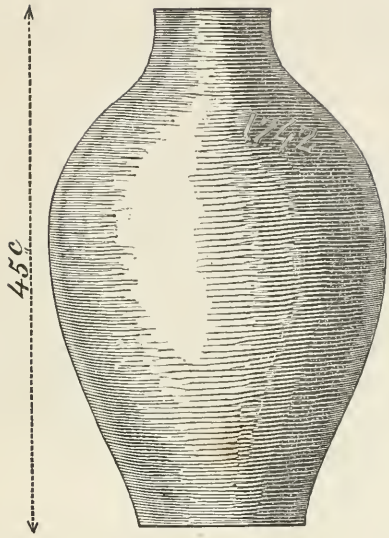

VASE ACOUSTIQUE DE BELLENCOMBRE (1866).

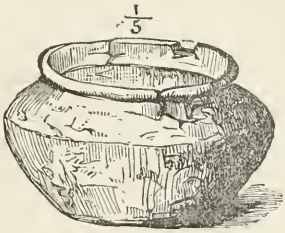

VASE GAULOIS (CANY, 1865).

trouvé en 1865, dans les fouilles de la *rue Alfred* à Caudebec-lès-Elbeuf ; il était contenu dans une urne gallo-romaine. Ce qu'il offre de particulier, c'est qu'il se termine à chaque extrémité par un enroulement qui glisse de chaque côté sur la tige principale, de manière à enfer-

mer exactement la grosseur du bras qu'il entoure. (Nous donnons ici le dessin de ce bracelet à ressort et du vase qui le contenait.)

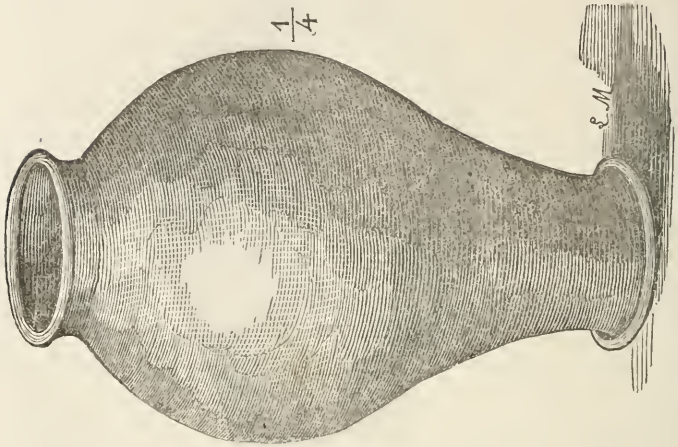

URNE GAULOISE (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF, 1865).

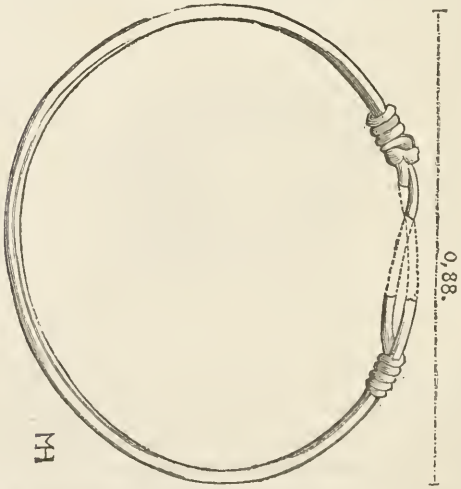

BRACELET EN BRONZE A RESSORT (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF, 1865).

Un grand nombre de bracelets semblables, la plupart en or, ont été trouvés en Suisse, en Sardaigne, en Piémont, mais à l'égard de presque tous, la date a été impossible à fixer, parce qu'ils avaient été ramenés à la suite de draguages. Ce fait est signalé dans une notice récente de M. Mortillet, qui appelle sur cette forme de bracelet l'attention des archéologues, afin de parvenir à préciser l'époque à laquelle il faut les rapporter.

L'observation de M. l'abbé Cochet fournira à M. Mortillet la réponse qu'il sollicite (1).

Nesle-Normandeuse. — Cimetière franc. — M. de Girancourt a fait part à notre collègue de la découverte sur le territoire de Nesle-Normandeuse, d'un cimetière franc, où l'on a remarqué les restes d'un personnage accompagnés d'une épée, d'une lance, d'une boucle et de deux vases.

Freneuse. — Chapelle Saint-Jacques. — Carreaux vernissés. — A *Freneuse*, où l'on démolit l'emplacement d'une ancienne chapelle de *Saint-Jacques*, placée sur la cime de la colline qui domine l'église, M. le curé a fait mettre de côté une pierre tombale curieuse et des carreaux vernissés, trouvés dans les débris.

Martin-Eglise. — Pichets du XIIIe *siecle.* — Le fossoyeur, en creusant une fosse dans le cimetière actuel de Martin-Église a ramené deux pichets et un beau vase en terre blanche, du XIIIe siècle, percé de trous circulaires.

Grandcourt. — Vase franc. — La *Motte du Charron* a donné un vase franc ou mérovingien trouvé aux pieds d'un squelette.

(1) A propos de ce bracelet, j'ai publié, dans la *Revue archéologique* de 1867, et dans la *Revue de la Normandie* (t. VII, p. 289-293), une *Note* qui a été tirée à part sous le titre de : *Note sur un bracelet en bronze trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf en 1865*, in-8° de 7 pages. Rouen, Cagniard, 1867.

Arques. — Sceau du XIIIe *siècle.* — M. l'abbé Cochet présente à la Commission l'empreinte en cire d'un sceau en cuivre qu'il a soumis à M. Barthélemy ; il croit que le type qui s'y trouve gravé semble être une balance à plateaux, avec la légende S JEHAN. ZEVET... Ce sceau a été trouvé à Arques.

M. de Beaurepaire dit que ce sceau est évidemment un sceau d'artisan, et que l'emblême est une clef, ce qui permet de l'attribuer à un serrurier.

Procès-Verbaux. — M. l'abbé Cochet annonce à la Commission que le second volume de ses procès-verbaux est imprimé ; et qu'à partir de la page 198, il y a intercalé tous les bois qui étaient à sa disposition.

M. Ballin.—M. Brianchon propose que, dans ce volume, quelques lignes soient consacrées au souvenir de M. Ballin, qui a rempli avec tant de zèle et de dévouement les fonctions de secrétaire de la Commission.

Cette proposition est appuyée par la Commission.

Mélamare. — Chapelle Sainte-Honorine. — M. Brianchon fait ensuite part de la découverte, dans la chapelle Sainte-Honorine, commune de Mélamare, d'un caveau de 2 mètres de long sur 1 mètre de large et 1 mètre 20 de profondeur ; on n'y a trouvé que quelques poteries en grès de Savignies, en Beauvoisis, du XIIIe au XVIe siècle.

Avesnes. — Dessins d'antiquités. — M. de Merval soumet à la Commission les dessins à la mine de plomb des vases, fers de lance, colliers, boucles d'oreilles et de ceinturon trouvés à Avesnes, sur la propriété de Mme la comtesse de la Châtre.

M. Bouquet fait ensuite un rapport verbal sur le volume des mémoires lus au congrès de la Sorbonne (*Histoire, Philologie, Sciences morales*).

Le Valasse. — Photographies. — M. Brianchon offre à la Commission, pour son portefeuille, de la part de M. Fauquet-Lemaître, de Bolbec, trois belles photo-

graphies du Valasse, représentant : — 1° Une cheminée de l'orangerie actuelle (XVIe siècle). — 2° Les remises, construction romane du XIIe siècle. — 3° La croix filigranée du XIIe siècle, provenant de l'ancienne abbaye et déposée actuellement au Musée des Antiquités.

Des remercîments seront adressés à M. Fauquet par la Commision.

Dessins de la Commission. — M. d'Estaintot appelle de nouveau l'attention de la Commission sur la situation regrettable où se trouvent les dessins, par suite du non-classement des dessins et gravures qui existent dans le portefeuille de la Commission. Il y a là une cause de détérioration permanente contre laquelle il importe de réagir. Il demanderait qu'une somme fût dès à présent consacrée à l'acquisition d'un album. Déjà la Commission avait pris en considération une proposition semblable qu'il lui avait faite, et n'avait été arrêtée que par la nécessité de consacrer ses ressources à l'impression de ses *Procès-Verbaux*. Il croit utile, maintenant que l'impression est terminée, de se préoccuper de l'album.

En présence des difficultés qui existent et de l'absorption par les frais d'impression des fonds dont peut disposer la Commission, M. Dutuit propose de prendre à sa charge la dépense qu'entraînerait l'acquisition d'un nouvel album.

Cette gracieuse proposition est accueillie avec reconnaissance par la Comisssion, qui en adresse à M. Dutuit ses plus vifs remercîmens.

Après quelques observations sur le mode de classement qui devrait être adopté, il semble résulter de l'impression générale manifestée par la Commission, que si les gravures et dessins en portefeuille sont suffisants pour remplir un album, il y aura lieu de se conformer à l'ordre adopté pour les deux premiers albums ; que dans la suite, les dessins seraient classés provisoirement par ordre de séances

Le secrétaire est chargé de faire, de concert avec M. de Beaurepaire, la vérification de ce qui existe, et de préparer le classement du volume.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire,

Vicomte R. D'ESTAINTOT.

Séance du 19 mars 1867.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. Genty, secrétaire général, De la Quérière, Brevière, de Glanville, Desmarest, de Beaurepaire, l'abbé Lecomte, de Merval, Bouquet, de Girancourt, Brianchon, l'abbé Somménil, Gouellain, P. Baudry, et le vicomte d'Estaintot, secrétaire.

Dessins de la Commission. — Le procès-verbal est lu et adopté. Le secrétaire donne quelques explications sur le classement du nouvel album de la Commission. Les divers dessins et gravures ont été divisés par arrondissements et communes, en suivant l'ordre alphabétique.

Le classement a fourni les quantités suivantes :

Ville et arrrondissement de Rouen.	41	pièces.
Arrondissement de Dieppe. . .	24	pièces.
— du Havre. . .	28	pièces.
— de Neufchâtel.	14	pièces.
— d'Yvetot . . .	10	pièces.
TOTAL. . .	170	pièces.

Ce classement est approuvé, et il est ensuite convenu

que les nouveaux dessins offerts à la Commission seront désormais fixés sur l'album, dans l'ordre et sous la rubrique de chaque séance, et qu'il sera dressé à la fin du volume une table alphabétique renvoyant aux différents dessins qui intéressent chaque localité.

La correspondance comprend une lettre-circulaire de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique convoquant la Commission à la sixième réunion des sociétés savantes, à la Sorbonne.

M. le Vice-Président est délégué pour représenter la Commission.

Bures. — Démolition du manoir de Charles Desmarets. — M. André Durand fait hommage à la Commission d'un article inséré dans le *Journal de Rouen* (20 février 1867), à propos de la démolition, à Bures, d'une belle et vieille maison en bois appelée dans ce pays « *maison du capitaine Desmarets.* » Il y joint un calque colorié du dessin *fac-simile* représentant la vue pittoresque de cet intéressant édifice.

La Commission remercie M. André Durand de cet intéressant envoi.

M. Gouellain dit que ce manoir est aujourd'hui démoli et que ses belles cheminées ont été vendues au vicomte Des Roys, pour sa propriété de Gaillefontaine.

La correspondance comprend encore :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre 1866.

Annales de la Société Historique de Château-Thierry, 1er semestre 1866.

Ancourt. — Fourches patibulaires. — M. l'abbé Cochet expose qu'il a dirigé ses recherches sur un tertre fait de main d'homme, situé au haut de la côte d'Ancourt, mais qui s'est trouvé n'avoir jamais eu de destination tumulaire. La tradition rapporte qu'il était la base de fourches patibulaires. C'est ainsi que, dans le Pays de Bray,

à la Ferté-Saint-Samson, on montre encore une butte énorme qu'on appelle le *Mont-à-Fourques*.

Criel. — Cimetière franc. — Notre collègue fournit ensuite quelques détails sur la découverte, à Criel, d'un cimetière franc, situé entre l'ancien chemin d'Eu et la route départementale n° 26, qui conduit de Criel au Tréport, sur le flanc et presque à la base de la côte orientale. Son importance est considérable et ne paraît pas près d'être épuisée, ce qui ne doit pas surpendre quiconque connaît l'importance de Criel au VIIIe siècle et au Moyen-Age.

La majorité des squelettes reposait dans la terre nue, sans cercueil. Plus qu'ailleurs, cependant, on y trouvait des sarcophages de pierre. Sur huit découverts, trois étaient en Vergelé, cinq en moëllon du pays, tous avaient un couvercle en toit aplati, et les pieds plus étroits que la tête, caractère tranché de l'époque Franque. Quelques-uns avaient été consolidés à l'aide de pierres sèches qui formaient à chaque extrémité une sorte de maçonnerie. Quelques cercueils renfermaient plusieurs corps;

Parmi les objets trouvés, M. l'abbé Cochet signale dix vases de terre noire, avec couverte de mine de plomb. Quelques-uns étaient cerclés, comme on le remarque souvent au bord de la mer; presque tous portaient aux flancs une décoration en creux obtenue au moyen de l'estampille. L'un d'eux, plus allongé, avait jusqu'à trois rangées d'ornements. Les vases en terre rougeâtre n'étaient pas décorés ; trois seulement sont venus entiers.

Une coupe en verre, haute de 12 centimètres, couverte de raies qui montent en spirale, est malheureusement brisée. Notre collègue n'en a trouvé de semblable qu'à Envermeu et à Blangy.

En objets de fer, on a sauvé 4 couteaux, 5 sabres, une hache, une lance, et une épée dont la garde et la poignée étaient remarquables, ainsi qu'une agrafe en fer

damasquiné qui malheureusement n'était pas entière. Mais, chose rare, le bronze était plus abondant que le fer.

M. l'abbé Cochet cite plusieurs boucles de baudrier, des plaques de ceinturon, une magnifique agrafe en bronze dont la plaque ciselée et découpée à jour représente la tête et le buste d'un homme. Ce type a paru si remarquable à notre collègue, qu'il se propose de le faire dessiner et graver pour le Bulletin de la Commission. (Nous reproduisons en effet, à la page suivante, cette rare et belle pièce.)

Il a encore découvert 9 fibules de bronze, qui affectent la forme de mains et d'oiseaux de proie; 2 bagues en bronze, des chaînettes en laiton plus nombreuses ici que partout ailleurs. Mais les morceaux les plus remarquables étaient un pendant d'oreille recouvert de lamelles d'or, décoré d'ornemens perlés et filigranés, et 2 fibules d'or, dont l'une rappelle la forme d'un quatre-feuille, type fréquent dans le Boulonnais.

A côté de ces objets se sont trouvées trois pièces de monnaies : un Posthume père, en billon saussé ou bas argent, un *aureus* de Vespasien pesant 7 grammes et vendu à Dieppe, comme provenant de Criel, et une monnaie gauloise en bronze trouvée par M. l'abbé Cochet lui-même, le 9 février 1867, et offrant le type d'*Apollon-Belenus*, ou Dieu-Soleil.

Criel avait incontestablement de l'importance à l'époque mérovingienne. C'est à cette bourgade que paraît s'appliquer le nom de *vicus Curborius* que l'on trouve dans un diplôme délivré à Attigny par Pepin-Le-Bref, le 20 juin 751, en faveur de l'abbaye de Septmeules. M. l'abbé Cochet y trouve la confirmation de l'occupation, par les conquérants germains et scandinaves, de toutes les embouchures de vallées des bords de la Manche, occupation attestée déjà par les découvertes de Tréport (1845), Dieppe (1846), Pourville (1829 et 1862),

AGRAFE FRANQUE DÉCOUPÉE A JOUR (CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE CRIEL, 1866).

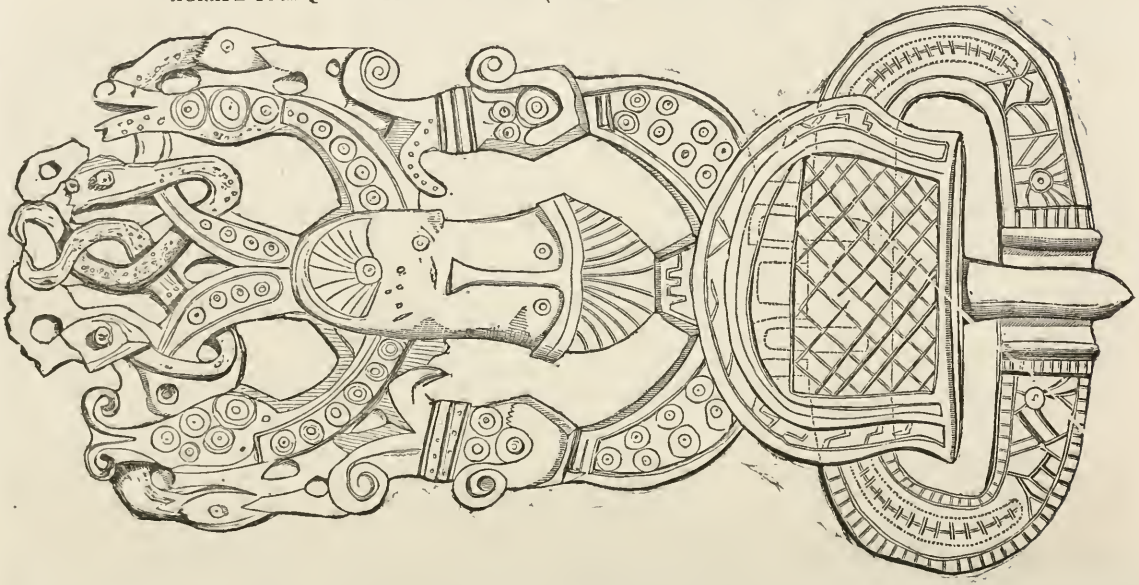

Petit-Appeville (1866), Sainte-Marguerite-sur-Mer (1828, 1840, 1860), Veules (1862), Saint-Valery-en-Caux (1828, 1832), Petites-Dalles (1864), Saint-Pierre-en-Port (1830), 1864), Yport et Etretat (1830, 1835, 1842, 1850).

Caudebec-lès-Elbeuf. — Four en argile. — Notre collègue fait ensuite part de la découverte faite par M. Gosselin, pharmacien à Caudebec-lès-Elbeuf, d'un espèce de four ou cavité de forme elliptique, ayant environ un mètre de côté, revêtue d'une couche d'argile, rouge, et qui se trouvait placée à peu de distance de deux puits rebouchés, communiquant avec les constructions découvertes près de la cour Revel et de la propriété Berrier.

Fresnoy-Folny. — Tirelire en silex. — Monnaies romaines. — A Fresnoy-Folny, on a trouvé une tirelire en silex contenant dix monnaies romaines en argent. A Longueville et à Hénouville, des découvertes analogues ont eu lieu pour des monnaies gauloises.

Graville. — Tombeau de sainte Honorine. — M. l'abbé Cochet présente ensuite des renseignements historiques sur l'abbaye de Graville, construite dans le style roman du XIe siècle, érigée en collégiale en 1200, mais qui, dès le neuvième siècle, abritait une maison religieuse où était conservé le tombeau de sainte Honorine. Cette sainte, la seule martyre de nos contrées, a été martyrisée le 27 juin 303 à Mélamare, où l'on montre encore la côte et la chapelle de sainte Honorine.

C'est de là que son corps fut jeté à la Seine; les flots le portèrent jusqu'à Graville, où il fut inhumé dans un cercueil de pierre. En 840, au moment de l'invasion des Normands, ses reliques, extraites de son cercueil brisé, furent portées à Conflans, où s'élevèrent une église et une abbaye romanes qui donnèrent au village le nom de

Conflans-Sainte-Honorine. Ce cerceuil a été connu du moyen-âge ; postérieurement pour se conformer à une pieuse pratique du moyen-âge, un trou circulaire fut creusé pour permettre aux pèlerins d'y introduire la tête ; le même fait a été constaté à Saint-Germain-sur-Bresle. Depuis un des curés de Graville a fait boucher ce trou.

Tout dernièrement, un déblaiement opéré dans l'église a fait découvrir dans l'épaisseur du mur un sarcophage de pierre offrant la forme des tombeaux romains du quartier Saint-Gervais, avec un couvercle tectiforme et présentant à la tête une fracture amenée par la translation des reliques de la sainte, *fracto à capite sarcophago.*

M. l'abbé Cochet se propose d'aller le visiter.

M. Brianchon donne connaissance de l'article qu'il a publié à ce sujet dans le *Journal de Bolbec.* Voici cet article :

« *Révélation du tombeau de sainte Honorine.* — La date du 6 mars 1867 marquera dans les annales religieuses et archéologiques du pays de Caux par la révélation du tombeau de sainte Honorine. On sait que le corps de la sainte, jeté à la Seine par les bourreaux de Dioclétien, qui l'avaient martyrisée à Mélamare, selon l'opinion la plus reçue, au fond du vallon qui porte aujourd'hui son nom, vraisemblablement à l'endroit même où la chapelle actuelle du XIIe siècle aura succédé à une crypte primitive, on sait, disons-nous, que le corps de sainte Honorine fut pieusement recueilli sous les falaises de Graville et ensépulturé dans le roc — *rupe tumulata.* Une église s'éleva sous son vocable, près du tombeau que de nombreux miracles rendirent promptement célèbre. Sur la fin du IXe siècle, vers 897, si l'on en croit Mabillon, justement effrayés à l'annonce d'une nouvelle invasion des ravageurs normands, les clercs

préposés à la garde du saint tombeau l'ayant ouvert par effraction — *fracto a capite sarcophago* — en tirèrent les reliques de la vierge martyre, qu'ils transportèrent sur un cheval - *equo sustentante* – jusqu'à Conflans Fin d'Oise A quelque temps de là, une « riche et vénérable dame. de Graville » — *apud Gerardi villam venerabilis ac dives matrona* — fit ôter le sépulcre de la roche où il se trouvait pour le placer dans l'église, après y avoir fait pratiquer de côté, une ouverture circulaire (1) *jussit illud in gyrum secari*. C'est là qu'il demeura exposé à la vénération des fidèles pendant une longue suite de siècles, et où Dom Toussaint Duplessis put le voir encore, en 1740, « appuié contre le mur du collatéral du côté de l'Evangile. » A partir de cette époque, le silence se fait sur le tombeau de sainte Honorine jusqu'au mercredi des Cendres dernier, jour où M. l'abbé Jeuffrain, curé de la vieille abbaye, assisté de son vicaire, M. l'abbé Allais, vient d'être assez heureux pour déchirer un coin de l'épais linceul de ciment, brique et mortier, dont l'avaient hideusement couvert, à la fin du dernier siècle ou au commencement de celui-ci, les descendants de nos barbares aïeux du temps de Charles-le-Simple.

« Ce sarcophage, imposante masse de pierre unie, à couvercle tectiforme, de deux mètres de long sur un mètre de haut, encastré dans la profondeur du mur sous une arcade oblongue, offre, ainsi que le constate judicieusement M. l'abbé Somménil, des signes d'analogie avec le tombeau de sainte Geneviève de Paris, et, par son ouverture latérale à la partie supérieure, nous livre le témoignage le plus précis que l'on puisse désirer de son irrécusable authenticité.

(1) Cette ouverture, malheureusement bouchée par M. le curé Duval, en 1815, a été plus malheureusement rouverte et *élargie* par un de ses successeurs, dont nous aimons mieux ignorer le nom.

« Nous attendons avec impatience le moment où M. l'abbé Cochet, dont la compétence fait loi en pareille matière, pourra se prononcer *de visu* sur le mérite de la découverte. »

Il croit ce sarcophage en pierre de Saint-Vigor.

Saint-Laurent-de-Brèvedent. — Conservation du Clocher. — Sur des observations présentées par M. l'abbé Cochet, la Commission émet le vœu que le clocher de Saint-Laurent-de-Brèvedent soit autant que possible conservé et ne soit démoli qu'en cas d'absolue nécessité.

Cœurs des Leroy du Mé. — Elle appelle également l'attention sur le dépôt, dans un des piliers de l'église, du cœur de différents membres de la famille de Leroy du Mé d'Aplemont, vice-amiral de France, dépôt attesté par la note suivante, extraite des archives de la commune :

« Le 14 juillet 1671, le cœur de Noble Dame Renée Suzanne femme de Messire Nicolas Leroy du Mé, commandant une escadre de Sa Majesté, seigneur et patron de Saint-Laurent, dont le corps est inhumé aux P. Minimes de Rouen, dans la cave de M. M. du Fay, fut placé dans le *cœur* de l'église de Saint-Laurent, dans le pilier du costé de l'Evangile, *joint* celuy de messire Nicolas Leroy du Mé, vice amiral de France, qui y repose au même endroit, en près des soussignés. » *Nouvelliste* du 5 mars 1867.

La Commission désirerait que la conservation en fût assurée.

Bolbec. — Inscription relative à l'incendie de 1765. — M. Brianchon a relevé, à l'angle d'une maison de Bolbec, appartenant à Mme veuve Campart, et située *rue de Gruchet*, en dehors de l'agglomération urbaine, l'inscription suivante, grossièrement gravée sur la pierre:

LINCENDIE
ARIVÉ A BOL
BEC LE DIMA
NCHE XIV
JVILLET
1765
DAVID
BELFORT

David Belfort, aïeul de Mme Campart, était l'ancien propriétaire de l'immeuble, et cette inscription rappelle aux habitants que là, le 14 juillet 1765, et là seulement, c'est-à-dire à près d'un kilomètre au sud de la ville, s'est arrêté le terrible incendie qui la dévora presque tout entière, puisque sur les huit cents maisons qui la composaient, il n'y en eut que dix d'épargnées.

Saint-Romain-de-Colbosc. — Boiseries provenant de l'Abbaye du Valasse. — Dans le salon de M. Acher, propriétaire à Saint-Romain-de-Colbosc, se trouvent neuf panneaux de boiseries sculptées, style Louis XV, sobrement fouillés, provenant de l'abbaye du Valasse. Au revers de l'un des panneaux, servant de battant à une armoire, on lit :

Le 13 mars 1752
j'ai été placé par Charles Vautié
compagnon à Rouen chez
le sieur Degout :
j'ai été fini le 3 mai :
j'ai été 300 journées à être construi.

Lillebonne. — Ancien boisseau en cuivre. — M. Brianchon a adressé à M. du Sommerard, commissaire délé-

gué de l'histoire du travail « un boisseau étalon en bronze ciselé du XIVe siècle, marqué au XVIIIe aux armes des d'Harcourt, seigneurs, hauts justiciers de Lillebonne et de Bolbec. Cette mesure, un peu défigurée par l'apposition moderne d'un cercle de cuivre uni, lors de l'érection en duché du comté de Lillebonne, en 1700, contient exactement les vingt-quatre pots d'Arques réglementaires pour l'ancien boisseau de Bolbec et Lillebonne. (1)

Cet étalon, relégué dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville de Bolbec, vendu administrativement le 6 juin 1865, a été acquis par M. Brianchon, le 7 décembre 1866.

Château de Mateputenam. — A propos du château de *Mateputenam* et de la discussion résumée dans le procès-verbal de la Commission, du 7 décembre 1865, M. Brianchon cite un passage de l'*Histoire de Normandie*, de Gabriel Dumoulin, p. 319, où il dit que le duc fit élever au Vieux-Rouen « les fondements d'une forte place et l'a fait appeler *Mate-putain*, pour ainsi décrier l'honneur de la comtesse Havoise. »

Statues des Plantagenets. — M. de Merval demande si la Commission ne doit pas s'associer au vœu formulé pour la conservation en France des statues de Fontevrault.

La Commission accueille favorablement cette proposition, et émet en même temps un vœu pour qu'il soit procédé à la restitution dans le chœur de la cathédrale de Rouen des tombeaux de Richard Cœur-de-Lion et de Henri Court-Mantel.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,

Vte Robert D'ESTAINTOT.

(1) Le pot d'Arques contient 1 litre 824, ce qui porte le boisseau d'Arques à 43 litres 77 centilitres.

Séance du 14 mai 1867.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet.

Sont présents : MM. De la Quérière, Brevière, de Glanville, Dutuit, de Beaurepaire, De la Londe, l'abbé Lecomte, Bouquet, l'abbé Somménil, Brianchon, Gouellain et vicomte d'Estaintot, secrétaire.

MM. de Girancourt et l'abbé Loth sont excusés.

La correspondance comprend une lettre de M. le Secrétaire général dans laquelle il s'exprime ainsi :

« M. le Président, d'autres devoirs m'empêchent d'assister aujourd'hui à la réunion de la Commission des Antiquités. Je le regrette d'autant plus que j'aurais voulu m'y faire l'interprète des regrets que nous a causés la perte de notre savant collègue, M. André Pottier, et me féliciter avec la Commission du choix de l'éminent successeur que l'Administration lui a donné dans la direction du Musée d'Antiquités. La Commission et la mémoire du regrettable défunt ne peuvent que gagner à ce que vous me remplaciez dans la première partie de cette tâche. Le sentiment unanime de nos collègues se chargera d'accomplir la seconde. »

La Commission décide que cette lettre, qui exprime si complètement ses sentiments, sera insérée au procès-verbal.

La correspondance comprend en outre une lettre de M. le Sénateur Préfet, en date du 30 mars 1867, par laquelle il met à la disposition de la Commission des Antiquités « afin que les membres de cette Commission puissent les consulter à leur convenance » un exemplaire des cartes cantonales publiées par le département.

M. Bouquet fait hommage à la Commission d'une brochure intitulée : *Molière et sa troupe à Rouen.* (1658).

Les « *Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléanais* » sont renvoyés à l'examen de M. Gouellain.

Décès de M. Pottier. — M. l'abbé Cochet se rend l'interprète de la Commission en exprimant le sentiment que lui fait éprouver la perte de M. Pottier. Les regrets sont dans tous nos cœurs. Il était, après M. De la Quérière, le plus ancien membre de la Commission ; son assiduité, son exactitude ne nous ont jamais fait défaut : Il était une de nos lumières ; on ne le trouvait étranger à aucune question. C'est à lui que l'on doit les plus beaux dessins de nos portefeuilles, exécutés par Mlle Pottier sous sa direction.

Ces paroles sont vivement approuvées par la Commission.

Clocher de Saint-Laurent-de-Brèvedent. — M. le Président fait ensuite connaître que la conservation du clocher de Saint-Laurent est assurée.

M. Dutuit. — Il remercie M. Dutuit au nom de la Commission, du nouveau volume qu'il lui a offert pour ses dessins, et qui se trouve déjà presque entièrement rempli par ceux qui existaient dans nos archives.

Médaille à M. Mathon. — Il fait également connaître la visite que M. le Préfet a faite au Musée de Neufchâtel, visite à la suite de laquelle il a décerné à M. Mathon, notre collègue, une médaille d'honneur.

M. le Président énumère ensuite les découvertes récentes parvenues à sa connaissance.

Montivilliers. — Hachette de pierre. — A Montivilliers, une hachette en jade ou serpentine a été trouvée près de la propriété de M. Lechevrel.

Yerville. — Statuettes de Vénus. — A Yerville, au carrefour formé par deux routes départementales, au-dessous d'un ancien tertre jadis surmonté d'un calvaire, on a rencontré des statuettes en terre blanche de Vénus

anadyomène, analogues à celles de Mirville; les images trouvées jusqu'ici l'ont été toujours près d'une fontaine ou d'une mare. Ces statuettes ont été recueillies par M. Clérot, propriétaire, de la *rue de l'Hôtel-de-Ville*.

Ancourt. — Sépultures gauloises. — A Ancourt, une route nouvelle a fait découvrir quelques sépultures signalées par M. le curé du lieu, et que M. Cochet croit gauloises; il s'y rendra pour les visiter.

Dieppe. — Dalle tumulaire d'Etienne de Manneville. — A Saint-Jacques, de Dieppe, dans une chapelle du XVIe siècle, consacrée à saint Joseph depuis deux siècles au moins, mais qu'une piété nouvelle envers le saint patriarche fait aujourd'hui refleurir, on vient de reconnaître, au milieu du pavage, une charmante dalle tumulaire dont le souvenir même était perdu.

Cette dalle, admirablement conservée, présente un personnage laïque, vêtu de la robe, couché sur le dos et tête nue. L'encadrement, richement décoré, semble avoir reçu autrefois des lames de cuivre ou un émail qui aura disparu. L'inscription entoure l'encadrement et elle est parfaitement gravée. Un seul côté ne peut se lire parce qu'il est en partie engagé dans le mur. Voici, du reste, ce que nous avons pu déchiffrer : « Cy gist noble hme (homme) Estienne de Maneuille (de Manneville) S^r (seigneur) du lieu et d'Auzou^lo (d'Auzouville) conseiller de ceste ville et trésor (ier) de céans lequel trespassa le VIIe j^or (jour) de septebre (septembre) mil V^cc et VII (1508). Dieu lui face mercy.) »

Sur chacun des angles de cette pierre tumulaire on remarque, dans un écusson, un aigle à deux têtes. Ce sont les armes que portaient encore au XVIIe et au XVIIIe siècles les deux gouverneurs de Dieppe de la famille de Manneville, marquis de Charlesmesnil. Il est probable que le personnage auquel appartient cette dalle est un membre de cette race de preux.

Graville. — Tombeau de sainte Honorine. — M. l'abbé Cochet s'est transporté à Graville, le 4 avril, pour visiter le tombeau de sainte Honorine. Le tombeau était complètement dégagé, on pouvait juger alors qu'il occupait presque toute l'épaisseur du mur. Il était impossible de dire à quelle époque il avait été placé en cet endroit; une seule chose était certaine, c'est que l'arcade surbaissée qui le domine porte les caractères du XIIIe siècle, mais ceci offre une médiocre gravité. Le tombeau était-il en avant de l'arcade? D. Toussaint Duplessis, qui écrivait en 1740, dit que le tombeau était placé en avant, et ce témoignage a d'autant plus de gravité, que, suivant M. Brianchon, Duplessis serait venu à Montivilliers.

Le tombeau est en pierre du pays (un maçon dit que c'est en pierre de Saint-Vigor), craie verdâtre très lourde et très massive; la forme est celle d'un carré long, le couvercle tectiforme. On remarque une ouverture dans le flanc du côté de l'église, qui est le côté droit. L'entaille est carrée et a dû être faite exprès, on y a adapté une pièce en moëllon et c'est dans ce moëllon qu'à été pratiqué le trou circulaire signalé à la dernière séance.

Notre collègue n'a pas voulu rechercher si ce tombeau était celui de sainte Honorine, mais s'il pouvait être attribué à une époque plus récente que celle de la mort de la sainte.

Pour le XIe, XIIe, XIIIe siècles, pas de doute; on a trouvé des tombeaux de ces dates à Bouteilles, à Worcester, à Jumiéges, où est celui de Robert Champart, ami d'Édouard-le-Confesseur, évêque de Londres et puis archevêque de Cantorbéry, mort en 1052. Chez tous on constate l'entaille circulaire pour la tête, qui est le signe caractéristique de l'époque. Ces tombeaux sont formés de plusieurs morceaux de pierre placés latéralement et horizontalement; ils se rétrécissent vers les pieds.

Pour l'époque franque, tous les tombeaux sont en

pierre de Saint-Leu, de Vergelé, tous provenant de carrières du bassin de Paris. Il semble que c'était alors un objet de commerce, aussi les faisait-on aussi légers que possible; l'auge va en se rétrécissant vers les pieds, mais d'un seul côté; le couvercle présente une arcarture.

Le tombeau de Graville n'a rien de semblable.

L'époque romaine offre chez nous de nombreux points de comparaison, à Rouen, à Evreux, à Lillebonne et à Bayeux. Tous ces tombeaux sont en pierre du pays, à peine dégrossie; leur forme en est carrée et très régulière, leur épaisseur extrême. Tous ces caractères se trouvent réunis à Graville; le couvercle seul peut arrêter. Cependant M. de Caumont cite, pour cette époque, quelques exemples de la même forme, et il y en a un au Musée des Antiquités de Rouen, qui présente cette particularité.

Notre collègue croit cependant que le couvercle a été retouché, mais le travail n'a atteint que le bord; on l'a ensuite enduit d'une couche de chaux et de peinture.

Mais peut-on affirmer que sainte Honorine a été inhumée dans ce tombeau en 303? c'est ce qui serait très embarrassant. On sortait alors de l'incinération. Il faudrait y voir le premier exemple de tombeau; peut-être vaut-il mieux croire que ce fut seulement après la paix de l'Eglise que la sainte aura été levée de terre.

Il est, du reste, certain que le tombeau est signalé au xe siècle, par un moine anonyme de l'abbaye du Bec, de la fin du xie siècle. Mais ce doit être vers 840, au moment de l'invasion des pirates commandés par Ogier le Danois, et non en 898, sous le règne de Rollon, que la translation à Conflans a pu s'effectuer. La chronique dit qu'alors les clercs brisèrent le sarcophage du côté de la tête. C'est lorsque la paix fut rétablie, que la fracture fut réparée par l'ajustement d'un morceau en moëllon blanc du pays, dans le milieu duquel fut creusé, *in*

gyrum, un trou circulaire, suivant la coutume adoptée pour les martyrs.

Depuis le xe siècle, le souvenir ne s'est jamais altéré. C'est en 1840 que la place du tombeau a été recouverte d'un lambris qui ne laissait plus voir qu'un petit saint Christophe; mais on savait fort bien que là était le tombeau de la sainte.

M. l'abbé Lecomte dit qu'il y a quinze ans on a fait à Graville la restitution de quelques membres du corps; jamais on n'a douté que le tombeau ne fût là.

M. Gouellain demande quelques explications sur les traces de peintures.

M. Cochet a cru reconnaître des croix pattées rouges tracées sur un enduit de mortier et chaux blanche d'un demi-centimètre d'épaisseur.

Table des procès-verbaux. — M. l'abbé Cochet présente quelques observations sur une table des procès-verbaux de la Commission, dressée par M. Brianchon.

La question est réservée.

Monnaies romaines.— M. Brianchon donne la liste des médailles romaines remises, depuis environ un an, à M. Blanchet et provenant des communes du Fontenay, de Rolleville et de Mannevillette :

Argent, 9. Vespasien, Nerva, Trajan, 2; Adrien, Antonin, Lucius Verus, Héliogabale; Gordien.

Bronze, 19. Julius Cæsar, 2; Julia, tête radiée; Agrippa, Germanicus, Vitellius, Titus, Faustine G. B., Pertinax, Macrin, Alexandre Sévère, Maxime, Gordien, Valérien, Dioclétien G. B., Constantin, Crispus.

Lillebonne. — Cimetière romain de Câtillon. — M. Brianchon s'est rendu au Mesnil-sous-Lillebonne, dans la propriété du Câtillon, appartenant à M. Montier-Huet, de Bolbec, et il a constaté le résultat de fouilles opérées du 15 avril au 11 mai 1867.

On y a trouvé vingt-sept vases en terre brune, grise,

blanche, jaune tendre et noire, parmi lesquels une urne en terre de Samos et une coupe à bords renversés semés de feuilles de nénuphar, dix vases en verre, six fioles lacrymatoires, deux vases en verre bleu ondé de blanc, une baguette de verre tordu longue de 21 centimètres, boutonnée aux deux bouts; mais la plupart de ces objets sont brisés; trois médailles de bronze, dont une fruste, et deux Néron, l'une admirablement conservée. Avers : tête de profil; légende : ... IMP NERO CAESAR AVG P MAX... Revers : Victoire ailée, tenant de la main droite un globe terrestre avec l'inscription S P Q R. A droite de la Victoire : C; à gauche : S. — Suspension à trois chaînons tressés portant une lampe en fer; un passe-lacet de 145 millimètres, conservant une trace de lime; une agrafe en bronze commun paraissant sortir de la main de l'ouvrier.

Notre collègue a également remarqué une lampe vernissée en terre, sous forme de pied droit chaussé de la sandale et lacé, avec une anse à l'arrière et deux trous, l'un placé au centre de la jambe coupée, l'autre à l'extrémité de l'orteil. La hauteur était de 6 à 7 centimètres.

Il donne ensuite le détail de trois *ollas* funéraires remplies d'ossements brûlés et de divers petits objets plus ou moins détériorés. Il signale entr'autres une roue ajourée, de métal incertain, un manche d'ivoire, dont les incrustations se lisent difficilement, et un fragment de globe métallique très ressemblant d'aspect aux globes de nos jardins, ou mieux encore aux petits globes suspendus aux baraques des marchands forains.

Une *olla* grise, recouverte d'une écuelle grise, contenait, outre les cendres et os brûlés, une médaille fruste en bronze, le *naulum* du batelier de l'autre monde, une petite urne en terre jaune tendre, deux petites fioles lacrymatoires, et, à côté, une agrafe avec son ardillon,

parfaitement conservée, en bronze très mince et grossièrement travaillée.

M. le Président dit que la baguette en verre tordu est signalée par Montfaucon sous le nom de *rude donati.*

M. Bouquet observe qu'elle se donnait au soldat qui avait fini son congé, que c'était un signe de liberté et d'émancipation.

Exposition et histoire du travail. — M. l'abbé Cochet fait part de l'impression que lui a produite l'exposition générale du musée rétrospectif, où notre pays est admirablement représenté.

Rouen. — Fontaine du Marché-Neuf. — M. Bouquet demande le rétablissement des inscriptions de la fontaine au *Marché-Neuf.*

M. Dutuit proteste en disant que c'est là un affreux monument, que l'administration a voté les fonds nécessaires pour la réparation de la *Croix-de-Pierre*, que la fontaine de Saint-Maclou est nettoyée, mais qu'il existe dans la *rue aux Ours* une fontaine beaucoup plus intéressante que celle du *Marché-Neuf.*

M. l'abbé Cochet recommande la fontaine de la *rue Sainte-Croix-des-Pelletiers.*

Statues des Plantagenets. — Il ajoute que les statues des Plantagenets seront conservées à la France, et qu'il a obtenu de M. le Ministre des cultes la promesse des fonds nécessaires pour la restauration des tombeaux de Richard et de Henri Court-Mantel.

M. Barthélemy a envoyé mouler à Saint-Victor la tête de Guillaume le Conquérant, qui est de la même époque, et fait préparer des motifs empruntés au portail Saint-Jean-Baptiste comme ornement du socle. Les statues des Plantagenets doivent être rapprochées de leurs restes. La place est parfaitement connue. Le cœur de Richard sera scellé près de sa statue.

Quevilly. — Chapelle de Saint-Julien. — Quelques ex-

plications sont échangées à propos de l'offre faite par M. Lecointe de la chapelle Saint-Julien au conseil municipal et à la commune de Quevilly ; il en résulterait que cette offre serait la condition d'un secours accordé par le gouvernement, en 1843, pour le rétablissement de cette intéressante chapelle.

Moulineaux. — Jubé. — M. Dutuit dit qu'un de ses amis a l'intention de réparer le jubé de Moulineaux.

Darnétal. — Tour de Carville. — M. Bouquet annonce que la ville de Darnétal a voté une somme de 4,500 fr. pour la réparation de la tour de Carville, et que M. Desmarest a déjà proposé un projet de restauration.

Doudeville. — Souvenir du maréchal de Villars. — M. Dutuit croit qu'il y aurait lieu de rechercher s'il ne faudrait pas rétablir dans l'église de Doudeville une inscription constatant que les restes du maréchal duc de Villars y ont été déposés.

Rues de Rouen. — Il a demandé au conseil municipal de Rouen que le nom de Mesnager fût donné à la rue Haranguerie ; c'est dans cette rue, et dans la maison où demeure actuellement le curé de Saint-Vincent, qu'habitait Mesnager, l'heureux négociateur du traité d'Utrecht.

M. de Beaurepaire a examiné les titres de propriété de cette maison ; il croit que Mesnager a dû naître sur la paroisse Saint-Denis. Les titres établissent qu'il était avocat à Rouen.

M. Bouquet rappelle également l'attention sur Mathurin Regnier, dont le cœur fut déposé à Sainte-Marie-la-Petite, et M. l'abbé Cochet sur Cavelier de La Salle, dont aucune rue, aucun monument ne rappellent encore le souvenir.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,
Vicomte D'ESTAINTOT.

Séance du 25 juin 1867.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. Brevière, de Beaurepaire, l'abbé Colas, Paul Baudry et vicomte d'Estaintot, secrétaire.

MM. de Girancourt, Decorde et Desmarest sont excusés.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Commission a reçu les imprimés suivants :

Rapport sur les fouilles de l'amphithéâtre de Nîmes et *Fouilles archéologiques*, par M. Henri Revoil ; *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, nos 53 et 54 ; *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trim. 1867 ; *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 8e vol. ; *Mémoires de la même Société*, 9e année, et une *Notice sur le majus Chronicon Fontanellense*, par M. Rœsler.

Statue de Henri Court-Mantel. — M. le Président offre à la Commission une épreuve photographique de la restauration de la statue de Henri Court-Mantel ; la tête, les mains, le sceptre et les pieds étaient brisés. Ce projet réunit les suffrages de la Commission.

Bures. — Manoir de Desmarets. — M. l'abbé Decorde fait hommage de diverses épreuves photographiques de l'habitation dite de Desmarets, à Bures. Il promet pour plus tard des épreuves plus complètes et un travail sur cette maison si intéressante, récemment démolie.

La Commission lui adresse ses remercîments.

Dieppe.—Dalle tumulaire.—M. l'abbé Cochet annonce que la tombe d'Estienne de Manneville est maintenant

encastrée à Saint-Jacques de Dieppe, dans les murs de la chapelle de saint Joseph.

M. d'Estaintot a retrouvé dans l'état des fiefs du bailliage de Caux, dressé en 1503, par ordre de Louis XII, l'indication d'Estienne de Manneville, demeurant à Dieppe, comme possesseur du fief de Mauny, de 1/8 de fief à Luneray et au Thil, du fief d'Ausouville 1/4 de fief, et du 1/4 de fief de Moulineaulx assis à Guiberval, d'une vavasserie à Ouville, et de 1/8 de fief de Breteville assis à Padeville, et de 1/8 de fief de Griboult assis à Ribeuf, et de deux autres fiefs à Offranville, Ribeuf et environs.

M. le Président fait ensuite part de diverses découvertes parvenues à sa connaissance.

Neufchâtel. — M. Mathon a fait l'acquisition d'une monnaie d'or, statère, découvert aux environs de Neufchâtel.

Ancourt. — *Vases gaulois.* — A Ancourt, on a découvert des pots, genre de pots à fleurs, ornés d'une décoration très primitive faite avec la lame d'un couteau et de l'époque gauloise.

Sommery. — A Sommery on a également recueilli des poteries gauloises.

Pîtres. — Il a vu chez M. Billiard une lame d'épée ou de poignard en bronze, provenant de Pîtres.

Rouen. — *Cercueil romain en plomb.* — A Rouen, hôtel de la Gendarmerie, on a constaté la présence d'un cercueil en plomb contenant des ossements d'enfant verdis par le voisinage de sels de cuivre. Déjà, en 1828, les ossements d'enfants trouvés, rue du Renard, avaient offert la même coloration.

Marseille. — *Objets romains en or.* — Près de Gournay, dans le département de l'Oise, on a découvert dans un tombeau gallo-romain des pendants d'oreilles en or, un collier avec tube, grelots et petits phallus en or, une monnaie d'argent de Lucile, femme de Vérus. M. le

Président se propose d'acheter une partie de ces objets pour le Musée départemental.

Lillebonne.— Fouilles chez M. Montier-Huet.—M. Brianchon présente le résultat des fouilles continuées chez M. Montier-Huet, à Lillebonne, du 25 mai au 8 juin. On y a remarqué entr'autres une garde de serrure orbiculaire de 10 centimètres de diamètre, avec adhérences ligneuses ; un croissant métallique de 40 centimètres sur 4 millimètres à la plus grande largeur, percé de trois trous, un à chaque bout, l'autre au milieu ; une fibule à ressort en bronze doré avec l'inscription PATRINVS ; une jolie clef de coffret en bronze ; le fragment supérieur d'une coupe en verre sur lequel on lit ou croit lire : PETRAHES PRVD (ES) et enfin un très précieux fragment du même vase en verre vert foncé, dont on ne saurait trop regretter la mutilation, et sur le centre inférieur duquel se déroule un relief de six gladiateurs ou combattants nus, dans des attitudes variées, casque en tête, l'épée haute d'une main et le bouclier de l'autre. Ces fragments ont été offerts au Musée départemental, par M. Montier-Huet.

M. l'abbé Cochet croit que ces divers objets étaient renfermés dans une caisse en bois, à laquelle se rapporte la serrure.

Sommery et Grandcourt. — Antiquités franques. — Il indique ensuite à la Commission que l'époque franque a offert à Sommery des vases et une épée ; à Grandcourt, dans la *Motte-du-Charron*, une lance et un vase en terre noire, recueillis par M. Dergny.

Beaussault. — Cercueils francs. — Il ajoute qu'à Beaussault, en 1851, en faisant le tracé de la route vers Conteville, la pioche des ouvriers a rencontré deux cercueils en Vergelé, et une fibule ansée qui présente peut-être plutôt le caractère normand. Cette année, à *la Fontaine-du-Puits*, on a également trouvé un cercueil, mais notre

collègue n'a pu vérifier l'époque à laquelle on devait le rattacher.

Ancourt. — Vieux château. — M. l'abbé Cochet signale à Ancourt, derrière l'église, la présence d'une motte importante supportant les bases d'un vieux château, dont les murs présentent la forme d'un carré long, flanqué de tours aux angles ; il ne croit pas cependant qu'ils soient antérieurs au XVIe siècle.

Rouen.— Cachette monétaire du XIIIe *siècle.* — A Rouen, près de la Poste, en mai 1867, on a trouvé un très beau pichet en terre blanche, émaillé de jaune et orné de pastillages; à l'angle de la rue Beauvoisine et de la rue de l'Hôtel-de-Ville, on a recueilli une tirelire en terre blanche émaillée de vert, où se trouvaient 140 à 150 monnaies d'argent baronniales et royales des XI et XIIe siècles. Ces monnaies sont frappées au coin des comtes du Mans, de Chartres, d'Anjou, de Chateaudun, des rois Henri II et Henri III d'Angleterre. Le vase lui-même ne doit pas être antérieur au XIIIe siècle.

Saint-Laurent-de-Brèvedent, cœurs en plomb. — Dans un des piliers du chœur de Saint-Laurent-de-Brèvedent, on a trouvé les trois cœurs des Le Roy du Mé, qui ont été déposés à la mairie.

Villequier. — Squelette. — A Villequier, dans une carrière de pierre, on a découvert un squelette et un grand sabre.

Graville. — Secours à l'église. — Mauvais emploi. — M. le Président croit devoir appeler l'attention de la Commission sur un fait qui lui paraît offrir une certaine gravité. Il y a deux ans, il a demandé à M. le Préfet et a obtenu une somme de 400 fr., destinée à la réparation des colonnes de l'église de Graville. Il avait, l'année dernière, obtenu une somme égale, qu'il avait l'intention de consacrer à la restauration du tombeau de sainte Honorine. Il croyait ces fonds libres Lorsqu'il en a parlé

au maire, il lui a été répondu que cette somme avait été employée l'année dernière à des travaux communaux, et cette année à l'exécution d'un escalier pour arriver à l'église. Il voit dans cet emploi un abus qu'il signale à la Commission.

La Commission exprime le regret que les fonds aient été détournés de leur destination. Pour éviter que cet abus ne se reproduise, elle demande que, dans le Recueil des Actes administratifs, M. le Préfet veuille bien indiquer que ces fonds ne peuvent être employés que sur l'avis de l'inspecteur des monuments historiques et de l'architecte en chef du département.

Lillebonne. — Cimetière. — Plan. — M. Brianchon offre à la Commission, au nom de M. Delarue, agent-voyer à Lillebonne, le plan des fouilles exécutées sur les terrains du Catillon, appartenant à M. Montier-Huet.

Maisons du XVIe *siècle à Saint-Eustache-la-Forêt.* — Le même membre signale à Saint-Eustache-la-Forêt, dans une ferme appartenant à M. Chatelain, propriétaire à Paris, et affermée à un sieur Hervé, l'existence d'une cheminée en pierre à linteau de chêne sculpté. Les chapiteaux des jambages portent à gauche une sorte de monogramme entrelacé d'un serpent. A droite, deux OO enchaînés, surmontés d'une figure qui peut être l'entrelacement d'un A et d'un V, avec un C horizontal au-dessous. Au revers gauche de la cheminée, on distingue un cœur en relief percé d'une flèche et deux fers de lance. Cette cheminée paraît du XVIe siècle.

Cette propriété provient au propriétaire actuel de l'héritage d'un sieur Rondel, qui l'avait acquise, en 1817, de M. Decaen, vice-consul d'Angleterre à Rouen en 1817. Les vendeurs de M. Decaen avaient acquis cette ferme en 1756, au décret des biens d'un sieur Louis Pupin, taillandier à Saint-Michel-d'Ingouville. Elle est actuelle-

ment cadastrée sous le n° 744 et située Grande-Rue de Saint-Eustache.

Dans la même commune, au hameau de la Mare-Barbet, une maison qui porte le n° 671 du cadastre, possédée et occupée par M. Baron, maire de la commune, est bâtie en colombage. La façade du premier étage est ornée, presque en entier, de tablettes de terre cuite, figurant les motifs les plus variés de l'époque de la Renaissance, tels que feuillages, semis de fleurs de lys, pélican et ses petits, médaillons à tête d'homme et de femme, etc. Ces tablettes, posées entre les colombes, sont doubles, c'est-à-dire que l'une forme ornement à l'intérieur et l'autre à l'extérieur. Les dimensions de chaque tablette sont environ : longueur, 30 centimètres; largeur, 12 centimètres; épaisseur, 3 centimètres.

M. Baron a retrouvé au bout de la maison les fourneaux où se fabriquaient les tablettes, ainsi que plusieurs moules égarés en ce moment. Il offre à la Commission, pour le Musée départemental, un spécimen de ces tablettes, qui représente un médaillon à tête de femme.

La commission prie M. Brianchon de lui en exprimer ses remercîments.

Maison du XVIe *siècle à Saint-Romain-de-Colbosc.* — A Saint-Romain-de-Colbosc, dans la ferme de Mme Delahaie, M. Brianchon a également rencontré une maison en colombage à un étage, de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe.

La façade, au rez-de-chaussée, comprend deux portes accolées, une autre porte et trois fenêtres. Au premier étage, trois fenêtres carrées; les fenêtres terminales sont divisées en deux par un poteau qui supporte ces dernières.

La pièce d'étage, en chêne, qui sépare le premier du second, se développe d'un seul morceau sur une lon-

gueur de 18 mètres, et présente comme ornement l'enroulement d'une dalle sculptée.

Le corps de cheminée offre à l'extérieur un corps carré en brique, coupé au milieu par un cordon de petits modillons, et couronné par une crête de cinq rangées de briques pittoresquement disposées.

Notre collègue décrit ensuite les proportions et les ornements de la cheminée de la cuisine, large à l'extérieur de 3 mètres 75, à l'intérieur de 2 mètres 25; dont les jambages mesurent 2 mètres 40 de haut, le linteau 30 centimètres d'épaisseur, le manteau 90 centimètres de haut; la corniche a 20 centimètres de hauteur. La cheminée est en pierre et le linteau en chêne : le chapiteau des jambages est orné d'un écusson, et la corniche formée d'un cep de vigne, avec feuilles, grappes et vignes.

Une cheminée, adossée à la cuisine, est en pierre nue, et offre seulement en dedans, à gauche, une petite cachette carrée dont la porte, en chêne sculpté, ferme à clé et affleure le mur.

La cheminée du premier, au-dessus de la cuisine, est également en pierre, large de 2 mètres 65 à l'extérieur, de 2 mètres 20 à l'intérieur. Les jambages ont 1 mètre 80 de haut. Le chapiteau de l'un présente deux angelets ailés, sculptés à mi-corps, un peu renversés, les ailes tendues en arrière. L'autre chapiteau, à moitié brisé, se compose de deux têtes de chimères affrontées.

Le linteau est couvert de hachures formant des compartiments, les uns pleins, les autres vides, au milieu desquels est sculpté un système d'unités diversement agencées.

De chaque côté sont des portes en chêne sculpté, à fronton triangulaire.

La cheminée, adossée à la précédente, est de la même

grandeur, et son linteau offre le même genre de décoration.

Le chapiteau de droite est formé d'une sorte de volute, celui de gauche d'un beau médaillon, couronné de feuilles de chêne enrubanées, avec une tête de chevalier au milieu, posée de profil, sans barbe, nez accentué, joue proéminente, visière relevée.

Les contre-cœur de ces cheminées sont en briques de Mélamare.

Camp des Mares, à Gruchet-le-Valasse. — M. Brianchon donne ensuite les dimensions du *Camp* dit des Mares, situé commune de Gruchet-le-Valasse, dans un ancien bois domanial (n° 208, section A du cadastre), appartenant aujourd'hui à M. Théodore Geisler, négociant au Havre.

Ce camp, en forme de fer à cheval, assis au bord du bois, sur un plateau élevé, est entouré d'une ceinture de fossés haute d'environ 2 mètres, qui présente un développement total de 304 mètres 40, dont 82 mètres 90 pour la corde de l'arc. La fosse de l'intérieur du camp est profonde d'environ 1 mètres 50, et celle de l'extérieur, au nord-est, de 2 mètres 50.

Cimetière gallo-romain du Catillon, au Mesnil-sous-Lillebonne. — Notre collègue présente ensuite la liste des objets découverts dans le cimetière gallo-romain du Catillon, au Mesnil-sous-Lillebonne, du 8 au 22 juin 1867. On y distingue entre autres un fragment de vase en terre de Samos, offrant sur le côté une tête de lion forée (*mortarium*). — Un sanglier creux en terre jaune vernissée avec un trou entre les épaules ; la queue, qui servait d'anse, a disparu. Un bélier creux couché, à la tête haute, aux cornes recourbées, du milieu desquelles sort un tube évasé ; de l'arrière des cornes partait une anse qui se rattachait à la croupe. La hauteur est de 6 à 7 centimètres. — On y a trouvé encore des fioles lacrymatoires,

des fibules en bronze, un objet en bronze de forme indéterminée, dessiné par M. Ch. Hélot, des boutons en mosaïque, analogues à ceux décrits : *Normandie souterraine*, pl xv, fig. 4 et p. 292 ; deux cuillères, l'une en bronze, l'autre en argent, également dessinées par M. Hélot, et des monnaies aux effigies d'Auguste, de Néron, Vespasien, Domitien, Adrien et Antonin-le-Pieux.

Notre collègue offre ensuite à la Commission, de la part de M. Letellier, photographe à Bolbec, trois magnifiques épreuves photographiques, représentant, l'une l'aiguille en pierre du parc du Valasse, l'autre deux vues du château d'Angerville-Bailleul.

Le Bosgouet. — M. Simon soumet à la Société un estampage relevé sur les deux pyramides en stuc, accolées de chaque côté de l'autel de l'église de Bosgouet (Eure). On distingue au milieu des ornements très curieux, qui sont accusés par l'estampage, un écusson d'azur à trois croissants, à l'étoile, qui est abîmé.

M. d'Estaintot le reconnaît comme celui des Dufour, seigneurs du Bosgouet au XVIIIe siècle, dont la branche a fourni, vers 1740, un procureur général à la Cour des Comptes.

Il ajoute que le fief du Bosgouet, plein fief de Haubert, qui, au XVIe siècle, appartint aux Montmorency-Damville, fut augmenté en 1594 par diverses annexions de fief en faveur de Claude Groulard, premier président au Parlement; qu'en 1686, il appartenait aux Turgot; qu'en 1727, un Charles, marquis d'Houdetot, se qualifiait de seigneur de Beaugouet, et que c'est postérieurement à cette date que Jean-Léonard Dufour, reçu en 1736 conseiller au Parlement, figure avec la qualité de sieur du Bosgouet.

M. Paul Baudry annonce que, dans des fondations *rue de l'Hôtel-de-Ville*, on avait anciennement trouvé un fragment de vase de Bernard Palissy, qui est déposé au

Musée; dernièrement, en faisant les fondations d'une maison voisine des fouilles primitives, on a retrouvé un autre fragment du même plat, s'adaptant parfaitement au premier fragment. Il est maintenant entre les mains de M. Gouellain.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,
Vicomte D'ESTAINTOT.

Séance du 15 octobre 1867.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents à la séance: MM. l'abbé Cochet, Brevière, Desmarest, de Beaurepaire, de Merval, l'abbé Somménil, Bouquet, Thaurin, et l'abbé Lecomte, faisant fonction de secrétaire.

MM. Paul Baudry et Loth se font excuser.

L'abbé Lecomte est invité à remplir les fonctions de secrétaire.

M. l'abbé Cochet, président, donne communication des Bulletins ou Revues scientifiques adressées à la Commission.

1° *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1867;

2° *Bulletin des travaux de la Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angely*, 1866;

3° *Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry;*

4° *Histoire naturelle du Morbihan;*

5° *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1867.

M. Thaurin offre le rapport de la Commission d'archéo-

logie nommée par le Congrès scientifique, concernant son musée.

M. Cochet dépose ses Notices sur le tombeau de sainte Honorine et sur un bracelet en bronze, trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf, en 1865. Il soumet à la Commission le projet de restauration des statues de Richard et de Henri Court-Mantel, par M. Barthélemy ; la Commission les juge d'une parfaite exécution et fait des vœux pour qu'elles soient bientôt placées dans la cathédrale sur les sépultures de ces princes.

M. de Beaurepaire voudra bien prendre connaissance de diverses empreintes du Musée de Neufchâtel, envoyées par M. Mathon.

M. de Merval présente divers dessins provenant de la fouille d'Avesnes.

Dieppe. — Tombeau d'Estienne de Manneville. — M. de Merval lit la note suivante, à propos du tombeau d'Estienne de Manneville :

« M. l'abbé Cochet, en décrivant la dalle tumulaire retrouvée dans la chapelle Saint-Joseph de l'église Saint-Jacques, de Dieppe, sur laquelle est gravée cette inscrip-
« tion : « Cy gist noble H^me^ Estienne de Manneville s^r^ du
« lieu et d'Auzoul^le^, conseiller de ceste ville et trésorier
« de céans, lequel trespassa le VIIe jour de septembre mil
« cinq cents huit. »

Ajoute : « Il est probable que le personnage auquel appartient cette dalle est un membre de la famille qui a donné deux gouverneurs à la ville de Dieppe. »

« La probabilité de M. l'abbé Cochet est une certitude et voici les renseignements généalogiques que j'ai pu recueillir sur ces personnages :

« Estienne de Manneville, s^r^ du lieu et d'Auzouville, était fils de Jean de Manneville, s^r^ du lieu, de Gennetuit et d'Alix du Mont-Baunouy. Il épousa en 1466 Catherine de Rocqueny, dame de Saint-Aubin-sur-Mer ;

il fut père de Nicolas qui épousa Anne Eudes, Jean, autre Jean, chanoine en l'église cathédrale de Rouen, Etienne, religieux à Fécamp, prieur de Saint-Martin, inhumé dans l'abbaye de Fécamp, Guillaume, Célestin, qui mourut à Mantes; Alix, mariée à Antoine sr d'Iberville; Catherine, mariée à Pierre Poulain, sr de Huberville; Bérangère, Marguerite; il épousa en deuxième noces Catherine Eudes, fille de Robert, sr de Veules, et veuve du seigneur de Saasne.»

Mort de M. Taillandier. — M. l'abbé Cochet annonce la perte qu'a faite la Commission en la personne de M. Taillandier, correspondant utile, bibliophile distingué, le plus ancien membre de la *Société des Antiquaires de France*, savant très zélé qui publiait des notices sur les pays où il avait des terres, comme le prouvent l'*Histoire des Bernardines d'Arques.* — *Je suis accollé*, etc.

Mort de MM. Jules Thieury et André Durand. — Il fait également part de la perte de M. Thieury, qui avait le zèle des inscriptions et qui s'était toujours montré fort assidu aux séances; de M. André Durand qui, depuis sept ans, avait envoyé à la Commission des dessins reproduisant des monuments de l'arrondissement de Dieppe. Dès 1830, il avait exécuté le dessin de Saint-Paul de Rouen, possédé par la Commission.

M. Thaurin, nouveau membre. — M. Thaurin assiste pour la première fois aux séances de la Commission, M. Thaurin représente le Rouen archéologique. Son musée, l'œuvre de toute sa vie, n'a son semblable qu'à Londres. Le mérite de M. Thaurin est connu de longtemps, ses connaissances variées se sont principalement portées sur la ville de Rouen et son passé.

M. Thaurin, qui a le moyen de reproduire avec une grande facilité des objets antiques en général, s'offre a exécuter ces reproductions, soit pour la Commission,

soit pour le Musée. Il prie la Commission d'accepter ses remercîments pour avoir voulu l'accueillir dans son sein; il remercie en particulier M. le Président des éloges qu'il a bien voulu donner à ses modestes travaux; il sera heureux de faire les hônneurs de son Musée aux membres de la Commission qui désireront le visiter.

Procès-verbaux de la Commission. — Deuxième volume. — Tables. — M. l'abbé Cochet apprend à la Commission que, grâce aux libéralités du Conseil général, qui a accordé la même gratification que l'an dernier, le deuxième volume des procès-verbaux de la Commission est imprimé. Les tables, dues au patient labeur de M. Brianchon, sont parfaites. M. Cochet a dû cependant s'en faire l'abréviateur; reste la table des matières, aussi utile que celle des noms d'hommes et de lieux, qui sera faite par M. Sauvage.

Bulletin de la Commission. — M. le Président émet la proposition, favorablement accueillie, de faire paraître chaque année un Bulletin de la Commission qui contiendrait les procès-verbaux de l'année et les travaux archéologiques des membres. Ce Bulletin ferait naturellement suite aux deux volumes imprimés et il permettrait d'établir des communications avec les Sociétés savantes qui en publient de leur côté.

Découvertes à Quévreville-la-Poterie, à Barentin, à Valmont, etc. — M. le Président fait diverses communications : il a été trouvé à Quévreville-la-Poterie un trieux d'Anastase, monnaie rare, surtout dans nos contrées; à Barentin, un dolium a été rencontré dans un bois, au milieu de sépultures accusant l'incinération et une habitation des IVe et Ve siècles; à Valmont, un cœur en plomb, trouvé en 1844 dans la chapelle de *Six-Heures;* à Saint-Laurent-de-Brévedent, trois cœurs en plomb, appartenant aux Dumée d'Aplemont, chefs d'escadre et capitaines des vaisseaux du roi; à Montivilliers,

un autre cœur retrouvé dans le tombeau d'une des abbesses de l'hôpital.

M le Président fait observer que le premier cœur enfermé dans une boîte de plomb en forme de cœur, mentionné par l'histoire, est celui de Robert d'Arbrissel.

Sommery. — Antiquités gauloises et franques. — Il entretient ensuite la Commission de plusieurs découvertes récentes. La commune de Sommery a fourni son contingent : du village à la station du chemin de fer, on a trouvé des urnes gauloises en terre grossière, contemporaines de l'invasion des Romains ; près l'église, au lieu dit le Paradis, une fosse qui renfermait un guerrier avec son cheval, une épée franque de 82 à 85 centimètres, avec fourreau en bois recouvert de cuir, plus une agrafe de bronze, ayant servi à une courroie, une boucle de ceinturon et un couteau en fer présentés à la Commission.

Criel. — A Criel, les travaux de la route impériale détournée ont révélé un cimetière franc qui a donné deux vases en terre noire, une boucle de bronze, deux fibules pointillées rondes, des cercles, des perles provenant d'un collier, une perle plate fine, d'une destination inconnue.

Lillebonne. — Fouilles dans le cimetière romain. — M. l'abbé Cochet rappelle qu'à Lillebonne, au cimetière de Catillon, il a trouvé en deux jours 45 vases et 35 petits palets dans une urne. Ces petits jetons ou calculi passent dans les mains des membres de la Commission. M. Thaurin en a trouvé à Rouen en agate et en verroterie. C'est au Catillon qu'on a exhumé le curieux vase de verre où se trouve le combat des gladiateurs avec les noms des plus célèbres d'entre eux. On ne connaît que 4 ou 5 de ces vases, un en Angleterre, un dans le Berry, un autre à Montagnole, en Savoie, et un débris à Vienne, en Autriche, au Musée apostolique.

Montivilliers. — Cercueils francs en pierre.— Fouilles. — A Montivilliers, les travaux entrepris pour l'installation

du gaz ont mis à jour, entre la mairie et l'église, trois cercueils en pierre de Vergelé, orientés est et ouest. M. l'abbé Cochet qui les a visités, les attribue à l'époque franque, IVe, VIe et VIIe siècles. Ils contenaient jusqu'à cinq corps, et avaient servi à diverses inhumations successives. L'un de ces cercueils, minutieusement étudié par M. l'abbé Cochet, offrait cette particularité qu'on voyait au fond un trou en forme d'entonnoir. Ce trou circulaire était placé au troisième tiers du cercueil; on le rencontre fréquemment dans les tombeaux francs, où l'on croit, avec raison, qu'il a été pratiqué pour l'écoulement des matières fécales et putrides. Ces sarcophages, conservés précieusement au Musée de Montivilliers, sont les premiers titres de noblesse de la vieille cité féodale.

Montivilliers. — Vase acoustique de l'abbaye. — La mairie de Montivilliers offre à la Commission un vase acoustique du XVIIe siècle, provenant de l'abbaye. Le Musée de Rouen possède déjà une collection de ces vases provenant de Saint-Laurent-en-Caux et de Fry.

Ancourt. — Découvertes gauloises et romaines. — A Ancourt, la confection d'un chemin de grande communication a amené des découvertes de plusieurs sortes au printemps dernier. Dans un champ, situé au pied du *Mont-d'Ancourt* et tout marné de tuiles romaines, M. l'abbé Cochet a fait ouvrir une tranchée qui a amené la découverte de plusieurs urnes en terre grossière. Ces urnes sont noires et affectent la forme de pots à fleurs; la matière en est rude et mal préparée ; les seuls ornements que ces vases admettent, sont des hachures horizontales ou perpendiculaires qui paraissent pratiquées au couteau. Elles ressemblent entièrement à celles qui se sont montrées dernièrement à Bouelles, à Moulineaux, à Saint-Wandrille, à Rouen, à Saint-Remy-en-Rivière, à Caudebec-lès-Elbeuf, dans la basse forêt d'Eu, etc. Les urnes d'Ancourt renfermaient des ossements humains, il y avait

donc là un cimetière gaulois remontant au moins au premier siècle de notre ère.

Ancourt. — Vieux château. — La seconde étude de M. l'abbé Cochet à Ancourt, s'est portée sur la motte entourée de fossés qui avoisine l'église Ce grand tertre a été reconnu pour avoir été la base d'un château du moyen-âge, dont les assises avaient été recouvertes de terre au XVIIe siècle, pour les besoins de la culture. Ce château a dû subsister jusqu'à la fin du XVIe siècle ; détruit comme tant d'autres dans le cours du XVIIe, il aura été revêtu de ce manteau de terre végétale que la voirie vient de déchirer.

Duranville. — Vases en étain. — M. le Président apprend à la Commission qu'il a fait l'acquisition pour le Musée de 13 pièces en étain, ayant le caractère du XIIIe siècle, trouvées à Duranville (Eure) au fond d'un puits, en 1858.

Auffay. — Incendie de la flèche et des toits de l'église. — M. le Président entretient la Commission de l'incendie de l'église d'Auffay, dont le beau clocher, frappé par la foudre, vient de disparaître. Ce regrettable événement, porte toutefois avec lui un enseignement précieux, c'est qu'il affirme pleinement la solidité des voûtes en briques de plâtre. La supériorité de ce système de voûtes, appliqué à Auffay par M. Barre, architecte dans ces dernières années, est telle, en effet, qu'elles n'ont aucunement souffert du poids énorme de la charpente brûlée, qui s'est écroulée sur elles, menaçant de les effondrer, et qu'elles ont préservé tout le mobilier de l'église, qui aurait été détruit par leur affaissement. A Auffay, comme naguère à Tourville-la-Chapelle, le feu s'est communiqué de l'aiguille à la charpente, faute d'un paratonnerre. Il est admis qu'en moyenne, la foudre tombe une fois en cinquante ans sur un clocher ; il y a quelques années, elle avait déjà frappé et ébranlé celui d'Auffay. La Commission

exprime le regret que les flèches et les aiguilles ne soient pas généralement surmontées d'un paratonnerre.

Elle émet auprès de M. le Sénateur, Préfet de la Seine-Inférieure, le vœu, que l'Administration insiste pour en faire placer sur les églises monumentales; il serait également bien souhaitable que ces églises fussent assurées.

En outre, la Commission, considérant comme une irrévérence et comme un danger permanent, le passage du fil télégraphique sur un clocher, elle prie à l'Administration de bien vouloir faire cesser cet abus.

M. le Président présente ensuite à la Commission une épingle en bronze, surmontée d'un coq, et figurant une sorte de vomer romain. Cette pièce est possédée par M. Charvet, de Paris.

M. Thaurin demande à faire deux communications à la Commission : 1° délégué par M. le Préfet à l'Exposition universelle, il a remarqué dans sa visite, au temple égyptien, des objets d'arts ou figurines qui lui donneraient à penser que trois hachettes sorties du sol de Rouen, de 1863 à 1867, et déposées dans son musée, auraient beaucoup de rapport avec les objets appartenant au culte égyptien ; 2° il donne connaissance qu'il a été trouvé du côté nord de la rue Rollon, un plomb très curieux concernant les marchandises foraines, à la date de 1672.

M. Thaurin offre à la Commission une petite notice sur les foires à Rouen.

Le programme épuisé, la séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire délégué,
LECOMTE.

Séance du 13 novembre 1867.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à deux heures sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. de la Quérière, G. Morin, de Beaurepaire, de la Londe, l'abbé Lecomte, Simon, de Merval, l'abbé Colas, P. Baudry, Brianchon, l'abbé Loth, Thaurin, et vicomte d'Estaintot, secrétaire.

Les procès-verbaux des séances des 25 juin et 15 octobre 1867 sont adoptés.

Fils télégraphiques sur les monuments. — Quelques observations sont échangées, à propos du procès-verbal du 15 octobre. On conteste les raisons alléguées par la Commission à l'occasion de la pose des fils télégraphiques contre les monuments religieux.

Le mot irrévérence paraît à quelques-uns un peu exagéré, et le danger résultant du voisinage des fils télégraphiques rencontre quelques doutes. La question du reste n'est pas résolue.

M. l'abbé Loth se charge du rapport à faire sur le volume des « *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 1864-1865. »

Sont renvoyés aux archives: *Les Statuts* de la même Société, 1864; le *Bulletin* id. années 1865, 1866 et 1867; *le Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. IX, 1865.

M. le Président fait hommage aux archives de la Commission d'un plan du tombeau de sainte Honorine, dans l'église de Graville, et de trois photographies de M. Letellier, de Bolbec, représentant : 1° L'église de La Cerlangue, 2° une vue du théâtre de Lillebonne, 3° la chapelle du château d'Angerville-Bailleul.

Dessins de dalles tumulaires. — M. Mondot, instituteur

à Toutainville (Eure), offre à l'examen de la Commission le dessin réduit de deux pierres tumulaires qui se trouvent, l'une à Saint-Mards de Blacarville, consacrant le souvenir de Germain d'Esneval, seigneur du lieu, et de Charlotte du Buisson, son épouse, décédés en 1585 et 1589; l'autre, dans l'église de Menneval, est celle de Mahieu de Varennes, décédé en 1349.

M. le Président, au nom de la Commission, félicite M. Mondot de ces études, qui démontrent un excellent emploi de ses loisirs.

Mont-aux-Malades. — Photographie. — M. l'abbé Sauvage, au nom de M. Capron photographe, fait hommage de deux vues de l'abside du Mont-aux-Malades.

Des remerciments sont adressés à M. Capron.

M. l'abbé Cochet fait part à la Commission des diverses découvertes dont il a eu connaissance.

Saint-Valery-sous-Bures. — Hache de bronze. — En 1863, à la Vallouyne, commune de Saint-Valery-sous-Bures, on a trouvé une hachette en bronze gaulois.

Neufchâtel. — Monnaie gauloise. — M. Mathon a reçu une monnaie gauloise des environs de Neufchâtel, trouvée sur la route au-delà du faubourg dit le *Bout-du-Monde*, dans la propriété d'un sieur Chrétien, en face le bois du *Montricard*. Cette pièce, quart d'un statère d'or, est attribuée aux *Ambiani*, et est décrite dans *l'Essai de numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, de M. Edouard Lambert, p. 84. pl. 6, nos 15 et 16. A l'avers, elle offre un grand œil avec un astre radieux; au revers le coursier solaire voyageant entre deux astres rayonnants. On y a également découvert une monnaie de billon de Philippe V ou Philippe VI de Valois, de 1320, mais très fruste (*Voir* à cet égard Ducange, *V. Monetæ.*)

Rouen. — Dalle de Jehanne de Calenge. — M. Paul Baudry exprime le regret que la pierre tumulaire de Jeanne

de Calenge, dont l'église de Saint-Sever avait fait don à celle de la Cathédrale, au lieu d'être encastrée dans l'une des murailles latérales, ait été placée, comme pavé, au milieu du passage.

La Commission s'associe au regret de M. Baudry.

Bosc-Béranger. — Pierre tombale du XVe *siècle.* — M. l'abbé Cochet a signalé au maire de Bosc-Béranger une pierre tombale consacrant le souvenir d'un seigneur du lieu, décédé à Rouen vers 1440. Il en a demandé l'encastrement. Le maire aurait désiré, comme prime, un secours pour l'église, et, dans tous les cas, il a désiré en référer au conseil municipal.

Auzouville-sur-Ry. — Pierres tombales de Lisle-Dieu. — M. le Président a également fait de ses démarches pour assurer la conservation de pierres tombales provenant de l'abbaye de Lisle-Dieu, et aujourd'hui déposées dans l'église d'Auzouville-sur-Ry; les démarches n'ont pas encore abouti.

Saint-Laurent-de-Brévedent.--Cœurs des Le Roy du Mé. — Les cœurs de Le Roy du Mé et de son épouse, trouvées dans les démolitions de l'église de Saint-Laurent-de-Brévedent, seront replacés dans le chœur avec une inscription indiquant que cet encastrement a eu lieu par les soins de l'Administration départementale.

Bellencombre. — Vase acoustique. — M. d'Iquelon a donné au Musée départemental un des vases acoustiques provenant de l'église de Bellencombre, et dont la date approximative doit être fixée à 1742.

Rouen. — Observations sur la restauration d'une des fenêtres du portail de la Calende. — M. de la Quérière a remarqué qu'une des fenêtres du portail de la Calende, celle de gauche, a été récemment changée; faite au XIIIe siècle, élargie au XVe, elle a été nouvellement rétrécie et remise en style du XIIIe siècle.

Il verrait avec regret qu'un pareil système, qui a eu

pour première conséquence l'enlèvement d'une verrière fort remarquable, fût étendu à toute l'église.

Lillebonne. — Fouilles du Catillon. — M. Brianchon fait passer sous les yeux de la Commission différents objets provenant des fouilles du Catillon : un morceau de flûte fabriqué avec une matière dont la composition n'a pu être déterminée ; un petit vase en verre, un anneau en une sorte de pâte brune, deux monnaies traversées par une tige de fer recourbé, un manche de patère ou de miroir, auquel parait s'adapter un fragment de miroir en métal poli retrouvé dans les fouilles ; un oiseau en terre cuite avec un grelot à l'intérieur, semblable à ceux trouvés à Beaubec-la-Rosière ; une tête de Vénus anadyomène en terre blanche, une sonnette en bronze, une clef avec son emmanchement en bronze, une perle en pâte bleue côtelée.

Le morceau le plus remarquable de ces fouilles est un vase, malheureusement fragmenté, en terre jaunâtre, glacée de noir, portant comme marque de potier, les lettres OF LIBERTI, et la représentation de trois scènes de sacrifices, séparées par des trépieds.

Emanville (Eure). — Mosaïque. — M. P. Baudry, présente à la Commission des échantillons de cubes de mosaïque, trouvés par lui à Emanville, près d'Aubevoie.

Rouen. — Plombs fiscaux. — M. Thaurin fait également hommage d'une note sur *la Découverte d'un plomb de douane des marchandises foraines au* XVII*e siècle* (1672), du *fac-simile* de l'inscription déposée au Musée lapidaire de Lyon, constatant la sépulture d'un vélocassien de Rotomagus, et d'un exemplaire annoté du rapport de la Commission d'archéologie, nommée par le Congrès scientifique de France, sur le Musée spécial de M. Thaurin.

Rouen.— Restes romains. — Il donne quelques renseignements sur le résultat de fouilles pratiquées sur la place du *Vieux-Marché* et à l'angle de la rue *Guillaume-le-Con-*

quérant, où l'on a trouvé des bas-reliefs et un buste de Diane, la tête ornée d'un croissant.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,
Le Vte D'Estaintot.

Séance du 17 décembre 1867.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. de la Quérière, Bouquet, de Beaurepaire, de la Londe, Simon, de Merval, Grandin, l'abbé Colas, Brianchon, Somménil, l'abbé Loth, de Blosseville, Thaurin, et R. d'Estaintot, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Fils télégraphiques sur les Monuments. — M. le Vice-Président revenant sur la question des fils télégraphiques, se demande pourquoi on ne les ferait pas passer sous terre. Il a du reste envoyé son rapport sur l'incendie d'Auffay au Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, et M. de Nieuwerkerke, en lui en accusant réception, l'a assuré qu'une réclamation serait faite, à ce sujet, auprès du Ministre de l'Intérieur.

Les volumes adressés à la Commission sont les suivants :

Bulletin de la Société d'Archéologie, Sciences et Arts de Seine-et-Marne, vol. 1866-1867 ; *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*, 3e année, 1866 ; *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*,

n° 52, 1866; *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 2e sem. 1866.

Accusé de réception des volumes envoyés par les Sociétés correspondantes. — Il est décidé à l'occasion de ces envois, que M. le secrétaire voudra bien en faire accuser réception aux Sociétés correspondantes, par l'intermédiaire des bureaux de la Préfecture.

Sommery. — Cimetière franc. — M. l'abbé Cochet fait part à la Commission de l'exploration des deux cimetières francs de Sommery : l'un situé sur la côte, au lieu dit les *Grands Monts*, l'autre au *Paradis*. Ce dernier était le cimetière des leudes. Il a constaté la présence de huit vases de terre trouvés aux pieds des défunts, de boucles en fer ou en bronze étamé ou argenté; parmi les boucles en bronze, il y en a deux grandes pour le ceinturon et trois petites pour les lanières; quatre lances, toutes par exception placées au pied des morts, ce qui n'a lieu ordinairement que lorsqu'une hache les accompagne. Ici, une seule fois, la hache accompagnait la lance, et cette hache était si petite qu'elle doit être considérée comme un jouet ou un symbole.

Notre collègue a encore recueilli cinq ou six couteaux en fer, l'un d'eux était enveloppé dans une gaîne de bois recouverte de peau et garnie de cuivre par le bas, un style en argent, une belle épée longue de 90 centimètres, renfermée dans un fourreau de bois garni de cuir et orné d'une garniture d'argent, enfin deux umbos de boucliers munis de leur armature et de leur manipule.

Il signale particulièrement dans trois tombes de femmes, de charmantes fibules ornées de verroterie, remarquables par leur petitesse, et qu'il fait passer sous les yeux de la Commission, et trois colliers en perles de verre et en pâte de verre. A l'un d'eux était suspendue une monnaie percée de Constantin le Jeune.

Le terrain où ces fouilles ont eu lieu appartient à

M. Perrier, épicier à Sommery, qui l'a généreusement livré à l'exploration. Tous les objets qui en proviennent sont déposés au Musée départemental.

Remarques sur la sépulture au moyen-âge. — M. l'abbé Cochet observe que les sépulcres en pierre de Vergelé servaient en général de sépulture de famille, et qu'une remarque facile à faire, c'est que les sépultures, depuis l'époque franque, ont toujours été en s'appauvrissant. Au moyen-âge, on inhumait dans des cercueils de bois ou dans une serpillière, comme on le fait encore pour les pauvres des hospices. A ce propos, il remarque que le moyen-âge lui a offert quelques exemples de cercueils et de clous de cercueils, et qu'à leur égard, M. Charma est tombé dans une singulière méprise. C'était à l'occasion de ferrures de ce genre trouvées au Câtillon de Benouville-le-Port, près Ouistreham, où existait au moyen-âge une léproserie. Il s'est appuyé sur des débris analogues trouvés en Danemark, pour en faire des restes de bouclier.

Merval. — Mesure en pierre servant de bénitier. — Notre collègue a également remarqué dans un des derniers *Bulletins de la Société des Antiquaires de France* un article relatif à un objet peu connu, et où des hommes très experts commettent parfois des erreurs. Il s'agit de certains vases de pierre munis d'anses, et offrant à chaque bout des parties creuses. En 1845, M. de Longpérier les croyait gaulois; il a été moins affirmatif en 1867, à propos de vases de ce genre trouvés à Metz : mais comme le dessin se trouvait joint à l'observation, M. l'abbé Cochet n'a pas hésité à y voir des mesures de pierre du moyen-âge, semblables à celles qui, dans beaucoup de nos églises rurales, servent encore de bénitiers.

M. de Caumont a remarqué des mesures de pierre encore en usage dans le midi de la France; elles sont fixées dans les halles et sont adaptées au système métrique.

Dernièrement, dans l'église de Merval, M. l'abbé Cochet a vu un bénitier de ce genre fait avec une mesure de pierre n'ayant jamais servi. M. du Barry, de Merval, lui en a envoyé une photographie exacte. Notre collègue l'offre à la Commission.

Il ajoute qu'un antiquaire de l'Ouest a cru voir dans ces vases de pierre des mortiers destinés à broyer le blé servant aux hosties.

M. Thaurin déclare en avoir un certain nombre de ce dernier genre. Les anses sont prises à même le bloc de pierre. M. de Beaurepaire pense que si les bénitiers sont d'anciennes mesures, il serait facile d'en avoir la preuve en jaugeant leur contenance.

M. Cochet ajoute que l'on a remarqué au fond de quelques-uns de ces vases une teinte rougeâtre, qui paraît être le résultat du service.

M. Thaurin a donné au Musée départemental une de ces mesures en pierre. Il regrette que la désignation de provenance n'accompagne pas chaque objet (1).

Beaussault.— Pavés en terre cuite du XVIIe *siècle, gravés au trait.* — Dans l'église de Beaussault, pays de Bray, M. l'abbé Cochet a trouvé comme pavé une tuile de 30 centimètres et carrée, qu'il estime du XVIIe siècle. Elle porte gravée au trait cette antienne à la Sainte Vierge : « *Jam enim hyems transiit, imber abiit et recessit ; vineæ florentes odorem dederunt et vox turturis audita est in terra nostra.* »

M. Brianchon croit que ces carreaux formaient anciennement le pavage du clocher de Beaussault. Il en a vu à cette place une vingtaine, tous également gravés. C'est dans ce village que fut transportée, au siècle dernier, l'industrie métallurgique du fer, précédemment à Forges.

(1) Le catalogue mss. du Musée qui mentionne l'entrée de la pièce en question, ne parle pas de la donation de M. Thaurin.

Rouen. — Dalle tumulaire de Jeanne de Calenge. — M. le Président, qui a fait part à M. l'abbé Robert de la réclamation de la Commission à propos de la manière dont avait été placée la dalle tumulaire de Jeanne de Calenge, a obtenu de lui la promesse qu'elle serait installée d'une façon plus satisfaisante.

Lingots d'argent trouvés près Rodez. — Il a également été averti de la découverte faite, près Rodez, d'un amas d'argent, distribué par petits lingots disposés pour être frappés et dont la valeur variait de 5 à 10 fr. Il y avait à côté un certain nombre de monnaies gauloises. Notre collègue se propose d'en acheter quelques-unes pour notre musée départemental, qui possède un beau vase du même métal, provenant des bords de l'Adour.

M. Thaurin rappelle, à cette occasion, qu'il a trouvé près la *rue des Champs-Maillets*, une série de flans d'argent des XVe et XVIe siècles.

Rouen. — Changement du nom des rues. — M. Bouquet croirait intéressant de faire figurer dans nos procès-verbaux les traces des arrêtés municipaux ordonnant le changement de nom des rues de Rouen. Il rappelle les dates de trois arrêtés des 8 juin, 31 août et novembre 1867, qui ont modifié : le premier, les noms de 3 rues; le second, le nom de 17 rues, et le troisième, le nom de la rue du *Petit-Bouvreuil* qui s'appellera désormais rue Ernest Le Roy.

Cathédrale de Rouen. — Bas-reliefs en marbre blanc. — M. l'abbé Cochet a remarqué sur la façade du Musée qui surmonte la collection céramique, deux bas-reliefs en marbre blanc qui servirent autrefois de marchepied à un autel de la cathédrale. Il n'en sait pas l'origine et il les croit de la Renaissance. Ils représentent des fêtes de Cérès et de Bacchus, que surmontent les signes du Sagittaire et du Scorpion; il pense qu'ils ont dû faire partie d'une série représentant les douze mois de l'année.

M. Thaurin ne croit pas qu'ils aient été apportés au Musée, il y a plus de dix à douze ans (1).

Graville. — Le camp et le château de Frileuse. — M. Brianchon lit une intéressante notice sur le château et le *camp de Frileuse.*

Cette lecture débute par un extrait du troisième volume manuscrit des chroniques de l'abbaye de Montivilliers, du temps de l'abbesse Madeleine-Léonore Gigault de Bellefonds. Il constate qu'au mois de juillet 1756, le roi avait décidé la formation d'un camp de 20,000 hommes aux environs d'Harfleur et de Rouelles, et qu'en attendant sa réalisation un détachement de 1,200 hommes du régiment de Mailly séjourna à Montivilliers, et que le comte de Mailly, colonel, eut son logement à l'abbaye, ou l'abbesse invita plusieurs fois à dîner le colonel et ses principaux officiers. Le 16 juillet, le régiment quitta Montivilliers pour aller camper à Rouelles.

Muni de ce renseignement, M. Brianchon s'est rendu sur les lieux, et un vieillard de Graville-Sainte-Honorine, le sieur Amable Laveux, âgé de quatre-vingt-quatre ans, dont le père avait été appelé au camp, en a signalé la situation qu'aucune marque extérieure ne révèle plus. Le camp était assis sur le froid plateau qui domine l'ancien prieuré de Graville et non loin du bois de la Halatte, à l'est d'un ancien château, aujourd'hui détruit, et dont on n'a conservé que le souvenir légendaire; il s'étendait jusque vers la côte d'Harfleur. Les tentes étaient principalement groupées sur le versant qui regarde Rouelles et fait face au château de notre honorable collègue, M. Dutuit.

A l'extrémité de cette plaine qui porte le nom de *Frileuse*, du côté de la mer, se trouvent deux mares, l'une petite, l'autre grande et profonde de 2 mètres. Cette der-

(1) C'est une erreur, ils sont entrés au Musée en 1838, mais je pense qu'il n'y a guères que douze à quinze ans qu'ils sont encastrés dans le mur.

nière a été curée en 1861 par un sieur Jules Ozenne, qui, sous une couche de vase de 1 mètre d'épaisseur, a trouvé amoncelés, en quantité énorme, des ossements de chevaux qui paraissaient déposés là depuis longtemps. C'est sans doute, suivant notre collègue, la seule trace du séjour de ce camp. Il indique ensuite deux lettres du duc d'Harcourt au comte d'Argenson, aux dates des 16 et 26 juillet 1756, et une lettre de M. de Brou, intendant du duc d'Harcourt, du 14 mars 1757 (1er vol. du *Gouvernement de Normandie*, par M. Hippeau, p. 297, 300 et 302); elles fournissent des renseignements intéressants sur le *Camp du Havre*, qui n'est autre que le camp de *Frileuse*.

Quant à l'ancien château de ce nom, signalé dans l'*Histoire du Havre*, de l'abbé Pleuvry, p. 360, son souvenir n'est plus attesté que par le nom d'une pièce de terre d'un demi-hectare, appelée la *Pièce-du-Château*, affermée aujourd'hui à un sieur Jean Cornet. Ses ruines, couvertes de ronces en 1815, lors de la visite qu'y fit M. de Martonne, procureur du roi du Havre, ont été arasées de 1820 à 1825, et les fondations ont été extirpées il y a peu d'années.

Angerville-Bailleul. — Portraits de famille conservés au château. — Après cette lecture, qui est écoutée avec un vif intérêt, notre collègue donne la liste des portraits de famille existant à la date du 9 septembre 1865, au château d'Angerville-Bailleul. Cette indication lui a été fournie par M. l'abbé Patenotre, curé d'Angerville : 1° Marie Martel, épouse de Charles de Bailleul, 1607 ; 2° Charles de Bailleul, capitaine de cent hommes d'armes en 1635 ; 3° Nicolas de B., surintendant des finances et chancelier de la reine en 1643 ; 4°. . . . de Bailleul, capitaine du régiment de la reine en 1643 ; 5° Louis de Bailleul, capitaine au régiment des Gardes-Françaises, mort en 1683 ; 6° Charles de Bailleul, grand louvetier de France, mort en 1653 ; 7° Françoise Secard de Saint-Arnoult, épouse de François de Bailleul, en 1655 ; 8° Jacques Deshommets,

conseiller au Parlement de Rouen, le 8 février 1644, mort le 25 juillet 1678, âgé de soixante-deux ans; 9° Nicolas de Bailleul, capitaine au régiment des Gardes-Françaises, mort en 1683; 10° Louis-Dominique de Bailleul, président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1700; 11° Charles de B., commandant de la noblesse en 1701 et 1702; 12° Elisabeth Hallé d'Orgeville, épouse de Charles de Bailleul, en 1705.

Saint-Jean-de-Folleville. — Découverte de monnaies anglaises. — Il fait ensuite part d'une trouvaille faite en 1855, à Saint-Jean-de-Folleville, consistant en un étui en bronze de la Renaissance, rempli de monnaies d'Elisabeth d'Angleterre. Cette pièce est entre les mains d'un bijoutier de Bolbec (1).

Rouen. — Pavés en terre cuite gravés, de l'époque révolutionnaire. — M. Thaurin fait passer sous les yeux de la Commission une série de pavés octogones en terre cuite trouvés à Rouen dans des maisons démolies sur le tracé des *rues de l'Impératrice et de l'Hôtel-de-Ville*, surtout vers Bouvreuil. Ils portent gravés, au trait, les inscriptions suivantes : 1790, L. D. L. M., la même avec addition au centre de MOI ; les mêmes, sauf modification de l'année, 1791, 1792, 1793. Deux autres portent pour seule inscription : *Vivre libre ou mourir*. M. Thaurin croit que ces empreintes devaient être obtenues, non à la pointe, mais au moyen d'une matrice formée de petites lames métalliques placées au fond des moules.

Notre collègue possède une série de cachets en cire de la même époque, qu'il se propose de communiquer à la Commission.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire, Vte D'ESTAINTOT.

(1) M. Benard Lecroq, bijoutier à Bolbec, a bien voulu donner au Musée d'Antiquités l'étui en bronze et le vase de terre qui le contenait.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Séance du mercredi 15 mai 1867.

Le mercredi 15 mai 1867, à deux heures, les membres de la Commission des monuments historiques se sont réunis dans l'une des salles de l'hôtel de la Préfecture, sur la convocation de M. le Président.

Présents :

MM. Genty, Secrétaire général de la Préfecture, président ;

L'abbé Robert, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen ;

L'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques ;

Legentil, membre du Conseil d'arrondissement de Dieppe et maire de Saint-Victor-l'Abbaye ;

De Beaurepaire, archiviste en chef du département.

Absents : MM. Roulleau, de Girancourt, Dutuit et Desmarest.

M. le Président invite M. de Beaurepaire à remplir les fonctions de secrétaire, et expose à la Commission l'objet de la réunion, déterminé en ces termes par un arrêté préfectoral du 28 mars 1867 :

Vu les délibérations du Conseil général et notamment celle du 29 août 1866 ;

Le Sénateur-Préfet, arrête :

Article premier. — Les anciens monuments ou édifices

non compris dans les monuments historiques, classés par des décisions antérieures et présentant dans leur ensemble ou dans quelques-unes de leurs parties un intérêt historique ou archéologique, pourront recevoir le titre de monument historique départemental.

Art. 2. — Les monuments et édifices appartenant à des particuliers pourront également recevoir ce titre et en obtenir les avantages sous la condition par les propriétaires de se conformer, en ce qui touche leur conservation, aux règles concernant les monuments et édifices appartenant aux établissements publics.

Art. 3. — Les monuments historiques régulièrement classés pourront seuls concourir pour les allocation affectées par le Conseil général à la conservation des monuments historiques.

Par suite, ces monuments ne pourront être l'objet d'aucun travail de restauration ou même de réparation sans que les projets de travaux n'aient été soumis à l'examen préalable de l'Administration supérieure.

Art. 4. — Une Commission, présidée par M. le Secrétaire général de la Préfecture, et dont font partie de droit M. l'architecte en chef du département et M. l'inspecteur des monuments historiques, est chargée d'établir le classement des monuments historiques départementaux.

A la suite d'une discussion sur la valeur relative des divers monuments de la Seine-Inférieure, la Commission, sur la proposition de M. l'abbé Cochet, a dressé la liste suivante de ceux qui, dans leur ensemble ou dans quelques-unes de leurs parties, lui ont paru mériter d'être classés comme monuments historiques départementaux.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

LISTE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

MONUMENTS HORS CLASSE.

1° ÉDIFICES APPARTENANT AU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Rouen.

La Salle capitulaire de Saint-Georges-de-Boscherville (1822).

Arrondissement du Havre.

Le Théatre romain de Lillebonne (1818) (1).

2° ÉDIFICES APPARTENANT A L'ÉTAT.

Arrondissement de Rouen.

La Cathédrale ou Notre-Dame de Rouen.

MONUMENTS HISTORIQUES DE PREMIÈRE CLASSE.

Arrondissement de Rouen.

L'église Saint-Ouen de Rouen (1838-1840) (2).
L'église Saint-Maclou de Rouen (1838-1840).
L'église et les vitraux de Saint-Patrice de Rouen (1850).

(1) Les deux dates qui précèdent sont celles de l'achat des monuments par le département.

(2) Cette date et celles qui suivent sont celles du premier classement départemental de l'édifice.

L'église et les vitraux de Saint-Vincent de Rouen (1850).
Les deux anciennes verrières de Saint-Godard de Rouen (1850).
L'église de Saint-Georges-de-Boscherville (1838-1840).
Les vitraux de Saint-Etienne d'Elbeuf (1850).

Arrondissement de Neufchâtel.

Le chœur de Neufchâtel (1850).
L'église de Gournay-en-Bray (1850).
L'église d'Aumale (1850).

Arrondissement d'Yvetot.

L'église de Caudebec-en-Caux (1840).

Arrondissement du Havre.

L'église de la Trinité ou de l'Abbaye de Fécamp (1838)
L'église ou abbaye de Montivilliers (1850).
Le clocher d'Harfleur (1844).
L'église ou abbaye de Sainte-Honorine, de Graville (1850).
L'église d'Etretat (1850).
Le clocher de Norville, canton de Lillebonne (1850).

Arrondissement de Dieppe.

L'église ou abbaye d'Eu (1838-1840).
L'église Saint-Jacques, de Dieppe (1838-1840).
L'église d'Arques (1838-1840).
L'église d'Auffay (1850).
L'église du Bourg-Dun (1850).
L'église d'Envermeu (1854).

MONUMENTS HISTORIQUES DE DEUXIÈME CLASSE

Arrondissement de Rouen.

La crypte et l'abside de Saint-Gervais de Rouen.
L'aître de Saint-Maclou de Rouen.

La tour Saint-André, de Rouen.
Le chœur de Saint-Nicaisse, de Rouen.
La salle capitulaire et le cloître de la cathédrale.
La fontaine de la Croix-de-Pierre.
La chapelle de Saint-Romain, à la Vielle-Tour, de Rouen.
L'église de Moulineaux (1838-1840).
L'église de Longpaon, de Darnétal (1857).
La tour de Carville, à Darnétal (1859).
L'église de Blainville-Crevon
Le chœur de Buchy.

Arrondissement d'Yvetot.

L'église de Veulettes, canton de Cany (1850).
Le clocher de Valliquerville (1858).
L'église de Vatteville, canton de Caudebec.
L'église de Sainte-Gertrude.
Le chêne-chapelle d'Allouville.
Les vitraux de Blosseville-ès-Plains (1850).

Arrondissement du Havre.

Le clocher de Lillebonne.
L'église de Manéglise.
L'église et la crypte de Saint-Jean-d'Abbetot (1838).
L'église de Saint-Vigor, canton de Saint-Romain

Arrondissement de Dieppe.

La nef du Tréport.
Les tombeaux des Guise, au collége d'Eu (1861).
L'église de Criel.
L'église de Saint-Remy, de Dieppe.
L'abside et l'autel de Sainte-Marguerite-sur-Mer.
Le chœur de Neuville-le-Pollet, près Dieppe.

Arrondissement de Neufchâtel.

Le chœur de Sigy (1850).
L'église de Bures.

MONUMENTS HISTORIQUES DE TROISIÈME CLASSE.

Arrondissement de Rouen.

L'abside de l'ancienne église de Saint-Paul, de Rouen.
Le clocher de Saint-Vivien, de Rouen.
Les vitraux de Saint-Jean, d'Elbeuf.
L'église et les vitraux d'Isneauville.
Les dalles tumulaires de Préaux.
La nef de l'église de la Neuville-Champ-d'Oisel.
L'église et les vitraux des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen.
L'église du Mont-aux-Malades.
Les neuf médaillons de l'église de Montigny.
L'église de Duclair.
L'église paroissiale de Jumiéges.
L'église d'Yainville.
Le Porche de Bosc-Bordel, près Buchy.

Arrondissement d'Yvetot.

L'église de Boudeville, près Doudeville (1863).
L'église et les vitraux de Villequier.
La nef d'Ingouville-ès-Plains, près Saint-Valery.
Le clocher de Veules, près Saint-Valery.
La croix du cimetière de Sasseville, près Cany.

Arrondissement du Havre.

Le clocher de Gainneville, canton de Montivilliers.
Le clocher de la Cerlangue, canton de Saint-Romain.
La nef de Sainneville, canton de Saint-Romain.
L'église d'Angerville-l'Orcher.
Le cloître et la croix du cimetière de Montivilliers.
L'église de Beuzeville-la-Grenier.
Le clocher de Saint-Laurent-de-Brèvedent.
Les absides d'Etainthus et de Graimbouville.

Arrondissement de Dieppe.

L'église de Saint-Martin-le-Gaillard.
Le clocher de Sainte-Foy, près Longueville (1863).
Le clocher d'Avremesnil.
L'église de Varengeville-sur-Mer (1864).
Les vitraux d'Ancourt.
La statue de Guillaume le Conquérant, à Saint-Victor-l'Abbaye.

Arrondissement de Neufchâtel.

L'église de Blangy.
L'église de Neufmarché.
Les vitraux de Saint-Saëns.
Le clocher de Vatierville (1864).

La séance est levée à quatre heures.

Signé : Genty, Robert, l'abbé Cochet, Le Gentil et Ch. de Beaurepaire.

Vu et approuvé :

Rouen, le 4 juillet 1867,

Le Sénateur, Préfet de la Seine-Inférieure,
Signé : E. LeRoy.

RAPPORT ANNUEL

A Monsieur le Sénateur, Préfet

DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

SUR LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

DE SON DÉPARTEMENT,

Pendant l'année administrative, allant du 1er juillet 1866 au 30 juin 1867.

Monsieur le Préfet,

L'année administrative que nous terminons en ce moment a été bonne pour l'histoire, les monuments et les découvertes archéologiques; mais pendant ce même laps de temps, la science et la Commission des Antiquités ont fait des pertes sensibles. La mort a fauché parmi les plus jeunes comme parmi les plus vieux d'entre nous. Elle n'a rien respecté, pas même l'érudition la plus consommée.

M. Ballin, notre ancien secrétaire, nous a été enlevé à l'âge de quatre-vingt-deux ans, ainsi que M. Thieury, qui en comptait à peine trente-deux. Tous deux ont bien rempli la carrière qu'il leur a été donnée de parcourir, et la liste de leurs œuvres est remarquable par sa longueur. Elle forme deux bonnes pages de bibliographie normande. Mais la perte la plus sensible pour la science bibliographique et archéologique, a été celle de M. Pottier, membre de la Commission depuis trente-cinq ans,

l'oracle incontesté de l'érudition dans ce département, et l'une des lumières de la Normandie. Depuis dix-sept ans, M. Pottier dirigeait notre Musée départemental d'Antiquités, et, grâce à vous, Monsieur le Préfet, il a pu donner à l'œuvre fondée par M. Dupont-Delporte et par M. Deville un développement et une perfection qui honoreront sa mémoire et votre administration. La ville de Rouen devra aussi à M. Pottier la création de son Musée céramique et l'illustration d'une des pages les plus populaires, les plus aristocratiques et les plus prisées de son histoire industrielle.

De pareils hommes sont difficiles à remplacer. Cependant, Monsieur le Préfet, vous avez été heureusement inspiré en associant aux travaux de la Commission des Antiquités M. G. Gouellain, jeune céramiste fort distingué, et M. Taillandier, conseiller à la Cour de Cassation, bien connu dans le monde littéraire par de nombreux travaux, parmi lesquels on remarque une biographie du chancelier de l'Hospital et des recherches sur le château de Blandy. M. Taillandier se rattache à ce département par une notice sur l'abbaye des Bernardines d'Arques, dont il est devenu l'heureux et intelligent propriétaire.

La Commission a continué l'impression de ses procès-verbaux et elle a conduit à bonne fin le tome second de cette utile publication. Ce volume, qui ne saurait tarder à paraître, contient le récit, année par année, de ce que l'archéologie a fait dans ce beau département pendant les dix-huit premières années de votre sage et paternelle administration. Mieux que tout ce qu'on pourrait dire, ces quatre cents pages, jointes aux trois cents qui les ont précédées, montreront au pays qu'aucun de ses intérêts intellectuels n'a été négligé. Elles prouveront aussi au public combien de services a rendus une institution modeste mais honorable, fonctionnant pendant près d'un demi-siècle.

Maintenant, j'arrive à ce que l'archéologie départementale a produit depuis une année sous le patronage administratif. Comme toujours, je répartirai en quatre grandes époques la somme des faits qui se sont fait jour dans nos contrées.

ÉPOQUE GAULOISE.

Une monnaie gauloise en or a été trouvée dans les environs de Neufchâtel, et, grâce à l'activité de M. Mathon, elle est entrée au Musée de cette ville. La ville de Montivilliers, qui déjà nous a fourni plusieurs spécimens d'antiquités gauloise et romaine, a donné dans ces derniers temps une petite hachette polie en grès verdâtre auquel on donne communément le nom de serpentine. Cette belle pièce a pris place dans la bibliothèque que cette ville doit au zèle de son administration municipale. La bibliothèque de Fécamp s'est également enrichie d'un vase gaulois provenant de la rectification de la côte de Cany vers Sasseville. Ce vase ne devait pas être seul, et nous ne serions pas surpris qu'il provienne d'un cimetière gaulois dont les ouvriers n'auront soupçonné ni l'existence ni la valeur. (Nous reproduisons ici ce vase.)

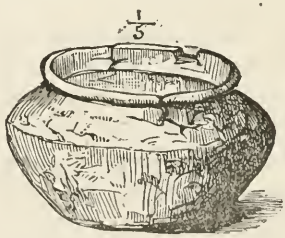

VASE GAULOIS (CANY, 1865).

En effet, les vases gaulois de nos cimetières sont si fragiles et si peu consistants que les terrassiers les aperçoi-

vent à peine, et que bien rarement ils réussissent à en sauver quelques-uns.

Nous avons encore la preuve de cette difficulté de salut pour la céramique celtique, dans les travaux exécutés à Sommery (canton de Forges), et à Ancourt (canton d'Offranville). Là, des vases très anciens et vraiment intéressants ne nous sont arrivés qu'en morceaux dépareillés et mutilés.

ÉPOQUE ROMAINE.

L'époque romaine est loin d'avoir été stérile ; cependant, cete année, elle s'est montrée moins féconde que la période franque, et surtout que le moyen-âge.

A peu de distance du bourg d'Yerville, en détruisant une butte de terre placée dans un carrefour qu'une croix surmontait depuis longtemps, on a rencontré plusieurs statuettes en terre cuite représentant Vénus Anadyomène.

On ne saurait douter que ce lieu n'ait été autrefois consacré au culte, au temps du paganisme romain.

Les cachettes monétaires dans des silex, sans être communes, ne sont pas inconnues parmi nous. Nous avons eu l'occasion d'en citer quelques-unes pour les temps gaulois. Elles sont plus rares pour l'époque romaine. Cependant, nous en avons connu à la Neuville-Champ-d'Oisel et à Saint-André-sur-Cailly. Cette fois, c'est à Fresnoy-Folny (canton de Londinières) que la découverte a eu lieu. Un cantonnier cassant un caillou venu d'Etrimont, le trouva rempli de dix monnaies romaines en argent. Sur celles qui se sont laissées lire, on a reconnu les noms de Vespasien et de Trajan.

Une simple fondation pratiquée dans l'enceinte de la gendarmerie de Rouen, située *rue Impériale*, enclave de de l'ancien couvent de Saint-Louis, a fait voir un cercueil romain en plomb contenant les ossements verdis d'un tout jeune sujet.

Les forêts de la Seine-Inférieure, ainsi que celles de

la Normandie et même de toute la France, contiennent un grand nombre de cavités circulaires connues dans notre pays sous le nom de *fosses*, mais appelées ailleurs *Murgers* ou *Mardelles*. Jusqu'à ces dernières années, ces fosses n'ont pas attiré l'attention de la science. Aussi leur date est-elle restée aussi inconnue que leur destination est mystérieuse. Cependant, en Allemagne comme en France, ces cavités étranges commencent à fixer les regards des érudits. La Lorraine et le Berry ont commencé sur elles des études qui devront porter leurs fruits. La Normandie, toujours si dévouée à la science, si active dans la voie de l'érudition, devait apporter son rayon au faisceau de lumières qui se prépare. M. de Girancourt, conseiller général de Blangy, a voulu que la forêt d'Eu, si riche en *fosses* de toutes sortes, contribuât à la solution du problème scientifique. Sous son bienveillant patronage, j'ai interrogé trois *fosses* dans le canton de Varimpré; l'une d'elles n'a rien dit; mais les deux autres nous ont donné, au milieu de détritus charbonnés, traces évidentes du passage de l'homme, des tuiles à rebords et des fragments de poteries romaines. Il est donc prouvé que ces *fosses* étaient ouvertes il y a quatorze, quinze ou seize siècles, si déjà elles n'existaient pas auparavant.

Ce résultat positif est important pour la science

Mais de l'époque romaine, nous avons connu cette année deux documents importants : le tombeau de sainte Honorine, à Graville, et le cimetière romain de Lillebonne.

Un travail de décoration opéré dans une chapelle de l'ancienne abbaye de Graville a fait apercevoir un cercueil de pierre complètement enchâssé dans le mur. Ce sarcophage est considéré par la tradition comme le *tombeau de sainte Honorine*. D'après les agiographes, sainte Honorine ayant été martyrisée au pays de Caux, le 27 février de l'an 303, il s'ensuit que, pour être authentique,

ce monument doit présenter tous les caractères romains du IVe siècle ou du Ve. Afin de m'assurer de ce fait et aussi pour contrôler, à l'aide de l'archéologie, les assertions de la tradition, je me suis rendu à Graville et ai fait dégager dans son entier ce tombeau vénéré depuis des siècles. C'est une auge en pierre du pays, mesurant 2 mètres en longueur sur 78 de largeur et 72 de haut.

La forme du cercueil, sa matière et sa masse, ont tous les caractères romains des bas temps. Rien donc ne s'oppose à ce que le corps de sainte Honorine y ait été déposé, sinon au moment de son martyre, du moins dans le cours du IVe siècle, après la paix de l'Église. Ce qui corrobore de plus en plus les assertions de la tradition, c'est le texte même des chroniques. Elles assurent que le sarcophage de la sainte fut brisé sur un des côtés et dans la direction de la tête, afin de soustraire aux Normands le corps de la martyre cauchoise. Or, le sarcophage antique que possède Graville et que nous avons visité, fut assurément brisé sur le flanc droit et dans la région de la tête. Tout semble donc se réunir pour montrer, dans l'auge de pierre conservée à Graville, le cercueil antique qui garda cinq siècles les restes de la seule martyre dont le sang ait arrosé le diocèse de Rouen au temps des persécutions païennes.

Mais la plus belle source d'archéologie romaine s'est montrée à Lillebonne, cette ancienne cité des Calètes, qui, depuis cinquante ans, n'a cessé d'être une mine ouverte pour l'étude comme pour les collections. Cette fois, c'est la nécropole qui a parlé d'une façon intéressante.

Déjà, il y a trente et quarante ans, le cimetière antique du *Catillon* devint l'objet de la curiosité de M. Davois, son propriétaire. Sondé sur divers points, avec les idées d'un amateur étranger à la science, ce champ de repos donna un bel assortiment d'objets anciens dont le Musée de Rouen fit l'acquisition en 1840. En 1853,

par la permission de Mme Davois, j'ai pu faire au *Catillon* une fouille méthodique qui a fourni au Musée ses plus beaux spécimens, et à la *Normandie souterraine* un de ses meilleurs chapitres.

Cette année, le nouveau propriétaire du *Catillon*, M. Montier, de Bolbec, a fait défoncer la vieille nécropole dans un but de culture. Cette fois encore, les morts se sont montrés sous la bêche, et presque partout ce sont des incinérations qui ont apparu. Huit ou dix sépultures ont donné leurs urnes, toutes de forme ollaire, puis un grand assortiment de vases destinés aux offrandes. L'ensemble de la fouille n'a pas fourni moins de trente vases en terre de toute couleur et vingt vases en verre, dont plusieurs étaient brisés. Parmi ces derniers, on remarque des fioles dites *lacrymatoires*, une baguette de verre, des perles bleues côtelées, un collier de vingt-six perles et les restes d'une coupe représentant un combat de gladiateurs. Ce genre de vase a été déjà rencontré à Vienne, en Autriche; à Londres; dans la Savoie; dans le Berry, et sur plusieurs points de l'Europe romaine. (Nous reproduisons à la page suivante un dessin de ce vase.)

Dans les urnes ou autour d'elles, on a recueilli des épingles en os ou ivoire, un passe-lacet en os, des fibules, des boucles d'oreille et un miroir en bronze, une tablette à écrire en marbre, deux lampes, dont une en fer et l'autre en terre cuite vernissée, affectant la forme d'un pied humain; je n'omettrai pas de mentionner des clous, des serrures et des clefs provenant des coffrets de bois qui contenaient ces dépôts funèbres.

ÉPOQUE FRANQUE.

Sur plusieurs points de ce département, les Francs se sont fait jour cette année comme les précédentes. Nous

COUPE ROMAINE EN VERRE, A RELIEFS DE GLADIATEURS.
(LILLEBONNE, 1867.)

sommes loin de connaître toutes leurs apparitions, car les terrassiers ne discernent pas toujours ce qu'ils rencontrent, et puis, nous n'avons pas partout des correspondants.

Malgré la difficulté de connaître tous les faits archéologiques qui se produisent dans un département aussi grand que le nôtre, nous sommes arrivé cependant à enregistrer un bon nombre de renseignements qui viendront enrichir le faisceau de l'histoire départementale.

Dans cette catégorie, je crois devoir ranger de nouvelles découvertes d'objets francs faites à Grandcourt, près Londinières, et à Sommery, près Neufchâtel. Dans le premier village, la *Motte-du-Charron* a donné une lance en fer et deux vases en terre noire.

A Sommery, de nouvelles sépultures ont fourni, outre des vases et des boucles en bronze, une épée en fer, longue de près d'un mètre. L'épée est toujours rare dans les sépultures mérovingiennes.

Harfleur, Blangy, Beaussault, nous ont donné des cercueils de pierre qui me paraissent appartenir à l'époque franque.

A Harfleur, c'est la culture qui a rencontré des squelettes avec des auges de pierre, au pied du Mont-Caber. A Blangy, l'auge s'est révélée au hameau de Grémonmesnil, sur la lisière du Bois-du-Détroit. Le fond de ce cercueil était percé de trois trous, tandis qu'ordinairement il n'y en a qu'un seul.

A Beaussault, c'est le chemin de grande communication n° 35 qui, en 1851, a montré deux cercueils de pierre au hameau de la Fontaine du Puits. Cette année, un nouveau sarcophage est apparu dans la tranchée, et tout indique qu'il n'était pas seul.

Dans mon rapport de l'année dernière, je vous ai entretenu d'un cercueil de pierre trouvé à Avesnes, près Gournay. Depuis, j'ai visité ce sarcophage, qui est en pierre de Vergelé, et je me tiens pour assuré qu'il doit

être reporté aux temps mérovingiens. J'ai fait plus : pendant l'excursion qu'il m'a été donné de faire dans le pays de Bray, j'ai fouillé le terrain qui entoure le cercueil de pierre et j'y ai trouvé tout un cimetière franc, dont je n'ai exploré qu'une partie ; j'ai reconnu plusieurs rangs de fosses dont douze ont été complètement étudiées. Ces douze fosses nous ont donné cinq vases de terre, un sabre et un couteau de fer, cinq agrafes en fer avec plaques et contre-plaques, la plupart plaquées et damasquinées d'argent, des perles de verre, une monnaie romaine, une fibule de bronze, une fibule en or, et enfin deux boucles d'oreilles à cercle de bronze avec pendants en or.

L'année dernière encore, je vous entretenais d'une fouille importante et heureuse opérée dans le cimetière de Douvrend, près Dieppe. Alléchés par le résultat de cette opération, des amateurs qui se trouvaient aux bains de mer ont voulu se procurer le plaisir d'une exploration archéologique, ils ont consacré trois jours à préparer des fosses, et au jour désigné pour l'inspection, ils ont recueilli des fers de lance, des fers de flèche, une fiole et un bol en verre.

La principale découverte fut celle d'un jeune guerrier franc ayant à ses pieds un vase, à la tête des boucles d'oreilles en argent, au cou un collier de perles de verre, à la ceinture une boucle et un couteau de fer, et sur les jambes un bouclier avec son umbo.

Une recherche de cailloux, sur la route, a fait trouver à Nesle-Normandeuse (canton de Blangy), tout un cimetière franc. Parmi les épaves que le hasard a fait tirer de ces sépultures, nous citerons une hache, une lance et une épée, des vases de terre, des sabres, des couteaux, des boucles, des plaques de ceinturon en fer comme en bronze. Nous espérons, à l'aide d'une fouille méthodique, compléter l'inventaire de ce dortoir des Francs-Mérovingiens.

La plus belle découverte de l'année dernière a été le cimetière de Criel, qui couvre le pied de la côte d'Eu,

entre la route impériale n° 25 et la route départementale n° 26. Révélé également par une extraction de cailloux, il a donné pendant plusieurs mois une foule d'objets en terre cuite, en verre, en pâte de verre, en ambre, en fer, en bronze, en argent et en or. On ne saurait estimer à moins de cinquante le nombre des sépultures visitées par la bêche. Le plus grand nombre étaient sans cerceuil, mais chose rare, on a compté jusqu'à huit cercueils de pierre, dont cinq en moellon du pays, et trois en Vergelé du bassin de Paris.

J'ai reconnu douze vases, quatre couteaux, cinq sabres, une agrafe, une hache, une lance et une épée en fer. Le bronze était abondant, il se partageait en boucles de lanières et en boucles de ceinturon, en plaques et contre-plaques. L'une de ces agrafes, remarquablement découpée, représentait la tête et le buste d'un homme. Il y avait aussi cinq styles, neuf fibules ornées de verroteries, deux bagues, six chaînettes et plusieurs boucles d'oreilles. Les trois plus beaux objets d'art étaient une boucle d'oreille avec pendant d'or, rehaussée de perles, et deux magnifiques fibules. De nombreuses perles de verre et de pâte de verre provenaient des colliers et des bracelets. Enfin je ne dois pas oublier trois monnaies antiques, dont deux romaines et une gauloise. L'une est un Posthume en argent foré pour être suspendu, l'autre un *aureus* de Vespasien, la troisième enfin, était un bronze gaulois des Aulerques ou des Bellovaques.

LE MOYEN-AGE ET LA RENAISSANCE.

La période chrétienne du moyen-âge est riche en monuments de toutes sortes. Si bon nombre de ses œuvres gisent déjà dans la poussière du sol, un plus grand nombre encore couvrent la surface du pays et l'enrichissent de leurs merveilles, aussi éclatantes que durables : on peut dire avec raison que cette grande époque fournit des

éléments à toutes les branches de la science, comme de l'industrie nationale.

La sigillographie peut trouver matière d'études dans deux sceaux du XIIIe siècle, l'un en pierre et l'autre en bronze, trouvés à Arques et à Leure, localités fort importantes au moyen-âge L'un de ces sceaux paraît avoir appartenu à un artisan ou à un industriel.

La céramique du moyen-âge est beaucoup moins connue que la céramique romaine et même que la céramique franque. Cependant, elle est pour nous d'un plus grand intérêt, puisqu'elle se rattache immédiatement à notre nationalité, et que par l'application du vernis plombique elle marque un progrès plus grand dans les arts industriels. Pour accroître les éléments de cette science, le cimetière chrétien de Martin-Eglise nous a donné un très beau pichet du XIVe siècle et un vase du XIIIe percé de trous après cuisson, pour usage funéraire. Les fouilles de la *Rue de l'Impératrice,* à Rouen, ont donné un beau pichet émaillé de jaune et décoré de pastillage, qui figure en ce moment à l'Exposition universelle. Une autre découverte faite dans la *Rue de l'Hôtel-de-Ville* consiste en une tirelire revêtue de vernis verdâtre et contenant 150 monnaies d'argent des XIe et XIIe siècles. Cette circonstance, qui date la pièce, en fait un élément précieux pour l'histoire de la céramique.

Mais nulle part la céramique chrétienne n'a recueilli d'éléments plus abondants que dans les églises et dans les cimetières C'est ce qui vient d'être démontré une fois de plus par le cimetière chrétien de Bouteilles, près Dieppe. Profitant du passage que la route départementale n° 41 vient de se frayer à travers cet ancien champ de repos, j'ai fait un sondage afin de rechercher une fois de plus ces croix d'absolution et ces vases à charbons dont cette localité s'est montrée si prodigue. Dans l'étroit passage de la route nouvelle, j'ai rencontré plus de trente vases des

XIIIe XIVe et XVe siècles, qui accompagnaient des corps chrétiens de cette époque. Il s'est présenté jusqu'à un pot de grès de Martin-Camp d'une date relativement récente. Sa présence prouvait que l'usage de brûler de l'encens autour des morts, ou d'y placer de l'eau bénite, avait persévéré ici jusque dans ces derniers temps.

La numismatique, si prodigieusement variée des temps féodaux, trouve dans les découvertes quotidiennes des documents nouveaux et inattendus.

Cette année, nous avons à signaler dans la Seine-Inférieure deux trouvailles intéressantes pour les collectionneurs comme pour les érudits La première a eu lieu à Saint-Arnoult, près Caudebec-en-Caux. Des ouvriers, plantant des arbres au lieu et place d'une ancienne chaumière, rencontrèrent un vase de terre rouge en forme de pichet qui contenait 500 pièces de monnaies d'argent et de billon. Toutes ces monnaies allaient du XIIe au XIVe siècle. On y a reconnu les rois de France Louis VII, Philippe-Auguste, Saint-Louis, Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel et Louis-le-Hutin, les ducs de Bretagne, Jean Ier, Arthur II et Jean III, le duc de Bourgogne, Eudes IV, le duc de Savoie, Amédée V, et le roi de Sicile, Charles II d'Anjou.

Mais une découverte plus importante et plus précieuse par son antiquité a été faite à Rouen dans la *Rue de l'Hôtel-de-Ville*. En creusant les fondations d'une maison nouvelle, au croisement de la *Rue Beauvoisine*, on a trouvé une petite tirelire en terre blanche émaillée de vert. Elle contenait de 140 à 150 pièces d'argent baronniales et royales du XIe au XIIIe siècle. Nettoyées avec soin, elles ont laissé reconnaître des comtes du Mans, de Chartres, d'Anjou, de Chateaudun et de Henri II ou de Henri III d'Angleterre.

Mais de toutes les branches de l'Archéologie, celle qui profite le plus des découvertes journalières que font les travaux publics et particuliers, c'est la sépulcrologie ou connaissance de la sépulture de l'homme. Déjà pour les

périodes gauloise, romaine et franque, j'ai montré une série de tombeaux antiques étalant leurs richesses et faisant bénéficier les diverses connaissances humaines. Le moyen-âge a beaucoup à gagner à l'étude des sépultures.

Nous avons déjà parlé du tombeau de sainte Honorine de Graville, qui fut honoré par le moyen-âge ; mais nous n'avons pas mentionné les peintures dont on le décora alors et l'ouverture circulaire qui fut pratiquée dans ses flancs pour l'usage des pélerins.

Des travaux de restauration opérés dans la chapelle de la Sainte-Vierge, à Saint-Ouen de Rouen, ont fait voir les arcades du XIIIe siècle où reposèrent l'abbé Nicolas et l'abbé Marc-d'Argent, le fondateur de la grande basilique. Ces arcades étaient encore décorées de peintures symboliques du XVIe siècle.

Un autre travail de restauration de chapelle a fait découvrir, à Saint-Jacques-de-Dieppe, la dalle tumulaire d'Estienne de Manneville, conseiller de la ville et trésorier de l'église, mort en 1508. Cette dalle précieuse, à laquelle se rattache le souvenir d'une grande famille qui a donné deux gouverneurs à la ville de Dieppe, a été soigneusement encastrée dans le mur de la chapelle de Saint-Joseph, où elle a été découverte.

La même ville de Dieppe nous a montré dans un ancien cloître d'Ursulines abandonné à la révolution et transformé dans ces derniers temps en une propriété privée, trois cercueils de plomb, imitant le corps humain. La forme de ces chapes de métal, leur décoration particulière nous les fait reporter au temps de Louis XIII, époque de la fondation du monastère. Le propriétaire en a fait abandon à la ville de Dieppe pour sa collection. (Nous donnons à la page suivante le dessin de deux de ces tombeaux.)

Puisque nous en sommes sur les sépultures de plomb de nos églises, nous n'oublierons pas de mentionner ici trois boîtes en plomb, en forme de cœur, trouvées ré-

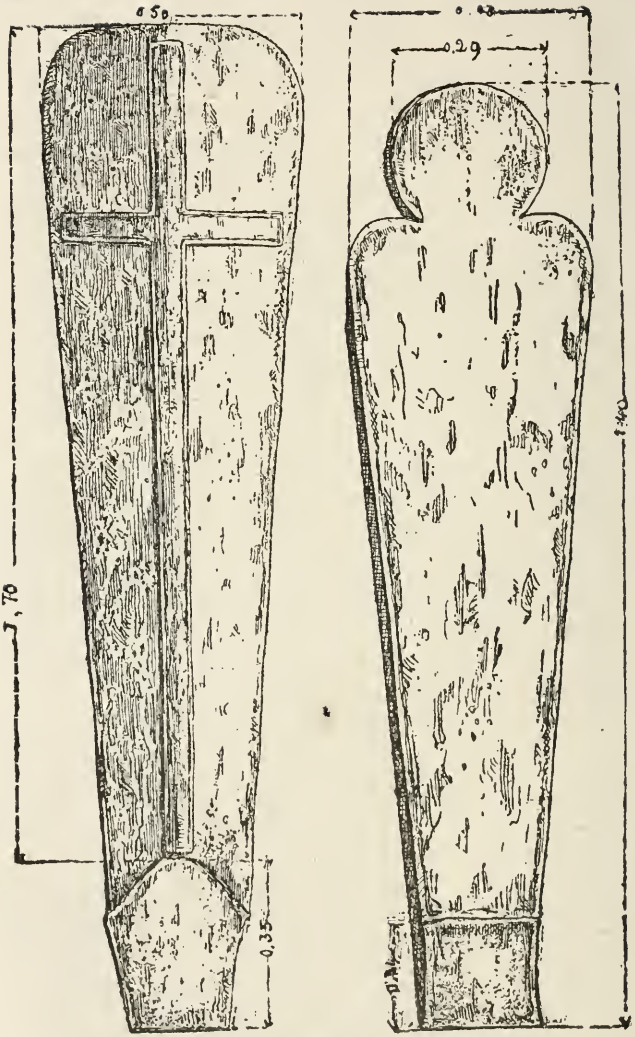

TOMBEAUX EN PLOMP DU XVIIe SIÈCLE
(URSULINES DE DIEPPE, 1866).

cemment dans l'église de Saint-Laurent-de-Brèvedent (canton de Saint-Romain-de-Colbosc). En démolissant le chœur de l'église de ce village afin de l'agrandir et de le transformer, on a trouvé dans un des piliers trois cœurs en plomb contenus dans une grande pierre. Ces enveloppes métalliques contenaient les cœurs de Nicolas Le Roy du Mé, sieur d'Aplemont, vice-amiral de France et ayant commandé des escadres sous les rois Louis XIII et Louis XIV, et de Renée Suzanne du Fay, son épouse, décédée en 1671. La troisième boîte, plus petite que les autres, contenait le cœur d'un enfant de douze ans. Soigneusement conservés à la mairie de Saint-Laurent, les cœurs des patrons et bienfaiteurs des ancêtres seront religieusement replacés par les enfants dans le chœur de la nouvelle église.

Mais la principale opération de l'année, celle par laquelle nous terminons ce rapport, c'est la fouille pratiquée dans le chœur de la Cathédrale de Rouen, au mois d'octobre dernier. Depuis 1862, je méditais cette recherche, j'ai pu enfin l'exécuter à la fin de 1866, grâce au concours simultané de S. Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Rouen, qui a bien voulu l'autoriser, et de S. Exc. M. le Ministre des cultes, qui a donné une allocation.

Je savais par l'histoire qu'au commencement du siècle dernier (vers 1734) le chapitre de Rouen, réformant le chœur, avait détruit les tombeaux du roi Charles V et du duc de Bedford et ceux des rois anglo-normands Henri Court-Mantel et Richard-Cœur-de-Lion. Une fouille pratiquée dans ce même sanctuaire, en 1838, pour la recherche du cœur de Richard et couronnée par la découverte de sa statue sépulcrale, avait montré qu'à l'égard des deux Plantagenets, qui décoraient la cathédrale actuelle depuis sa fondation, on avait été moins radical que pour Charles V et que les royales images, au lieu d'être enlevées ou brisées, avaient été simplement enfouies sous un terrain de transport.

La découverte de la statue de Richard démontrait sans replique le procédé des chanoines, que l'histoire n'avait pas enregistré.

Cette trouvaille renfermait pour moi un enseignement. Elle me disait que la statue de Henri-le-Jeune, dit Court-Mantel, avait été traitée de même et qu'elle devait se trouver enfouie comme sa sœur au côté de l'Évangile.

Ce fut sous cette impression que je fouillai, le 17 octobre, et que, ce jour-là même, je rencontrai l'image royale noyée dans un bain de mortier et un grossier blocage de maçonnerie. Nous l'avons religieusement dégagée de son linceul funèbre et placée à côté de son frère jusqu'à ce que toutes deux puissent reprendre dans le chœur leur place sept fois séculaire. C'est ce que nous espérons voir prochainement.

En attendant, nous devons nous féliciter d'avoir tiré de terre cette royale statue d'un Plantagenet, glorieux témoin de la puissance normande au XIIe siècle.

Cette statue, longue de 2 mètres 23, est en pierre de liais de Créteil. Elle montre le jeune prince couché sur le dos, comme sont toutes les statues sépulcrales de l'époque. La tête, qui était couronnée d'un diadème fleuronné, manque totalement. Le corps est vêtu d'une robe longue qui ferme sous la gorge au moyen d'une jolie fibule cruciforme encadrée d'une bordure circulaire décorée de lentilles. Une élégante ceinture bouclée sur les reins, présente sur toute sa longueur des croix de Saint-André, des traverses et des besants de l'aspect le plus gracieux. Le corps du prince est enveloppé du manteau royal auquel il emprunte son surnom de Court-Mantel. Ce manteau, qui relève sur les jambes, est fermé sur les épaules à l'aide de deux agrafes en forme de quatre-feuille.

Le duc-roi ne porte pas d'épée, pas plus que Richard. Comme lui, il soutient du bras gauche un sceptre brisé;

plus que son frère, il montre suspendue à sa ceinture une charmante aumônière.

Les deux mains, jointes sur la poitrine, ont été complètement enlevées. Les pieds ont été également mutilés comme les mains et comme la tête, le pied droit manque totalement : le pied gauche laisse voir une charmante agrafe de chaussure, comme le pied de Richard.

Cette belle image d'un Plantagenet, qui peut rivaliser avec celles de Fontevrault, sera bientôt restaurée par les soins du gouvernement.

Profitant de cette découverte, j'ai cherché le corps du prince, qui m'a fait à peu près défaut. Je n'ai plus retrouvé que quelques lames de plomb du XIIe siècle, qui avaient assurément servi à un cercueil princier, des ossements sans ordre et des fragments de cuir de bœuf. Quoique le roi Henri ait été enveloppé dans une peau de bœuf, dans son sarcophage en plomb, je n'oserais assurer que parmi les ossements rencontrés, il ne s'en trouve pas qui appartiennent à Guillaume Plantagenet, dit Longue-Epée, oncle de Henri, près duquel le jeune prince avait désiré être inhumé.

L'exploration commencée ne s'arrêta pas au tombeau du roi Henri-le-Jeune. Il me vint dans la pensée de rechercher l'inscription sur cuivre du tombeau de Bedford, donnée par Sandfort, d'après un dessin de William Dugdale. Comme les chanoines avaient enterré les statues royales, j'espérais qu'ils avaient réservé le même sort à la table de métal. Je n'eus pas le bonheur de la rencontrer, et tout me fait penser aujourd'hui qu'elle est perdue pour jamais. Mais il arriva ici une chose à laquelle je ne songeais nullement. A 95 centimètres du pavage actuel, je rencontrai le cercueil de plomb de Jehan de Lancastre, régent de France pour son neveu Henri VI, et inhumé dans la cathédrale de Rouen le 30 septembre 1435. Ce cercueil, en plomb laminé, mesurait 2 mètres 05 de lon-

gueur sur une largeur variant des pieds à la tête de 21 à 25 centimètres, le sarcophage avait été autrefois enveloppé dans un coffre de chêne dont le bois s'était consumé.

J'ai examiné avec le plus grand respect le corps du prince, qui fut un des plus grands guerriers de son siècle, et qui était fils, frère et oncle de rois. Le corps n'était enveloppé que dans une forte couche de pâte, produit de l'embaumement. Cette pâte, que j'ai fait analyser par la chimie, s'est rencontrée être un composé de résine et de matières balsamiques dans lequel il entrait une telle quantité de mercure à l'état liquide, que les gouttes en sortaient en abondandance. Cet examen respectueux et rapide fait sur le corps d'un des principaux personnages du XIIe siècle, n'aura pas été inutile pour l'étude des arts et de la sépulture chrétienne au moyen-âge.

Je n'insisterai pas sur cet étrange rapprochement opéré par la Providence, qui m'a fait rencontrer dans le même sanctuaire et à quelques pas de distance les représentants de deux situations si différentes dans l'histoire, la plus grande élévation de la puissance normande et le plus profond rabaissement de la nationalité française; mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer la coïncidence étrange et si peu concertée de la découverte du tombeau de Bedford et du rachat de la prison de Jeanne d'Arc. En 1435, Bedford était décédé dans ce même château de Rouen où avait été emprisonnée la libératrice de la France en 1431. La victime et le bourreau se trouvent ainsi rapprochés par une volonté suprême à laquelle rien ne résiste, et à quatre ans de distance, c'est la même ville qui reçoit leur cendres et leur sert de tombeau. Et si après quatre siècles du paisible repos de la tombe, Bedford revient à la lumière, c'est pour être témoin du triomphe populaire de l'héroïne qu'il abreuva de larmes et d'humiliations.

Rouen, le 30 juin 1867.

L'abbé Cochet.

DÉCOUVERTE

DU

TOMBEAU ET DE LA STATUE

DE

HENRI-COURT-MANTEL

Dans le Chœur de la Cathédrale de Rouen.

En 1862, au moment même où je découvris dans le chœur de la Cathédrale le caveau qui contenait le cœur du roi de France Charles V, je conçus la pensée de rechercher la statue sépulcrale du roi anglo-normand surnommé Court-Mantel, que je supposais exister dans le sanctuaire de notre Métropole. Mon espérance était fondée sur l'heureuse découverte qui avait eu lieu dans le même sanctuaire le 30 juillet 1838. Ce jour-là, en effet, après quelques heures de travail (1), M. Deville avait rencontré la statue funèbre de Richard-Cœur-de-Lion, qui, durant plusieurs siècles, fit le pendant de celle de son frère aîné. Il fut reconnu alors que les chanoines de Rouen avaient, en 1734, lors de l'exhaussement de l'autel et du sanctuaire, enterré une image que l'on croyait

(1) Deville, *Revue de Rouen* de 1838, 2e semestre, p. 60-61

brisée et que les savants avaient vainement recherchée depuis un siècle (1).

Cette première et fortuite découverte me fit penser que les chanoines avaient dû agir envers Henri comme envers Richard, et que la statue du Court-Mantel devait se retrouver comme celle du Cœur-de-Lion. De l'espérance au désir, il n'y a qu'un pas, et du moment que je pus supposer qu'une statue royale était enfouie, je considérai comme un devoir de la tirer de terre. J'exposai tout ceci à S. Gr. Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, qui, dès lors, voulut bien m'accorder une permission que Son Eminence n'a jamais révoquée. Diverses circonstances me firent ajourner une recherche que je ne perdais jamais de vue.

Me trouvant à Paris au mois d'avril 1866, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne, je fis part de mon projet à M. Hamille, directeur des Cultes, qui présida un moment la section d'archéologie. Je le priai même de vouloir bien être mon interprète auprès de M. le Ministre des Cultes, et de prier Son Excellence de vouloir bien m'accorder la somme de 300 fr., qui me paraissait suffisante pour mon opération. Avec un empressement que je ne saurais pas assez reconnaître, le crédit fut ouvert et avis en fut immédiatement donné à MM. les architectes diocésains.

Enfin, tout étant préparé et après m'être bien concerté avec M. l'abbé Robert, chanoine-intendant de Notre-Dame, je commençai la fouille, de concert avec M. Barthélemy, architecte diocésain. La tranchée fut ouverte le mercredi 17 octobre 1866, à dix heures du matin, dans le sanctuaire, au côté de l'Evangile. Nous avions pour

(1) Duplessis, *Descript. géogr. et hist. de la Haute-Normandie*, t. II, p. 28. — Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 25-26. — Gilbert, *Descript. hist. de l'égl. métropolit. de N.-D. de Rouen*, p. 63. — A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, édit. 1833, p. 153-171.

nous guider et pour nous servir de repaire, l'inscription que les chanoines avaient placée en 1737, et dont voici le texte, dû à l'abbé Terrisse.

HIC JACET
HENRICUS JUNIOR
RICHARDI REGIS ANGLIÆ
COR LEONIS DICTI, FRATER,
OBIIT ANNO
MCLXXXIII.

Chose singulière! l'inscription ne recouvrait pas l'image, qui, toutefois, ne nous échappa point. Après quelques heures de travail seulement, nous l'aperçûmes gisante dans sa position naturelle, les pieds à l'orient et la tête touchant presque aux barreaux du chancel. La statue, enveloppée dans un bain de mortier, était noyée dans un blocage dur comme un rocher. Elle n'était ensevelie qu'à vingt centimètres du pavage actuel, qui, comme nous l'avons dit, ne date que de cent trente ans.

La statue de Henri ressemble à celle de Richard; toutes deux datent de la fin du douzième siècle ou du commencement du treizième, toutes deux sont en pierre de liais de Créteil, ce qui contredit formellement l'assertion de Ducarel (1) et de M. Deville (2), qui prétendaient qu'elle était en marbre blanc. Par sa forme, elle dément égale-

(1) « A main gauche du maître-autel, on voit le magnifique tombeau de Henri-le-Jeune, deuxième fils de Henri II, roi d'Angleterre, son coadjuteur dans le royaume pendant quelque temps et deux fois couronné par l'ordre de son père, d'abord à Westminster, ensuite à Winchester. La statue de marbre blanc, revêtue de ses habits royaux. » Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 24, fig. 12, pl. 5

(2) « Au côté gauche du sanctuaire (côté de l'Evangile), à l'opposé du tombeau de Richard, était celui de Henri-le-Jeune, son frère, mort le 10 juin 1183. Le mausolée était orné de la statue du prince, en marbre blanc. » Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 161-62.

ment l'image donnée par Montfaucon, qui a été induit en erreur par les dessinateurs de Gaignières (1). L'image récemment découverte est longue de 2 mètres 23. Elle est couchée sur le dos comme toutes les statues sépulcrales de cette époque. Malheureusement, elle est très mutilée : outre qu'elle est fendue dans le milieu du corps, elle a également subi très anciennement des amputations considérables : c'est ainsi que la tête a disparu, de même que les deux mains ; les bras sont très altérés et le pied gauche fait complètement défaut, ainsi que le lion qui le supportait.

Malgré cela, la royale image offre encore un grand intérêt au point de vue de l'art, du costume et de l'histoire : c'est une œuvre du temps des Plantagenets ; c'est l'image d'un roi d'Angleterre et d'un duc de Normandie. Elle offre une représentation fidèle des costumes de l'époque. On y voit la tunique ou robe longue, fermée sous la gorge par une jolie fibule circulaire dont la bordure est décorée de lentilles. Une élégante ceinture bouclée sur les reins présente sur toute sa longueur des croix de Saint-André, des traverses et des besants de l'aspect le plus gracieux. Le corps du prince est enveloppé du manteau royal, auquel il emprunte son surnom de Court-Mantel. Ce manteau, fermé sur les épaules à l'aide de deux agrafes en forme de quatre-feuille, est relevé sur les jambes.

Le duc-roi ne porte pas d'épée, pas plus que Richard ; comme lui, il soutient du bras gauche un sceptre brisé ; plus que son frère, il montre, suspendue à sa ceinture, une charmante aumônière ou escarcelle (2).

(1) Montfaucon, *Les Monumens de la monarchie françoise*, t. II, p. 113, pl. XV, fig. 3. — On pense que les dessins donnés par Montfaucon, proviennent du dépôt de Gaignières. (Albert Way, *Revue de Rouen*, année 1847, p. 650.)

(2) La coutume de placer des aumônières sur les statues sépulcrales était très répandue, pour ne pas dire générale, au XIIIe siècle. Montfaucon, qui

Cette image, dont nous ne faisons qu'esquisser les détails, a pris place à côté de celle de Richard, qu'elle fut toujours destinée à accompagner. Nous la reproduisons à la page suivante telle qu'elle s'est présentée à nous au moment de la découverte.

Henri-le-Jeune, ou Henri-Court-Mantel, était fils aîné de Henri II Plantagenet et d'Éléonore d'Aquitaine, la célèbre répudiée de Louis-le-Jeune. Né en 1155, il fut associé au trône par son père dès 1170. Deux fois il fut sacré roi, à Westminster d'abord, puis à Winchester; il eut une vie fort agitée, et mourut au château de Martel, près Turenne, dans le Quercy (1), le 10 juin 1183, à l'âge de vingt-trois ans seulement. Il avait demandé instamment à être inhumé dans la cathédrale de Rouen, à côté de son oncle, Guillaume-Longue-Épée, le fils de l'impératrice Mathilde et de Geoffroy Plantagenet.

Lorsqu'il fut mort sur la cendre, la corde au cou, la tête et les pieds sur la pierre (2), comme mouraient alors les saints et les pénitents, son corps fut ouvert, rempli de sel et enveloppé dans un cuir de bœuf (*coriis taurinis*) (3) ; puis le tout ayant été enfermé

en reproduit plusieurs avec cette attribution, leur donne généralement le nom d'*escarcelles* ou de *gibecières;* il affirme que cet ornement, qui se voit jusque sur la colonne de Théodose, descend pour nous jusqu'aux plus bas temps, c'est-à-dire jusqu'à l'époque la plus rapprochée de nous. Lui-même en reproduit deux sur des statues du XIIe siècle : l'une sur la reine Bérangère, épouse de Richard-Cœur-de-Lion, l'autre sur Barthélemy de Roye, fondateur de l'abbaye de Joyenval en 1221. (Les *Monuments de la Monarchie françoise*, t. II, pl. XIV, fig. 1re, et pl. XIV, fig. 6.)

(1) Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Gourdon, département du Lot.

(2) Pommeraye, *Hist. des Archevesques de Rouen*, p. 368-369.

(3) « Corpus sale multo aspersum plumbo et coriis taurinis involverunt ut sic Rothomagum deferrent. » (Benoît de Peterboroug, dans le *Recueil des Hist. de France*, t. XVII, p. 455. — Deville, *Tombeaux*, p. 164.)

STATUE SÉPULCRALE
DU ROI HENRI-LE-JEUNE, DIT COURT-MANTEL,

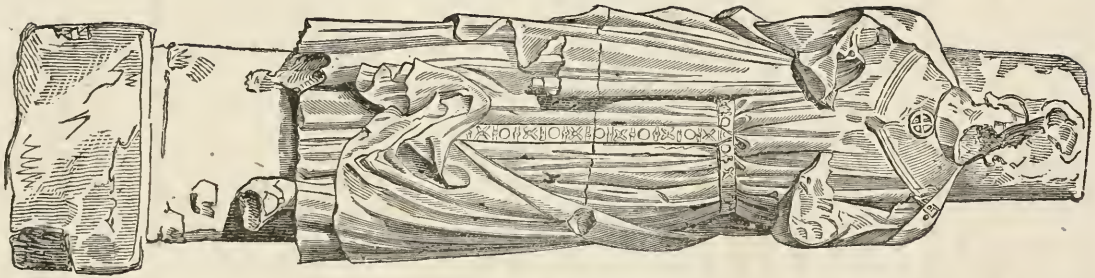

TROUVÉE LE 17 OCTOBRE 1866,
DANS LE SANCTUAIRE DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

dans un cercueil de plomb, on se mit en route pour Rouen (1).

En chemin, les chanoines du Mans s'emparèrent du corps et l'inhumèrent dans l'église Saint-Julien; mais bientôt après, le roi Henri II et le pape Luce III les obligèrent à rendre le dépôt usurpé. Le prince, porté sur les épaules des barons normands, arriva à Rouen, où l'archevêque Rotrou, Richard, archevêque d'York, et une foule d'évêques et de grands seigneurs, lui firent les plus splendides funérailles (2).

C'est alors, sans aucun doute, qu'aurait été faite la statue qui porte parfaitement les caractères de la fin du XIIe siècle. Cependant M. Deville, qui veut que la cathédrale, atteinte par le feu en 1200, ait été rebâtie sous

(1) C'était un usage commun au XIIe siècle que de saler les corps et de les enfermer dans des peaux de bœuf. Nous trouvons cette coutume pratiquée en 1135 pour Henri Ier: « Multo sale aspersum coriis taurinis conditum est. » — On la pratiqua aussi pour Richard-Cœur-de-Lion, mort à Chalus en 1199. (Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 156 et 164.) Le corps de Richard fut porté à Fontevrault, ses entrailles à Charoux et son cœur à Rouen. — Hugues de Grantemesnil, célèbre guerrier normand, mort en Angleterre en 1108, fut salé et rapporté en Normandie dans un cuir de bœuf. « Cadaver salitum et corio boum optime consutum in Normanniam conduxerunt. » (Orderic Vital, *Hist. ecclésiast.*, t. III, p. 433.) — Vers 1826, M. Deville, visitant deux fosses maçonnées du XIIIe siècle, dans l'église abbatiale de Saint-Georges-de-Boscherville, rencontra avec les cercueils « des lambeaux considérables de cuir tanné; les cuirs offraient la trace d'une large couture. » Nul doute que les corps n'y aient été enveloppés. Deville, *Essai hist. et descrip. sur l'Abbaye de Saint-Georges*, p. 18-19) — L'impératrice Mathilde, morte à Rouen en 1167, reçut d'abord une première sépulture au prieuré de Bonne-Nouvelle, puis fut portée dans sa chère abbaye du Bec. En 1282, son corps fut trouvé sous l'autel, « Interclusum in quodam corio bovino. » (Duplessis, *Descript.* t. II, p. 51.) Le 2 mars 1681, les religieux faisant poser le bel autel qui est aujourd'hui à Bernay, trouvèrent les restes de Mathilde renfermés dans un cuir de bœuf. (*Revue de Rouen*, année 1846, p. 371; année 1847, p. 42 et 608.)

(2) Pommeraye. *Hist. de l'Égl. cathédrale de Rouen*, p. 63-64.

Philippe-Auguste et Jean-Sans-Terre, admet, dans cette hypothèse, que l'image a été rétablie par Gauthier de Coutances, sous le gouvernement des Capets.

Quelque opinion que l'on adopte, la statue était assurément là depuis plus de cinq siècles, lorsqu'elle fut enterrée lors des grands travaux exécutés au chœur de la cathédrale en 1734-36.

A présent qu'elle est sortie du sépulcre, elle n'y rentrera plus. Espérons même que, par la piété d'un siècle conservateur et réparateur du passé, elle pourra, complètement restaurée, reprendre à la cathédrale, la place d'honneur qui lui appartient. Toute mutilée qu'elle est, cette image rappelle les plus grands souvenirs de la nationalité normande et intéresse à titre égal les deux plus puissantes nations de l'Europe.

La statue trouvée, le but principal de notre mission était rempli. Cependant nous jugeâmes utile de profiter de l'ouverture de la tranchée pour nous assurer si le mausolée ne couvrait pas le tombeau et si la cathédrale possédait encore la dépouille mortelle d'un prince qui l'avait tant aimée. A 30 ou 40 centimètres au-dessous de l'image, nous avons rencontré, sous le mur même qui soutient la grille de fer, mais un peu plus à l'orient du mausolée, un reste de cercueil en plomb long d'environ 50 centimètres, et dont les deux lames, supérieure et inférieure, étaient aplaties l'une sur l'autre. Ce plomb paraît fort ancien et a été coulé plutôt que laminé. Il a l'épaisseur, la pesanteur et la forme des plombs du XIe siècle. Il ressemble notamment à celui des tombeaux de Guillaume de Warenne et de Gondrée, son épouse, retrouvés à Lewes en 1845.

J'ai soumis un fragment de ce métal à l'analyse de M. Bidard, chimiste de Rouen, et voici quel a été son rapport : « C'est du plomb coulé en plaque, et si mal coulé, qu'il est criblé de soufflures. Il est probable qu'il

a été coulé sur du sable humide. C'est l'eau en se vaporisant qui a donné naissance aux soufflures. Faut-il admettre que, du temps de Henri-Court-Mantel, on ne connaissait pas le laminage du plomb? C'est cette question que vous pouvez décider en examinant plusieurs tombeaux de la même époque. Le simple coulage ne donnant que du plomb peu solide et criblé de soufflures, on a obvié à cet inconvénient en donnant à la feuille de plomb plus d'épaisseur. Le plomb du tombeau de Court-Mantel a 4 millimètres (1). »

Sous les lames et autour d'elles étaient des ossements noirs et desséchés : c'étaient des vertèbres, des côtes, des radius, des cubitus, des fémurs et des tibias (2).

Nous sommes fort embarrassé de savoir si ces ossements appartenaient au roi Henri-Court-Mantel ou au

(1) Analysé par M. Girardin, doyen de la Faculté des sciences de Lille, ce plomb lui a donné :

Plomb	98,20
Etain	1,33
Fer sans zinc	0,47
TOTAL	100,00

(2) Bien qu'incertain de l'attribution personnelle à donner à ces divers ossements, nous avons cependant fait analyser un fragment d'omoplate, et voici le résultat de l'examen auquel M. Girardin a bien voulu se livrer :

Tissu cellulaire ou osséine	14,80
Matières minérales	84,67
Eau interposée	0,53
TOTAL	100,00

« Les matières minérales consistent surtout en phosphate de chaux, carbonate de chaux et un peu de phosphate de magnésie avec traces de silice et d'oxide de fer. Comme les os récents contiennent entre 30 et 40 de tissu cellulaire, il en résulte que l'omoplate en question a perdu plus de la moitié de sa matière organique. »

comte Guillaume-Longue-Épée, son oncle (1), près duquel le jeune prince avait voulu être inhumé.

Avec les ossements, on a recueilli quelques morceaux du cuir de bœuf dans lequel le moyen-âge enveloppait alors le corps des grands. M. Bidard, qui a examiné un fragment de ce cuir, a trouvé qu'il était fort épais et avait été tanné. M. Girardin n'a pu s'assurer du tannage de la peau.

L'abbé Cochet.

(1) Guillaume Plantagenet, comte d'Anjou, était le troisième fils de Geoffroy Plantagenet et de l'impératrice Mathilde. Décédé à Rouen le 28 janvier 1164, il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale. (Pommeraye, *Hist. de l'Égl. cathédrale de Rouen*, p. 63.)

NOTICE

SUR LA DÉCOUVERTE ET LA VISITE

DU

TOMBEAU DE BEDFORD

A la Cathédrale de Rouen, en Octobre 1866.

Le succès obtenu par la découverte de la statue de Henri-le-Jeune m'encourageait à une autre recherche. Je savais par l'histoire que le célèbre Bedford, Régent de France, mort au château de Rouen le 14 septembre 1435, avait été inhumé le 30 dans le sanctuaire de la cathédrale. Son tombeau, en marbre noir, occupa longtemps, au côté de l'Évangile, l'arcade qui fait face à la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul, là où était suspendue la châsse de Saint-Senier (1). Une plaque de cuivre, dessinée par Dugdale et reproduite par Sandford (2), Ducarel (3) et Deville (4), puis mentionnée par tous les historiens de l'église de Rouen, était fixée à l'un des piliers de la travée (5). L'inscription apprenait aux pas-

(1) Pommeraye, *Hist. de l'Égl. cathédrale de Rouen*, p. 65. — Id. *Hist. des Archevesques de Rouen*, p. 554. — Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. II, p. 36, édit. de 1731.

(2) Sandford, *Genealogical history of the kings and queens of England*, p. 314, édit. de 1707.

(3) Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 26, pl. V, fig. II, traduction de Léchaudé-d'Anisy.

(4) Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, pl. X, édit. de 1837.

(5) Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. III, p. 36, édit. de 1731 ; t II, partie IIIe, p. 12, édit. de 1738. -- *Voyage de l'abbé Bertin en Normandie* en 1718, dans la *Revue de la Normandie*, t. II, p. 164.

sants et à la postérité que là gisait « très-hault et très-puissant prince Johan de Lancastre, en son vivant, régent le roïalme de France, » connétable d'Angleterre, duc de Bedford, d'Anjou et d'Alençon, comte du Maine et de Richmond, de Kendale et d'Harcourt.

Le mausolée de marbre, déjà mutilé par les calvinistes de 1562 (1), avait été entièrement détruit par les chanoines, de 1734 à 1786 (2). Mais nous ne savions ce qu'était devenue l'inscription commémorative. Nous espérions que le chapitre aurait enfoui cette table de métal comme il avait enfoui les statues de pierre.

J'avais remarqué que cette inscription, plusieurs fois citée au commencement du XVIIIe siècle (3), disparaît entièrement à partir de 1740, sans jamais être mentionnée de nouveau par ceux qui écrivent sur la cathédrale. Je soupçonnais donc pour elle un enfouissement pareil à celui des images royales ; c'était la meilleure hypothèse que l'on pût faire en sa faveur.

Mais alors je n'avais pas lu Ducarel, qui visita Rouen en 1752. Ce voyageur anglais, aussi curieux que savant, s'était soigneusement enquis des monuments internationaux que la réforme liturgique de 1734-1736 avait fait disparaître. Il n'avait pu voir ni toucher l'inscription de Bedford. Mais M. Bréval lui avait assuré qu'il l'avait vue, depuis quelques années seulement, dans la bibliothèque du chapitre.

Il n'y a guère à douter aujourd'hui que la pauvre

(1) Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 25. — Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 169, édit. de 1833.

(2) *Flambeau astronomique*, année 1735. — Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 170.

(3) L'abbé Bertin, *Voyage archéologique et liturgique en Normandie*, (1718), dans la *Revue de la Normandie*, t. II, p. 163. — Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. III, p. 36, édit. de 1731, t. II, partie IIIe, p. 12, édit. de 1738.

plaque de métal n'ait subi le sort qu'éprouvèrent, en 1793, les belles *carolles* de cuivre qui fermaient le chœur et le sanctuaire de la métropole. Tout cela aurait été envoyé à cette fonte nationale dont le creuset a absorbé à peu près tout le travail artistique de la France du moyen-âge.

Ignorant ce détail révélé par Ducarel (1), je crus ne pouvoir rien faire de mieux que de chercher cette lame précieuse sur laquelle brillaient, encadrées entre deux plumes d'autruche, les armes de France et d'Angleterre (2), les insignes de la Jarretière et l'hermine du canonicat (3).

(1) Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 25-26.

(2) Quand nous disons *brillaient*, c'est plutôt *brillèrent* qu'il faudrait dire ; car l'abbé Bertin, dans son *Voyage de Normandie* en 1718, nous apprend que de son temps les armoiries étaient effacées (*Revue de Normandie*, t. II, p. 164.)

(3) Bedford fut installé chanoine de Rouen le 23 octobre 1430, en présence de son épouse, Anne de Bourgogne, et de révérend père en Dieu Mgr Pierre (Cauchon), évêque de Beauvais. (Voir le curieux récit de cette cérémonie que donne Pommeraye dans son *Hist. des Archevesques de Rouen*, p. 202-205).

Cette installation de Bedford comme chanoine de Rouen nous fait présumer que l'insigne représenté au-dessous de la jarretière n'est autre que l'aumusse canoniale. Cependant nous devons avouer à nos lecteurs que plusieurs savants ne partagent pas notre avis. De ce nombre est M. Deville, qui, dans la seconde édition de ses *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, dit, d'après Sandford, que les prêtres de la cathédrale appelaient cela la *Racine de Bedford*. Nous indiquerons aussi M. Vallet de Viriville, historien de Charles VI et de Charles VII, érudit très exercé sur l'époque anglo-française. Voici ce qu'il écrit dans sa *Notice sur quelques manuscrits précieux sous le rapport de l'art, écrits et peints en France durant l'époque de la domination anglaise au* XV*e siècle*, p. 11 :

« Le dernier symbole, qui paraît avoir été plus particulièrement personnel à Bedford, est la *Racine* (ancien anglais *rote*, et aujourd'hui *root*) ; une chanson populaire ou petit poëme politique, composé vers 1449 et conçu dans cette langue, joue sur les emblèmes qui représentaient les divers chefs ou personnages de l'époque. Le premier vers commence ainsi, pour désigner Bedford :

The rote is did (la racine est morte), etc.

« Ce symbole se retrouve constamment dans les ouvrages où le régent

(Nous reproduisons ici l'écu de Bedford tel qu'il se trouve dans Sandford et Ducarel.) Je savais, à n'en pas douter,

ÉCU DE BEDFORD, AUTREFOIS DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

de France a mis le cachet de sa personne. Il se voyait encore sur le cénotaphe qui lui fut élevé, lors de ses funérailles en France, dans la cathédrale de Rouen, qui obéissait, ainsi que Paris, aux Anglais. »

Pour justifier cette assertion, M. Vallet de Viriville cite en note : « Th. Wright, *Political poems and songs*, etc., dans la collection *Rerum britannicarum scriptores*, publiée par le gouvernement anglais, in-8, 1859-61, t. II, p. 221. — Sépulture de Bedford à Rouen : « Underneath a root is represented which the priests (le clergé français de Rouen au XVIIe siècle, call : « la racine de Bedford, etc. » Sandford, *Genealogical history of the kings and queens of England*, p. 314, édit. de 1707. »

M. Perceval, directeur de la Société des Antiquaires de Londres, me fait connaître que sur un sceau de Bedford, reproduit par Sandford (p. 246), on voit figurer la *racine* près de la tête du lion.

Cette même *racine*, accompagnée de la devise A VOVS ENTIER, est

par l'inscription émanée de l'abbé Terrisse (1) et placée derrière le maître-autel, que « ad dextrum altaris latus » reposait « Joannes, dux Bedfordiæ, Normaniæ prorex (2). »

Je fouillai donc au bas du pilier qui touche aux pieds du roi Henri, comme l'indiquent si bien les registres capitulaires (3), et je continuai mon œuvre dans la deuxième travée du sanctuaire, si nettement spécifiée par les chroniqueurs. Arrivé à 95 centimètres du sol actuel, en suivant toujours le mur qui supporte la moderne grille de

peinte sur le fond du portrait de ce prince, qui forme le principal ornement du fameux « Bedford missal » conservé au Musée britannique.

Afin de mettre le lecteur à même de comparer les racines qui, dans le *missel* et le *pontifical* de Bedford, étaient les signes distinctifs de sa propriété, nous en reproduisons à la page suivante deux qui se trouvent dans le *Pontifical* aujourd'hui possédé par la ville de Paris. On pourra comparer et juger combien ces images diffèrent de celle qui termine l'inscription tumulaire.

Nous devons à nos lecteurs tous les moyens d'arriver à la vérité. Or, pour interpréter le mot *racine* dans la bouche des prêtres de Rouen au XVIIe siècle et appliqué par eux (improprement, selon nous) à l'inscription de Bedford, nous dirons que dans leur pensée il devait être question des riches ornements ecclésiastiques légués par Bedford. Sans aucun doute ces ornements figuraient encore dans les inventaires comme dans les armoires de la métropole. En effet, dans son testament dicté la veille de sa mort et conservé aux archives de la Seine-Inférieure, le régent lègue à l'église où il doit être inhumé « tous ses ornements de chapelle brodés de *racines* d'or sur velours rouge; le calice garni de pierres fines, dit-il, que j'ai fait faire jadis à Paris en mon hôtel (royal) des Tournelles par maître Etienne, alors orfèvre en ce lieu, etc. (*Notice*, p. 30.)

(1) Délibération capitulaire du 14 décembre 1736. — Registre de 1734 à 1744.

(2) Ducarel, *Antiquités anglo-normandes*, p. 22. — Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 107, édit. de 1833.

(3) Anno Domini 1435, die ultima mensis septembris, in hac Rothomagensi ecclesia, in choro, in sinistra parte, subtus feretrum sancti Sinerii, prope pedes regis Henrici fuit inhumatus defunctus inclitæ memoriæ dominus Johannes, dux Bedfordiæ, regens et gubernans regnum Franciæ. » (Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 168.)

fer, je rencontrai un cercueil de plomb qui, sans aucun doute, était celui de l'ancien régent, lequel, au dire de Pommeraye, « prenait dans ses qualitez le titre de fils, frère et oncle de roys (1). » En effet, Bedford était fils de Henri IV, frère de Henri V et oncle de Henri VI, tous rois d'Angleterre, de la branche des Lancastre et du sang des Plantagenets.

Bien que déçu dans mon espérance, je n'en crus pas moins devoir profiter de l'occasion qui m'était offerte pour visiter la sépulture d'un des hommes les plus émi-

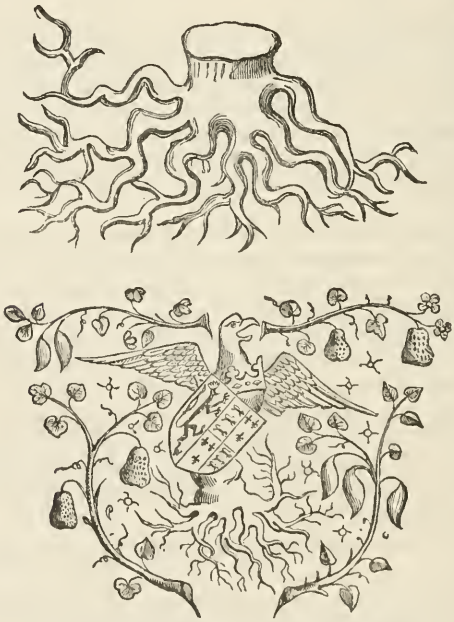

RACINES SYMBOLIQUES DU DUC DE BEDFORD
EXTRAITES DU *Pontifical* DE POITIERS.

(1) Pommeraye, *Hist. de l'Égl. cathédrale de Rouen*, p. 65.

nents du xve siècle. Je crus aussi l'occasion favorable de lire une page intéressante de l'histoire de la sépulture chrétienne. Voici, du reste, le procès-verbal que j'ai rédigé sur cette inspection, pratiquée avec tout le respect qu'exigeaient un si illustre dépôt et un lieu si auguste :

« Le vendredi 19 octobre 1866, des fouilles faites dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen pour la recherche d'une inscription ont amené la découverte d'un cercueil de plomb que tout porte à considérer comme celui de Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre, décédé au château de Rouen, le 14 septembre 1435, et inhumé le 30 du même mois dans le sanctuaire de la métropole, comme personne royale.

« Le cercueil était placé à 95 centimètres du pavage actuel du chœur, lequel date de 1736. La tête, un peu plus haute que les pieds, était contiguë à la deuxième colonne nord du sanctuaire. Le sarcophage, orienté est et ouest, longeait le large mur de pierre qui soutient la grille de fer du sanctuaire. Il était à 70 centimètres de cette grille elle-même, longue de 2 mètres 50. Ce sarcophage occupait la majeure partie de la seconde travée septentrionale du sanctuaire. Cette travée fait face, d'un côté, à la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul; de l'autre, à la partie du maître-autel que l'on nomme *cornu evangelii*. Ce sarcophage, en plomb laminé, de l'épaisseur de 1 à 2 millimètres, est plus étroit aux pieds qu'à la tête. La hauteur approximative varie de 20 à 25 centimètres; la largeur, aux pieds, était de 20 centimètres; à la tête de 25 centimètres au moins (1).

(1) Ce plomb, parfaitement laminé, a été examiné par M. Bidard, et a été reconnu contenir une petite quantité d'étain. Il ne diffère en rien du métal que nos usines extraient du minerai naturel. Il est remarquable qu'à cette époque le laminage ait été déjà pratiqué avec cette perfection. Les plombs

« Primitivement il avait été déposé, enveloppé dans un coffre de bois de chêne (1) qui dut être épais de 3 à 4 centimètres, à en juger par les clous que nous avons recueillis. La chape de plomb qui formait le cercueil avait été effondrée par le tassement des matériaux du pavage du chœur. Cette brisure se remarquait surtout depuis la tête jusqu'aux genoux. Elle était telle dans la partie des cuisses, qu'un fémur même était sorti du sarcophage. Cette brisure nous a paru le résultat d'un accident fortuit plutôt que d'une cause volontaire et préméditée. Ce qui prouverait d'ailleurs que ce sarcophage n'avait jamais été fouillé ni ouvert, c'est que le bois du coffre entourait encore partout l'enveloppe métallique, ce qui n'eût pas eu lieu après une inspection quelconque.

« Vers onze heures, l'ensemble de la sépulture étant dégagé dans toute sa longueur, M. l'abbé Cochet a fait lui-même l'inspection des ossements, seulement de la partie du corps qui va depuis le col du fémur jusqu'à la tête. Il a remarqué, non sans surprise, qu'aucun objet de métal n'accompagnait le personnage, qui était couché sur le dos. Les mains lui ont paru être croisées sur l'abdomen. C'est là en effet que se sont trouvées les phalanges.

« Aucune des vertèbres ni aucune des côtes n'avaient bougé. La tête était parfaitement intacte. La mâchoire

de nos jours ne sont pas mieux laminés. Le laminage a l'avantage qu'il ne s'altère pas aussi facilement que le plomb coulé. Voici maintenant de quelle manière M. Girardin, de Lille, précise la composition de ce métal :

Plomb	97,00
Étain	1,62
Fer et zinc	1,38
Total	100,00

(1) Les chimistes, MM. Girardin et Bidard, ont reconnu que le bois du cercueil était de chêne.

inférieure était encore adhérente à la mâchoire supérieure. Les ossements étaient noirs, ce que nous attribuons à l'embaumement. La tête, posée face au ciel, était enveloppée dans une croûte de pâte qui avait bien 2 centimètres d'épaisseur. Dans cette pâte se voyaient parfaitement des cheveux noirs et un peu roulés. Mesurée à la hâte, la tête a donné les dimensions suivantes : largeur du front, 13 centimètres; angle facial du sommet du front aux narines, 15 centimètres; profondeur du crâne, 21 centimètres. Tous les ossements qui ont été extraits annonçaient une taille élevée et une force considérable. Il faut citer surtout comme remarquables les côtes, les vertèbres, les bassins et les fémurs. Le long des jambes jusqu'aux pieds, un sondage a été pratiqué avec la main pour s'assurer si aucun vase n'existait à l'extrémité du corps.

« Dans cette partie, aucun ossement n'a été dérangé de sa place. Sur la poitrine du personnage on a remarqué une bandelette d'étoffe blanche, fine et légère (soie ou linon) qui dut former une croix sur le suaire. Le suaire a disparu, mais la bandelette blanche, large de 4 à 5 centimètres, est parfaitement conservée (1).

« Ce qui a frappé le plus dans l'inspection de cette sépulture, c'est l'énorme quantité de pâte noire qui enveloppait les ossements, surtout au fond du cercueil. Cette pâte n'est sans aucun doute, que le reste d'un em-

(1) Nous avons soumis un échantillon de cette bandelette à l'examen de M. Bidard, de Rouen, et voici quelle a été sa réponse: « Ce tissu est fait de lin: par centimètre carré il contient 33 fils de chaîne et 39 fils de trame. On sait que c'est par le nombre de fils, au centimètre carré, que l'on juge de la finesse et de la qualité des tissus dans le commerce. En appliquant ce principe au tissu de notre tombeau, il en ressortira quelques renseignements utiles à l'histoire de l'industrie. Dans le tissu qui nous occupe, les fils de la chaîne sont trois fois plus gros que les fils de la trame. Dans les tissus fins de nos jours, les fils de la trame et ceux de la chaîne sont d'une égale grosseur. »

baumement Dans cet embaumement dut entrer beaucoup de mercure, car des gouttes de ce liquide remplissaient les cavités de la pâte. Il s'en échappait une telle quantité, que de petits ruisseaux de mercure se formaient au fond du cercueil. Après une inspection respectueuse qui dura environ un quart d'heure, tous les ossements furent replacés dans le cercueil qui les avait contenus. On y déposa même jusqu'aux matières étrangères qui provenaient de l'embaumement.

« De ces dernières il a été réservé quelques échantillons destinés à l'analyse chimique (1).

« Toutes les choses étant remises en place on a couvert le dépôt d'une planche de bois, et on a rejeté sur le tout

(1) Un morceau de cette pâte ayant été envoyé à M. Girardin, correspondant de l'Institut, à Lille, voici quelle a été sa réponse, réponse, du reste, que j'ai lue au Congrès des Sociétés savantes, réunies à la Sorbonne en avril 1867.

« Cette pâte noire, au milieu de laquelle on distingue à l'œil nu une infinité de petits globules de mercure, m'a fourni :

Mercure métallique	11,25
Matières solubles dans l'eau, ne renfermant ni chlore ni acide sulfurique.	11,33
Résine balsamique ayant le caractère du benjoin	8,20
Matière organique insoluble, azotique.. . . .	59,00
Eau et perte	10,22
TOTAL.	100,00

« C'est donc de la chaux contenant la résine qui a servi pour l'embaumement. Mais d'où provient le mercure métallique qui s'y trouve en si forte proportion? Evidemment d'un composé mercuriel qui a été employé en même temps que la résine pour assurer la conservation. L'absence de chlore, libre ou combiné, d'acide sulfurique ou de sulfates, semblerait indiquer qu'on n'a employé ni bichlorure de mercure (sublimé corrosif) ni sulfate de mercure. Serait-ce de l'oxyde rouge de mercure (précipité rouge), lequel aura été réduit par la matière organique? C'est ce que je n'ose affirmer. Toujours est-il que, dès cette époque, on employait déjà les composés mercuriels pour la conservation des cadavres, ce qu'on ne savait pas. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on fit usage, dans ce but, du sublimé corrosif. C'est Chaussier qui, au commencement du siècle, a proposé le premier

la terre provenant de la fouille faite dans le sanctuaire. Le soir, la fosse était comblée et une couche de plâtre nivelait le sol.

« Cette visite et cette inspection ont eu lieu en présence et sous la direction de M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments religieux et historiques du département, membre correspondant de l'Institut, vice-président de la Commission des Antiquités, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; de M. Barthélemy père, architecte diocésain, maître de l'œuvre de la métropole, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, membre de la Commission des Antiquités; de M. l'abbé Colas, chanoine titulaire de la métropole, bibliothécaire du Chapitre, membre de la Commission des Antiquités; de M. l'abbé Lecomte, aumônier du lycée impérial de Rouen, membre de la Commission des Antiquités; de M. l'abbé Julien Loth, vicaire de Saint-Romain, de Rouen, membre de la Commission des Antiquités, qui ont signé le présent.

Signé : l'abbé Colas, chanoine; Barthélemy; Lecomte, aumônier du lycée impérial de Rouen; Julien Loth, prêtre, et l'abbé Cochet. »

l'emploi du bichlorure de mercure pour la conservation des cadavres. Toutefois le baron d'Haussez, qui visita, en 1833, l'immense charnier du couvent des Capucins de Palerme, où, depuis des siècles, on enfouit les cadavres de tous les Palermitains de distinction, nous apprend que le moine qui l'accompagnait lui révéla que, pour prévenir l'effet inévitable de la putréfaction, on injecte une préparation de sublimé corrosif dans l'intérieur du corps, et qu'on le couvre d'une légère couche de chaux. Ce n'est donc plus à la nature du sol, mais bien au bichlorure de mercure qu'il faut rapporter la faculté conservatrice des souterrains des Capucins de Palerme. Ceci nous apprend l'ancienneté de l'emploi du bichlorure de mercure comme antiseptique. Dès le VIIIe ou le IXe siècle, un alchimiste arabe indiquait la préparation du sublimé corrosif et du précipité rouge. »

On le voit, aucun objet d'art n'accompagnait ce personnage fameux, qui avait joué tout à la fois le rôle de souverain et celui de grand capitaine. On peut donc affirmer avec vérité que ni l'anneau royal, ni l'épée de Bedford ne sont restés en France.

Ç'a été pour nous une chose bien frappante que de retrouver dans le même sanctuaire et presque à la même heure les deux points extrêmes de notre histoire. Henri et Richard représentent le plus grand épanouissement de la puissance normande. Bedford, au contraire, rappelle la plus profonde humiliation que la France et notre ville aient eu à subir de la part de l'étranger. La même église a été destinée par la Providence à enregistrer ces deux grandes pages, les plus émouvantes de notre passé.

Il est une autre moralité que nous devons tirer de notre découverte : c'est que la volonté des princes, si redoutée pendant leur vie, est souvent bien méconnue et peu respectée après leur mort. En un mot, pas plus que les autres hommes, les rois ne sont sûrs de leur cercueil. Bedford, nous en avons la certitude par un testament qui existe encore aux archives de la Côte-d'Or, avait demandé, s'il mourait en France, à être inhumé dans sa chapelle d'Amiens; tandis que, s'il mourait en Angleterre, il voulait être enterré dans l'abbaye de Waltham (1), sépulture de sa famille.

La Providence le conduit à Rouen pour y mourir, dans cette ville, qui a été le théâtre et le témoin de la passion

(1) *Inventaire sommaire des archives départementales du département de la Côte-d'Or, années* 1345 à 1464. Dans ce même testament, Bedford léguait à ces églises ses beaux ornements brodés de racines d'or, son collier garni de pierreries; au roi, sa croix d'or garnie de diamants et de saphirs; au chancelier de France, une image de Notre-Dame, d'argent doré; à l'évêque d'Évreux, son chancelier, une image de saint André, d'argent doré, etc. (*Journal général de l'Instruction publique*, du 26 octobre 1864, n° 43, t. XXXIII, p. 386).

de Jeanne d'Arc. Le puissant monarque rend le dernier soupir dans ce même château de Philippe-Auguste, qui fut le calvaire de la libératrice de la France (1). La victime et le bourreau se trouvent ainsi rapprochés par une volonté suprême à laquelle rien ne résiste, et, à quatre ans de distance, c'est la même ville qui reçoit leurs cendres et leur sert de tombeau.

Chose plus étonnante encore : si, après quatre siècles du tranquille repos de la tombe, Bedford revient à la lumière, c'est pour être témoin du triomphe de l'héroïne qu'il abreuva de larmes et d'humiliations.

L'abbé Cochet.

(1) Un acte du 11 avril 1433, où sont énumérés plusieurs travaux de hucherie faits au château de Rouen, prouve clairement que les appartements habités par Bedford étaient voisins de la chambre de la Pucelle. Nous extrayons de ce compte ce qui regarde notre sujet :

« A tous ceux qui ces lettres verront ou orront Rogier Mustel, viconte de l'eaue de Rouen, salut. Savoir faisons que aujourd'huy par devant nous, fut présent Gontier d'Oessel, huchier, demourant à Rouen, lequel congnut avoir eu et reçu de honorable homme et sage Michiel Durant, viconte de Rouen, la somme de vingt livres tournois qui deubz lui estoient pour ses parties d'ouvrages de son dit mestier par lui faittes au chastel de Rouen cy après desclairées:... quatre bees (de fenestres) en la chambre où est à présent logié Monsieur le gouverneur régent de France, duc de Bedford... fait un long prannel ou degré de la chambre où souloit estre logiée Jehanne la Pucelle. » *Revue des Sociétés savantes*, IVe série, t. V, p. 440.

NOTE

SUR LE

CIMETIÈRE FRANC DE CRIEL

Canton d'Eu, arrondissement de Dieppe (Seine-Inférieure),

DÉCOUVERT ET EXPLORÉ EN 1866.

Dans le courant de juin 1866, une extraction de caillou à été pratiquée à Criel pour la rectification de la côte que gravit la route impériale n° 25, dans la direction de Dieppe à Eu. Cette extraction est placée sur le flanc et presque à la base de la colline orientale, entre l'ancien chemin d'Eu et la route départementale n° 26, qui conduit de Criel au Tréport. Ce terrain appartient à M. de Plémont, propriétaire à Eu. Il est pierreux et d'une exploitation difficile. Malgré cela, il s'y est rencontré un cimetière important comme étendue et comme richesse des sépultures. Ce champ de repos, dont il a été extrait plus de cinquante squelettes, avec ou sans cercueil, doit remonter à l'époque franque qui va du VIe au IXe siècle. Il est de la famillle de ces cimetières mérovingiens qui se sont montrés en si grand nombre dans nos contrées depuis vingt-cinq ans, et qui sont partout l'objet d'une attention spéciale et d'une étude particulière.

A la première nouvelle de cette découverte, je me rendis à Criel dans les premiers jours de juillet, et depuis je

n'ai cessé de suivre avec un vif intérêt la marche des découvertes. La série des trouvailles a été jusqu'à présent fort intéressante, et elle promet de l'être encore longtemps, car cette nécropole semble avoir eu une grande étendue. Cette circonstance n'a pas lieu de surprendre quiconque connaît l'importance de Criel au VIIIe siècle et dans le cours du moyen-âge.

Comme partout, la majorité des sépultures de Criel était en terre nue et sans cercueil; mais plus qu'en aucun village de la Seine-Inférieure il s'est rencontré ici des sarcophages de pierre. Ces sarcophages étaient de deux espèces bien tranchées. Sur huit qui ont été découverts, trois étaient en pierre de Vergelé et cinq en moellon du pays. Tous avaient un couvercle en forme de toit aplati ; tous aussi étaient plus étroits aux pieds qu'à la tête, caractère bien tranché de la période franque. Je n'ai remarqué aucun trou au fond des cercueils que j'ai examinés. Les couvercles de plusieurs d'entre eux avaient été brisés, ce qui indiquait une violation déjà ancienne. Quelques-uns de ces sarcophages avaient été consolidés dans leur position à l'aide de gros silex qui semblaient former à chaque extrémité une maçonnerie à pierres sèches.

Ce dernier détail est bien rarement signalé. Les auges en pierre de Vergelé étaient d'un seul morceau, celles de craie étaient de plusieurs pièces. Quelques cercueils renfermaient plusieurs corps. Un coffre en moellon a montré deux vases aux pieds du squelette qu'il contenait.

Comme toujours, comme partout, le cimetière franc de Criel a fourni de la terre cuite et du verre, du fer et du bronze, mais plus qu'ailleurs il a donné de jolis objets d'art.

Les vases de terre, au nombre de dix environ, étaient de couleur noire avec couverte de mine de plomb. Quelques-uns étaient cerclés. Presque tous avaient reçu sur les flancs, au moyen de l'estampille, une décoration en creux. L'un

deux, plus allongé que les autres, avait jusqu'à trois rangées d'ornements. Les vases en terre rougeâtre n'étaient pas décorés. Trois seulement sont venus entiers. Les autres ont été fracturés par la pioche.

On doit regretter bien vivement la cassure d'une belle coupe de verre haute de 12 centimètres et qui avait la forme d'un verre à Champagne, moins le pied. Ce genre de coupe, qui nous est apparu deux fois à Envermeu et une fois à Blangy, n'est pas commun dans nos cimetières francs, et il est toujours curieux. Ce dernier, comme plusieurs de ses pareils, est couvert, sur toute la surface, de raies qui montent en spirale.

Le fer abondait à Criel, comme dans tous les cimetières mérovingiens. Par la négligence des ouvriers, on n'a pu sauver seulement que quatre couteaux, cinq sabres, une hache, une lance, et une épée dont la garde et la poignée étaient remarquables. Je signale également une agrafe en fer damasquiné, qui n'avait d'autre inconvénient que de n'être pas entière.

Chose assez rare, le bronze s'est montré à Criel en plus grande quantité que le fer, ou toute autre matière. Il s'est surtout fait voir à la ceinture des morts, sous forme de boucles, de plaques et de contre-plaques. Les simples boucles destinées à fermer le baudrier étaient au nombre de quatre. Il s'est également rencontré une boucle pour lanière, mais celle-là était suivie de sa plaque. Une boucle de ceinturon a été recueillie sans plaque, mais il est évident qu'elle en fut autrefois pourvue. Une belle plaque était de forme ronde ; une autre, avec son accompagnement, avait une forme légèrement aiguë, suivant un type fréquent dans la vallée de l'Eaulne. Toutes deux étaient ornées de nattes gravées en creux et couvertes d'une légère couche d'argent ou d'étain. Trois ou quatre fragments de plaques indiquaient les ravages faits par la pioche des ouvriers. Mais la plus curieuse découverte de cette fouille

a été une magnifique agrafe de bronze dont la plaque ciselée et découpée à jour représente la tête et le buste d'un homme (1). Ce type m'a paru unique jusqu'à ce jour, et je ne connais l'analogue ni en France, ni en Suisse, ni en Belgique, ni en Angleterre. (Nous reproduisons ci-après cette belle pièce.)

Les styles étaient au nombre de cinq, offrant tous une boule carrée vers le bout aplati.

J'ai compté jusqu'à neuf fibules de bronze, d'un type déjà connu. Quatre d'entre elles affectent la forme d'une main humaine, deux ressemblent à des oiseaux de proie. Celles-ci ont une verrotterie rouge pour simuler la tête ou plutôt les yeux. L'une est circulaire et piquée sur la surface, l'autre est losangée. La troisième, de forme longue et découpée à jour, a été recouverte d'émail dont il reste encore quelques portions. La forme de cette dernière broche est parfaitement romaine, tandis que les autres sont essentiellement germaniques.

Deux bagues en bronze, de forme simple, ont été trouvées dans la même sépulture Mais un genre d'ornement qui était ici plus fréquent qu'ailleurs, c'était des chaînettes à mailles de laiton. On en a bien compté cinq ou six sur un espace relativement restreint.

Plusieurs boucles d'oreilles en fil de laiton ont dû également se rencontrer; une seule a échappé à la main rude des terrassiers.

Trois pièces de valeur et d'une grande richesse sont sorties des sépultures de Criel. La première est un pendant d'oreille composé, sans aucun doute, d'une boule de pâte recouverte de lamelles d'or taillées en losange. Ces lamelles, d'une finesse et d'un éclat extraordinaire, était recouvertes de filigranes et de petits tubes d'or fermés au moyen

(1) Cette pièce a figuré à l'Exposition universelle dans la section de l'Histoire du travail.

PLAQUE DE CEINTURON EN BRONZE, DÉCOUPÉE A JOUR, TROUVÉE EN 1866 DANS LE CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE CRIEL.

d'une petite perle. Ces perlettes étaient au nombre de cinq, dont quatre à chaque angle et une au milieu. Il ne restait plus que cette dernière. Il est vraisemblable que cette charmante boule était passée à un grand anneau de fil de laiton, de forme carrée, tordu et terminé par des crochets.

Des boucles semblables, avec pendants recouverts de lamelles d'or, perlées et filigranées, ont été trouvées à Ouville-la-Rivière, en 1854, au Petit-Appeville, près Dieppe, et à Avesnes, près Gournay, en 1866. On en a surtout extrait des cimetières mérovingiens du Boulonnais. M. L'abbé Haigneré vient de décrire et de reproduire plusieurs de ces admirables bijoux qui ornent le musée de Boulogne (1).

Les deux autres belles pièces sorties de Criel sont deux fibules d'or. L'une d'elles rappelle la forme du quatre-feuille, type rare chez nous, mais commun dans le Boulonnais, et qui n'est pas inconnu en Bourgogne. La feuille d'or couverte de filigranes est décorée de grenats ou de verroteries rouges.

Parmi les ornements qui paraient ces morts anciens, nous signalerons trente-six perles de verre, de pâte de verre, ou de terre cuite. Elles sont blanches, bleues, rouges ou jaunes. Elles affectent toutes les formes, mais les plus belles sont carrées ou hémisphériques. Une seule est un succin ou ambre jaune. Deux monnaies sont certainement sorties du cimetière de Criel, et une troisième en provient probablement La première et la moins curieuse est un *Posthume le père*, en billon saussé ou bas argent. Elle était forée et a dû être suspendue à un collier ou à un bracelet. La seconde pièce, que nous supposons provenir de la fouille de Criel, est un *aureus* de Vespasien,

(1) L'abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, p. 22, 35, 43, 55, 61, pl. XV, fig. 2, 3 et 4.

pesant 7 grammes et qui a été vendu 40 fr. à un amateur de Dieppe. On l'a indiqué à l'orfèvre comme provenant des environs de Criel.

Quant à la troisième pièce, nous sommes assuré de la provenance, l'ayant trouvée nous-même le 9 février 1867. Après quelques coups de pioche donnés par un ouvrier dans une fosse qui venait de nous fournir la coupe de verre, nous avons aperçu une parcelle de bronze oxydé qui n'était autre qu'une monnaie gauloise d'un type assez rare. La pièce, parfaitement conservée, est revêtue d'une patine admirable. Tout naturellement, je l'ai soumise aux personnes les plus compétentes sur cette matière; ces personnes sont MM. Hucher, du Mans; Lambert, de Bayeux; de Barthélemy et de Saulcy, de Paris. Je donne la réponse de M. Lambert : « La médaille gauloise en bronze trouvée le 9 février 1867 dans le cimetière franc de Criel, appartient au centre de la France. Voici sa description: tête nue à droite; les cheveux disposés en anneaux avec deux symboles en S devant la face. Revers : cheval lancé au galop, à gauche; au-dessus, un cercle percé se rattachant au symbole de cette pièce qui nous est parfaitement connue. Nous l'avons signalée dans notre ouvrage sur la numismatique gauloise (1). Elle nous fut communiquée en nature par feu notre digne confrère, M. Augustin Asselin, ancien sous-préfet de Cherbourg, et doit encore se trouver dans la collection de M. Ch. Asselin, son neveu et son héritier. Cette pièce anépigraphe doit appartenir soit aux *Bellovaci*, soit aux *Sylvanectes* de la seconde Belgique, et son émission comme monnaie doit remonter environ à l'an 120 avant l'ère chrétienne. Sa présence dans une sépulture franque doit être considérée comme un talisman ou une amulette; car les superstitions ont survécu parmi nous à l'introduction du christianisme. »

(1) Première partie, pl. VII, n. 20 et 21.

MM. de Barthélemy et de Saulcy, qui ont vu la pièce elle-même, s'écartent peu des attributions de M. Lambert. Ils considèrent cette monnaie comme appartenant aux Aulerques-Éburoviques. La raison de ceci c'est que M. de Saulcy possède un bronze semblable sur lequel il a remarqué les initiales A E. Suivant ce savant académicien, la monnaie de Criel serait contemporaine de César.

De tous les détails qui précèdent nous devons conclure que nous possèdons ici un cimetière franc d'une grande importance et qui est loin d'avoir dit son dernier mot. Nous espérons que des explorations successives nous permettront de lire couramment cette page de nos archives souterraines. Déjà, toutefois, il en a été déchiffré assez pour y constater l'importance de Criel à l'époque mérovingienne. Nous sommes porté à penser qu'elle pouvait être presque égale à celle d'Envermeu, qui nous est également démontrée par des monuments archéologiques. Du reste, la vallée de l'Yère possède à elle seule un diplôme mérovingien. C'est celui qui fut délivré à Attigny le 20 juin 751 par Pépin le Bref, encore maire du palais (1). Ce diplôme, relatif à l'abbaye de Sept-Meules, mentionne un *vicus* nommé *Curborius*, que plusieurs croient être Criel. Notre cimetière vient peser de tout son poids en faveur des conjectures de ces savants.

Il est une dernière conclusion que nous nous hâtons de tirer de la découverte de Criel, c'est qu'elle vient de confirmer une donnée que nous cherchons à établir depuis plusieurs années, à savoir : que nos vallées des bords de la Manche ont été toutes occupées par les conquérants germains et scandinaves, envahisseurs de la Gaule et de la France.

(1) *Diplômes et chartes de l'époque mérovingienne sur papyrus et vélin*, n° XIX ; *Diplomata et chartæ merovingicæ ætatis*, p. 78, n° XIV. — *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, 1re édition p. 161-162; 2e édition, p. 326-328.

En effet, depuis trente-trois ans que nous nous occupons d'archéologie souterraine, nous avons pu constater l'existence des sépultures saxonnes, mérovingiennes, carlovingiennes ou normandes des premiers temps : au Tréport (1845), à Dieppe (1846), à Pourville (1829 et 1862), au Petit-Appeville (1866), à Sainte Marguerite-sur Mer (1822), 1840, 1862), à Veules (1862), à Saint Valery-en-Caux 1828, (1832), aux Petites-Dalles (1864), à Saint Pierre-en-Port (1830, 1864), à Yport et à Étretat (1830, 1835, 1842, 1850 (1).

Telles sont les conséquences qui résultent de la découverte de Criel pour l'archéologie en général et l'histoire de la Normandie en particulier. J'ose espérer qu'elles seront agréables à la Commission autant que le lui ont été les fouilles des Petites-Dalles.

L'abbé Cochet.

(1) *Notice sur des fouilles opérées en juin* 1864 *dans le vallon des Petites-Dalles*, p. 9. — *Revue de la Normandie*, t. V, p. 603.—*Revue des Sociétés savantes*, 1866, 4e série t. IV, p. 489-491.

DISSERTATION

SUR LE

TOMBEAU DE SAINTE HONORINE

DÉCOUVERT

A Graville, près le Havre,

EN 1867.

Le 6 mars 1867, un travail pratiqué pour le scellement d'une grille de fer a amené, dans l'église de Graville, la découverte d'un tombeau. Tout d'abord on n'aperçut qu'une grande pierre, depuis longtemps cachée sous une couche de badigeon, de tuiles et de ciment. Immédiatement on chercha à se rendre compte de la longueur et de la hauteur de cette pierre d'appareil d'une nature si insolite, et on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait les proportions suffisantes pour un cercueil. On reconnut bien vite que cette même pierre, longue de deux mètres, était la même qui contenait la cavité, habituellement désignée sous le nom de *Tombeau de sainte Honorine*, et dans laquelle on avait logé, dans ces derniers temps, une statue de cette sainte. Tout alors fit présumer que l'on était en voie de découvrir le cercueil de la sainte martyre, patronne séculaire de Graville et de son abbaye.

Ayant été averti de cette découverte par mon collègue de la Commission des Antiquités, M. Brianchon, et par

M. l'abbé Jeuffrain, curé de Graville, je priai qu'on voulût bien suspendre tout travail de dégagement jusqu'à mon arrivée sur les lieux. Je pensais, non sans raison, que le milieu où gisent les cercueils est le meilleur élément pour déterminer l'âge de leur dépôt premier ou de leur translation ultérieure; j'espérais, de cette sorte, arriver plus aisément à dater le monument.

Les choses restèrent en cet état jusqu'au commencement d'avril, époque où il me fut permis de me rendre à Graville, afin de dégager, de reconnaître et d'expertiser le monument entrevu. Il était évident pour tous que s'il parvenait à justifier les espérances fondées sur lui, il n'allait rien moins qu'à doter le pays de Caux d'une des plus belles pages de son histoire, et la religion chrétienne d'un de ses plus glorieux témoins.

Le 4 avril, secondé par M. Certain, entrepreneur intelligent et dévoué de la ville du Havre, nous dégageâmes de tous les placages et maçonneries dont elle était enveloppée, la grande pierre qui nous était offerte et que nous ne tardâmes pas à reconnaître pour un ancien tombeau. Le sarcophage est placé dans le mur nord de la chapelle latérale au chœur, du côté de l'Evangile. Cette chapelle, du XIIIe siècle, porte le nom de la sainte, probablement depuis son origine; le cercueil occupe presque toute l'épaisseur de la construction dont il forme, pour ainsi dire, la base. A quelle époque a-t-il été ainsi placé dans le mur? C'est ce que nous ne saurions dire et ce que nous aurons à examiner plus tard.

Afin de remplir consciencieusement notre mission d'expertise et de reconnaissance, nous avons isolé le tombeau, sinon complètement, du moins assez pour pouvoir l'apprécier dans tous les sens.

Ce tombeau est placé à 44 centimètres du pavage de la chapelle. Il est soutenu, à chacune de ses extrémités, par une maçonnerie pleine. Vers les pieds, cependant,

une cavité s'est révélée sous lui. L'appareil de pierre, en retrait de 23 centimètres, laisse voir un creux long de 78 centimètres et haut de 30. La destination de cette réserve ne nous est pas connue. M. Guilmeth, toutefois, qui a visité Graville en 1836 et qui écrivait en 1838, parle d'une cavité où l'on pouvait puiser de l'eau.

Le sarcophage, lourd et massif, est d'un seul morceau. La pierre est d'une craie verte, provenant de notre pays, et dont l'analogue, comme banc et comme grain, se retrouve surtout dans les carrières de Saint-Vigor. Sa forme est celle d'un parallélogramme, aussi large aux pieds qu'à la tête. Nous donnons ici les proportions intérieures et extérieures de ce monument, que du reste nous reproduisons, à l'aide de la gravure, à la page suivante.

Au dehors, la hauteur de l'auge est de 72 centimètres à la tête et de 62 aux pieds, que nous croyons dirigés vers l'est. Sa longueur totale est de 1 mètre 98, soit 6 pieds, ancienne mesure. A l'intérieur, la longueur est de 1 mètre 73 centimètres, la largeur de 50 et la hauteur de 42. L'épaisseur des parois est de 12 centimètres sur les trois côtés, est, sud et ouest; au nord seulement, l'épaisseur va jusqu'à 16 centimètres. L'épaisseur de la lame inférieure varie de 22 à 30 centimètres, des pieds à la tête.

Le couvercle, aussi d'une seule pièce, adhère parfaitement à l'auge, à laquelle il est soudé au moyen d'une légère couche de mortier. Ce couvercle, également très-lourd, affecte une forme prismatique, dont l'angle supérieur a été abattu. Toutefois, l'écrètement n'a pas été complet et il reste au sommet des portions de pierre non dégrossies qui semblent témoigner d'une modification dans la forme ancienne.

Nous avons mesuré ce couvercle, qui est de la même pierre que le tombeau, et nous lui avons trouvé les dimensions suivantes. Le bord présente, dans sa partie droite et

TOMBEAU EN PIERRE DE SAINTE HONORINE,

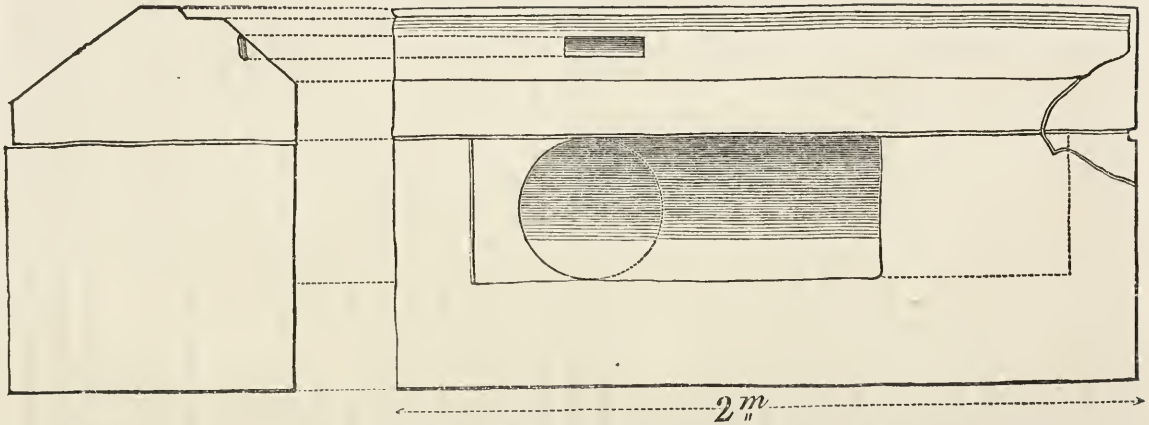

TROUVÉE DANS L'ÉGLISE DE GRAVILLE, EN 1867.

non biseautée, une hauteur qui varie des pieds à la tête (de l'est à l'ouest), de 11 à 14 centimètres. L'inclinaison du toit, vers l'église, varie de 25 à 33 centimètres. Du côté du cimetière, elle est de 37 centimètres, à l'ouest, 41 à l'est. Dans son plus grand développement, le trapèze est de 35 à 42 centimètres.

Tout porte à croire que le cercueil, quoique levé de terre et sorti de sa place ancienne, est encore aujourd'hui orienté comme il le fut d'abord, la tête à l'ouest, les pieds à l'est. Une fracture peu importante, dont la cause nous est inconnue, se remarque au couvercle et à l'auge, vers les pieds et à l'angle du sud-est : une autre fracture se voit sur le bord de l'extrémité orientale de l'auge, mais celle-ci semble le résultat d'une entaille pratiquée régulièrement et à dessein, plutôt que d'un coup appliqué au hasard. Cette ouverture peut avoir 6 centimètres de largeur sur une longueur de 15 à 18 centimètres.

La taille de la pierre est on ne peut plus simple. A l'intérieur on s'est contenté d'un évidement qui semble pratiqué au marteau et sans soin. Nous avons souvent vu des cercueils romains d'une forme aussi négligée. Au dehors, la taille ancienne n'apparaît plus qu'au côté nord. Elle est également fort simple, et on y voit la trace des coups de ciseau. Dans toutes les autres parties, nous avons cru remarquer comme des retouches postérieures.

Ce qui est incontestable, c'est qu'avant d'avoir été placé dans le mur, ce cercueil avait été longtemps exposé à la superficie du sol, n'adhérant à une muraille que par le côté nord. Ce qui nous l'a prouvé, c'est que sur toute la surface, aussi bien celle de l'auge que du couvercle, il avait été appliqué une légère couche de mortier recouverte d'un enduit de chaux dont le revêtement extérieur est lisse et uni. Cette double couche, qui a près d'un centimètre d'épaisseur, décorait le cercueil lorqu'il était exposé à la vue et à la vénération des fidèles. Sur cet

enduit, on remarque encore des traces de peinture bleue, rouge et noire. Jusqu'à présent, je n'ai pu y reconnaître que des croix de Malte ou des croix pattées, comme on les trouve sur les monnaies du moyen-âge.

Quant à l'époque où ce cercueil a pu être placé dans le mur où il se trouve, on est disposé à supposer que ce fut à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe, date de la construction de la chapelle et du chœur. Ce qui tendrait à corroborer cette opinion, c'est l'existence d'une arcade surbaissée qui surmontait le sarcophage et qui semblait destinée à le protéger, alors qu'il était exposé à la vénération des peuples. Cependant les peintures indiquent qu'à une époque plus ancienne, il fut entièrement dégagé et en vue, n'ayant qu'un seul côté appliqué contre le mur. Mais à quelle période remontent ces peintures? C'est ce que nous ne saurions dire. Jusqu'à présent, nous en avons vu trop peu pour pouvoir les expertiser. D'un autre côté, Duplessis, qui écrivait de 1730 à 1740, assure que de son temps, on voyait encore dans l'église de Graville le tombeau de sainte Honorine, « appuié contre le mur du collatéral du côté de l'évangile » (1). Nous ne savons si Duplessis, qui vivait à Paris, mais qui est venu à Montivilliers, a jamais vu Graville : il cite, pour étayer son assertion, des mémoires conservés au prieuré.

Ceci prouverait, dans tous les cas, que le souvenir de l'ancienne position n'était pas perdu. Achevons en quelques mots la description du sarcophage, nous tenterons ensuite d'en faire sortir des conséquences utiles pour l'histoire.

Le côté sud, celui qui était visible, avait été, en grande partie, enlevé carrément et par des hommes du métier. Cette ouverture, longue de 1 mètre 8 centimètres et large

(1) Duplessis, *Descrip. hist. et géogr. de la Haute-Norm.*, t. Ier, p. 168.

de 40 centimètres, est plus voisine de la tête que des pieds; nous dirons bientôt à quelle cause nous attribuons cette entaille et les conséquences historiques et monumentales qui en ressortent pour notre sujet.

Le trou dont nous venons de parler présentait encore une autre particularité qui, pour être plus récente, n'en est pas moins intéressante.

A une époque que nous ne saurions préciser, mais que nous essaierons pourtant de déterminer approximativement, on appliqua à notre sarcophage une nouvelle plaque de pierre, afin de compléter le monument et de faire disparaître l'outrage du temps. Dans cette plaque de pierre, on pratiqua une ouverture circulaire par laquelle les pélerins passaient la tête, lorsqu'ils venaient demander par l'intercession de notre sainte, la guérison de la surdité.

De cette plaque, relativement moderne, il existe encore un fragment de moellon blanc et d'un calcaire bien différent du premier; le fragment qui reste est celui qui est voisin de la tête.

A présent que nous avons examiné soigneusement ce monument et que nous l'avons décrit jusque dans ses moindres détails, nous allons essayer de tirer les conséquences historiques et religieuses qui en découlent.

Ce tombeau n'a aucun des caractères du moyen-âge, ni de l'époque franque. Sous les premiers Capétiens, c'est-à-dire du XIe au XIIe siècle, les cercueils de pierre n'étaient pas des auges portatives Dans nos contrées, ils étaient fabriqués sur place au moyen de moellons juxtaposés à la tête, aux pieds et sur les côtés. Toujours la place de la tête est indiquée, à l'intérieur, par une entaille carrée ou circulaire ; le couvercle, constamment aplati, est formé de petites dalles horizontalement alignées. Généralement parlant, ce genre de cercueil affecte la forme du corps humain, en ce sens que, large au milieu, il se rétrécit aux pieds et s'amoindrit à la tête Nous

donnons ici deux spécimens de ces tombeaux chrétiens, dont l'un est pris en Normandie et l'autre en Angleterre.

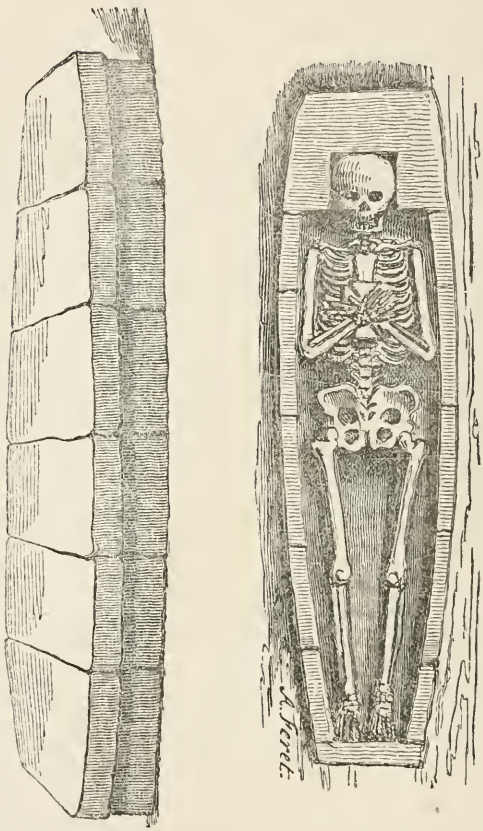

TOMBEAUX CHRÉTIENS DU XIe OU DU XIIe SIÈCLE (BOUTEILLES, PRÈS DIEPPE, 1855).

Les tombeaux des Francs (mérovingiens ou carlovingiens) diffèrent essentiellement de ceux des Français qui les suivent ou des Gallo-Romains qui les précèdent.

A la période franque, le sarcophage de pierre est

généralement recherché par les familles riches ou les personnages de distinction.

Ce cercueil est ordinairement en pierre de Vergelé, de Saint-Leu ou de Saint-Gervais, en un mot du bassin de Paris. C'est là le trait caractéristique et à peu près permanent de tous ceux que nous exhumons dans nos contrées. Cette coutume de cercueils étrangers, venus de carrières voisines de Paris, est un des signes de ce temps, et voici ce que nous écrivions en 1862, à propos de trois cercueils de pierre trouvés à Gouville, près Rouen. On

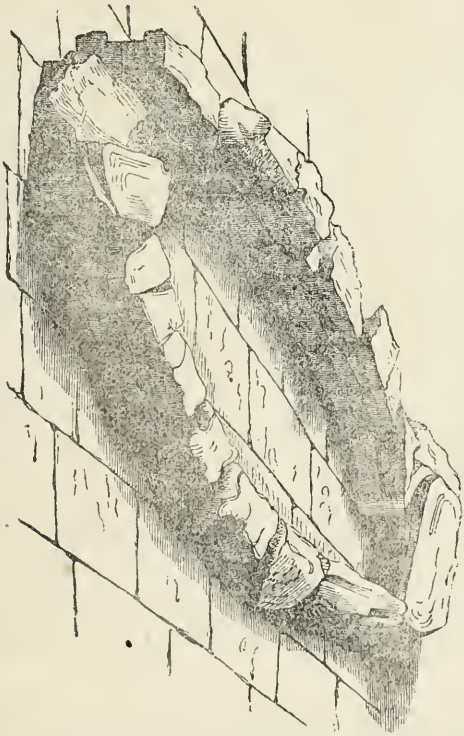

CERCUEIL CHRÉTIEN AU XIIIe SIÈCLE (ARRUNDEL, SUSSEX, ANGLETERRE).

croirait que le passage que nous allons citer a été rédigé pour les besoins de la cause que nous soutenons aujourd'hui :

« On ne saurait douter qu'il ne se soit fait à l'époque mérovingienne un commerce considérable de ces auges qui ont toutes une forme semblable et une provenance commune. La spéculation dut les apporter toutes faites, soit sur commande, soit pour le marché public. Chacun les achetait pour les besoins de sa famille ou de son pays. Nos routes, nos fleuves et nos rivières durent faciliter un commerce qui fut très abondant du VIe au IXe siècle.

« Ce fait n'est pas sans analogue, ailleurs que chez nous, dans l'histoire de cette époque.

« A cette même période franque où l'on attachait un grand prix à un sarcophage de pierre, un atelier, un entrepôt et un marché s'établirent aussi à *Quarré-lès-Tombes*, dans le département actuel de l'Yonne. La pierre se tirait des carrières dites de *Champrotard*, à Dissangis, et elle était travaillée par les tombiers de Quarré, où se trouvait le dépôt. Outre les centaines et les milliers de cercueils que possèdent encore aujourd'hui Quarré-lès-Tombes et les paroisses voisines, telles que Sergnies, Saint-Branché, Saint-Brisson, Rouvray, Saint-André-en-Morvan et Sainte-Marguerite (Yonne), Brèves et Clamecy (Nièvre), on trouve des sarcophages de la même pierre à Auxerre, à Arles, à Vienne, à Lyon et à Saint-Pierre-l'Etrier d'Autun (1).

Les archéologues de l'Aisne nous signalent une autre exploitation de sarcophages à Colligis, près Laon. Là est une ancienne carrière qui ne compte pas moins de quatre à cinq kilomètres de profondeur. On y voit encore une galerie nommée la *galerie des Cercueils*; on y remarque

(1) Henry, *Notice sur les tombeaux de Quarré-lès-Tombes*, dans le *Bullet. de la Soc. d'études d'Avallon*, 2e année, p. 59-80.

six à sept pierres dégrossies sur les côtés et creusées en auge, plus large à la tête qu'aux pieds. Elles ont deux mètres de long et adhèrent à la roche. Les ciseaux qui les taillèrent ne sont pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui (1).

Les produits de cette carrière s'exportaient assez loin, car, en 1861, M. Pilloy, de Vervins, a reconnu, à Verly (Aisne), des sarcophages de pierre venant de Colligis. M. Pilloy s'étonnait qu'on eût franchi une distance qui n'est pas moindre de soixante kilomètres (2), mais c'est là un détail qui est dans les mœurs du temps.

Adoptant nos conclusions et les développant dans son *Répertoire archéologique de l'Anjou*, M. Godard-Faultrier ajoute : « Il y a longtemps que nous avions remarqué qu'un pareil commerce avait dû exister en Anjou. » Voici, en effet, ce que nous écrivions en 1839 dans l'*Anjou et ses Monuments* (t. Ier, p. 110) : « La plupart « des cercueils de nos premiers chrétiens trouvés à « Angers, sont en pierre coquillière de Doué. Ce fait « nous révèle en partie l'origine des vastes carrières « que l'on remarque dans cette petite ville (arrondisse- « ment de Saumur); il nous indique encore un com- « merce actif de ces pierres, dites *grizons*, et des moyens « de transport assez faciles. » Mais venaient-elles de Doué à Angers, par Brissac, ou les amenait-on à la Loire pour les embarquer? Nous croyons qu'elles étaient transportées par la Loire, et voici nos motifs : à Chênehutte, dans un lieu nommé Orvau ou Orvalle, il y a quantité de tombeaux de pierres coquillières de Doué, et plusieurs semblent n'avoir jamais servi. Chênehutte communiquait avec Doué, dont il était éloigné de trois lieues, par une

(1) Virgille Calland, *l'Argus soissonnais*, du 26 mars 1867.

(2) Pilloy, *Bull. de la Soc. acad. de Laon*, t. XIII, p. 192-93.

voie romaine qui sortait de la base du camp. Serait-il donc invraisemblable qu'il eût existè en cet endroit un dépôt de cercueils de pierre, camme il existe aujourd'hui dans quelques villes des ateliers de tombes. On les aurait ensuite embarqués au pied du cotean, et par la Loire et le Maine on les aurait rendus tout préparés au cimetière d'Angers. (1).

Pour prouver de plus en plus l'exploitation sépulcrale de Doué, aux temps mérovingiens, nous citerons le fait suivant: Dans une séance de la Société française d'Archéologie, tenue au Mans, en janvier 1863. M. le comte de Mailly présenta à la Compagnie un « fragment d'un des tombeaux ou sarcophages de pierre qu'on rencontre partout, notamment près de chez lui, aux Forges, dans la commune de Requeil (Sarthe), dans le champ de Vésineux, commune de Pont-Vellain, à Mayet, etc. Il demanda si l'on savait d'où venait le calcaire coquillier dont les tombeaux sont généralement formés, et pourquoi, si la roche est étrangère, on leur a donné la préférence sur la pierre du pays.

« M. Guéranger répond que la pierre présentée est un calcaire coquillier qu'on exploite à Doué (Maine-et-Loire); que cette carrière était au moyen-âge en possession de fournir aux inhumations du pays du Maine; comme le prouvent les nombreux sarcophages exhumés depuis un temps immémorial des cimetières de ce pays.

« Quant au motif qui a fait donner la préférence à cette pierre sur celle du pays, notamment le roussard ou grès ferrifère, M. Guéranger dit que cette roche étant très poreuse, est essentiellement conservatrice des corps, et que, d'autre part, elle est en masse épaisse et qu'on y peut faci-

(1) Godard-Faultrier, *Répertoire archéologique de l'Anjou*, numéro de mars 1862, p. 93, 96.

lement tailler des sarcophages de la plus grande dimension (1).»

Nous avons lu la preuve de ces faits historiques non dans les livres contemporains, mais au sein de la terre et dans les monuments dont elle est restée dépositaire.

«Pour le seul département de la Seine-Inférieure, nous pouvons citer la présence des cercueils de Saint-Leu et de Vergelé parfaitement constatée en plus de trente endroits. Depuis bien longtemps, on les retrouve à Rouen dans le cimetière *Saint-Gervais*, où ils apparaissent encore sous le sol et où nous les avons vus en abondance en 1864 (2). Lillebonne en montre dans les fossés de son château, et, en 1854, il en a été extrait un grand nombre du parvis de l'ancienne église de Saint-Denis de cette ville (3). Dès 1744, on en remarquait à Saint-Aubin-des-Cercueils, où M. Pinel du Havre, les constatait encore en 1820 (4).

« Enregistrons plusieurs découvertes qui se sont faites sous nos yeux . Des cercueils de pierre du bassin de Paris ont apparu à Sainte-Marguerite-sur-Mer, en 1822 et en 1840 (5); à Pourville, près Dieppe, en 1830 (6); au Mont-

(1) *Congrès archéologique de France; Séances générales, tenues en* 1863, t. XXVII, p. 544.

(2) *La Norm. souterr.*, première édition, p. 37-38; deuxième édition, p. 45-46. — *La Seine-Inf. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 122.

(3) *Revue de l'Art. chrét.*, t. IV, p. 431. — *Quelq. particularités relat. à la sépult. chrét. du moyen-âge*, p. 8. — *La Seine-Inf. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 414

(4) *Les Eglises de l'arrondissement du Havre*, t. II, p. 319-20. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XIV, p. 156 et t. XXIV, p. 321-22. — *La Seine-Inf. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 336.

(5) *La Normand. souterr.*, première édition, p. 342; deuxième édit., p. 430. — *La Seine-Inf. hist. et archéol,*, première édition, p. 85; deuxième édition, p. 243.

(6) *La Seine-Inf. hist. et archéol*, première édition, p. 83; deuxième édition, p. 211.

Cauvaire, en 1846 (1); à Saint-Pierre-d'Épinay, près Dieppe, en 1846(2); à Eslettes, près Monville, en 1847(3); à Pavilly, en 1850 (4) ; à Anceaumeville, près Clères, en 1851 (5); à Ouville-la-Rivière, en 1854 (6); à Envermeu, en 1854 et en 1855 (7) ; à Caudebec-les-Elbeuf, en 1855 (8); à Biville-sur-Mer (9) et à Colleville, près Fécamp, en 1856 (10) ; à Sigy et aux Authieux-Ratiéville, en 1858 ; à Lamberville, en 1859 (11), à Etalondes en 1860 (12), à Gouville, en 1861 (13) ; à Martin-Église, en 1865 (14) ; à Criel (15) et à Avesnes, près Gournay, en 1866 (16).

(1) *La Normand. souterr.*, première édition, p. 341 ; deuxième édit., p. 429. — *Bulletin de la Soc. des Antiq. de Normand.*, t. Ier, p. 299.

(2) *Revue de Rouen*, année 1847, p. 234, 239. — *La Normand. souterr.*, p. 407, 414.

(3) Deville, *Revue de Rouen*, année 1847, p. 770. — *La Normand. souterr.*, première édition, p. 36 ; deuxième édition, p. 43, 45.

(4) *Revue de Rouen*, année 1850, p. 653-54. — *La Normand. souterr.*, première édition, p. 37 ; deuxième édition, p. 46.

(5) *Revue de Rouen*, année 1851, p. 191-92. — *La Normand. souterr.*, première édition, p. 344 ; deuxième édition, p. 429.

(6) *La Normand. souterr.*, deuxième édition, p. 435-36. — *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 132-33.

(7) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 169.

(8) *Séqult. gaul., rom., franq. et norm* , p. 110-113.

(9) *Bulletin de la Soc. des Ant. de Norm.*, première année, p. 115. — *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 431.

(10) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 437.

(11) *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, première année, p. 51. — *La Seine-Infér. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 281.

(12) *Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, première année, p. 115. — *La Seine-Infér. hist. et archéol.*, première édition, p. 260 ; deuxième édition, p. 325.

(13) *Notes sur trois cercueils trouvés à Gouville*, en 1861, in-8 de 16 pages, Rouen, 1862. — *Revue de la Normandie*, t. Ier, p. 5-22.

(14) *La Seine-Inf. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 91 ; deuxième édition, p. 252.

(15) *Procès-verb. de la Comm. des Ant. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 395.

(16) *Procès-verb. de la Commiss. des Ant. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 402.

« Ces faits doivent suffire pour appuyer la thèse que nous avons cherché à établir, et nous sommes certain que chaque jour la démontrera de plus en plus. »

La forme du cercueil franc est également spéciale à cette période. Comme ces cercueils étaient destinés à voyager, on les faisait les plus légers et les plus portatifs possibles. Cette nécessité est sans doute la cause des deux détails qui sont devenus distinctifs dans les sépultures de cette époque. Le premier est la forme du sarcophage, le second est celle du couvercle.

La forme du cercueil franc est parallélique et irrégulière. Toujours il est plus étroit aux pieds qu'à la tête (1). Le rétrécissement de l'auge ne s'opère pas régulièrement des deux côtés ; au contraire, un côté reste droit, tandis que l'autre est incliné. Nous donnons ici un type parfait de ce mode.

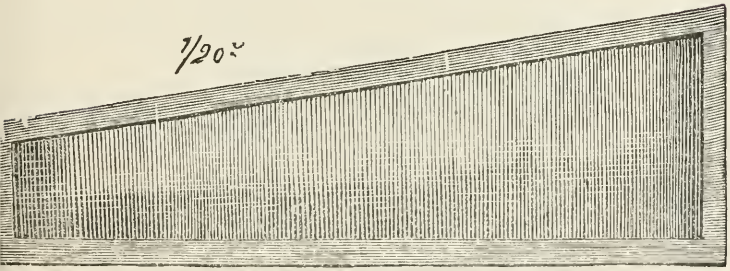

CERCUEIL FRANC EN PIERRE DE VERGELÉ (OUVILLE-LA-RIVIÈRE, 1854).

Quant au couvercle, il est toujours en dos d'âne, ou, si l'on veut, en forme de toit Cette particularité qui appa-

(1) De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. VI, p. 232.

raît à Chartres, dès le VIe siècle, au tombeau de Saint Chalétric, est générale pour nous du VIIe au IXe siècle.

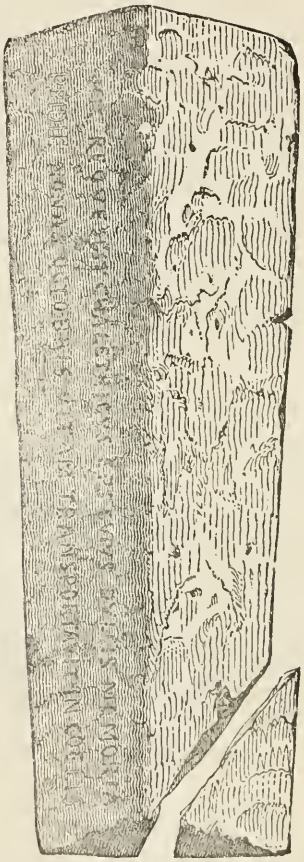

COUVERCLE DU TOMBEAU DE SAINT CHALÉTRIC, DE CHARTRES (VIe SIÈCLE).

Nous reproduisons également les deux sarcophages mérovingiens, trouvés en 1807, dans la vieille église de

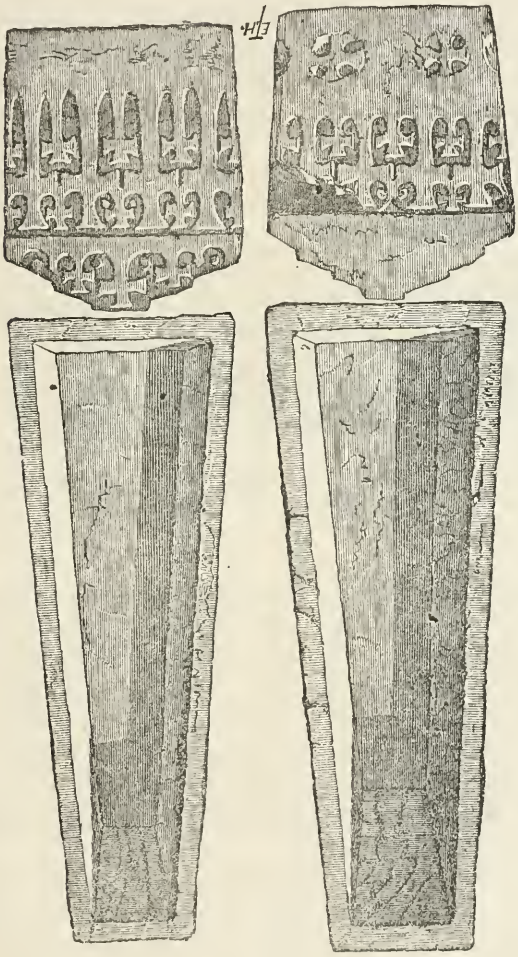

TOMBEAUX DE CLOVIS ET DE SAINTE CLOTILDE, TROUVÉS A SAINTE-GENEVIÈVE, DE PARIS, EN 1807.

Sainte-Geneviève de Paris. On les attribue à Clovis et à sainte Clotilde.

Nous en pourrions citer d'innombrables exemples pris dans notre Normandie (nous nous contenterons de reproduire celui de Dieppe). Toujours le couvercle est léger, et comme il a dû voyager, on ne lui a laissé que la matière la plus indispensable.

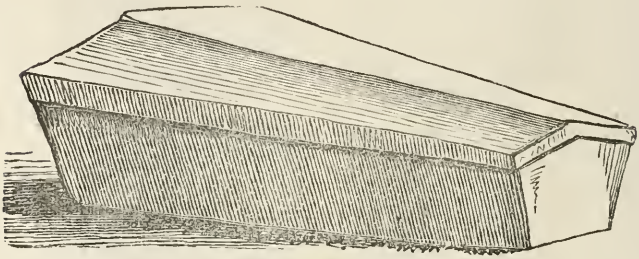

CERCUEIL FRANC EN PIERRE DE VERGELÉ (SAINT-PIERRE-D'ÉPINAY, PRÈS DIEPPE, 1846).

Il en est tout autrement à l'époque romaine. Par époque romaine nous entendons ici le IVe et le Ve siècle, car pour les trois premiers il n'existe pas de sarcophages. A cette période reculée, l'incinération régnait en reine dans la Gaule Lyonnaise et l'urne était, parmi nous, la seule forme de l'ensevelissement humain. Mais, à partir de Constantin, l'inhumation prédomine et avec elle les cercueils apparaissent. Ils sont en bois, en plomb, en tuiles, en marbre ou en pierre.

Dans notre seconde Lyonnaise, nous connaissons un certain nombre de sarcophages de pierre et de plomb appartenant à l'époque romaine. Rouen et ses environs en ont fourni plusieurs qui figurent au musée d'antiquités de cette ville et que pour l'instruction de nos lecteurs nous

reproduisons ici. Nous en avons également vu à Lillebonne, à Bayeux et à Melun. Tous ces cercueils, qu'ils

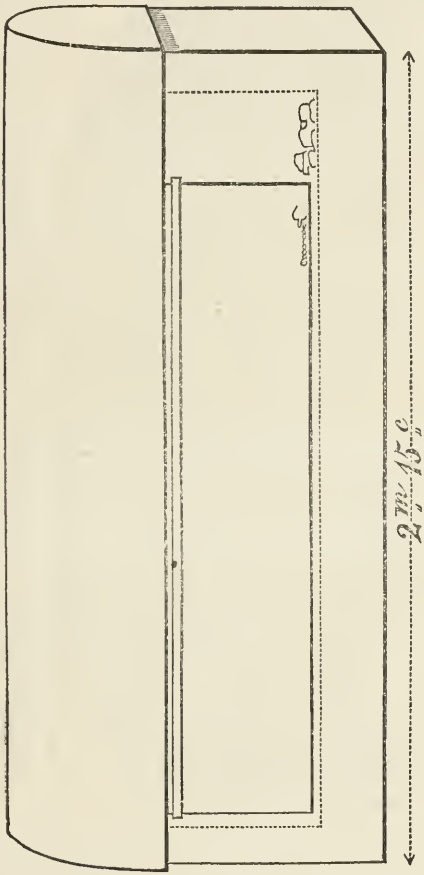

CERCUEIL ROMAIN EN PIERRE (QUATRE-MARES, PRÈS ROUEN, 1843).

renferment ou non des sarcophages de plomb, sont en pierre du pays. Chez nous, ils ont été fabriqués avec le calcaire normand. Tous sont lourds et massifs : quelques-

uns même sont à peine dégrossis. Si deux ou trois ont reçu des ornements sur la face principale, les décorations sont frustes et grossières. Le couvercle est une pierre plate et quadrangulaire, parfois il est circulaire on con-

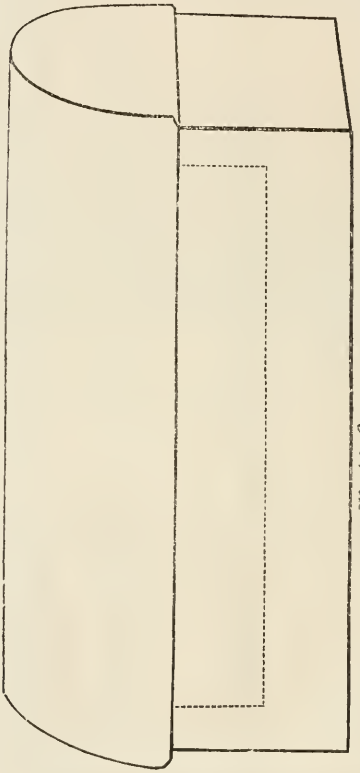

CERCUEIL ROMAIN EN PIERRE (QUATRE-MARES, PRÈS ROUEN, 1843).

vexe, parfois aussi il affecte la forme d'un toit. Ce dernier type qui se voit à Rouen, à Londres, et à York, est plus fréquent dans les cercueils chrétiens du midi de la

France. (Nous en donnons deux exemples : Le premier est le beau sarcophage de la cathédrale d'Auch, attribué à

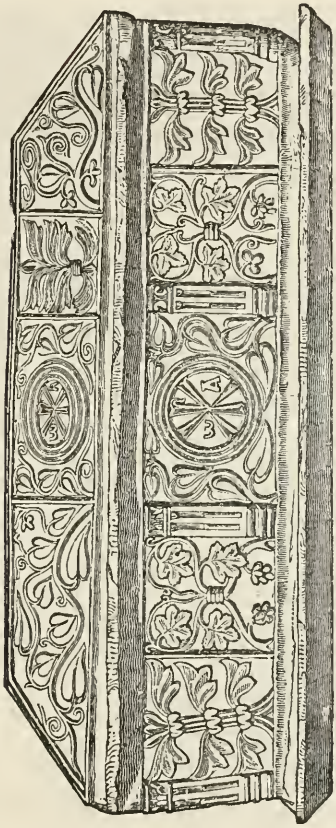

CERCUEIL CHRÉTIEN, EN MARBRE, DE LA CATHÉDRALE D'AUCH.

saint Léothade ; le second est celui de saint Drausin, qui, de Soissons, a été apporté au musée du Louvre). Nous le voyons également sur trois grands sarcophages romains trouvés en Angleterre et reproduits par M. Thomas Wright. Un de ces cercueils est en marbre et a été trouvé

à Londres ; les deux autres proviennent d'York : ils sont en pierre et ressemblent à celui de sainte Honorine (1).

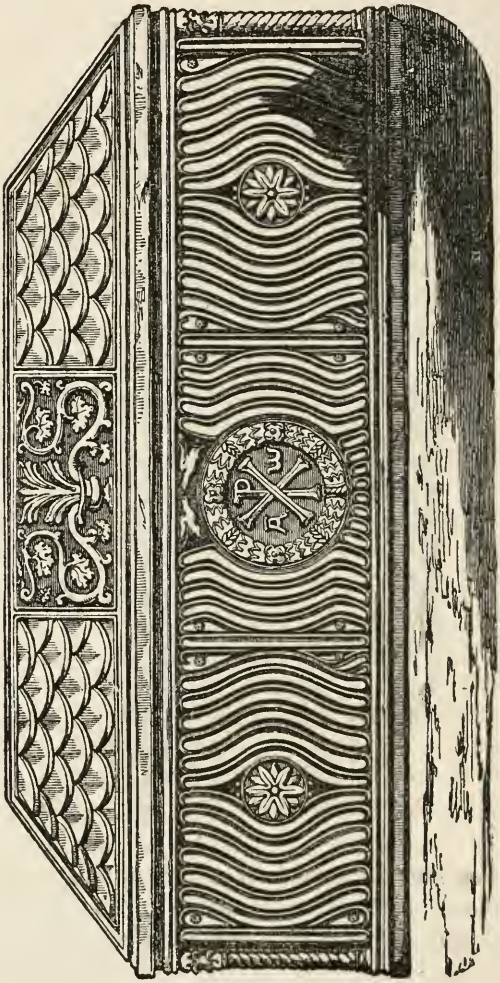

CERCUEIL CHRÉTIEN DE SOISSONS, AUJOURD'HUI AU MUSÉE DU LOUVRE.

(1) Th. Wright, *The Celt, the Roman and the Saxon*, deuxième édition, p. 308 et 311.

En un mot, on remarque dans les tombeaux romains une forte masse, une grande pesanteur et une certaine majesté; on dirait, ce qui est vrai pour la plupart d'entre eux, qu'ils ont été destinés à demeurer à la surface du sol.

En comparant l'esquisse rapide que nous venons de tracer avec la description que nous avons donnée du tombeau de sainte Honorine, on peut voir tout de suite que ce dernier présente les caractères gallo-romains. Il est en pierre du pays ; il est lourd et massif; le travail en est rude et grossier. Sa forme est celle d'un parallélogramme égal aux pieds et à la tête. En un mot, il présente tout le type antique. Une seule chose peut inquiéter l'archéologue, c'est qu'ici le couvercle a la forme d'un toit, au lieu d'être bombé ou aplati, comme la plupart des couvercles romains.

Bien que la forme plate ou bombée soit la plus générale aux temps romains, cependant la forme de toit s'est montrée parfois sur des tombeaux de la même époque, surtout dans les contrées où s'exerçait l'influence chrétienne. Le musée de Rouen possède un grand sarcophage de pierre, trouvé en 1841, *rue Louis-Auber*, quartier Saint-Gervais, dont le large couvercle est entièrement tectiforme (1).

Nous pouvons citer aussi celui de Galla Placidia, fille de Théodose-le-Grand, que l'on voit à Ravenne, dans l'édicule de Saint-Nazaire et de Saint-Celse, près Saint-Vital (2). La même ville de Ravenn coffre également, aux portes de Saint-Apollinaire, un magnifique sarcophage chrétien présentant la même particularité. On peut s'en

(1) *Catalogue du Musée départemental d'Antiquités de Rouen*, n° 33, p. 15, année 1845.

(2) De Caumont, *Cours d'antiq. monum.*, t. VI, p. 224. — *Bulletin monumental*, t. VII, p. 94.

convaincre en lisant le *Cours d'antiquités monumentales* de M. de Caumont (1). Enfin, il en est de mêm edu beau sarcophage de marbre du musée de Bordeaux, qui doit appartenir au IVe ou tout au plus au Ve siècle (2). Nous croyons devoir revendiquer pour pareille époque le beau sarcophage en marbre blanc qui fut trouvé à Auch, en 1856, et qui renferma le corps de saint Léothade, évêque d'Auch de 695 à 718 (3). Nous avons reproduit, page 145, ce monument, où l'art romain des bas-temps se révèle tout entier. Il n'est peut-être pas impossible que l'on puisse attribuer à la même période le tombeau de saint Eutrope, martyr, retrouvé à Saintes, en 1843. C'est une « auge monolithe quadrangulaire et dont le couvercle est en forme de toit » (4).

Toutefois, nous ne voudrions pas nous prévaloir ici d'une exception. Nous pensons que le couvercle du tombeau de sainte Honorine fut primitivement carré, lourd et massif, comme le cercueil lui-même. Ce couvercle très épais, n'expirant pas sur le bord de l'auge, démontre une pesanteur primitive. Nous sommes donc porté à supposer que cette déformation du couvercle ne date que de l'époque franque. On aura voulu alors lui donner une forme moins lourde et plus élégante; en un mot, on aura voulu le mettre au goût du temps. Cela n'est pas sans exemple. D'ailleurs, le pauvre tombeau a subi encore d'autres mutilations, notamment quand on le logea dans le mur. On traça alors sur son couvercle une rainure longitudinale, afin d'asseoir la maçonnerie. Plus tard, on l'entailla éga-

(1) De Caumont, *Cours d'Antiq. monum.*, t. VI, p. 229.

(2) Id. — Ibid., t. VI, p. 220. — L'abbé Corblet, *Revue de l'Art chrétien*, t. IV, p. 522.

(3) L'abbé Corblet, *Revue de l'Art chrétien*, t. IV, p. 223.

(4) L'abbé Corblet, *Revue de l'Art chrétien*, t. IV, p. 523. — A. de Barthélemy, *Bulletin monumental*, t. X. p. 494.

lement pour lui faire supporter une grossière image de saint Christophe.

Nous concluons donc, d'après toutes les règles de l'archéologie, que le tombeau de Graville est antique, et doit, en toute confiance, être reporté au IVe ou au Ve siècle de notre ère. Voilà ce que peut dire l'archéologie. Maintenant la critique historique peut-elle aller plus loin, et démontrer, ou du moins faire présumer fortement que c'est celui de sainte Honorine? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

La tradition locale est constante et unanime pour attribuer ce tombeau à la sainte martyre des Calètes. Mais la vierge y fut-elle enfermée au moment de sa mort, dès cette année 303, où, immolée par les païens dans le vallon Mélamare, elle venait d'être portée par la Seine sur le rivage de Graville? Il n'est pas vraisemblable qu'en pleine persécution de Dioclétien on ait pu préparer à la chrétienne naufragée un tombeau d'une pareille importance; l'usage des cercueils de pierre était à peine pratiqué, et s'il était bien constaté que celui-ci a été le dortoir de la vierge-martyre, ce serait assurément le plus ancien sarcophage connu dans nos contrées. Tout porte à penser que le corps de la sainte ne fut déposé dans ce cercueil qu'après la paix de l'Église, lorsque les chrétiens se furent multipliés sur le rivage et que la vénération des martyrs eut remplacé le culte des faux dieux.

C'est donc au IVe et au Ve siècle que nous attribuons cette élévation de terre du corps de la sainte et son dépôt dans un coffre de pierre si conforme aux habitudes du temps.

Cette translation du corps des saints ou de personnages vénérés, dans un cercueil meilleur, était très commune aux premiers temps de l'Eglise. Nous en pourrions citer plusieurs exemples :

Tout le monde connaît la déposition de Charlemagne

dans le grand sarcophage de marbre blanc envoyé exprès de Rome par le pape Victor.

Le Père Dassy, interprétant les six magnifiques sarcophages chrétiens du musée de Marseille, qui se voyaient autrefois dans les catacombes de l'abbaye de Saint-Victor, ne considère pas comme impossible que l'église de Marseille ait acquis ces tombeaux pour conserver avec plus d'éclat les ossements vénérés de ses martyrs et de ses glorieux patrons (1).

A Saint-Appollinaire-de-Ravenne, M. de Caumont a reconnu plusieurs cercueils qui avaient servi à diverses personnes avant de recevoir leur destination dernière. « On sait, d'ailleurs, — ajoute-t-il, — que des sarco-« phages païens ont servi aux chrétiens, et qu'on ne s'est » pas toujours mis en peine de faire disparaître les sculp-« tures mythologiques qui les décoraient (2). »

Ce qui n'est pas douteux, c'est que le tombeau de Graville n'a point été été fait pour être enfoui et ne l'a probablement jamais été. Il a dû être constamment élevé au-dessus du sol dès les temps romains, mais très certainement à la période franque des rois mérovingiens et carlovingiens. Ce cercueil était alors devenu l'objet de la vénération publique, et, à ce titre, il était élevé de terre. C'est probablement à cette époque reculée que remontent les peintures dont il fut orné et dont il reste encore des preuves parlantes.

La première mention que nous avons de lui, c'est au XIe siècle seulement, sous les rois carlovingiens et à l'époque des invasions.

Un chroniqueur anonyme de l'abbaye du Bec, cité par Mabillon, raconte qu'en 898, la crainte d'une invasion de Normands fit enlever de Graville le corps de sainte Hono-

(1) Dassy, *Revue de l'Art chrétien*, t. III, p. 214-215.
(2) De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. VI, p. 233-34.

rine. Les clercs alors attachés à son service chargèrent le pieux fardeau sur le dos d'un cheval et le transportèrent ainsi jusqu'à Conflans (fin d'Oise) (*equo sustentante*) (1). Depuis ce moment jusqu'à nos jours, le corps de la sainte n'a pas quitté Conflans qui ne tarda pas à prendre le surnom de Sainte-Honorine.

Nous acceptons volontiers le fait de la translation ; mais nous ne pouvons souscrire à la date de 898. A cette époque la portion de la Neustrie que nous habitons, et qui est devenue la Haute-Normandie, était entièrement aux mains des pirates du Nord. Depuis 876, Rollon régnait en paix à Rouen et dans tout le pays, qui, des rivages de la mer, s'étend jusqu'aux bords de l'Epte (2).

Au lieu donc d'éviter les Normands, on les eût constamment rencontrés sur son chemin. Rollon, d'ailleurs, et ses compagnons d'armes, ne pillaient plus et ne dévastaient pas une contrée qu'ils ne voulaient point quitter. Ils étaient les descendants et non les héritiers des Hastings, des Sidroc et des Ogier-le-Danois. Nous pensons qu'il y a erreur de date dans Mabillon, et que c'est 840, 841, 842 ou tout au plus tard 876 qu'il faut lire. Cette époque était la période piratique par excellence, et de tous côtés on emportait les châsses et les reliques des saints neustriens, notamment ceux de Rouen, de Jumiéges, de Fontenelle, etc.

Mais tout en admettant une erreur de date ou de copiste, je n'en tiens pas moins le vieux chroniqueur pour précieux et exact sur le fait en lui-même. Il raconte donc que pour s'épargner la peine de soulever le couvercle et d'ouvrir le cercueil, les clercs préposés à sa garde se contentèrent de briser le sarcophage vers la tête

(1) Mabillon, *Acta sanct. ord. s. Benedicti*, Sæc. IV, pars secunda, p. 526. — *Neustria pia*, p. 862.

(2) *Les Origines de Rouen*, p. 107. — *La Seine-Inf. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 148.

et d'en extraire par le trou, ainsi pratiqué par la violence, les ossements de la sainte (*fracto à capite sarcophago* (1). Evidemment, si le cercueil qui nous est soumis est intact, il ne saurait être celui de la sainte. Au contraire, s'il porte la trace d'une fracture importante, et si cette fracture est dans la région de la tête, l'identité est démontrée. Or, c'est précisément ce qui arrive. Le cercueil qui nous est soumis a été brisé vers la tête et la fracture est telle qu'elle ne s'expliquerait pas sans le témoignage de l'histoire. Cette brisure prouve donc que le cercueil que nous avons sous les yeux est celui que le IXe siècle attribuait à sainte Honorine. Voilà mille ans que cette tradition existe, et c'est un âge fort respectable.

Quand la paix fut rendue à l'Eglise et au monde par la conversion des Normands, quand les peuples du pays de Caux, un moment ramenés à la barbarie païenne par les invasions scandinaves, furent rendus à cette civilisation chrétienne qu'ils ne devaient plus quitter, le tombeau de sainte Honorine redevint en honneur. Une riche et vénérable dame de Graville « *apud Girardi villam venerabilis et dives matrona*, » s'empressa de faire restaurer le tombeau de la sainte.

La première opération fut évidemment de le compléter, ce que l'on fit en appliquant soigneusement une pièce dans la partie qui avait été brisée. Sans s'inquiéter du raccordement de la pierre, on se servit d'une lame de moellon blanc, dont il reste encore aujourd'hui un fragment; mais cette pièce ne fut point appliquée pleine. On y réserva une entaille circulaire « *Jussit illud in gyrum secari.* » L'ouverture était surtout destinée à passer la tête des pélerins que la piété conduisait au tombeau de notre sainte.

(1) *Neustria pia*, p. 862.

Cette ouverture circulaire était tout-à-fait dans les habitudes du moyen-âge. Commencée peut-être bien avant le xe siècle, nous voyons cette pratique en pleine vigueur au XIIe et au XIIIe siècle. Nous pouvons citer parmi les exemples de ce genre le tombeau de saint Menoux, au village de ce nom, dans les environs de Moulins (Allier.) Nous avons près de nous le cercueil de pierre de saint Germain-l'Ecossais, martyrisé au ve siècle dans la vallée de la Bresle. Son sarcophage levé de terre et supporté par des colonnes du XIIIe siècle, se voit dans l'église de Saint-Germain, près d'Aumale. Le trou circulaire est très remarquable. Les historiens racontent qu'à la fin du XIIe siècle, au moment où le tombeau de saint Thomas-le-Martyr attirait l'attention de toute l'Europe, le roi de France, Louis-le-Jeune, alla prier à Cantorbéry pour obtenir la guérison de son fils; ils assurent qu'il passa sa tête couronnée dans l'ouverture circulaire pratiquée au tombeau du saint.

Il paraît bien que cette coutume remonte assez loin dans l'église de France, car Grégoire de Tours, parlant du tombeau de saint Vénérand, de Clermont, dit qu'il était placé sous l'ambon. Il ajoute qu'on y avait pratiqué une petite ouverture par laquelle on pouvait passer la tête quand on réclamait l'intercession du saint : « *Super quod caput per fenestellam quicumque vult immittit precans quæ necessitas cogit* (1). »

L'ouverture circulaire du tombeau de la sainte cauchoise était encore en pleine faveur au commencement de ce siècle : tous les vieillards de Graville se souviennent de l'avoir connue. Elle paraît avoir été rebouchée vers 1820, par M. Duval, mort curé de Harfleur en 1838 et qui desservit Graville de 1819 à 1823. Voici en quels termes en parle un observateur havrais, qui écrivait en 1824, et

(1) Gregor. Turon., *De gloriâ confessorum*, c. XXXVII.

qui avait souvent visité Graville et son abbaye. « C'est dans cette première chapelle du côté de l'Evangile, vers la côte, que se voit le tombeau (de sainte Honorine) qui est entièrement engagé dans le mur. Au-dessous est une ouverture ronde dans laquelle les pélerins passaient la tête pour se guérir de la surdité. Un philosophe chrétien très désintéressé a fait murer ce trou merveilleux (1). »

Quand M. Guilmeth publia sa *Description de l'arrondissement du Havre*, en 1837, l'ouverture et le tombeau étaient cachés par un lambris en bois (2). Il en était de même en 1840, quand nous avons publié notre *Essai historique sur l'abbaye de Graville* (3). Rien n'était changé en 1844, lorsque parurent *Les Eglises de l'arrondissement du Havre* (4).

Vers 1845, M. l'abbé Lecarpentier, curé de Graville-Leure, fit enlever une partie du lambris qui couvrait le tombeau, lambris qui disparut complètement vers 1852, lors de la restauration de la chapelle.

L'ouverture circulaire apparut de nouveau et elle fut débouchée ; mais on ne se contenta pas de cette première opération. Comme on s'était aperçu qu'il y avait dans le mur un creux profond, on enleva une partie de la pièce de moellon appliquée par la main du moyen-âge, puis on introduisit dans l'auge une vieille statue de pierre de de sainte Honorine, qui précédemment surmontait le sarcophage enseveli.

Voilà à peu près tout ce que nous savons sur le tom-

(1) Pinel, *Essais historiques, archéologiques et physiques sur les environs du Havre*, p. 34. — Guilmeth, *Descript. géogr. hist.*, etc., *des arrond.*, t. Ier, p. 56.

(2) Guilmeth, *Descript. géogr., hist. stat. et monum. des arrond.*, t. Ier, p. 56.

(3) *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Graville*, p. 36, in-8 de 38 pages, Havre, Morlent, 1840.

(4) T. Ier, p. 91.

beau de la sainte martyre des Calètes. Ce monument précieux de notre foi et de notre histoire, qui vient d'être si heureusement rendu à nos respects, ne doit plus retourner à l'oubli dont il est si providentiellement sorti. Il appartient à la foi religieuse et à la piété historique de notre époque de lui communiquer une vie dont il est privé depuis si longtemps et de le traiter avec tout l'honneur que méritent une relique chrétienne et un témoin du passé. Nous savons que c'est la pensée de M. le maire, de M. le curé et de tous les paroissiens de Graville ; le pays tout entier leur sera reconnaissant de ce qu'ils feront pour ce précieux reste de notre histoire et ce premier jalon de notre foi.

Maintenant, nous n'avons plus qu'à formuler les conclusions qui ressortent de notre travail.

Depuis mille ans, la tradition et l'histoire sont unanimes pour attribuer le tombeau de Graville à sainte Honorine, vierge-martyre du IVe siècle. L'archéologie ne saurait contredire cette assertion historique et populaire.

En effet, le sarcophage que nous avons décrit ne possède aucun des caractères du moyen-âge ni de l'époque franque. Le seul trait qui puisse le rattacher aux temps mérovingiens, c'est la forme prismatique du couvercle, laquelle pourrait bien n'être pas primitive, mais le résultat de quelque altération. Cette particularité même n'est pas tellement spéciale à cette période, qu'on ne puisse en trouver des exemples chez les Romains. Quant à la forme carrée du cercueil, à sa largeur égale aux pieds et à la tête, c'est là, selon nous, le trait le plus démonstratif des IVe et Ve siècles. Ce type, lourd et massif, est aussi le caractère le plus déterminant d'une origine ancienne. Cette pesanteur, en effet, se remarque sur les cercueils romains des musées de Rouen, de Melun et de Sens La nature de la pierre vient également témoigner d'une provenance reculée. Du VIIe au IXe siècle, les cercueils de

pierre de nos contrées sortent tous du bassin de Paris, tandis qu'au IVe et au Ve siècle, ils sont pris à même la pierre de chaque pays. Tout donc, en archéologie, vient tester en faveur de la tradition qui attribue ce tombeau à sainte Honorine, et s'il n'a pas reçu la sainte au moment de son martyre, il ne semble pas douteux qu'il n'en ait possédé les précieux restes dès le premier moment de sa vénération.

ANTIQUITÉS FRANQUES

Découvertes, en 1866,

A AVESNES, PRÈS GOURNAY-EN-BRAY.

Il n'est pas en France de contrée, si déshéritée qu'elle soit par la nature et la civilisation, qui ne puisse offrir à l'archéologie des éléments d'étude et de collection. L'état présent ne saurait en aucune façon faire pressentir ce que fut le passé dans notre Normandie, si prospère par le commerce et par l'industrie. Le pays de Bray, livré à la seule culture des terres, passe pour un des points les moins avancés de la province. On croit volontiers que son rôle fut nul dans le passé, puisqu'il est moindre dans le présent.

Cependant, l'arrondissement de Neufchâtel qui représente assez bien l'ancien pays de Bray, est, jusqu'à présent, celui de toute la Seine-Inférieure qui s'est montré le plus fécond pour l'archéologie mérovingienne. On peut l'appeler la *terre des Francs* par excellence, et c'est chez lui que pendant vingt ans, (1) nous avons recueilli les meilleurs et les plus nombreux éléments de nos études et de nos collections. Dans cette terre de forêts et d'herbages, il semble qu'il n'y ait qu'à frapper du pied pour faire sortir des légions armées qui racontent ce que

(1) De 1847 à 1867.

furent nos pères au temps des enfants de Clovis et de Charlemagne.

L'arrondissement du Havre, si brillant au triple point de vue du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, ne nous a donné jusqu'ici que de rares et pauvres nécropoles germaniques, tandis que celui de Neufchâtel, qui ne vit que de troupeaux et de pâturages, n'a cessé de nous combler de ses richesses mérovingiennes. Cela tient-il à l'absence de culture et de défrichements qui aura sauvegardé plus longtemps au sein d'une terre vierge les dépôts oubliés des anciennes générations? Nous n'avons pas à rappeler ici les riches et précieux cimetières de Lucy, de Londinières, de Blangy, de Sigy, de Neufchâtel et de Sommery. L'inventaire et la description s'en trouvent dans nos ouvrages comme dans nos musées. Nous avons vu des Francs sortir de terre à Montérollier, à Mesnières, à Grandcourt, à Baillolet, à Beaussault, à Nesle-Normandeuse, à Neuville-Ferrières, à Sainte-Geneviève et à Fontaine-en-Bray.

Jusqu'à présent, le canton de Gournay n'avait laissé entrevoir ses richesses mérovingiennes que sur un seul point, à Dampierre-en-Bray. (1) Mais en février 1866, Avesnes nous a montré un cercueil franc sur le bord du vieux chemin qui longe le *Camp-Vaquier* et sous un taillis connu sous le nom de la *Haute-Haye*.

Averti de cette découverte par M. le curé de Boshyon, nous l'avons fait connaître à la Commission des Antiquités (1), puis, nous l'avons racontée au public dans notre *Revue de Normandie* (2). Nous ignorions alors la bonne fortune qui nous était réservée dans ce pays.

(1) *La Seine-Infér. hist. et archéol.*, deuxième édition, p. 584.

(2) *Procès-verbaux de la Commiss. des Antiq. de la Seine-Infér.*, t. II, p. 377.

(3) *Revue de la Normandie*, t. VI, p. 350-51; numéro de mai 1866.

Au mois de novembre de la même année, ayant eu l'heureuse occasion de faire une excursion dans le canton de Gournay, nous avons visité le tombeau d'Avesnes, qui est en pierre du bassin de Paris, Vergelé ou Saint-Leu. Il est assis presque au sommet d'une de ces collines qui encaissent la grande vallée de Bray. Son orientation est celle de la colline elle-même, c'est-à-dire que les pieds tournés vers la vallée font face au soleil levant, coutume qui fut constante et universelle. La forme du sarcophage est élégante, la taille en est soignée ; l'exiguité des proportions nous fait penser qu'il était destiné à une femme plutôt qu'à un homme. En effet, sa longueur prise au dehors mesure 1 mèt. 85; la largeur à la tête est de 63 centimètres; celle des pieds n'en a que 29. La profondeur totale est de 52 centimètres. L'épaisseur des parois va de 7 à 8. Il n'est pas taillé d'équerre, irrégularité commune à l'époque franque, où le rétrécissement des pieds est un des caractères distinctifs du temps. Ajoutons que le couvercle, en forme de toit, rentre tout-à-fait dans les habitudes de cette période.

Le corps que renfermait ce cercueil était entier ; il a été dérangé par les laboureurs, qui n'accusent aucune découverte faite pendant cet enlèvement.

Le terrain sur lequel cette trouvaille a eu lieu appartient à Madame la comtesse de La Châtre, née de Montmorency. Cette digne fille du premier baron chrétien a mis sa propriété au service de la science avec une libéralité et une grâce que nous ne saurions assez reconnaître. Usant de cette bienveillance et de ce patronage, nous avons interrogé le sol pour savoir s'il ne renfermait pas d'autres sépultures de marque. Nos prévisions n'ont pas été trompées. Ce cercueil n'était pas isolé. Il était entouré de fosses qui remontaient comme lui à l'époque mérovingienne. Le temps dont nous avions à disposer ne nous a permis de reconnaître qu'une douzaine

de sépultures placées sur trois rangs, qui s'étageaient parfaitement dans le sens de la colline. Nous ne doutons pas qu'il en existe plusieurs autres que nous espérons bien examiner plus tard.

Déjà nous avons été heureux dans notre première exploration, et nous nous faisons un plaisir d'en exposer le résultat.

Les fosses, orientées comme le cercueil, et qui semblaient l'escorter, étaient à peine à 50 centimètres du sol. Dans quelques-unes les corps étaient entiers et n'avaient jamais bougé; dans quelques autres, il ne restait que quelques ossements, et encore ils n'étaient pas en place. On est tenté de supposer qu'il y avait eu ici une visite antérieure.

Sur douze fosses visitées par nous, cinq ont donné des vases placés aux pieds. Ces vases, en terre blanche ou noire, ont la forme de tous ceux que l'on trouve dans les sépultures Franques, Saxonnes, Burgondes ou Allémaniques. Nous reproduisons ici deux des vases de terre

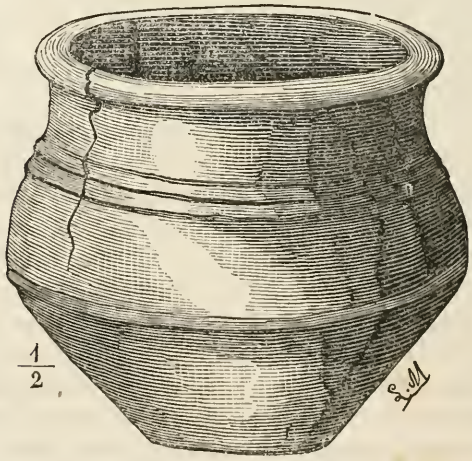

VASE FRANC EN TERRE CUITE (AVESNES, 1866.)

trouvés aux pieds des morts ; on verra avec plaisir qu'ils ressemblent à tous les vases mérovingiens que nous avons exhumés en Normandie, et que l'on recueille dans toute la France.

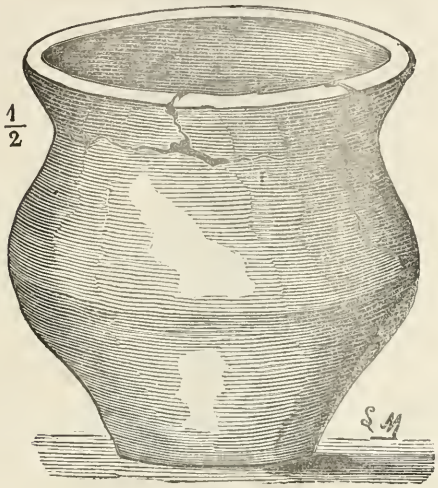

VASE FRANC, EN TERRE CUITE (AVESNES, 1856).

Une fosse a donné un sabre ou scramasaxe en fer, du genre de ceux que décrit Grégoire de Tours, le père de notre histoire de France. Nous sommes heureux de le reproduire à la page suivante.

Nous n'avons recueilli qu'un seul couteau; mais il a dû s'en rencontrer plusieurs que les ouvriers auront détruits par mégarde. Nous avons compté jusqu'à cinq agrafes en fer, toutes accompagnées de plaques et de contre-plaques. La plupart avaient reçu un plaqué d'argent. Celle que nous reproduisons à la page 163 présentait encore de blanches lamelles d'argent.

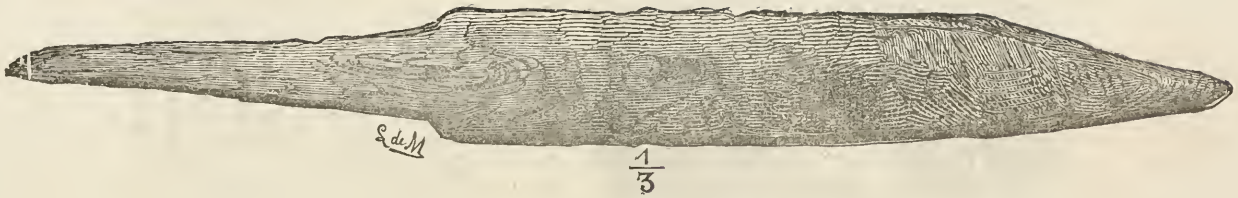

SABRE OU SCRAMASAXE EN FER (AVESNES 1866.)

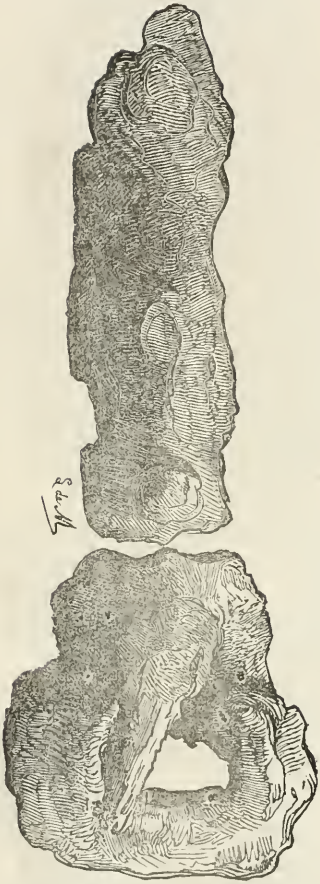

AGRAFE DE CEINTURON EN FER PLAQUÉ D'ARGENT (AVESNES, 1866).

Une d'elles recueillie, nous le pensons, à la ceinture d'une femme, mesure 18 centimètres de long sur 7 centimètres de large. La contre-plaque, qui faisait face à l'agrafe, a 14 centimètres de longueur. La surface du métal est recouverte d'une damasquinure que l'oxide a soulevée. Des clous à tête de cuivre ornent les bordures. Nous donnons à la page suivante ces deux pièces, qui se rencontrent rarement.

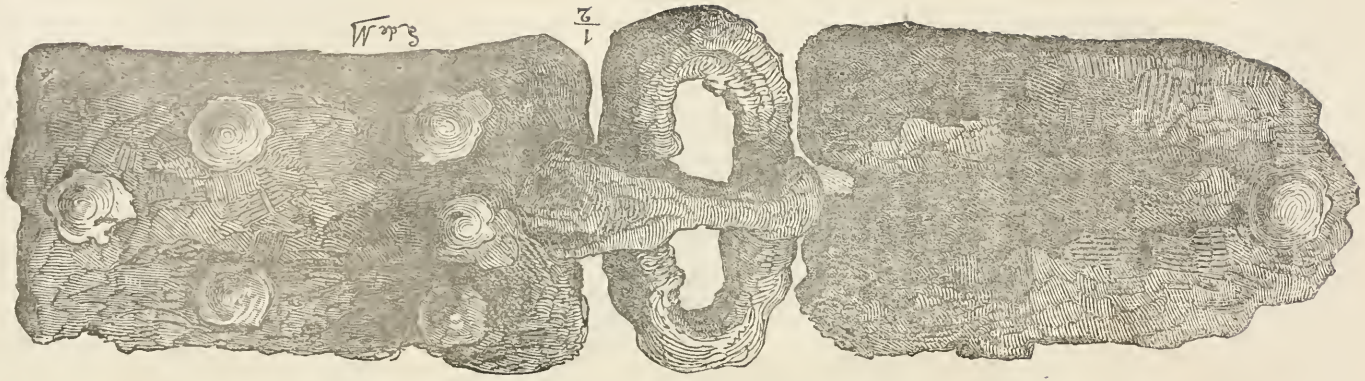

PLAQUE DE CEINTURON EN FER DAMASQUINÉ (AVESNES 1866).

La fosse qui renfermait ce dernier objet, et que nous supposons avoir été occupée par une femme, était la plus riche de ce cimetière. Elle nous a donné une chaînette de fer dont les mailles étaient encore fort reconnaissables. En voici un échantillon.

CHAÎNETTE EN FER (AVESNES, 1866).

Nous y avons recueilli quatre perles en pâte de verre et deux jolies fibules placées sur la poitrine. (Nous reproduisons les perles qui faisaient partie d'un bracelet ou d'une alliance.)

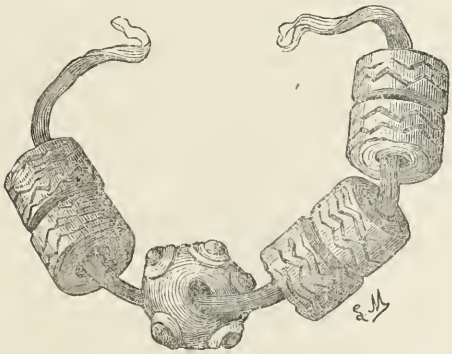

PERLES EN PATE DE VERRE (AVESNES, 1866).

Les fibules n'étaient ni semblables ni assorties. L'une était en bronze, de forme ansée, comme celle qui fut

trouvée à Colleville, près Fécamp, en 1855. On peut en apprécier la forme par la reproduction ci-jointe.

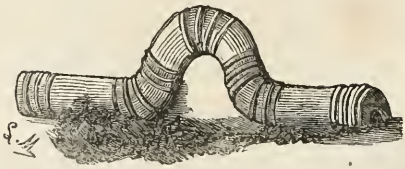

FIBULE EN BRONZE, DE FORME ANSÉE (AVESNES, 1866).

L'autre, au contraire, était circulaire : elle se composait d'une lame de bronze sur laquelle on avait appliqué une feuille d'or encadrée dans un cercle d'argent. La feuille d'or, recouverte de filigranes, était fixée à l'aide de quatre clous d'argent. Sur le plat de l'or s'élevaient quatre triangles isocèles renfermant autrefois des grenats ou des verroteries rouges. Les brillants avaient disparu ainsi que les triangles eux-mêmes. Cette dernière fibule, large de plus de 2 centimètres, ressemblait exactement, pour la grandeur, la matière et la décoration, aux fibules trouvées à Parfondeval, en 1851; à Caudebec-lès-Elbeuf, en 1855, et à Sommery en 1868. Nous avons reproduit celles de Parfondeval et de Caudebec dans notre *Normandie souterraine*, dans nos *Sépultures* et dans notre *Seine-Inférieure historique et archéologique*.

La reproduction que nous donnons à la page suivante fera mieux apprécier que notre texte la forme de cette fibule.

Cette forme, du reste, bien qu'abondante en Normandie, puisque dans la seule Seine-Inférieure nous en avons trouvé six en moins de vingt ans, n'est pas spéciale à cette province. Le Boulonnais en a donné deux pareilles en 1857, lors des fouilles du cimetière de Pincthun à Échinghen; ces deux belles pièces sont comme les nôtres

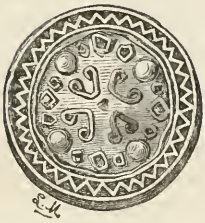

FIBULE EN ARGENT DORÉ (AVESNES, 1866).

en or et en argent : l'une provient de la sépulture d'une femme et l'autre de celle d'un enfant. Recueillies par M. l'abbé Haigneré, archiviste de Boulogne-sur-Mer, elles sont déposées au musée de cette ville ; tout récemment, elles ont été publiées par l'antiquaire-explorateur dans ses *Quatre Cimetières mérovingiens du Boulonnais.* (1)

Cette tombe, parfaitement inviolée, a fourni encore deux autres objets à l'exploration : un vase noir placé aux pieds et une bague avec chaton, encore passée au doigt qui la possédait. Nous reproduisons, avec cette bague, la phalange de l'annulaire.

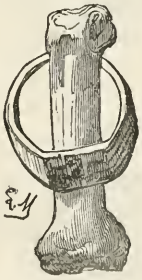

BAGUE AVEC PHALANGE DE L'ANNULAIRE (AVESNES, 1866).

(1) P. 23, 24, 74, pl. II, fig. 6 et 7.

La dernière fosse d'Avesnes n'a pas été la moins intéressante. Nous la croyons encore celle d'une femme, bien qu'elle ne possédât qu'une paire de boucles d'oreilles. Elles se composaient d'un cercle en fil de laiton tordu qui n'avait pas moins de 18 centimètres de circonférence.

Le cercle de bronze fermait à l'aide d'un crochet et soutenait une boule de mastic ou de pâte recouverte de lames d'or ou de vermeil. Dans cette boule étaient enchâssées, sur les côtés, des verroteries triangulaires et au centre, de brillantes lentilles. Rien de plus élégant que ce travail de joaillerie mérovingienne Au point de vue de l'art et du goût, il figurerait avec autant de bonheur dans un bazar moderne que dans un musée antique. Le lecteur en aura une idée par la gravure intercalée dans notre texte.

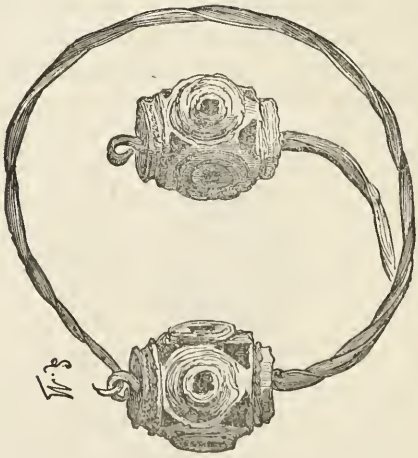

BOUCLES D'OREILLES FRANQUES (AVESNES, 1866).

Ce genre de boucles d'oreilles n'est pas rare dans les cimetières mérovingiens de toute la France. Cependant, il n'en est pas moins, pour les morts qui le portent, un indice d'opulence et d'élévation sociale.

Déjà nous-même nous avons recueilli de semblables boucles d'oreilles au Petit-Appeville, près Dieppe, en 1866, et à Ouville-la-Rivière en 1854. Cette dernière a été décrite et reproduite soit dans notre *Normandie souterraine*, soit dans nos *Sépultures*, soit enfin dans notre *Seine-Inférieure historique et archéologique*. Au Congrès de la Sorbonne, tenu en avril 1868, nous avons eu l'occasion de voir deux belles boucles d'oreilles franques trouvées l'une à Angers, l'autre dans un cimetière de la Champagne. La première était en argent, la seconde était en or.

Mais la province qui nous a fourni le plus riche contingent de ces sortes de bijoux, c'est le Boulonnais. Dans le résultat des fouilles qu'il a pratiquées dans ce pays, M. l'abbé Haigneré reproduit plusieurs boucles semblables à celles d'Avesnes.

Nous citerons d'abord une boucle recueillie, en 1857, dans le cimetière de Pincthun, à Echinghen. L'anneau se compose d'un fil tors en argent, et le pendant est recouvert avec des lames d'argent doré, enchâssant des verroteries. « Le diamètre de l'ouverture, dit M. Haigneré est généralement de 6 centimètres au moins. Dans la tombe n° 7, elles étaient en bronze, mais celles du n° 48 étaient en fils tors d'argent On en peut voir le dessin dans la planche 11, fig. 1. Ces boucles d'oreilles servaient à porter des pendants, dont la tombe n° 7 nous a offert de beaux spécimens en argent doré, de forme hexagonale, ornées de verroteries et de filigranes. Deux autres pendants de forme analogue, mais d'une matière moins consistante, n'ont pu être recueillis intacts dans la sépulture n° 48 Les

étaient faits de petites feuilles d'argent tellement oxidé qu'elles ressemblaient à du papier consumé par la flamme (1). »

Dans le cimetière d'Hardenthun, fouillé en 1863, le même archéologue a trouvé « trois paires de pendants d'oreilles en or, dont l'un est orné de filigranes, et qui sont décorés de tables de verroteries; deux paires en argent, aussi ornées de filigranes et de tables de verre. Ces boucles étaient tantôt en fil de de cuivre, tantôt en fil tors d'argent (2).

Enfin, comme dernier rapprochement, nous citerons une boucle d'oreille de Pincthun que M. Haigneré décrit ainsi : « Tombe n° 7, une femme : sous la tête, deux boucles d'oreilles en fil de cuivre de 6 à 7 centimètres d'ouverture, deux pendants d'oreilles en argent doré, formés de six losanges, au milieu de quatre desquels est une fausse pierre en mastic sertie en or et relevée en bosse. Les deux autres sont percés pour la suspension. Huit petites verroteries triangulaires imitant des pierreries posées en table remplissaient les intervalles laissés par les losanges (3). »

Revenant au cimetière d'Avesnes-en-Bray, nous dirons que ce n'est pas sans étonnement que, dans les jambes du corps qui portait les boucles d'oreilles, nous avons rencontré la tête d'un tout jeune enfant, ce qui semblait indiquer que la mère et l'enfant morts ensemble avaient reçu une même sépulture.

Quand nous aurons dit que de l'une de nos fosses est sorti un petit bronze romain du Haut-Empire, nous aurons complété l'inventaire des découvertes faites dans

(1) L'abbé Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, p. 21, 22, pl. II, fig. 1 et 2.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 55, pl. XV, fig. 2, 3, 4 et 5.

(3) *Id. ibid.*, p. 35, pl. II, fig. 2.

ce cimetière, que nous attribuons au VIe ou au VIIe siècle de notre ère.

Il nous reste maintenant à remercier nos bienfaiteurs et à dire aux membres de la Commission à qui ils doivent l'illustration de cet article. Mme la comtesse de la Châtre, propriétaire des bois d'Avesnes, n'est pas seulement une noble dame, issue du sang des Montmorency et des Bec-de-Lièvre, illustres familles de robe et d'épée. C'est encore un grand cœur auquel nul genre de bonne œuvre n'est étranger. Non contente de couvrir de sa protection tous les pauvres qui entourent son château de Quevilly et toutes ses terres de la Normandie, elle a voulu encourager les recherches scientifiques et contribuer à l'illustration de sa province. Mme de La Châtre est normande par le cœur comme par le sang, et elle aime tout ce qui intéresse ce beau pays, l'un des plus célèbres du monde. C'est donc à sa munificence que nous devons les belles et nombreuses gravures qui donneront quelque intérêt à notre travail et qui en doubleront le prix.

C'est avec bonheur que nous voyons les riches et anciennes familles de notre pays s'intéresser à son histoire et à ses monuments. Les membres de la Commission se rappelleront avec plaisir ce que nos publications doivent à la libéralité de MM. Dambray et de Girancourt. Nous pensons que pour ces grandes familles c'est une manière aussi honorable de perpétuer leur nom que de l'inscrire sur le bronze des cloches, ou sur le marbre des tombes.

Nous ne devons pas oublier non plus ce qu'a fait pour notre œuvre M. Louis de Merval, de Canteleu, chez lequel la bienveillance du gentilhomme est à la hauteur du talent de l'artiste.

L'abbé Cochet.

Rouen. — Imp. de H. Boissel, rue de la Vicomté, 55.

TABLE DES MATIÈRES

De la Première Livraison.

Avertissement. 1
Liste des membres de la Commission. 5
Procès-verbaux des séances tenues en 1867. 9
Liste des monuments historiques de la Seine-Inférieure. . 67
Rapport annuel à M. le sénateur-préfet de la Seine-Inférieure, sur les opérations archéologiques de son département.. 74
Découverte du tombeau et de la statue de Henri-Court-Mantel, dans le chœur de la cathédrale de Rouen . . . 93
Notice sur la découverte et la visite du tombeau de Bedford, dans la cathédrale de Rouen. 103
Note sur le cimetière franc de Criel. 116
Dissertation sur le tombeau de sainte Honorine, découvert à Graville, près le Havre, en 1837. 125
Antiquites franques découvertes, en 1866, à Avesnes, près Gournay-en-Bray. 136

BULLETIN

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

DE LA

SEINE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1868.

Tome Ier. — 2e Livraison.

ROUEN,

IMPRIMERIE DE H. BOISSEL, SUCCr DE A. PÉRON,

Rue de la Vicomté, 55.

1869.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

Pendant l'année 1868.

Séance du mardi 21 janvier 1868.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

Dans la salle du Conseil de Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président, et à deux heures un quart, la séance est ouverte.

En l'absence du secrétaire et des secrétaires-adjoints, M. Brianchon fait fonction de secrétaire.

Etaient présents : MM. l'abbé Cochet, de la Quérière, Brevière, Eugène Barthélemy, de Glanville, Desmarest, de Beaurepaire, de La Londe, Simon, de Merval, Paul Baudry, de Girancourt, Brianchon, l'abbé Somménil et le marquis de Blosseville.

MM. Gouellain et Thaurin se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. le président dépose sur le bureau les volumes et dessins suivants :

Ouvrages offerts. — 1° *Catalogue et armorial des présidents, conseillers, gens du roi et greffiers du parlement de Rouen, dressés sur les documents authentiques, par Steph.*

de Merval, ornés de vignettes et de fleurons, dessinés et gravés à l'eau-forte. par Louis de Merval, et publiés par les soins de la Cour impériale de Rouen. Evreux, Auguste Hérissey, 1867, grand in-4° de XXI et 202 p.

2° *Tombeaux du roi Henri Court-Mantel et du duc de Bedford à la cathédrale de Rouen*, par M. l'abbé Cochet, correspondant de l'Institut de France, inspecteur des monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure, directeur du Musée d'Antiquités de Rouen. Rouen, E. Cagniard, 1867. Mémoire in-8° de 24 p.

3° Dessin offert par M. l'abbé Cochet, de la coupe en verre, dite des Gladiateurs, trouvée dans les sépultures gallo-romaines du Catillon, au Mesnil-sous-Lillebonne. Cette coupe, rare et curieuse, a pu être restituée intégralement, par M. Milet, à la manufacture de Sèvres ;

4° Dessin d'une fibule franque, de Sommery, par M. Louis de Merval ;

5° Dessin d'un vomer antique complet, par M. Louis de Merval ;

6° *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 26e vol. Caen, 1867, cahier in-4° de 382 p.

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

Goutrens, près Rhodez. — Trésor gaulois. — M. le président expose différents spécimens du trésor gaulois découvert par un paysan anonyme, à Goutrens, commune de Cassagnes-Comtaux, canton de Rignac, près Rodez. Ces spécimens, acquis par M. l'abbé Cochet, au prix de 80 fr., de M. Anglade, bijoutier, à Rodez, pour le Musée d'Antiquités de Rouen, consistent en quatre petits lingots et vingt-six pièces de monnaie, le tout d'argent. Les lingots, à l'état rudimentaire, semblent cisaillés à même du métal en fusion. Les monnaies, complètement anépigraphiques, sont empreintes des signes les plus variés, et affectent à peu près toutes les formes, excepté la ronde. Plusieurs sont frappées à l'effigie de chefs incon-

nus, et présentent, au revers, un corps de sanglier. C'est le monnayage primitif. L'usage de cette monnaie est attribué aux Volsques Tectosages ou Tolosates, de la cité de Toulouse, et peut remonter à l'an 300 avant Jésus-Christ. On regrette que le fait de la découverte soit resté entouré d'un certain mystère. Ainsi, M. Anglade, qui a, paraît-il, tant de pièces gauloises à revendre, et en si parfait état de conservation, ne dit pas précisément comment ce trésor a été trouvé, par qui, à quelle profondeur du sol, ou quel moyen encore, vase ou maçonnerie, l'a si efficacement protégé contre l'injure de bien longs siècles, etc., etc « Quoi qu'il en soit, observe M. le président, si avoir de l'or de Toulouse était autrefois mauvais signe, ce doit être bon signe aujourd'hui d'en avoir de l'argent. »

Evrecy (Calvados).—Fouilles d'un cimetière franc. — M. le président donne lecture de sa lettre à M. Charma, en date du 6 janvier courant, dans laquelle notre éminent sépulcrologue se livre à l'analyse critique des fouilles exécutées en 1867, à Evrecy, par la Société des Antiquaires de Normandie, et dont le compte-rendu figure dans le 26e volume des *Mémoires* de cette Société. M. l'abbé Cochet, sauf quelques observations de détail, et après avoir esquissé à grands traits l'histoire des fouilles en général, félicite M. Charma d'avoir interrogé aussi productivement les « chartriers souterrains » d'Evrecy, et résume ainsi sa pensée : « L'historien qui essaie de restituer la géographie de l'ancienne France prendra vos tombeaux comme un texte, et ils vaudront pour lui une ligne de Grégoire de Tours. »

Rhodez. — Flèches en silex. — C'est encore de Rodez et des tombelles de l'Aveyron que nous vient une intéressante collection de pointes de flèches en silex, dont va s'enrichir le Musée départemental.

M. l'abbé Cérès, archéologue à Rodez, a offert huit

pointes de flèches très finement taillées et seize perles en pierre, os ou coquillage. Ces objets proviennent des fouilles que M. l'abbé Cérès a pratiquées, en 1866, sous les dolmens de l'Aveyron.

Rouen. — Bas-reliefs en marbre blanc, trouvés dans la cathédrale. — On admire aujourd'hui à notre Musée d'Antiquités deux bas-reliefs, en marbre blanc, trouvés dans la cathédrale, en 1838. Les sujets de ces bas-reliefs sont empruntés à la mythologie, et figurent : l'un, *le Triomphe de Cérès*, l'autre, le *Triomphe de Bacchus*. D'où proviennent ces bas-reliefs ? Consulté à cet égard par M. l'abbé Cochet, M. Deville remarque d'abord que les bas-reliefs en question sont surmontés d'un signe du Zodiaque, et ensuite qu'ils doivent se rattacher, selon toute probabilité, aux médaillons décoratifs d'une galerie de l'archevêché, représentant les douze mois de l'année, et sculptés du temps de Georges d'Amboise. Cette opinion du judicieux fondateur du Musée d'Antiquités reçoit l'assentiment de la Commission. Les bas-reliefs du Musée révèlent, en effet, par plusieurs détails caractéristiques, la main du XVIe siècle.

Lac du Bourget. — Antiquités lacustres. — Des objets lacustres, pêchés dans le lac du Bourget, presque tous à la cité de Grésine, ont été envoyés par M. Laurent Rabut, professeur et archéologue à Chambéry. Ces objets se composent de deux pesons, de fuseaux en terre cuite, d'une paroi de cabane en bauge et de douze fragments de vases en terre noire, d'autant plus précieux qu'ils manquent à nos collections. On sait que les premières habitations lacustres ont été découvertes, en 1854, par M. Keller, qui a fondé un si curieux musée à Zurich. Souvent les vases lacustres n'ont pas de pied et offrent une base complètement ronde. On les posait sur de gros anneaux. Tel fut le vase primitif. Le fond du vase est une conquête de la civilisation.

M. E. Dutuit. — Don de 1,500 fr. — Un ami géné-

reux et éclairé de nos antiquités locales, M. Dutuit, a remis à M. l'abbé Cochet une somme de 1,500 fr. qui devra être affectée aux fouilles du théâtre romain de Saint-André-sur-Cailly ou autres monuments archéologiques de la Seine-Inférieure.

Procès-Verbaux de la Commision. — Tome II. — Le IIe volume des *Procès-Verbaux de la Commission* (1849-1866) est imprimé et broché. On le distribuera à la prochaine séance. Un exemplaire sera adressé à S. Exc. M. Duruy, Ministre de l'Instruction publique. Grâce à l'allocation ministérielle, la Commission pourra publier cette année un Bulletin.

Lisieux. — Epi en terre cuite du XVIe *siècle* — Un très bel épi en terre cuite, surmonté d'un pélican, a été offert, par M. Delaunay, au Musée de Rouen. Cet épi provient d'un manoir des environs de Lisieux, appartenant à M. Chapman, de Pont-Audemer, dont la maison de ville est encore décorée d'autres épis semblables.

Liffrêmont, près Roncherolles en Bray. — Autel romain. — On n'a pas oublié le curieux autel romain, trouvé vers 1846, au hameau de Liffremont, commune de Roncherolles-en-Bray, sur une propriété de M. Déroque, de Rouen, et dont un dessin, dû à l'obligeance de notre honorable collègue, M. Brevière, enrichit le second volume des procès-verbaux de la Commission. Invité par le nouveau directeur à céder cet autel au Musée des Antiquités, M. Déroque n'a pas consenti à s'en dessaisir absolument. Mais, comme terme moyen et dans un esprit de libéralité conditionnelle dont il faut lui savoir gré, ce que M. Déroque ne donne pas, il le prête. On verra donc figurer prochainement, à titre de dépôt, l'autel de Liffremont, au Musée des Antiquités (1).

(1) « M. Déroque, propriétaire à Rouen, *rue de Lenôtre*, a bien voulu déposer au musée un autel romain, en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu,

Manuel d'archéologie — Dans sa sollicitude incessante pour la diffusion et le progrès des études historiques, M. le Ministre de l'Instruction publique, annonce M. le président, vient de prescrire la rédaction d'un *Manuel d'archéologie générale.*

Rouen. — Cathédrale. — Dans la précédente séance, M. de la Quérière s'était plaint de ce qu'une fenêtre de la cathédrale, ouverte au XIIIe siècle, modifiée au XVe, avait été récemment restaurée dans le style primitif, et cela, sans autorisation, sans excuse valable, pour ainsi dire. M. Barthélémy, architecte diocésain, répond aujourd'hui à l'honorable M. de la Quérière qu'il n'a point agi sans autorisation d'abord, et qu'ensuite il a eu de bonnes raisons pour agir comme il l'a fait. En voici la preuve :

Le 30 juillet 1867, M. Barthélemy adresse à M. Viollet-Leduc, inspecteur général des édifices diocésains, une lettre dont extrait suit :

« ..... Je profite de cette occasion pour vous demander avis au sujet d'une fenêtre XVe siècle, encadrée dans du XIIIe, située sous la tour à l'ouest du portail de la Calende. Cette fenêtre est à refaire entièrement, et les vitraux qui la garnissent sont en si mauvais état, qu'il est impossible de les réparer. Ne vaudrait-il pas mieux alors refaire la fenêtre en XIIIe siècle, comme elle était primitivement, et y remettre ensuite des vitraux neufs, en grisailles de la même époque ? Il y aurait, je crois, convenance et économie à prendre ce parti, mais je désire avoir votre avis avant de rien faire. »

Dès le lendemain, c'est-à-dire le 31 juillet, M. Viollet-Leduc répond :

Ce monument, que la charrue a entamé d'un côté, présente, sur ses trois faces, Mars, Vénus et Hercule. Cet autel païen a été trouvé, vers 1846, à Roncherolles-en-Bray, dans un champ tout rempli de débris antiques. Jusqu'à présent, c'est le seul monument de ce genre qui ait été trouvé dans la Seine-Inférieure. » — *Nouvelliste de Rouen* du 25 février 1868.

« Mon cher confrère, — ce que vous professez relativement à la fenêtre refaite au xve siècle, dans un entourage du xiiie (Tour du portail de la Calende), me semble très sage. »

M. de la Quérière n'est pas de cet avis. Il regrette la somme de lumière pénétrant par la baie agrandie du xve siècle, et notablement diminuée par la restitution d'une lancette du xiiie.

M. Barthélemy insiste sur ce point que les architectes préposés à la restauration de la cathédrale ne font rien sans autorisation.

M. le président résume la discussion, et sans juger l'espèce, soumise d'ailleurs aux arbitres les plus compétents, est d'avis, qu'en thèse générale, ce qu'il y a de mieux à faire, toutes les fois que l'on restaure, c'est de se conformer au style primitif.

Graville. — Camp de Frileuse. — Revenant à l'établissement du *Camp de Frileuse*, au mois de juillet 1756, signalé par M. Brianchon dans la dernière séance (1), M. Bouquet complète ce fait isolé par d'autres observations intéressantes.

Ainsi, en cette même année 1756, Louis XV fait marcher simultanément 80,000 hommes sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée.

Le maréchal de Belle-Isle fut nommé commandant général des côtes maritimes, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne.

Un nombre prodigieux de barques et de bâtiments de transport affluèrent au Havre de toutes parts.

Le roi d'Angleterre crut à une descente prochaine et en instruisit la Chambre des Communes.

Les troupes réunies au camp de Frileuse, sous le com-

(1) Séance du 17 décembre 1867.

mandement du duc d'Harcourt, avaient une double signification : défense du Havre, menace à l'Angleterre.

De son côté, M. Paul Baudry observe que le *Journal du Curé du Vaurouy*, qu'il publie en ce moment dans la *Revue de la Normandie*, contient le passage suivant :

« 1756. Guerre contre l'Angleterre. La France a 100,000 hommes de troupes campées le long des côtes de Normandie ; 13 à 14,000 passent par Ducler et Varengeville. Elles repassent au mois de septembre. »

Effectivement, le *Camp de Frileuse* ne dura qu'un mois.

Sceau de Thomas Becket. — M. Brianchon communique à la Commission le dessin du sceau de Thomas Becket, qu'il tient de la bienveillance de Sa Grâce l'archevêque de Cantorbéry. L'original, extrêmement rare, puisqu'on n'a pu le rencontrer, ni à Paris, ni à Rouen, ni à Pontigny, ni à Oxford, se trouve au bas d'un acte, conservé à Londres, au Musée britannique, et daté A. D. 1162. Deux spécimens du même sceau, en gutta-percha, ont été ultérieurement adressés à M. Brianchon, qui destine l'un à M. Charles de Beaurepaire, pour les archives du département, et l'autre, à M. Léopold Delisle, pour la Bibliothèque impériale.

Saint-Jean-de-Folleville. — Cachette du XVIe *siècle* — M. Brianchon remet entre les mains de M. le président l'étui ou godet en bronze repoussé, du XVIe siècle, trouvé vers 1855, avec un vase rouge, au pied d'un chêne, dans le bois de Saint-Jean-de-Folleville, et dont il a été question dans la précédente séance. Cet étui est offert par M. Bernard Lecroq, bijoutier à Bolbec, au Musée des Antiquités.

Des remercîments seront adressés au donateur.

Mort de M. Mathon, de Neufchâtel. — M. le président informe officiellement la Commission de la mort de M. Mathon, conservateur du musée de Neuf-

châtel, nommé membre correspondant le 17 mars 1864, et décédé le 14 janvier 1868, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. La mort de M. Mathon est une perte, non-seulement pour Neufchâtel, mais pour l'archéologie même, dont il avait eu l'instinct, alors que la science n'existait pas encore. Dès 1821, on voit M. Mathon seconder les primitifs efforts de M. le sous-préfet Cartier, autre archéologue avant l'heure, mais dont les pénibles tâtonnements d'autrefois ont un plus grand mérite peut-être que la marche assurée d'aujourd'hui. M. Mathon était, en archéologie, de la bonne école, de l'école de l'apôtre saint Jean, disant, dans sa première épître : *Quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt.. hoc annuntiamus vobis.* En fait de cimetières gaulois, romains, francs ou du moyen-âge, M Mathon n'en croyait que ses oreilles, ses yeux, sa main. C'est à lui que la petite ville de Neufchâtel est redevable de la création d'une bibliothèque et d'un musée qui pourraient être enviés par de grands centres. Sans fortune personnelle aucune, notre collègue n'a jamais rien demandé pour lui, mais sollicité, pour sa bibliothèque et pour son musée, toujours. Et à ce sujet, M. le président cite, en terminant, ces belles paroles de Lamartine : « On ne peut pas toujours faire du bien, mais on « est toujours à sa place quand on le sollicite. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

BRIANCHON.

Séance du 29 février 1868.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET

La séance est ouverte à deux heures à la Préfecture, dans la *salle des adjudications*

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, vice-président ; de la Quérière, Brevière, de Glanville, de Beaurepaire, de La Londe, l'abbé Colas, Baudry, l'abbé Somménil, Brianchon, Gouellain, Thaurin et l'abbé Loth.

MM. Bouquet et Simon se sont excusés par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. Brianchon donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

Rouen. — Cathédrale. — M. de la Quérière demande à présenter plusieurs observations à propos du procès-verbal. Avant de renouveler la plainte qu'il a précédemment formulée contre la destruction de la verrière placée au portail de la Calende de la Cathédrale, il tient à constater qu'à Saint-Vincent on a sacrifié récemment un vitrail, mutilé, à la vérité, mais digne d'intérêt. M. l'abbé Colas apprécie le regret exprimé par M. de la Quérière. « Cette verrière, dit l'honorable membre, représentait un fait de la vie de saint Romain et méritait d'être restaurée. » M. Thaurin formule les mêmes plaintes au sujet de quelques vitraux de l'église Saint-Ouen, qu'on a trop facilement remplacés par des œuvres nouvelles. Plusieurs membres, parmi lesquels MM. Cochet, de Glanville et de la Quérière, présentent à ce sujet des observations dont la conclusion est que les peintres-verriers se refusent trop souvent sans raison à restaurer des vitraux recommandables par leur antiquité, afin de pouvoir faire du neuf et d'écouler leurs produits.

Cet incident étant vidé, M. de la Quérière donne lecture d'une note qu'il a rédigée en réponse aux observations présentées dans la séance précédente par M. Barthélemy, architecte de la Cathédrale, au sujet de la fenêtre du portail de la Calende. « M. Barthélemy, dit en substance l'honorable M. de la Quérière, nous a déclaré que jamais il n'avait opéré aucun changement dans la Cathédrale sans en avoir eu

l'autorisation, et que relativement à la fenêtre en question, il en avait écrit à M. Viollet-Leduc, Inspecteur général des monuments religieux, qui avait autorisé la substitution de cette fenêtre et son retour au style du XIIIe siècle. » A ces explications, M. de la Quérière répond que pour lui M. Viollet-Leduc n'est point une autorité; que malgré ses grands talents et sa science profonde, cet architecte s'est tracé certains préceptes qui n'appartiennent qu'à lui, qu'il suit obstinément, et qui le conduisent à détruire toute œuvre d'art, toute ornementation qui ne remonte pas à la fondation première de nos églises du moyen-âge. Il se plaît à anéantir les travaux qui marquent dans l'histoire de l'art ses variations, ses progrès, comme ses décadences. A Amiens, à Paris, conduit par ce faux système, il a, suivant M. de la Quérière, commis des dévastations qui ont soulevé des plaintes nombreuses et trop bien justifiées. La Société des Antiquaires de Picardie a qualifié de vandalisme les suppressions et destructions auxquelles M. Viollet-Leduc s'est livré dans la Cathédrale d'Amiens. Elle a déploré en outre les restaurations malheureuses, prétendues archéologiques, qu'a subies ce temple magnifique, qui semble avoir été l'objet d'une croisade dévastatrice, aux regrets universels des habitants d'Amiens (*voir* Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, séance du 7 avril 1867). »

Poursuivant sa pensée, M. de la Quérière dit que la destruction de la fenêtre au portail de la Calende est infiniment regrettable et qu'elle appelle un blâme de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure. « Ce blâme, s'empresse-t-il d'ajouter, doit s'adresser plutôt à M. Viollet-Leduc qu'à notre habile et estimable collègue, M. Barthélemy, qui n'a fait en quelque sorte que suivre les ordres de son chef. »

Une discussion assez animée s'engage sur les conclu-

sions de l'honorable préopinant. M. le président intervient en disant, que malgré sa haute autorité, M. Viollet-Leduc peut être soumis à la critique et demande si la Commission veut prendre en considération le vœu émis par M. de la Quérière.

MM. de Beaurepaire et de Merval constatent que M. Barthélemy est absent, qu'il ne peut répondre, et estiment qu'avant de formuler un blâme, il faudrait au moins une enquête. On soulève à ce propos la grave question du mode de restauration des anciennes églises. M. l'abbé Cochet pense que les œuvres doivent être, en général, restaurées dans le style où elles ont été faites. M. de la Quérière est d'un avis opposé et croit qu'on doit tenir compte des changements qu'elles ont subis dans le cours des siècles. Selon M. de Beaurepaire, il serait hors de propos d'aborder en ce moment le fond du débat ; quant au point en litige, il croit devoir mettre la Commission en garde contre un blâme accentué légèrement et sans enquête. M. le président se range à cet avis ; il voit une différence essentielle entre la conduite des Antiquaires d'Amiens qui ont vivement critiqué M. Viollet-Leduc, et la ligne que doit suivre la Commission. « MM. Barthélemy et Desmarest, dit-il, sont nos confrères : ils méritent toute la confiance de la Commission. » M. Baudry rappelle en outre les explications données précédemment par l'habile architecte de la Cathédrale. Néanmoins M. de la Quérière croit devoir maintenir sa proposition. M. le président demande à la Commission si elle entend se prononcer. La majorité de la Commission ne se croyant pas suffisamment édifiée pour s'expliquer et surtout pour formuler un blâme, il est passé outre et le procès-verbal est adopté. On décide seulement qu'il sera fait mention de la proposition de M. de la Quérière.

Procès-verbaux de la Commission. — Distribution du tome II. — M. le président, avant de dépouiller la cor-

respondance, procède à la distribution du tome II des procès-verbaux de la Commission. Il annonce qu'il a envoyé les deux volumes parus à l'honorable baron de Vanssay, ancien préfet de la Seine-Inférieure et l'un des fondateurs de la Commission, qui lui en a exprimé ses vifs remercîments. Les mêmes volumes ont été adressés aux Sociétés archéologiques.

Bulletin annuel de la Commission des Antiquités. — M. le président fait part à la Commission d'un nouveau projet qui a reçu l'approbation de M. le préfet, celui de publier un *Bulletin* annuel des travaux de la Commission, comme cela se pratique pour d'autres Sociétés savantes. Il a déjà remis à l'imprimeur les éléments d'un *Bulletin* pour 1867, qu'il a fait précéder d'un avertissement, dont il donne la lecture et qui établit le but et l'opportunité de cette publication. La Commission s'associe avec bonheur à la pensée de son président et approuve son dessein.

Lettres de M. le Ministre de l'instruction publique. — La correspondance comprend : 1° Un accusé de réception de M. le Ministre de l'instruction publique du 2e volume des procès-verbaux de la Commission, qui, tout en remerciant de cet envoi, promet qu'il examinera en temps opportun la demande d'allocation qui lui est adressée.

2° Une lettre de M. le ministre qui invite les membres de la Commission à se faire représenter à la septième réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, qui aura lieu les 14, 15, 16 et 17 avril, et à lui adresser les mémoires qui devraient être l'objet d'une lecture publique.

Saint-Laurent de Brévedent. — Dessins de l'église. — On dépose les plans et dessins de l'église de Saint-Laurent de Brévedent, dont la tour est définitivement conservée.

M. l'abbé Cochet. — Dessins. — Plusieurs dessins communiqués par M. l'abbé Cochet, représentant des

objets provenant de diverses fouilles, savoir : Agrafe franque en bronze, trouvée, en 1866, dans le cimetière mérovingien de Criel; lampe en terre cuite, avec couverte noire, et tasse en terre rougeâtre, trouvées à Lillebonne, dans une maison romaine, en 1864; vase en terre noire et chaînette en cuivre, trouvés dans des tombeaux francs en 1861, à Gouville.

Ouvrages offerts. — Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (3e trimestre).

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie (octobre 1867).

Trois numéros du *Journal de Rouen* communiqués par M. Thaurin, où il est question de la visite faite à son Musée d'antiquités locales par les élèves du Lycée, et de plusieurs faits qui se rattachent à ses découvertes.

Liffremont. — Dessin de l'autel romain. — M. l'abbé Cochet communique à la Commission un dessin qu'il a fait faire de l'autel de Liffremont par M. Bujon fils. A propos de cet autel, M. Cochet regrette que M. Thaurin, membre de la Commission, ait pu dire dans le *Journal de Rouen* que ce curieux spécimen de l'art romain pouvait être une imitation faite au XVIe siècle.

« Ce monument, dit M. le président, est romain, trouvé dans un milieu romain : il présente les signes les plus authentiques de l'art et du siècle auxquels il appartient. Il a été reconnu comme tel par les archéologues les plus éminents ; ou il faut, ajoute-t-il, nier toute critique scientifique, ou reconnaître que cet autel ne peut être une contrefaçon. » M. le président aime à penser que ce n'est pas un sentiment malveillant qui a inspiré à M. Thaurin sa critique, que rien ne justifie. M. Thaurin se défend d'une pareille pensée. Il a émis sa propre opinion, avec toute la déférence qu'il aime à garder envers le savant président de la Commission, mais il déclare persister dans son sentiment. Selon lui, les formes de la statue sont grêles,

et le peigne de Vénus trahit évidemment le moyen-âge. M. Thaurin décrit par comparaison les peignes de l'antiquité et ceux du moyen-âge, qui sont d'une seule venue. M. Cochet lui répond qu'il a tort de voir là une question de peigne. « Il n'est pas, dit-il, de monument plus authentique dans tout le Musée : il y engage sa parole de savant et il exhorte son honorable confrère à ne perdre ni son temps, ni ses peines à discréditer ce monument. »

On conclut à l'ordre du jour.

Rouen. — Vase du XIIIe *siècle. — Cachet du* XVIIe. — *Dalle tumulaire du* XVIe. — Les faits archéologiques les plus récents sont passés en revue. M. Cochet a reçu de M. Lecœur, pour le Musée : un vase du XIIIe siècle ; de M. Gouellain, un cachet en bronze portant le nom de *Sinias*, d'une date assez récente, probablement du XVIIe siècle ; de M. Robert, intendant du chapitre, la pierre de Jeanne de Callenge, précédemment offerte à la Cathédrale par la fabrique de Saint-Sever, et qui n'a pu trouver de destination dans l'église métropolitaine.

Villedieu-la-Montagne. — Clocher roman. — M. le président donne la description d'un clocher extrêmement intéressant qu'il a rencontré à Villedieu-la-Montagne, hameau dépendant de la commune de Haucourt (canton de Forges-les-Eaux). Villedieu se recommande à l'attention des archéologues, parce que c'est une ancienne commanderie de l'ordre de Malte. L'église est du XIe et du XIIIe siècle. La tour est romane, d'un beau modèle, ornée de deux cintres allongés, élégants, le tout en pierre de tuf. Villedieu compte à peine cinquante maisons et ses ressources sont insuffisantes pour conserver ce précieux monument. Comme on le laisse tomber en ruine, M. le président estime qu'il est opportun d'appeler l'attention de l'administration, afin qu'on empêche d'anéantir l'église et la tour, et prie la Commission de s'associer à ses démarches auprès de M. le préfet pour obtenir le classe-

ment de cet édifice parmi les monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure. La Commission décide qu'il sera adressé à M. le préfet une demande conforme.

M. de Linas, d'Arras. — M. l'abbé Cochet présente à la Commission M. de Linas, qu'il fait asseoir à ses côtés, comme un des plus zélés, des plus savants et des plus laborieux antiquaires de France. M. le président rappelle les beaux travaux de M de Linas sur les tissus, dont il a fait une étude spéciale, étude qui lui a donné un renom pour ainsi dire européen. M. de Linas étant de passage à Rouen, M. Cochet a pensé répondre aux vœux de la Commission en invitant cet honorable savant à l'honorer de sa présence. M. de Linas ayant fait récemment une étude du casque gaulois de M. de Glanville, trouvé, comme on sait, à Falaise, en 1831, M. Cochet l'invite à donner à la Commission le résultat de ses observations scientifiques.

M. de Linas remercie la Commission de l'accueil qui lui est fait et son président des paroles gracieuses et trop bienveillantes, selon lui, qu'il a prononcées Il se présente à la Commission comme un confrère. Membre lui-même de la Commission du Pas-de-Calais et de l'Académie d'Arras, il est heureux de retrouver ici des hommes dont il est accoutumé de suivre les travaux et de vénérer le nom. Il répondra avec empressement à la demande que lui a faite M. le président de s'expliquer sur le casque de M. de Glanville

Falaise. — Casques en bronze. — On se rappelle qu'en 1831 on découvrit entre l'église d'Ailly et celle de Sainte-Anne, à 12 kilomètres de Falaise, neuf casques en cuivre, dont plusieurs étaient emboîtés les uns dans les autres. De ces neuf casques, six seulement sont aujourd'hui connus, celui de M. de Glanville, ceux du Musée de Falaise et celui du Musée de Rouen. M. Pottier pensait que les deux casques de Rouen étaient abso-

lument pareils. Un examen attentif prouve qu'ils sont analogues, mais non pareils.

Le casque de M. de Glanville a deux oreilles creuses et des bandelettes de cuivre soutenue par deux rivets. A la partie antérieure, il n'y a aucune trace des bandelettes, mais à la partie postérieure, il a remarqué deux rivets qui prouvent l'existence d'une troisième bandelette. Était-ce une jugulaire? Il ne le sait. L'autre fixait sans doute une crinière, un ornement quelconque. Quant au rivet des oreilles, il est probable qu'on y fixait une aile d'oiseau, ce qu'on appelle, en style héraldique, un vol. Les goupilles entraient peut-être dans le système de décoration. Le casque du Musée est plus élevé que bombé, moins grand assurément et possède trois goupilles à la partie antérieure et postérieure, mais on n'y remarque aucune trace d'oreilles. Ces casques étaient évidemment destinés à plusieurs sortes de personnes. Les uns, ornés d'appendices, aux principaux personnages, les autres aux simples individus. Ce casque était une coiffure d'apparat. Il pèse 680 grammes et un coup de poing violent l'enfoncerait aisément. On ne peut y mettre de nazal : il est du reste intact et ne porte aucune trace de coup. Comme fabrication, cet objet est admirable. Les deux parties sont travaillées au marteau ; la crète et le turban par un rabattu. Il offre d'ailleurs un type complétement à part qui n'a jamais été rencontré jusqu'ici. Il est évidemment d'une époque où on connaissait et où on travaillait le fer. Quant à lui assigner une date précise, ce serait aux archéologues danois, si versés dans ces origines, qu'il faudrait la demander. Nous rencontrons au xe siècle des artistes qui se sont avisés de faire des casques avec des ailes d'oiseaux ; ils doivent avoir pris ce type quelque part dans l'antiquité. M. de Linas ajoute d'autres observations de détail et communique à la Commission un dessin fort exact de l'objet fait par son gendre, M. de la Serre.

Rouen. — Pavage faïencé. — M. Gouellain communique un dessin qui représente une petite poterie en terre émaillée du XIVe siècle, trouvée *rue Napoléon III*, à Rouen, et donne ensuite d'intéressantes explications sur un pavage en faïence de Rouen, situé dans une maison de la *rue d'Elbeuf, n°* 51. Ce pavage d'appartement est de faïence émaillée, analogue à celui dont M. Pottier avait rendu compte à la Commission le 28 mai 1866. Composé, en effet, comme celui du manoir de Lintot, de pavés rectangulaires de 14 centimètres de côté, le pavage présente une rosace régulière de 1 mètre 10 de diamètre, qui s'enlève sur un fond simulant un tapis étendu jusqu'à la limite de l'appartement et non circonscrit par une bordure. Les couleurs employées pour la rosace sont le *bleu* et le *jaune*; dans les motifs du tapis ces tons sont rehaussés par l'adjonction d'un *vert* intense. Il y a donc absence totale de rouge, ce qui est à remarquer. Cet ensemble mesure aujourd'hui 2 mètres 35 de longueur sur 2 mètres de largeur. Ce qui est d'un vif intérêt, c'est qu'on peut assigner à ce pavage la date et la provenance de celui de Lintot La maison dans laquelle on l'a retrouvé, *rue d'Elbeuf*, 51, est en effet l'ancienne faïencerie de la famille Lecoq de Villeray, qui possédait la ferme de Lintot, comme l'ont parfaitement démontré les documents présentés par notre collègue M. Brianchon à la Commission des Antiquités, dans la séance du 19 février 1866. Les deux pavages sont similaires et ont été fabriqués dans la même maison. M. Gouellain termine en exprimant le vœu que cet intéressant spécimen de la fabrication rouennaise puisse entrer dans le Musée céramique de la ville.

Château d'Orcher. — Portraits des de Manneville. — M. Brianchon donne lecture d'une note pleine d'intérêt sur les portraits des seigneurs de Manneville, qu'il a récemment rencontrés dans l'escalier d'honneur et la salle à manger du château d'Orcher. Les portraits sont en

pied et présentent des détails de costume et d'ornementation curieux à noter.

Ne pouvant reproduire ici les spirituels et agréables commentaires de notre honorable collègue, nous donnons la liste de ces personnages qui ont marqué, pour la plupart dans notre histoire.

Dans l'escalier d'honneur : 1° Suzanne de Manneville, fille de Jacques et de Catherine Guilbert d'Hacquenouville, mariée à François-Jean, de Boulainvilliers, comte de Saint-Saire, Nesle et Mesnil-Mauger, fils de Jean de Boulainvilliers et de Marguerite de Pardieu, décédé en 1658.

2° Catherine de Manneville, fille de Jacques et de Catherine Guilbert d'Hacquenouville qui épousa en 1648 Louis de Fautereau, marquis de Maisnières.

Dans la salle à manger : 1° Jean-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, né le 30 octobre 1712, mort le 31 janvier 1771 ; 2° Charlotte-Nathalie de Manneville, née le 5 novembre 1728, fille de Henry-Joseph ; 3° Aimard de Manneville, capitaine de 50 hommes d'armes, député de la noblesse de Caux lors de la réformation de la coutume, mort le 18 juillet 1617, mary de Françoise de Masquerel, morte le 25 aoust 1592, fils de Nicolas II et de Marguerite Cauchon de Sillery. Cette inscription semi-circulaire termine le pied du médaillon, qui entoure les deux portraits en pied suivants : Jacques de Manneville, mestre de camp de cavalerie, mort le 6 décembre 1636, fils d'Aimard. Catherine Guilbert d'Hacquenouville, morte le 20 septembre 1677, remariée à Henry Martel, marquis de Bacqueville ; 4° François Bonaventure, comte de Manneville, mort le 18 mars 1684, fils de Jacques ; 5° Marguerite d'Aligre, morte le 26 septembre 1722, remariée à Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France ; 6° Étienne-Joseph, comte de Manneville, gouverneur de Dieppe, mort le 16 septembre

1729, fils de François-Bonaventure. 7° Bonne-Angélique de Mornay Montchevreuil, morte le 22 septembre 1716. 8° Henry-Joseph, marquis de Manneville, gouverneur de Dieppe, mort le 30 octobre 1750, fils d'Étienne-Joseph. 9° Françoise-Amable-Charlotte Asselin de Fresnelle, morte le 1er novembre 1762.

Dans le salon : René 1er de Rochechouart, marquis de Mortemart, capitaine de 50 hommes d'armes, fils de François, mort en 1587. Jeanne de Saulx-Tavannes, épouse de René 1er de Rochechouart, marquis de Mortemart, fille de Gaspard, morte en 1626.

Gravenchon. — M. Brianchon rend compte en outre d'une visite qu'il a faite au château de Gravenchon, occupé par M. le marquis de Lillers et où il a noté les faits suivants, intéressant l'archéologie. Il y a une dizaine d'années, en établissant le chemin qui conduit à son château, M. de Lillers a trouvé, en pleine argile, à 1 mètre 80 de profondeur, des morceaux de charbon et une petite médaille.

Ailleurs, dans le même bois du parc, il a recueilli une hache en silex qu'il a donnée à M. Visconti; sur la lisière, une butte circulaire en entonnoir, dite *butte du Vieux-Château.* Dans le *Bois de la salle*, attenant au château des comtes de Boulogne, reconnu par M l'abbé Somménil, M. de Lillers a trouvé une construction carrée en pierre, de moyenne dimension, des poteries romaines, un tuyau d'hypocauste et un fragment de Vénus en terre cuite.

Canteleu. — *Découvertes.* — M. Stéphane de Merval entretient la Commission des fouilles récentes de Canteleu. Pendant les travaux qui ont été exécutés au milieu du chœur de l'église, il a été trouvé des débris d'un pavage ancien, en faïence vernissée, ornée de fleurs de lys. La couleur est bleu et jaune, ce qui leur donne une réelle importance. Ils ont été recueillis par M. Couvet, avocat général.

Les fouilles ont amené une quantité considérable de débris, et entre autres de débris de cercueils et d'inscriptions faites à la Révolution par les forcenés qui les violèrent. Malheureusement on n'a pu découvrir aucune des dalles tumulaires relatées par Farin. C'est sur cet emplacement qu'était construite la chapelle seigneuriale de Canteleu, refaite au XVIIIe siècle. On voit encore le fonds d'autel qui est aux armes des Langlois, placé actuellement dans la chapelle Sainte-Barbe. M. de Merval a trouvé, avec son tact et son érudition ordinaires, l'origine de cette chapelle seigneuriale. Des lettres-patentes du Roi de décembre 1580 accordent à Georges Langlois, sieur de Canteleu, le droit de faire construire une chapelle seigneuriale dans l'église de ladite paroisse et les honneurs de ladite église.

Le fief de Canteleu passa dans la famille de Quillebeuf, qui acquit ainsi plusieurs autres domaines. On voit par un acte du 3 janvier 1594 l'acquisition du plein fief de Haubert, des pourpraitures et maîtrises de Roumare. M. de Quillebeuf, au XVIIIe siècle, était ainsi désigné : Jean-François Quillebeuf, escuyer, sieur de Bethencourt, seigneur et patron de Canteleu sur-Croisset, Bapeaume, Yonville-les-Rouen, des pourpraitures et maîtrises de Roumare, etc., conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, mort le 7 avril 1751. On voit encore autour de l'église des vestiges de la litre funéraire de ce seigneur. Il portait d'argent au lion rampant, de sable armé et lampassé de gueules, au chef d'azur, chargé de deux vanets d'argent. Son petit-fils n'eut que deux filles, l'une mariée à M. de Verton (Antoine-Marie-Joseph), officier d'artillerie ; l'autre à M. Thouret (Jacques-Guillaume), célèbre avocat, député du Tiers-État, mort sur l'échafaud révolutionnaire. En 1785, M Le Couteulx acheta le domaine de Canteleu, et se voyant seigneur des pourpraitures, il demanda à un

homme de loi ce que c'était que ce fief, tant ce mot était tombé en désuétude. M. de Beaurepaire estime qu'il signifie prévoté, M. de Merval trouve plusieurs traces de ces mots de pleins fiefs de Haubert constitués sous le nom de pourpraiture.

Faïences de l'Artois. — M. de Linas présente quelques observations sur la faïence artésienne. Il dit que la fabrication de l'Artois se composait d'ouvriers rouennais, élèves des faïenciers célèbres de notre ville, et donne quelques caractères des faïences artésiennes qui trahissent cette origine. M. Gouellain a constaté aussi le caractère jaspé de ces faïences. M. de Linas donne d'intéressants détails sur les carrelages napolitains qu'il a étudiés et s'étonne du petit nombre de pavages en faïence de Rouen, découverts parmi nous. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Le secrétaire adjoint,
L'ABBÉ JULIEN LOTH.

Séance du 2 avril 1868.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

A deux heures, la séance s'ouvre sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président, dans une des salles de la préfecture. M. Genty, sécrétaire général, arrivé quelques instants après l'ouverture de la séance, prie M Cochet de vouloir bien continuer ses fonctions de président et prend place à ses côtés.

Étaient présents : MM. de la Quérière, de Glanville, Morin, Desmarest, de Beaurepaire, de La Londe, l'abbé Colas, de Merval, Baudry, marquis de Blosseville, Brianchon, Simon, Gouellain, de Bellegarde et l'abbé Loth.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par M. l'abbé Loth et adopté.

Portraits des Manneville. — M. Stéphane de Merval demande à présenter une observation. L'honorable membre a reçu de M. de Mortemart une lettre relative aux portraits qui se trouvaient au château de Manneville et qui, selon MM. Cochet et Brianchon, avaient été dispersés lors de la vente de ce manoir, sans avoir été acquis par les héritiers. M. de Mortemart proteste énergiquement contre cette allégation et affirme que les tableaux ont été achetés par la famille, qui les possède tous aujourd'hui.

M. l'abbé Cochet regrette que M. de Mortemart relève avec tant de vivacité une affirmation qui repose sur des données sérieuses et incontestables. M. Cochet rappelle qu'il a visité le château de Manneville avant sa vente et sa destruction. et qu'il y a dressé de sa main la liste des portraits de famille qu'il communique à la Commission.

Portraits qui se trouvaient au château de Manneville-Le-Thil, près Dieppe, en octobre 1846, quelques années avant sa vente et sa destruction. — Aymard de Manneville, capitaine de 50 hommes d'armes, député de la noblesse de Caux lors de la réformation de la coutume, mort le 18 juillet 1617, mary de Françoise de Masquerel, morte le 25 août 1590, fils de Nicolas et de Marguerite Cauchon de Sillery.

Jacques de Manneville, mestre de camp de cavalerie, mort le 6 décembre 1636, fils d'Aymard, et sa femme Catherine de Guillebert d'Hacquenouville, morte le 29 septembre 1677, remariée à Henry Martel, marquis de Bacqueville

François Bonaventure, comte de Manneville, mort le 18 mars 1684, fils de Jacques, et sa femme Marguerite d'Aligre, morte le 28 septembre 1722, remariée à Louis-Charles d'Albert de Luynes, pair de France.

Estienne-Joseph, comte de Manneville, gouverneur de Dieppe, mort le 16 septembre 1729, fils de François Bonaventure, et sa femme Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil, morte le 22 septembre 1716.

Henry-Joseph, marquis de Manneville, gouverneur de Dieppe, mort le 30 octobre 1750, fils d'Estienne-Joseph, et sa femme Françoise-Amable-Charlotte-Amélie de Fresnelle, morte le 1er novembre 1762.

Jean-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, né le 30 octobre 1712, mort le 31 juillet 1771, et Charlotte-Nathalie de Manneville, née le 5 novembre 1728, fille de Henry-Joseph.

Judith de Manneville, abbesse de Notre-Dame de Neufchâtel.

François Asselin, chevalier de Fresnelle, mort en janvier 1751, âgé de 73 ans. — Peint à 42 ans, par Hyacinthe Rigaud, 1715.

François de Boulainvilliers, comte de Saint-Saire; Suzanne de Manneville, épouse de François de Boulainvilliers, comte de Saint-Saire.

Plusieurs années après la vente du château, il a retrouvé quelques-uns de ces portraits à Dieppe ou dans des collections particulières, et c'est parce qu'il a pu lui-même constater cette dispersion regrettable d'une précieuse collection qu'il a cru devoir s'en plaindre, ne serait-ce que pour empêcher à l'avenir le retour d'une semblable négligence.

Rouen. — Cathédrale. — M. Desmarest désire qu'il lui soit permis, comme architecte du département et de la Cathédrale, de protester à son tour, comme l'a fait précédemment son honorable collègue M. Barthélemy, contre les observations de M. de la Quérière au sujet de la restauration de la fenêtre de la Calende, qui a été l'objet de discussions antérieures. M. Desmarest ne peut accepter en aucune façon les termes dont M. de la Quérière s'est

servi en parlant de M. Viollet-Leduc, qui demeure à ses yeux une autorité et la plus considérable en architecture. Quant au vitrail en particulier, M. Desmarest déclare qu'il n'était plus susceptible de restauration et qu'on a bien fait, selon lui, de rendre à la fenêtre sa physionomie première, celle du XIIIe siècle.

M. de la Quérière répond qu'il n'a rien à modifier à ses observations précédentes et qu'il persiste dans son sentiment. M. Desmarest réclame qu'on tienne compte de sa protestation, qui sera insérée au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté.

Nomination de MM. le docteur Guéroult, de Caudebec, et Albert B. de Bellegarde, de Rouen. — M. l'abbé Cochet donne à la Commission communication de deux arrêtés de M. le sénateur-préfet de la Seine-Inférieure portant nomination de deux membres nouveaux de la Commission. Le premier, en date du 16 mars 1868, nomme en remplacement de M. Mathon, décédé, M. le docteur Guéroult, de Caudebec-en-Caux, membre correspondant.

Le deuxième, également en date du 14 mars 1868, nomme en remplacement de M. Taillandier, décédé, M. Albert de Bellegarde, propriétaire à Rouen, membre de la Commission.

M. l'abbé Cochet espère que la Commission applaudira à ces choix si bien justifiés par les titres scientifiques des nouveaux titulaires.

M. le docteur Guéroult s'est fait connaître par plusieurs travaux publiés par la *Revue de la Normandie* et par d'intéressantes communications insérés dans les procès-verbaux de la Commission. Ces travaux témoignent d'une érudition sérieuse et d'un zèle pour les antiquités locales qu'on ne saurait ni trop louer, ni trop encourager.

Appelé à remplacer dans la Commission le regrettable M. Mathon, M. Guéroult comblera, M. le président aime à l'espérer, le vide que la perte de cet homme de bien,

aussi modeste que savant, laisse dans les rangs de la Compagnie.

Eloge de M. Mathon, de Neufchâtel. — M. Cochet rappelle en quelques mots touchants la vie et l'œuvre de M. Mathon. Né à Neufchâtel en 1786, d'une famille honorable, mais peu favorisée des biens de la fortune, M. Mathon se livra de bonne heure, seul et presque sans secours, à l'étude de l'histoire et des lettres. Jeune encore il se sentit poussé vers l'étude de l'antiquité; il se prit d'un amour particulier et l'on peut dire passionné pour l'histoire de sa terre natale. Dans un temps où les études et les recherches de l'érudition nationale trouvaient peu faveur et étaient presque inconnues, M. Mathon fouilla le sol de sa ville natale, recueillit avec un soin filial les épaves du passé, forma patiemment et péniblement une bibliothèque et un musée, dont il dota Neufchâtel, qui possède, grâce à lui, un trésor dont bien des chefs-lieux de département peuvent être jaloux Avec quels soins infinis, quel dévoûment, quelle intelligence M. Mathon poursuivit cette œuvre de toute sa vie! M. Cochet aime à le rappeler à la Commission, surtout quand on considère que M. Mathon était sans fortune et que ce fut avec les seules ressources de son travail qu'il édifia ce musée et cette bibliothèque où sont recueillis tous les matériaux les plus intéressants de l'histoire brayonne, depuis les premiers âges de la Gaule jusqu'à l'épanouissement de la France moderne. M. Cochet estime que la vie de M. Mathon est un des plus beaux modèles de l'abnégation et du patriotisme qui ont distingué de tout temps les vrais savants, et il fait des vœux, auxquels la Commission s'associe unanimement, pour que Neufchâtel conserve dignement le bel héritage que lui a légué l'un de ses enfants les plus dévoués et les plus méritants.

M. A. de Bellegarde. — M. le président, après avoir payé aussi un juste tribut de regrets et d'hommage à la

mémoire de M. Taillandier, se félicite de ce que M. le sénateur-préfet, avec sa bienveillance et son tact ordinaires, ait admis dans le sein de la Commission M. Albert de Bellegarde. M. de Bellegarde, dit-il, est un des céramistes les plus distingués que possède notre ville. Sa riche et intelligente collection est assez connue, pour qu'il ne soit pas besoin d'en faire l'éloge. M. de Bellegarde a réuni, avec un atticisme des plus parfaits, les beaux spécimen de la faïence de Rouen. Il y a joint des émaux et des modèles de faïence étrangère du meilleur goût. Les expositions de Rouen et de Paris ont fait connaître aux érudits le nom et le goût exquis de M. de Bellegarde, qui par ses études spéciales et son empressement bienveillant apportera aux travaux de la Commission la plus utile participation.

Mort de M. l'abbé Godefroy, curé de Bonsecours. — M. l'abbé Cochet fait part ensuite à la Commission de la perte qu'elle vient d'éprouver par la mort de M. l'abbé Godefroy, curé de Bonsecours, l'un de ses membres. M. Godefroy a laissé une œuvre à l'éloquence de laquelle il n'y a rien à ajouter. L'église de Bonsecours, une des gloires de la Normandie chrétienne, a été le signal de l'heureuse renaissance de l'architecture ogivale parmi nous.

Et comme il est impossible de séparer de l'œuvre accomplie par les soins et le merveilleux dévoûment de M. Godefroy, le nom de l'architecte qui l'a édifiée, M. Cochet rappelle que c'est à M. Barthélemy que revient le premier l'honneur d'avoir inspiré le goût de l'architecture gothique, alors si méconnue, au prêtre zélé qui a su le comprendre.

Ouvrages offerts. — M. le Président dépouille la correspondance, qui comprend : l'Histoire naturelle du Morbihan ; — un Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine ; — les Mé-

moires de la Société archéologique de l'Orléanais. Il a reçu de M. le ministre de l'instruction publique un accusé de réception de quarante-trois exemplaires des procès-verbaux de la Commission, qui ont été distribués aux différentes Sociétés et Compagnies savantes en relation avec le ministère et avec la Commission.

Sommery. — Cimetière franc. — Fouilles. — M. Cochet donne communication à la Commission du résultat des nouvelles fouilles pratiquées en mars dernier à Sommery. Ces fouilles faites, comme les précédentes, au lieu dit *Paradis*, situé au pied des *Grands-Monts*, sur le bord du chemin qui conduit à Neufchâtel, ont amené la découverte de cinq vases en terre rouge et noire, placés comme toujours aux pieds des morts, d'une lance en fer, de deux haches de même métal, de boucles de ceinturons, d'un agrafe avec sa plaque, de couteaux et d'une sorte de sabre poignard, également en fer L'étui de cette dernière pièce était garni de bronze et de verre bleu. Il énumère aussi plusieurs objets en bronze provenant de cette même fouille : quatre boucles pour lanières, des terminaisons de ceinturon, des épingles, des aiguilles, des styles et une rouelle ou cercle percé à jour et décoré de serpents enlacés, objet fort curieux qui servait probablement d'ornement au ceinturon des femmes. Il a trouvé en outre plusieurs agrafes en bronze, dont l'une est munie d'une plaque d'argent sur laquelle est gravée une croix pattée. « Cette croix, dit le savant président, est un des signes chrétiens les plus prononcés qu'il a rencontrés jusqu'ici dans les dépôts francs de la Normandie. »

Il a trouvé de plus une fort belle bague qu'il fait passer entre les mains des membres de la Commission. Cette bague est composée de fils d'argent et d'or tournés en spirale, se dilatant selon la grandeur du doigt, avec chaton orné de grenats. Les fouilles ont donné enfin plusieurs fibules, dont l'une ronde, en or et argent, décorée de

filigranes d'or et de verroteries rouges que rehaussent de jolis paillons ; un bracelet en perles, dont quatre fort curieuses offrent la forme cerclée d'un tonneau ou barillet ; un collier également en perles, décoré d'une monnaie gauloise percée et qui appartenait, selon toute probabilité, aux Senones.

Beauvoir-en-Lyons. — Prieuré de Saint-Laurent-en-Lyons. — Dessins offerts par M. Delaunay. — Il est fait hommage à la Commission d'une série de dessins remarquables de M. Delaunay, relatifs à Saint-Laurent-en-Lyons, ancien prieuré de l'ordre de Citeaux, dépendant de l'abbaye de Valasse. Ce prieuré, devenu une ferme, est situé sur la commune de Beauvoir-en-Lyons. Ces dessins, exécutés avec art, représentent sous ses différents aspects l'antique église ; ils sont reçus par la Commission avec la plus vive reconnaissance. La Commission reçoit également un dessin de M. de Jolimont, qu'elle joint à ses archives.

Bertrimont. — Cachette monétaire du XV*e siècle.* — Il a été découvert à Bertrimont une cachette monétaire qui a fourni 280 pièces d'argent à bas titre, pesant ensemble 800 grammes, qui sont pour la plupart des blancs au soleil de Louis XI ; six seulement sont de Charles VII. M. Cochet estime que l'invasion bourguignonne de Charles-le-Téméraire, qui désola les contrées avoisinantes en 1472, aura fait peur aux bonnes gens de Bertrimont, qui auront confié à la terre l'argent qu'ils possédaient.

Cachets révolutionnaires. — La Commission reçoit de M. Fourcin deux cachets de l'époque révolutionnaire, l'un du canton rural de Lisieux, l'autre de l'administration cantonale de Longueville. Ils appartiennent à ce temps du Directoire, où les communes étant supprimées, il ne fut plus question que d'administrations cantonales. M. Brianchon a fait déjà mention de deux sceaux semblables dans une communication précédente.

Rouen. — Eglise Sainte-Croix-des-Pelletiers — Inscription commémorative de la dédicace. — M. Cochet a retrouvé la pierre de consécration de l'église Sainte-Croix-des-Pelletiers (1) qui rectifie la date donnée par Farin. Cette cérémonie eut lieu le dimanche 28 mai 1536. Farin, au contraire, dit que cette église fut dédiée, le 8 mai 1533, par l'évêque d'Yppone, suffragant de Mgr d'Amboise. (*Hist. de la ville de Rouen*, t. II, VIe partie, p. 91, édit. in-4°.) Voici, ce que nous lisons sur cette pierre, haute de 47 c., large de 36 et épaisse de 5 :

« L'a(n) de grâce mil Vcc XXXVI, le dimence XXVIIIe jor de may, Révérend Père en Dieu Jehan par la permission divine, evesque d'Yponence et docteur en théologie (2), suffragant de Monsr Georges d'Amboise, archevesque de Rouen, dédia ceste église en lone(n)r de Dieu et de sa vraye croix, sainct Marcial et ste Hélène : le jor de la dédicasse, ledit sieur evesque ordonna et institua estre sélébré et solemnizer le jor de ste Hélène, IIIe jor dudit moys de may, et doné à tous fidelles xprétien (chrétiens) qui depuis les premières vespres de la dédicasse jusques aux secondes inclusivement visiteront ceste dite église et donneront de leurs bie(n)s. XL jors de vray pardo(n) esta(n)t lors thésauriers Jehan Gre(n)te, Michel Heurtault et Xptofle (Christophe) Delahaye (3). »

Rouen et Acquigny. — Inscription tumulaire de Le Roux de Tilly. — A propos d'une inscription tumulaire du Musée, M. le président raconte l'odyssée de ce monument funèbre, qui a été trouvé à Louviers et envoyé à Rouen par M. Juste Houel. Il s'agit de la pierre sépulcrale

(1) Cette église est devenue un entrepôt de vins.

(2) « Jehan, evesque d'Yponence, » est messire Jean de Massonnaye, religieux augustin de Rouen, évêque d'Hippone, *in partibus*, décédé à Rouen, le 6 février 1553. Il a été inhumé dans l'église conventuelle des Augustins de la *rue Malpalu*, (Farin, *Hist. de Rouen*, t. VI, p. 247).

(3) Cette pièce est maintenant au Musée d'Antiquités de Rouen.

de Robert Le Roux de Tilly, de l'antique et puissante famille des d'Esneval, placée d'abord aux Célestins. Farin en donne la teneur Comment cette pierre a-t-elle été envoyée à Louviers? C'est ce que M. le président a cherché à éclaircir, et voici comment, à l'aide de M. Floquet, il croit y être parvenu. En 1779, M. le président d'Acquigny, de pieuse mémoire, fit enlever des Célestins les onze cercueils qui appartenaient à sa famille et plaça probablement celui-ci à Acquigny. D'Acquigny, la pierre a été transportée à Louviers, lors de la Révolution, et de Louviers elle a été ramenée à Rouen en 1843.

Sauqueville. — Dalles tumulaires des comtes de Manneville. — M. Larible, filateur à Offranville, à fait don au Musée de deux dalles tumulaires en schiste, imitant le marbre noir, qui proviennent de la collégiale de Sauqueville, démolie vers 1827.

La plus grande de ces dalles mesure 2 mètres de longueur sur 1 mètre 16 de largeur. Elle dut porter autrefois deux statues couchées ou agenouillées qui ont disparu. Ces statues étaient celles de Jacques de Manneville, maistre de camp de cavalerie et d'infanterie, décédé en 1636, et celle de Catherine de Guillebert, son épouse, marquise de Charles-Mesnil et de Bacqueville, décédée en 1677.

La seconde pierre tumulaire, longue de 1 mètre 95, large de 1 mètre 3, est celle d'Estienne-Joseph, comte de Manneville, marquis de Charles-Mesnil gouverneur des ville et château de Dieppe, décédé en 1729. Ce brave gouverneur commandait à Dieppe, en 1694, et il soutint tout le feu du terrible bombardement qui réduisit la ville en cendres.

Depuis quarante ans ces deux dalles étaient restées dans une ferme de Sauqueville, et les amateurs souffraient de les voir abandonnées derrière une chaumière.

M. Larible a fait cesser un état de choses humiliant pour elles et on lui doit pour cela des remercîments. Nous ajouterons, toutefois, qu'il n'a offert ces monuments au

Musée de Rouen que lorsqu'il a désespéré de voir s'ouvrir à Dieppe un musée archéologique.

Dieppe. — Destruction de la Bastille du Pollet, dite de Talbot. — M. le président fait une autre communication concernant la ville de Dieppe.

Des ouvriers occupés à extraire de la marne sur la falaise du Pollet, à Dieppe, à l'endroit dit la Bastille, ont été arrêtés dans leur travail par la découverte d'énormes murs qui ne cèdent qu'à l'action de la mine. Ces murs sont les débris des anciennes fortifications qui furent élevées à la place de la Bastille de Talbot. On ne peut, du reste, faire un pas sur cette partie de la falaise sans se heurter à des blocs de vielles murailles.

Dans la fouille dont nous parlons, les ouvriers ont trouvé des pièces de cuivre de Henri IV et de Louis XIII, et une pièce d'argent de 1575, ainsi qu'une hachette, rongée par la rouille.

Château de Gravenchon. — Notes de M. Somménil. — M. Brianchon donne lecture d'une note rédigée par M l'abbé Somménil sur le vieux château de Gravenchon

Simple note sur le vieux château. — En 1137, Etienne de Blois, roi d'Angleterre et comte de Boulogne, s'empare de Lillebonne et de ses domaines. (*Hist. des Gaules*, XIV, 76.)

En 1151, les domaines de Lillebonne passent entre les mains de Henri, fils de l'impératrice Mathilde, devenu duc de Normandie.

En 1153, ils retournent dans la famille d'Etienne de Blois, par suite de la transaction passée entre ce roi et Mathilde. Il avait été stipulé entre autres choses : que Guillaume, fils d'Etienne, recevrait à la mort de son père de vastes fonds de terre en Angleterre, en Normandie, le comté de Mortain, et dans le pays de Caux, tout le domaine dépendant de Lillebonne. (Deville, *Essai sur Saint-Georges de Boscherville*, 99-111.)

Vers la fin du XIIe siècle, le domaine de Lillebonne passa dans la famille de Dammartin par le mariage d'Ida, comtesse de Boulogne et petite-fille de Guillaume, avec Renault de Dammartin, qui prit le titre de comte de Boulogne.

En 1195, Renault de Dammartin habitait le château de Gravenchon, édifié sur les domaines de Lillebonne et dont les restes, reconnus en 1863, par M. S., ont été signalés à la Commission par M. Brianchon. En effet, dans un accord concernant 230 acres de terre à Saint-Eustache, fait entre Vincent, abbé du Valasse, et le comte de Boulogne, on lit : « Ceci fut fait l'an de l'Incarnation du Sei-« gneur 1195, au mois de mars, à Gravanchon. — Apud « Gravanchon. » (*Arch. de la S.-I., fond du Valasse, Cartul*, ms.)

Un siècle plus tard, ce château fut donné à la maison d'Harcourt. « Il se remarque, dit de la Roque, par des « lettres de 1295, que le roi Philippe-Le-Bel donne à « Jean d'Harcourt sa maison de Gravanchon, avec toutes « ses appartenances. »

Henri de Lorraine le mentionne dans son aveu pour le comté de Lillebonne, du 1er avril 1685 :

« Il avoue aussi tenir et posséder en domaine non fieffé, « le chasteau de Gravenchon, avec une chapelle dedans, « dédiée à saint Denis. »

C'est à tort que l'on confond le château de Gravenchon avec le fief de la Salle. Le fief ou vavassorie noble de la Salle, *sis* à Saint-Georges de Gravenchon et tenu en 1685 par Louis de Caillebot, chevalr sgr de la Salle, relevait du comté de Lillebonne et faisait partie de son domaine fieffé. (Aveu déjà cité, 1er avril 1685.)

Quant à la chapelle que Henri de Lorraine signale dans son aveu précité, elle a disparu, sauf le pignon en pierre. Il est encore debout au milieu du bois taillis qui s'est emparé de l'ancien château des comtes de Boulogne. Elle fut réunie plus tard à la cure de la Frenaye.

« Suivant une déclaration du 5 décembre 1692, dit « Duplessis (I, 480), elle était fondée anciennement dans « *le château.* Ce mot de château est ici équivoque : On ne « sait s'il s'agit du château de Gravançon ou du château « de la Frenaie. »

L'équivoque dont se plaint le Bénédictin disparait devant l'aveu précité de Henri de Lorraine et devant ces deux extraits des *Archives de la Tour de Londres. Rotul. Norm.*, I, p. 309 et 314.

« De capellâ S. Dyouisii de Gravenchon, data Thomœ « Brabançon, 1419-1420. »

« De capellâ S. Dyouisii, infra Castrum de Gravenchon, « data John. le Vyer. »

Bébec, près Villequier. — *Fosses de Coudrau.* — Notre honorable collègue remet ensuite un plan des fosses de Coudrau, situées sur les communes de Touffreville-la-Cable et Villequier (section de Bébec), reconnues et visitées par lui et par M. Delarue, agent-voyer du canton de Lillebonne. Le plan est exécuté par M. Delarue. M. Brianchon l'accompagne des notes suivantes.

Ces fosses courent de l'est à l'ouest sur une longueur totale de quinze cents mètres. En voici la description sommaire :

1° Fosse à peine indiquée, légère dépression de terrain, nivelée par d'anciens fermiers. Propriétaire : M. Tiphaigne, d'Yvetot ; fermière : Mme veuve Quertier.

2° Fosse à peine visible, indiquée par une faible dépression de terrain, nivelée par d'anciens fermiers. Propriétaire : M. Tiphaigne ; fermière : Mme veuve Quertier. Cette seconde fosse est distante de la précédente de 120 mètres.

3° Fosse vierge, plantée de bois taillis. 73 mètres 50 de circonférence ; profondeur : 10 mètres 50. Propriétaire : M. Roulleau ; fermière : Mme veuve Fichet. Distance de la deuxième fosse à la troisiéme : 146 mètres.

4° Fosse comblée et rendue à la culture en 1864. Cir-

conférence : 84 mètres ; profondeur : 6 mètres. Propriétaire : M. Roulleau ; fermière : Mme veuve Fichet. M. Barbet, frère de Mme Fichet, a trouvé, en défrichant, et a rejeté au fond de la fosse cinq à six morceaux de fer, rongés par l'oxyde, et longs de 10 à 15 centimètres. Distance de la quatrième fosse à la troisième : 207 mètres.

5° Fosse déboisée vers 1864, aujourd'hui en état de culture. Circonférence : 111 mètres ; profondeur : 6 mètres. Fermier : M. Laurent Duval. Distance entre la quatrième et la cinquième fosse : 152 mètres.

6° Fosse déboisée vers 1862, non encore cultivée. Circonférence : 84 mètres ; profondeur : 8 mètres. Fermier : M. Laurent Duval. Distance entre la cinquième et la sixième fosse : 17 mètres 20. On se souvient d'avoir vu, au fond de cette fosse, un fragment de pierre sculptée.

7° Fosse déboisée vers 1864, non encore cultivée. Circonférence : 75 mètres ; profondeur : 8 mètres. Fermier : M. Laurent Duval. Distance de la septième à la sixiéme fosse : 70 mètres.

8° Fosse déboisée, comblée et cultivée vers 1864. Circonférence : 51 mètres ; profondeur : 5 mètres. Fermier : M. Laurent Duval. Distance entre la septième et la huitième fosse : 44 mètres 10.

9° Fosse déboisée, comblée et rendue à la culture en 1865. Au fond de cette fosse s'était produite une excavation en forme de puits. Circonférence : 57 mètres ; profondeur : 6 mètres 50. Fermier : M. Laurent Duval Distance de la neuvième à la huitième fosse : 170 mètres.

10° Fosse vierge, dite fosse Bardine, plantée de bois taillis, coudriers, *têtards* de frêne, chênes, cerisiers, pommiers. Bords de la fosse d'affleurement avec la plaine. A 20 mètres de la fosse, faible ondulation de terrain. Au fond, sorte de renflement ou d'*agger*. Circonférence : 84 mètres ; profondeur : 12 mètres. Fermier :

M. Bapeaume. Distance de cette dernière fosse à la précédente : 563 mètres 27. Cette fosse est la plus rapprochée du château de Villequier, dont on aperçoit les futaies à 1 kil. 1/2 environ, dans la direction du sud-est.

Il y a quelques années, une meule romaine a été trouvée dans cette plaine par Mme veuve Abraham Barbet.

Fosses des forêts. — A ce propos, M. l'abbé Cochet fait observer que dans toutes les forêts on trouve de semblables fosses, dont l'origine et la destination sont également inconnues. C'est ici un vaste champ ouvert aux conjectures, comme aux investigations de la science. L'existence seule de ces fosses est constatée : le temps nous apprendra peut-être leur usage. On n'a découvert jusqu'ici dans ces fosses que quelques débris de tuiles ou de vases romains et du charbon. Le charbon se conçoit, c'est une matière indestructible, les anciens disaient avec raison : *Quia carbo plus durat quam aliud.*

Graville-Sainte-Honorine. — Peintures du tombeau de sainte Honorine. — M. l'abbé Cochet entretient de nouveau la Commission du sarcophage de l'église de Graville.

« On se souvient, dit-il, de la découverte faite, l'année dernière, dans l'église de Graville, d'un sarcophage gallo-romain passant pour avoir contenu jusqu'au IXe siècle le corps de sainte Honorine. Des travaux de restauration, entrepris par les soins de M. l'abbé Jeuffrain, curé de Graville, et de M. Certain, entrepreneur au Havre, ont laissé voir sur le sarcophage, et sous la maçonnerie qui l'enveloppait, des traces d'une ornementation en couleur.

Ces peintures doivent être antérieures à la fondation du prieuré. Ce sont des reliques de l'art byzantin, qui n'a presque pas laissé de traces, surtout dans nos contrées.

Aussi, M. l'abbé Jeuffrain et M. l'abbé Allais, vicaire de la paroisse, se sont-ils appliqués à sauver ces faibles restes, qui se recommandent tout particulièrement à l'observation des archéologues. Malheureusement, ces pein-

tures ont bien souffert. On y reconnaît cependant des figures géométriques irrégulières en vert foncé, rouge vif et ocre jaune Ces ornements ne ressemblent aucunement aux peintures du XIIIe siècle qu'on voit à l'église d'Abbetot. Ils sont évidemment beaucoup plus anciens.

M. Jeuffrain a fait aussi lever et nettoyer la pierre tombale de Mallet de Graville et de son épouse, autrefois placée dans la collatérale de la nef. On peut aujourd'hui examiner cette pierre dans ses moindres détails.

Rouen et Paris. — Inscription funéraire des entrailles de la duchesse d'Orléans (1759). — M. P. Baudry signale une inscription placée sur une tablette en marbre blanc qui est venue en sa possession, et qui présente quelque intérêt au point de vue historique.

Cette tablette a recouvert les restes mortels d'une princesse du sang, qui naquit, à Paris, le 20 juin 1726; épousa, le 17 décembre 1743, Louis-Philippe duc d'Orléans, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, premier prince du sang et premier pair de France, donna naissance, dans le château de Saint-Cloud, le 13 avril 1747, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, plus tard, Philippe-Egalité, père du roi Louis-Philippe, et mourut à Paris, au Palais-Royal, le 9 février 1759.

Par quel concours de circonstances cette tablette est-elle arrivée à Rouen? Nous l'ignorons. Ce qui est évident, d'après la forme arrondie qui lui a été donnée et la petite galerie en cuivre ajouré qui l'entoure, c'est que, détournée de sa destination première à l'époque de la Révolution, elle aura été utilisée comme un marbre vulgaire pour former le dessus d'un guéridon. Ce fut, en effet, à cet usage qu'elle servit jusqu'à une époque toute rapprochée de nous, où ayant été brisée, elle dut être remplacée par une tablette nouvelle. Celui qui était chargé de l'enlever et de la jeter à la voirie, comme un objet désormais inutile, ayant pensé qu'une inscription qu'elle portait

en dessous et que l'on avait dissimulée à dessein, pour donner au meuble une surface entièrement plane, pouvait n'être pas sans intérêt, la recueillit avec soin et la sauva ainsi d'une perte certaine.

Voici ce qu'on y lit en caractères majuscules encadrés dans un filet en losange : le tout est encore parfaitement visible et bien conservé, sauf quelques lettres qui ont disparu, lorsque la tablette fut rognée conformément aux mesures que comportait sa nouvelle destination :

« Icy sont les entrailles de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Louise-Henriette de Bourbon de Conti, femme de très-haut, très-puissant, très-excellent prince Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, décédée le 9 février 1759, âgée de 32 ans 7 mois 11 jours. » (1)

Rouen. — Eglise Saint-Sever. — Inscriptions. — M. P. Baudry fait part à la Commission d'une inscription que la fabrique de Saint-Sever a placée pour rappeler l'époque de la bénédiction de l'église actuelle et qui fait pendant à la pierre qui relate la dédicace de l'ancienne.

Pont-de-l'Arche. — Monument élevé à Hyacinthe Langlois. — M. Gouellain offre à la Commission un spécimen du monument qui va être élevé au Pont-de-l'Arche à la mémoire d'Hyacinthe Langlois, pour lequel la Normandie professera toujours la plus sympathique admiration. La

(1) Pour savoir d'où provenait ce marbre, j'ai consulté l'homme le plus compétent de France, sur la question des sépultures princières et royales. M. Guilhermy a bien voulu me répondre à la date du 10 juillet de cette année, et me donner un extrait de la *Gazette de France* du 24 février 1759, qui satisfait pleinement à ma question. Voici ce passage : « le 11 février, à 6 heures du soir, les entrailles (de la duchesse d'Orléans) déposées dans une urne de plomb, furent portées à la paroisse (St-Eustache) sans cérémonie. Le curé de St-Eustache vint les recevoir avec son clergé, à la porte de l'église, « (le cœur et le corps furent déposés au Val de Grâce). L'inscription vient donc de St-Eustache de Paris.

Commission est heureuse de voir ce nouvel hommage rendu à l'un de ses premiers membres et des plus distingués.

M. le marquis de Blosseville fait don d'un exemplaire d'une brochure intitulée : *De la découverte d'un prétendu cimetière mérovingien à la chapelle Saint-Eloi, par M. Lenormant*.

A quatre heures, la séance est levée.

Le secrétaire-adjoint,

L'abbé Julien LOTH.

Séance du 19 mai 1868.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures dans une des salles de la préfecture, sous la présidence de M l'abbé Cochet.

Sont présents : MM. Bouquet, de Beaurepaire, de La Londe, l'abbé Lecomte, Simon, l'abbé Colas, P. Baudry, l'abbé Loth, Thaurin, de Bellegarde et le vicomte Robert d'Estaintot, secrétaire.

M. l'abbé Loth donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté.

M. le président adresse à notre collègue, au nom de la Commission, des remercîments pour la manière remarquable avec laquelle il a su rendre jusqu'aux moindres détails de la précédente séance.

M. Bouquet fait hommage à la Commission d'une brochure ayant pour titre : *Jeanne d'Arc au château de Rouen*, in-8°, Cagniard, 1866.

Des remercîments lui sont pareillement adressés.

Départ de M. Genty. — M. le président exprime le regret qu'éprouve la Commission en se séparant de M. le secrétaire général Genty, nommé préfet de la Nièvre. Il désire

que le procès-verbal fasse mention du souvenir qu'elle garde de sa grâce parfaite et de sa sympathie exquise.

Mort de M. L. Fallue. — Il fait également part de la perte de M. Léon Fallue, ancien membre de la Commission, décédé récemment à Epinay, près Clichy.

Sainte-Foy. — Hache en silex. — M. l'abbé Cochet fait passer sous les yeux de la Commission :

1° Une hachette en silex, trouvée à Sainte-Foy, en 1868, et offerte au musée par M. Boulen, maire de cette commune.

Sommery. — Dessins d'objets mérovingiens. — 2° Un dessin de fibule et de bague mérovingiennes en or et en argent, trouvées à Sommery, en 1868, ainsi que celui d'une boucle et d'une agrafe de ceinturon en bronze argenté. Ces dessins, coloriés avec une rare perfection, ont été exécutés par M De La Serre, gendre de M. de Linas et inspecteur des eaux et forêts de Rouen.

Pavilly. — Dalles tumulaires. — Il soumet également à la Commission un dessin au crayon de deux tombes en pierre, l'une du XIIIe siècle, représentant un chevalier; l'autre, d'une époque antérieure, dont le couvercle est orné seulement d'une croix inscrite dans un cercle. Elle pourrait bien être du XIe siècle. Toutes deux sont dans la chapelle de l'hôpital de Pavilly.

Ces dessins sont de M. Marical, architecte à Yvetot.

Pavilly. — Château. — Une discussion s'établit à propos de l'emplacement de l'ancien château de Pavilly; il résulte d'un renseignement fourni par M. Bouquet, que ce château a été remplacé par les halles actuelles, et que ce fait a été constaté par M. Chéruel

Bertrimont. — Hachette en silex. — M. d'Estaintot indique qu'une hachette en silex analogue à celle qui vient d'être présentée par M. Cochet a été découverte l'année dernière sur le plateau de Bertrimont, du côté de Varvannes.

La Londe. — Découvertes dans la forêt. — M. l'abbé Tougard, professeur au séminaire du Mont-aux-Malades, a rapporté à M. l'abbé Cochet, que des terrassements faits au territoire de la *Mare-Curée*, à deux kilomètres de la station de La Londe, au haut de la côte des Grès, ont mis à nu des sépultures antiques probablement mérovingiennes ; personne de compétent n'a été averti, et tout en est resté là. On soupçonne même l'existence d'une *villa* romaine. Les traditions populaires ont fait à ce lieu la réputation d'être habité par des fées. La découverte donnerait peut-être quelque importance à ces souvenirs archéologiques.

Hanouard. — Sépultures franques. — M. le président annonce encore que M. Armand, l'agent voyer qui a fait des fouilles à Héricourt, a trouvé au Hanouard un cimetière et des sépultures franques, dans un affluent de la vallée de la Durdent

Héricourt. — Plan des fouilles. — M. Armand envoie également un plan dressé par lui des explorations faites à Héricourt. Ces ruines s'étendent en face de la *fontaine de Saint-Mellon*

Mort de saint Mellon. — A cette occasion, notre honorable collègue développe les raisons qui donnent à penser que saint Mellon a dû mourir en évangélisant les païens de la Durdent, aux environs de la cité romaine de *Gravinum*. Les apôtres de ces temps primitifs s'attaquaient aux grands centres de population et poursuivaient ainsi un apostolat à outrance, qui avait souvent pour couronnement le martyre, comme la Chine le réserve aux apôtres d'aujourd'hui.

Procès-verbaux de la Commission. — M. l'abbé Cochet a reçu de M. de Belfort, président de la Société dunoise de Châteaudun, des remercîments pour l'envoi du second volume des procès-verbaux de la Commission. Notre collègue espère obtenir un secours du Gouvernement et faire

paraître dans le courant du mois de juin le premier numéro de notre *Bulletin*.

Dieppe. — Fouilles dans l'église Saint-Jacques — M. l'abbé Cochet raconte ensuite le résultat de deux fouilles qu'il a fait faire dans l'église Saint-Jacques de Dieppe.

La première exploration a eu lieu dans la chapelle Sainte-Marguerite. Cette chapelle, la plus belle de l'église, après celle de la Sainte-Vierge, est une élégante construction de la Renaissance et doit avoir été élevée au temps d'Ango, l'époque de la plus grande prospérité commerciale de Dieppe.

Elle a souvent changé de nom et de patronage. Avant la Révolution elle était connue sous le nom de Saint-Jean-Baptiste. Précédemment, elle avait porté les noms de Saint-Michel et de Saint-Nicolas. Du patronage de Saint-Nicolas qui, suivant les chroniqueurs, existait en 1581, il reste aujourd'hui un fragment de peinture murale qui vient d'apparaître. C'est la célèbre scène des trois clercs sauvés par le saint évêque de Myre et une inscription française qui a tous les caractères du temps de la Ligue.

Caveau de la famille des Guillebert de Rouville. — Sous l'inscription comme sous le tableau se voient les armes parfaitement conservées des Guillebert de Rouville qui sont d'or à trois merlettes de sable. Cet écu brillant émaille une litre noire destinée à porter le deuil des seigneurs-patrons. En effet, au bas des armes et sur la frange de la litre, on lit l'inscription suivante : « Le conseiller Jean Guillebert décéda le 25e jour d'oc)t(o)bre 1587 »

Cette litre, ces armes, cette inscription ont pour nous une signification. Elles nous rappellent que les Guillebert de Rouville, patrons temporels et peut-être fondateurs de cette chapelle, y possédaient un caveau sépulcral que les derniers travaux viennent de faire apercevoir. Cette découverte vérifie l'assertion d'un chroniqueur anonyme du

XVIIIe siècle qui nous assure que « les Guillebert, sieurs de Rouville, ont ici une cave en tombeau, où fut inhumé autour de l'an 1710, le sieur Pierre Guillebert de Rouville, lieutenant criminel au baillage d'Arques et bailly de Dieppe. »

Ce caveau, que le hasard vient de rouvrir sous nos yeux, était fermé au moyen d'une longue pierre jadis gravée sans doute, mais aujourd'hui complètement muette. Sa profondeur est d'un peu plus de 2 mètres ; sa longueur, d'un mètre 87 centimètres et sa largeur de 91 centimètres. L'appareil en est simple et presque grossier. Quatre barreaux de fer soutenaient cette dalle usée par les pieds des fidèles.

Au premier aspect il ne nous a présenté que trois cercueils en bois de chêne, enduits de bitume et dont les planches disjointes laissaient apercevoir les restes mortels des défunts. Nous avons examiné ce caveau avec le soin le plus respectueux. Nous y avons constaté la présence de plus de 12 inhumations successives représentées par 12 têtes appartenant à des personnes de l'âge le plus différent.

Au-dessous de cette masse d'ossements nous est apparu un cercueil de plomb que nous attribuons au conseiller Jean Guillebert dont l'inscription nous a gardé le souvenir. Ce cercueil placé à la profondeur d'environ 2 mètres, est long d'un mètre 80 centimètres, profond de 25 centimètres, large de 30 centimètres aux pieds et de 52 aux épaules. Sa forme est celle du corps humain. Comme tous les sarcophages en plomb du XVIe et du XVIIe siècle, il présente pour la tête une boîte circulaire. Nous avons déjà eu l'occasion de constater à Dieppe cette forme tumulaire dans les deux cercueils de plomb, découverts en septembre 1866, aux anciennes Ursulines de cette ville.

Le cercueil qui nous occupe était en très-grande partie

effondré par suite de dépôts successifs que l'on avait accumulés sur lui. Les corps qu'il renfermait ne nous ayant rien offert de particulier, nous avons rendu au caveau tous les ossements qui en étaient un moment sortis.

M. l'abbé Cochet a seulement conservé deux os de jambe, qui offrent les traces d'une fracture consolidée par juxtaposition et donnent une triste idée du talent des rebouteurs au XVIe siècle.

Tombeau des Longueils. — La seconde fouille a eu lieu dans l'ancienne *Chapelle des Longueils*, dite aujourd'hui *des Noyés*, parce qu'elle est le siège d'une Société charitable, établie en 1825, pour assurer aux noyés les avantages de la sépulture chrétienne. Cette exploration n'a pas été l'objet de constatations moins intéressantes

Cette chapelle, la plus ancienne de l'église, puisqu'elle remonte au moins à la fin du XIIIe siècle, était autrefois appelée *Saint-Sauveur de Longueil.* Ce surnom de Longueil lui venait de ses fondateurs, les sires de Longueil, qui y avaient droit de banc, de litre et de sépulture. Jean de Longueil avait été le principal bienfaiteur de cette chapelle dès 1300, sous le règne de Philippe le Bel, et il l'avait dotée de six à huit maisons qui portent encore la trace de cette donation seigneuriale.

Jean de Longueil ne paraît pas avoir été inhumé dans sa chapelle. Les chroniques ne nous parlent que de ses deux descendants. Le premier est Geoffroy Martel, sire de Longueil et gouverneur de Pontoise, qui fut tué à la bataille de Poitiers, le 18 septembre 1356. « Son corps fut rapporté en cette chapelle et y fut inhumé : « on y éleva un mozolé (*sic*) où il étoit représenté à genoux avec sa cotte d'armes sous une arcade, où, depuis que les religionnaires ont renversé cette statue, on a mis un confessionnal. Il y a aussi dans cette chapelle la sépulture de Guillaume de Longueil, son fils, gouverneur de

Caen et de Dieppe, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. » (1)

Depuis longtemps le souvenir de cette double sépulture féodale n'existait plus que dans les livres et les manuscrits. Un lambris en planche placé, nous ne savons à quelle époque, contre les murs de la chapelle, avait fait disparaître le dernier vestige du monument sépulcral. Ce lambris ayant été récemment enlevé, à l'occasion d'importantes restaurations dont cette chapelle est en ce moment l'objet, la muraille du nord nous a fait voir une arcade qui ne peut être que le tombeau mentionné par les chroniqueurs. Le fond de l'arcade est encore tapissé de moulures trilobées, genre de décoration qui caractérise parfaitement le XIVe siècle

Au bas de l'arcade, on aperçoit aussi la place de la dalle de marbre ou d'ardoise qui recouvrit autrefois la maçonnerie destinée à supporter la statue du sire de Longueil.

Comme nous l'avons déjà dit, le mausolée fut détruit en 1562, lors des guerres de religion; mais les chroniqueurs ne disent pas si la sépulture a été violée à cette époque, et tout porte à croire qu'elle le fut.

Désirant nous assurer de la véritable destination de cette arcade qui, au siècle dernier, était devenue un confessionnal et que quelques-uns, autour de nous, considéraient comme un banc seigneurial, nous avons commencé une fouille archéologique. Nous n'avons pas tardé à rencontrer dans l'arcature elle-même, et à une légère profondeur, le caveau maçonné des Longueil. Il était très petit puisqu'il ne mesurait en longueur que deux mètres cinq centimètres et quarante-cinq centimètres en profondeur. La largeur aux pieds était de

(1) *Hist. des ville et château de Dieppe*, p. 28, in-folio manuscrit anonyme (XVIIIe siècle).

vingt centimètres et de soixante-cinq à la tête. Cet étroit espace n'en avait pas moins contenu deux corps dont nous avons reconnu les têtes et retrouvé les ossements en grand désordre. La voûte, en effet, s'était effondrée et de grossiers matériaux remplissaient la cavité. Dans les débris qui en sont sortis nous n'avons reconnu d'autres objets d'art que les fragments d'un vase en terre blanche, recouverts de vernis verdâtre. Ces débris provenaient d'un pichet du XIVe siècle, entièrement semblable à ceux de Bouteilles et de Martin-Eglise. Il avait autrefois contenu du charbon et l'encens y avait brûlé le jour des funérailles.

L'avantage de la recherche qui vient d'avoir lieu a été, tout d'abord, de fixer la destination funéraire de l'arcade nouvellement découverte; puis de constater la présence actuelle de deux corps que tout porte à considérer comme ceux des héros tombés dans les funestes journées d'Azincourt et de Poitiers. Ainsi remis par l'archéologie sur la trace certaine du passé, nous nous ferons un devoir de conserver avec respect un souvenir chevaleresque qui ajoute à l'intérêt déjà si puissant qui s'attache à l'église Saint-Jacques de Dieppe.

Chronicon Valassense, par M. Somménil. — M. l'abbé Cochet dit, en passant, un mot sur la publication récemment faite par notre collègue, M. Somménil, le *Chronicon Valassense.* Elucidé avec un soin tel que pas un bénédictin n'eut su faire mieux, ce livre prouve à un degré éminent la critique, le tact et le jugement de notre confrère. Il est rempli de notes précieuses conquises sur place, données avec sobriété, timidité et modestie. Cette brochure lui paraît un petit chef-d'œuvre d'érudition.

M. Bouquet ajoute que, sous le rapport de la forme, il y a longtemps qu'il n'avait rencontré un latin aussi correct, aussi pur, aussi nettement frappé au coin du bon siècle. Il a surtout remarqué avec quel bonheur inouï

d'expressions M. l'abbé Somménil avait su rendre les habitudes et les faits contemporains.

Collection de ferronnerie du moyen-âge. — M. l'abbé Cochet a fait l'acquisition pour le Musée de Rouen d'une collection de ferronnerie importante, appartenant à M. Jouan, sculpteur, et qui lui a paru si séduisante, qu'il n'a pas voulu la laisser échapper. Il offre pour le portefeuille de la Commission une série de 22 planches photographiques représentant les différentes pièces de la collection. L'origine d'une seule de ces pièces est constatée, elle provient de l'abbaye du Bec.

Waben. — Fibule franque en forme de poisson. — Notre collègue a également acheté une fibule curieuse comme symbole du christianisme des Francs neustriens. Elle représente un poisson et provient du cimetière franc de Waben, près Montreuil, dans le Boulonnais.

Rouen. — Inscription d'un Faucon de Ris. — Il a terminé le catalogue du Musée des antiquités et soumet à la Commission les doutes qui lui restent sur la provenance d'une plaque commémorative portant une inscription à la mémoire de Charles de Faucon de Ris, premier président au parlement, et de sa femme, décédés l'un en 1663, l'autre en 1685. Il paraît aux membres présents que cette plaque doit provenir des grands Carmes de Rouen.

Aubevoye.— Inscription tumulaire du cardinal Charles II de Bourbon. — M. l'abbé Loth fait la communication suivante :

« Le 12 octobre 1594. Les restes mortels de Charles II de Bourbon, cardinal-archevêque de Rouen, décédé le 30 juillet précédent, furent transportés du palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, où ils étaient demeurés, à la Chartreuse de Gaillon, lieu définitif de l'inhumation. Charles II fut inhumé auprès de son oncle. Les cendres de ces princes furent troublées plusieurs fois dans la paix de leur sépulcre, et la Révolution acheva de les disperser.

Toutefois la pierre tumulaire placée dans la Chartreuse de Gaillon, après l'incendie de 1764, n'a pas été perdue. Il nous a été donné de la voir récemment dans une humble église de campagne, à Aubevoye (Eure). Nous avons contemplé, non sans émotion, ce seul souvenir de tant de grandeurs disparues, et nous avons copié fidèlement l'inscription que nous transcrivons ici :

(*Armes des Bourbons.*)

D. O. M.
SUB HOC MARMORE
IN SPEM BEATÆ IMMORTALITATIS, REQUIESCUNT
SERENISSIMI PRINCIPES BORBONII
CAROLUS SENIOR S. R. E. CARD. ARCH. ROTHOM.
VITA FUNCTUS AN. MDLXX
NEC NON CAROLUS ALTER HISDEM TITULIS INSIGNITUS
AMBO HUJUSCE DOMUS FUNDATORES.
ITEM PLURES E REGIA STIRPE PRINCIPES
QUORUM ALII CORPUS, ALII COR SUUM HOC TUMULO
RECONDI MANDAVERUNT
MAXIME
CAROLUS BORBONIUS COMES SUESSIONUM
QUEM
SERENISSIMA CONJUX ANNA DE MONTAFIE
ILLUSTRI DECORAVERAT MAUSOLEO
FLAMMIS SIMUL CUM ECCLESIA CONSUMPTO
ANNO MDCCLXIV DIE IX AUGUSTI
ALTERA DE NOVO HAC AEDE CONSTRUCTA,
HORUM CINERES, ANNUENTE REGE, HUC TRANSLATI SUNT
ANNO MDCCLXXIII
AD PERPETUAM VERO MUNIFICENTIÆ TOT PRINCIPUM
MEMORIAM
HUJUS CŒNOBII FRATRES
HOC QUALECUMQUE GRATI ANIMI MONUMENTUM
POSUERE
REQUIESCANT IN PACE.

Ne serait-il pas à désirer que cette pierre, placée à l'entrée du chœur et foulée continuellement aux pieds des passants, fut préservée de l'oubli et de la dégradation, et encastrée dans les murs de l'église d'Aubevoye, et ne pourrait-on pas formuler un vœu dans ce sens au préfet de l'Eure ou à l'inspecteur des monuments historiques de ce département (1)?

Rouen. — Bases du château de Philippe-Auguste. — M. Bouquet fait connaître que la démolition d'une ancienne maison en pierre avec lucarne, datée de 1618, située *rue du Bailliage*, a permis de voir de près les murs d'enceinte du château de Philippe-Auguste, auxquels elle était adossée. Dans l'épaisseur de ces murs règne une galerie circulaire voûtée, interceptée de place en place par des refends de maçonnerie.

Rouen. — Démolition de la chapelle des Dominicains. — M. l'abbé Cochet croirait utile de conserver quelques vestiges de l'église des Dominicains, que l'on démolit en ce moment pour l'agrandissement de la préfecture. Quelques clefs de voûte seront déposées au Musée. Déjà on a placé dans le vestibule une longue inscription tumulaire du XVIe siècle.

La Commission verrait avec plaisir que les vitraux de la rosace du portail fussent conservés de la même manière.

Rouen. — Découvertes. — M. Thaurin fait passer sous les yeux de la Commission un certain nombre d'objets par lui récemment découverts.

1° Une poterie en grès vernissé présentant la forme d'un pavé carré sur lequel se détache une fleur de lys inscrite dans un carré orné de quatre lobes réguliers, mais qui offre cette particularité d'être prolongé par derrière par une sorte de tuyau creux en poterie de huit à dix centimètres de long.

(1) Le département de l'Eure.

M. Simon y verrait une pièce décorative.

2° Dans les premiers jours du mois de mai, M. Thaurin a recueilli avec trois petites cuvettes à eau bénite. une sonnette, une lampe à piton et une fibule ornée d'une légende qu'il croit du XIIe siècle ; il en avait trouvé une semblable au milieu des sépultures de Saint-Sauveur.

3° Dans la *rue de la Grosse-Horloge*, un pavé à émail stannifère de la Renaissance, offrant sur un fond blanc des rinceaux bleus, verts et jaunes.

4° Une poterie rouge en terre de Samos, sortie des fouilles faites près de Saint-Vincent et offrant des personnages séparés par des ornements.

5° *Rue Faucon*, des médailles de Gallien et de Claude le Gothique ; *place Saint-Gervais*, des médailles d'Adrien et de Julie Mammée, deux pièces en argent, l'une de Trajan, l'autre de Gordien, un G. B. de Néron, un M. B. d'Adrien, avec Parnasse au revers.

6° Une poterie vernissée au vernis vert, portant un écusson échiqueté d'or et de gueules et au-dessus *Monceaux*.

7° Deux lampions avec une place pour la mèche, des poteries rouges, dont l'une porte la marque VLMI. O ? ; un marteau ancien ; des monnaies de Constantin, Tetricus et Victorinus, provenant de la *rue Rollon*

Battant de la cloche dite de George d'Amboise. — Quelques observations sont ensuite échangées au sujet des facilités qu'offrirait l'acquisition du marteau de l'ancienne cloche de Georges d'Amboise. Il en résulte que les prétentions singulièrement exagérées du propriétaire ne laissent aucun espoir d'y parvenir.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire,
Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 30 juin 1868.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de a préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. G. Morin, A. Darcel, de Beaurepaire, de Merval, l'abbé Colas, P. Baudry, Brianchon, l'abbé Somménil, l'abbé Loth, Gouellain, de Bellegarde et le vicomte Robert d'Estaintot, secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages reçus. — La correspondance comprend :

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trim. 1868.

Le *Magasin normand*, n° 1, mai 1868.

Le *Bulletin de la Société académique de Laon.*

A l'occasion d'un travail important sur les filigranes de papier, inséré dans ce *Bulletin*, M. le président fait remarquer que M. Deville avait formé, il y a plus de 20 ans, un recueil de filigranes ou marques de papier, qui se trouve dans le portefeuille de la Commission.

Le *Compte-rendu des travaux de la Commission archéologique du département de la Côte-d'Or*, ann. 1866-1867.

Le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dijon.*

Les *Procès-verbaux de la Société Dunoise*, de Châteaudun.

Le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1re sem., ann. 1867.

M. l'abbé Somménil fait hommage à la Commission d'un exemplaire de son *Chronicon Valassense*, dont il a été question dans la précédente séance. La Commission adresse ses remercîments à l'auteur,

Musee de Rouen. — Vase grec. — M. l'abbé Cochet présente avec le *Catalogue du Musée des Antiquités de Rouen*, la photographie du vase grec du même musée, dont la panse porte cette légende : « Ευφραινου εφ' οπαρει (réjouis-toi, c'est pour cela que tu es ici. » Egger [1].)

Londinières. — Poignard en bronze. — Il soumet également un poignard gaulois en bronze, provenant de Londinières et appartenant à M. Havard, greffier de la justice de paix.

Vire. — Vases de bronze du moyen-âge. — M. Frédérique, bibliothécaire de Vire, lui a adressé le dessin colorié d'un plateau et d'une aiguière du XIVe siècle, qui rappelle celle qui fut trouvée à Trefforest, en 1864, et qui est mentionnée dans les procès-verbaux de la Commission (2).

Il communique ensuite à la Commission le résultat des diverses découvertes archéologiques parvenues à sa connaissance.

Envermeu. — Cachette monétaire du XVe *siècle.* — A Envermeu, des fouilles pratiquées pour une maison voisine de l'église ont mis à nu un vase renfermant une cachette de monnaies d'argent, composées surtout de tournois de Charles VI et de pièces flamandes portant au revers : *Moneta Flandriæ*, avec le lion héraldique Ces pièces sont, pour la plupart, du XVe siècle. On peut rattacher peut-être cette cachette au passage de l'armée anglaise, qui, sortie d'Harfleur, traversa le Mesnil-Haquet (depuis Charlesmesnil), Inerville, Lieudieu, etc.

Yerville. — Vases funéraires romains. — A Yerville, dans la briqueterie du sieur Théophile Lemonnier, on a trouvé deux vases romains contenant des os brûlés.

(1) Tougard, *Note sur quelques mon. grecs du musée de Rouen*, p. 5.

(2) *Procès-Verbaux de la Commission départ. des Antiq. de la Seine-Inf.*, t. II, p. 285.

M. Folloppe, juge de paix à Yerville, fournit à leur égard les renseignements suivants :

« Ces vases, au nombre de deux et en terre cuite très dure, couleur ardoisée en dedans de leur pâte, rouge mat en dehors, étaient placés l'un dans l'autre, et le plus petit contenait des ossements calcinés; aujourd'hui perdus, le tout recouvert par une sorte de tuile rouge, presque blanche et très dure, dont le restant indique la forme d'un carré oblong ayant 4 centimètres d'épaisseur, 37 centimètres de longueur et 23 centimètres sur ce qui reste de sa largeur.

« Les ouvriers n'ont point fait cas de ces vases, m'ont-ils dit, parce que depuis plusieurs années ils sont habitués d'en trouver à chaque instant de pareils, avec des débris de poteries, épars, à toutes couches, dans le terrain de leur briqueterie.

« J'ai remarqué que ces deux vases, à l'endroit où ils gisaient, étaient à une profondeur d'environ un mètre de la superficie du sol, à 10 ou 12 mètres du bord sud-ouest de l'ancien chemin de *Thiberménil*, puis d'Yerville à Rouen, à 80 mètres environ du lieu d'intersection de ce dernier chemin avec le vieux chemin, en partie supprimé, d'Yerville à Baons-le-Comte ou à Yvetot. C'est dans l'ouverture de l'angle sud de ces deux chemins que se trouve la briqueterie du sieur Lemonnier, dont le terrain, évidemment terrassé autrefois, est rempli, à toutes places, de débris de poteries épars çà et là, comme s'il y avait eu en cet endroit, anciennement, une fabrique de poteries. Ce terrain est situé vers le sud-ouest et à environ 500 mètres de l'église, dans la terre de labour, en dehors de l'ancien pourtour du bourg. A partir du carrefour des deux chemins sus-indiqués et remontant le chemin de Baons-le-Comte vers le nord, jusqu'à la rencontre de la grande route de Veules, tout le côté sud-est du chemin est semé de débris de poteries ; les ouvriers briquetiers m'ont dit

qu'à l'arrivée de ce chemin à ladite grande route de Veules, à l'endroit où se trouvait autrefois une très antique croix de grès, que j'ai encore vue, au bout vers l'est de la maison d'un nommé Quesnel, marchand à Yerville, ils avaient trouvé, il y a quelques années, deux petites statues que le sieur Quesnel avait vendues 50 fr. à Rouen.»

Gournay. — Statère gaulois. — Près de Gournay, on a trouvé un statère gaulois offrant au revers une tête laurée d'Apollon, à l'avers un cheval un galop.

Fresles. — Paix en émail champlevé. — Fresles possédait une paix en émail champlevé du XIIe ou du XIIIe siècle, dont le dessin a été donné par M. de Caumont dans son *Abécédaire* et dans son *Bulletin monumental*. M. le curé de Bully, qui dessert Fresles et qui était dépositaire de l'objet, en a fait hommage au Musée. M. le président fait passer la pièce sous les yeux de la Commission. M. Darcel la croit du XIIIe siècle ; les trous dont elle est percée lui donnent à penser que ce cuivre, transformé en instrument de paix au XVe siècle, provient de l'ancienne reliure d'un évangéliaire.

Gournay. — Sépulture franques. — En 1859, en démolissant à Gournay une des tourelles de la *porte Cantemelle*, située à peu de distance de la rivière, on a mis à nu un squelette et trois crânes, avec un fer de lance qui a été donné au Musée de Neufchâtel.

Excursion archéologique dans le pays de Bray. — M. l'abbé Cochet raconte ensuite les traits les plus saillants d'une excursion récente qu'il vient de faire dans le pays de Bray ; il croit que cette contrée peu connue réserve bien des découvertes aux explorateurs.

Neufmarché. — Il a visité Neufmarché, qui possédait, il y a quelques années encore, les ruines d'un château important, mais dont on ne voit plus que la place Ce château fut, en 1160, le lieu de réunion d'un concile appelé à se prononcer entre Alexandre III et Victor III.

On y voit une église romane d'un caractère spécial, plus élevé, plus large que partout ailleurs ; le clocher est placé entre chœur et nef, mais à une hauteur qui rappelle le roman du midi ; il pourrait servir de type. Le côté sud de l'église a été assez heureusement réparé par M. Dauphiné. Le portail est enrichi d'ornements très compliqués ; sur les chapiteaux sont sculptées deux colombes se désaltérant dans un calice ; au tympan, est l'agneau nimbé avec son pennon ; au-dessus, un homme dont la main est enfoncée dans la gueule d'un lion, symbole de la force unie à la douceur. La commune tout entière s'est mise avec cœur à poursuivre activement ces réparations.

Dampierre. — A Dampierre, où M. l'abbé Jacquemet recueillit autrefois une plaque de ceinturon mérovingien, on a découvert dans ces derniers temps un cercueil de pierre où se trouvaient un vase et un *scramasax* franc. Dans cette paroisse, le cimetière franc est placé autour de l'église romane.

Gancourt-Saint-Etienne. — A Saint-Etienne, aujourd'hui section de Gancourt, la vieille église romane est au milieu d'un vaste cimetière de la contenance de près d'un hectare et tout entouré de murs. On remarque dans cette enceinte plusieurs croix du XIIIe siècle, qui séparaient les quartiers attribués aux différentes paroisses qui y venaient inhumer leurs morts.

Grumesnil. — A deux kilomètres de l'église de Grumesnil, où se trouve un baptistère du XIIe siècle, s'élève la chapelle de Saint-Pierre-Mi-Chès-Camps, en style du XIIe siècle, entourée d'un cimetière où l'on inhume les morts de la paroisse. Comme les chemins sont mauvais, on porte les morts en banneau.

Campulley. — Près de Dampierre, au hameau de Campulley, on constate une masse de tuiles et de poteries romaines.

Ménerval. — A Ménerval, notre collègue a remarqué une église romane et quelques cercueils de pierre.

Brémontier-Merval. — A Brémontier-Merval, il a pu s'assurer des soins apportés par M. le curé à la conservation des bas-reliefs en bois du XVIIIe siècle, provenant du l'abbaye de Bellosanne.

Bezancourt. — A Bezancourt, près de la verrerie du Landel, on montre une pierre qui *tourne tous les cent ans ;* au centre même de la commune est un puits dont le débordement est un présage de disette. L'année dernière, il a débordé pendant six mois.

M. Boucaut, de Gournay, possède un casque du temps de la Ligue, trouvé à Bezancourt.

Beuvreuil. — A Beuvreuil, près Dampierre, une église du XIIe siècle montre un tombeau du XVIe siècle, encastré dans le mur du chœur. La sculpture en est d'un fini extrême. Il représentait un chevalier à genoux. Malheureusement il a été complètement mutilé à la Révolution. Le casque, les gantelets ont été brisés, et les morceaux en ont été laissés sur place.

A côté de l'église, s'élève un château du XIIIe siècle flanqué de ses quatre tourelles, terminées en encorbellement. Les pignons sont renforcés par des contreforts soutenant des cheminées de l'époque.

Courcelles-Ranson. — L'église de Courcelles-Ranson, annexe d'Haussez, présente le roman dans sa plus grande simplicité. Le chœur et la nef forment chacun un carré parfait ; la plus grande partie de la maçonnerie a été exécutée en arête de poisson. Dans l'appareil on aperçoit, comme blocage, une grande quantité de tuiles à rebord. C'est là du XIe siècle primitif, qui n'a guère d'analogue que la chapelle Saint-Saturnin, à Saint-Wandrille.

Villedieu-la-Montagne. — L'église de Villedieu-la-Montagne, qui a aussi le malheur d'être une annexe, conserve encore quelques vestiges de l'ancienne commande-

rie de Malte, qui y exista avant 1789. On y remarque une salle octogone du XVIe siècle, et, dans le chœur de l'église, des tombeaux de 1633, faits avec des carreaux en terre cuite, qui conservent le nom des *Cuel, greffiers de la commanderie de Villedieu*. Cette église présente un beau clocher roman en tuf, avec corniche Le chœur a des arcades pour sièges.

Haucourt et Noyers. — Notre collègue a retrouvé des baptistères du XIIIe siècle à Haucourt et à Noyers. Cette dernière église tombe en ruines, mais elle est sans intérêt archéologique.

Lignemare. — A Lignemare, il a remarqué dans le cimetière une pierre d'autel de 1276, et l'a réclamée pour le Musée. Jusqu'ici il n'a pas encore pu l'obtenir.

Croix de cimetière. — M. Thaurin appelle l'attention sur la croix en grès du cimetière de Butot.

M. l'abbé Cochet répond qu'en 1855 le département a dépensé 100 fr. pour sa réparation. Elle est aujourd'hui en bon état.

M. l'abbé Loth signale celle de Sainte-Austreberthe. M. Darcel parle d'une croix du XIIIe siècle à Yville-sur-Seine.

Fontaine-lès-Haudricourt. — M. de Merval fournit les renseignements suivants sur une pierre tombale provenant de Fontaine-lès-Haudricourt.

« La pierre tombale de Clément de Longroy vient de l'église de Fontaine-lès-Haudricourt, canton d'Aumale.

« Retirée du chœur de l'église, il y a quelques années, lorsqu'on en répara le pavage, elle a été recueillie chez le maçon du village, contre un mur dans son jardin, par M. le comte Réné de Belleval, qui l'a achetée pour la conserver.

« Ce Clément de Longroy était maître d'hôtel du roi et de la reine Blanche ; ainsi que le constate un aveu qu'il servit, le 27 novembre 1377, à Martelet de Bacqueville,

chevalier, sieur de Sénarpont pour le fief des Marets assis à Sénarpont.

« Il servait avec deux chevaliers et deux écuyers sous les ordres de Guy de Haucourt, chevalier, gouverneur de Ponthieu en 1369. Il avait épousé Béatrix de Pons, dame de Fontaine-Haudricourt, qui lui apporta cette seigneurie en dot. Il était d'une famille d'origine chevaleresque du Ponthieu, alliée à plusieurs illustres maisons normandes, qui s'éteignit entre 1550 et 1580.

« Les armoiries étaient *de gueules, au chef d'or*.

« Guillaume de Longroy, chevalier, reçut de Philippe-Auguste, en 1214, les biens confisqués sur Robert du Coudray, près de Bellême.

« Son fils Jean fit une donation au prieuré de Bellême en 1231.

« Jacques de Longroy, chevalier, qui fit plusieurs donations à l'abbaye du Lieu-Dieu en 1274, avait épousé Marguerite de Trie, qui était veuve en 1325.

« Jacques de Longroy, chevalier, sieur du lieu, de Saint-Victor-en-Caux, etc., conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, lieutenant du capitaine général de Picardie, fut tué à Azincourt.

« Jacquette de Longroy épousa vers 1460 Jean Masquerel, chevalier, sieur d'Hermanville, baron du Bosc-Geffroy.

« Une Longroy épousa aussi dans le xve siècle un sieur de Moy ou Mouy. »

M. l'abbé Cochet remarque que la tombe a été faite du vivant de ceux qui y sont figurés, et qu'après eux, aucun de leurs héritiers ne s'est donné la peine de remplir la date de leur mort, laissée en blanc

Cathédrale de Rouen. — Inscription près la chapelle des Innocents. — M. Darcel demande l'encastrement, en face de la *chapelle des Innocents*, à la cathédrale, de la dalle rappelant le souvenir des trois victimes judiciaires qui y

furent inhumées le 4 avril 1628; il ajoute que, lors des fouilles pratiquées dans le pavage de la chapelle, on a découvert et laissé trois têtes.

La Commission s'associe à ce désir.

Duclair. — Fragment d'aqueduc.— M. Darcel fait hommage à la Commission, pour le Musée d'antiquités, d'un fragment d'aqueduc récemment découvert à Duclair et à propos duquel M. Thaurin a publié la note suivante dans le *Journal de Rouen* du 12 juin 1868

« On vient de faire à Duclair une découverte d'un certain intérêt historique et archéologique. En fouillant le sol près du lieu dit la Fontaine, le long du coteau qui borde la Seine, les terrassiers ont découvert une section d'aqueduc construit à une époque reculée du moyen-âge. Cette conduite se compose d'un tuyau en terre cuite, blanchâtre, sans aucune trace de vernis plombeux, ayant un diamètre de 15 centimètres environ, avec des parois relativement très minces, puisque leur épaisseur ne dépasse pas 8 millimètres. Le tuyau céramique était protégé contre la pression des terres par une énorme chape en ciment blanchâtre, demi-cylindrique, dont la circonférence n'est pas moindre de 1 mètre 65 centimètres, ce qui lui donne beancoup de ressemblance avec des tuyaux analogues provenant des anciennes fontaines de Rouen, et qui ornent depuis de longues années le labyrinthe du Jardin des Plantes.

« La conduite dont nous parlons longe la côte des Moulins, où elle avait été rencontrée antérieurement, puis se dirige vers le château du Taillis, devenu la propriété de M. Caron-Quévremont. »

M. Darcel applaudit à la reconstruction, dans le *square Saint-André*, de l'une des anciennes maisons de bois de la *rue de la Grosse-Horloge;* il serait heureux que ce *square* fut en entier consacré à ce genre de restitutions, et prie la Commission de prendre sa proposition en considération.

Square Saint-André. — Vœu de la Commission. — La Commission s'y rallie ; et en félicitant l'administration municipale du soin avec lequel a été restituée l'ancienne maison en bois de la *rue de la Grosse-Horloge*, émet le vœu que les murailles du pourtour du *square* soient successivement décorées à l'aide des façades des maisons en bois, actuellement déposées dans les magasins de la ville, et de celles qui viendraient à être démolies dans la suite et dont la ville déciderait l'acquisition.

Campeaux. — Ancienne poterie. — A Grumesnil, M. l'abbé Cochet rapporte avoir trouvé des vases provenant de la fabrication de Campeaux (Oise). Leur type se rapproche de celui des marmites en bronze ; comme elles, ces vases ont deux anses et trois pieds Il les croit du XIVe siècle.

Rouen. — Découvertes de monnaies romaines. — M Thaurin offre pour les archives de la Commission des notes relatives aux antiquités locales. Nous donnons ici ces notes :

« Pendant les deux derniers mois qui viennent de s'écouler, le sol de notre antique cité a produit, dans les endroits où il a été fouillé des monuments nombreux et très variés qui témoignent non-seulement de l'ancienneté de la ville, mais encore du rôle important qu'elle eut à remplir à toutes les périodes historiques.

« Dans les premiers jours du mois courant, des terrassiers ont trouvé rue de l'Avalasse trente-trois médailles romaines en petit bronze argenté ou saucé, pour nous servir du terme consacré. Ces pièces, qui sont presque toutes de la plus belle conservation, ont été frappées pour la plupart aux effigies de l'empereur Gallienus et de l'impératrice Salonina, sa femme (an de l'ère chrétienne 218 à 268) ; de l'empereur Claudius-Gothicus (215 à 270) ; de son frère Quintillus, qui régna pendant moins de vingt jours seulement, et dont le règne est représenté par deux

pièces très belles ; l'empereur Maximianus Herculius a deux pièces aussi dans cette collection de médailles antiques.

« Au moment de la découverte précédente, on recueillait également rue Guillaume-le-Conquérant, au sud, un moyen bronze frappé au type fort rare chez nous de la colonie de Nîmes, et des petits bronzes de Gallius. Nous avons dit que près de 200 médailles en bronze et en argent de ces divers empereurs, et de plusieurs princes du haut empire romain avaient été recueillies depuis, par l'auteur de cette note, dans le sol du vieux Rouen.

« Une grande fouille que l'on vient de terminer vers le milieu de la rue Ecuyère a produit, avec des objets en bronze assez nombreux, de grandes et belles médailles d'Antonin Pie et de Marc-Aurèle, qui régnèrent au commencement du IIe siècle de notre ère (115 à 140). On a encore recueilli dans le même terrain des débris nombreux de vases en terre et de vases en verre magnifiquement décorés ou émaillés, appartenant aux périodes reculées du moyen-âge. La collection des monnaies que l'on a recueillies au même endroit se compose de trente-six pièces ; ce sont des deniers d'argent ou de billon. Deux de ces deniers sont surtout fort remarquables ; l'un d'eux porte une effigie des plus barbares, qui est peut-être celle de Guillaume-le-Conquérant, l'autre peut appartenir au règne de Guillaume Longue-Epée.

« Nous trouvons dans la même collection quatre beaux deniers de Philippe-Auguste, trois deniers de la même époque que l'on, n'a pu déterminer encore quatorze deniers de Louis IX, trois pièces en argent du comte Erbert, au XIIe siècle, et quatre oboles anonymes de Châteaudun et d'une autre seigneurie ; plus cinq pièces de François Ier.

« La même fouille a fourni encore d'intéressants outils, appartenant à la profession des anciens marchands de vins, qui eut dès le moyen-âge et probablement dès l'épo-

que romaine une grande importance à Rouen, ainsi que nous l'avons dit en parlant des marchands de *leaue* de Rouen. Ces outils sont de ceux qui servent encore de nos jours à la dégustation et au soutirage. La fouille dont nous parlons est la deuxième, à Rouen, qui ait fourni de tels instruments.

« Nous closons l'énumération rapide de ces nombreuses découvertes en citant celle qui vient d'être faite dans une propriété de la rue Saint-Gervais. En creusant une grande citerne dans ce terrain qui se trouvait autrefois sur le bord de la voie romaine de Rouen à Lillebonne, on a trouvé au milieu de plusieurs sépultures par inhumation, dans des bières en bois dont il n'existait plus que les longs clous, cinq médailles romaines, une en moyen et quatre en petit bronze.

« Celle de moyen bronze porte l'effigie de l'empereur Magnentius, une autre, une belle tête de Rome casquée, *Urbs-Roma ;* viennent ensuite deux pièces à la légende incomplète qui paraissent appartenir, l'une à l'empereur Valens et l'autre au tyran romain Carausius ; la cinquième, peu lisible encore, paraît être de l'empereur Gratianus, l'un des derniers dont on retrouve des médailles dans le sol de Rouen. »

Rouen. — Saint-Vincent. — Potence en fer. — M. l'abbé Cochet annonce ensuite qu'il a reçu pour le Musée d'antiquités une jolie potence en fer, précédemment placée au-dessus de la porte méridionale de l'église de Saint-Vincent, de Rouen. Cette pièce, destinée à suspendre une lanterne devant une image, paraît dater du XVe siècle.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire,

Vte D'ESTAINTOT.

Séance du 3 octobre 1868.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance est ouverte à deux heures.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, de la Quérière, Paul Baudry, Gustave Gouellain, Brianchon et l'abbé Loth.

M. d'Estaintot se fait excuser et est remplacé dans ses fonctions de secrétaire par M. l'abbé Loth, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Ouvrages offerts. — M. le président dépouille la correspondance et remet à la commission les livres et brochures qui lui ont été adressés, savoir :

Le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles et historiques de Sémur*,

Le *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*,

Les *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*,

Le *Bulletin de la Société Académique de Boulogne*,

Les discours de M. Duruy et de M. Ch. Robert, prononcés au Sénat les 22 et 23 mai 1868,

Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*,

La brochure intitulée : *Exploration des sépultures gallo-romaines du Mesnil sous Lillebonne*, par Ch. Roesler, du Havre

M. le Dr Guéroult fait hommage à la commission de deux *Notices sur des antiquités des environs de Caudebec en Caux, et sur quelques pierres tombales de l'abbaye de Jumièges*, avec cartes et photographies.

M. de la Quérière offre à la commission un exemplaire du *Discours* qu'il a prononcé à l'inauguration du monument de M. Langlois, au Pont-de-l'Arche, le 9 août 1868.

Nomination de M. l'abbé Jeuffrain, curé de la Cathédrale. — M. le président fait part à la commission de de la nomination de M. l'abbé Jeuffrain, chanoine, archiprêtre de la Métropole, comme membre de la commission, en remplacement de M. le curé de Bonsecours décédé. Il rappelle, à cette occasion, les services que M. Jeuffrain a déjà rendus à l'archéologie, en déployant, à Graville, pour la restauration du monument romain de sainte Honorine, un zèle et une intelligence dignes de tous les éloges. Ce sarcophage, l'un des souvenirs les plus vénérables de nos origines chrétiennes, a été encastré avec soin dans le mur, sous une gracieuse arcade, en style du XIIIe siècle, et forme ainsi dans l'église de Graville un petit monument du plus haut intérêt. M. le Président qui connaît toute l'estime que M. l'archiprêtre porte aux travaux archéologiques, espère qu'il sera pour la commission un membre précieux et dévoué.

Suppression des porches des églises. — M. de la Quérière donne lecture à la commission d'une note qu'il a rédigée et dans laquelle il présente d'excellentes considérations sur la regrettable facilité avec laquelle on supprime les porches, dans certaines églises.

« Il y a malheureusement, remarque l'honorable membre, nombre de personnes qu'on ne peut taxer d'ignorance, lesquelles ne se font aucun scrupule de détruire sans nécessité ce que nos ancêtres ont établi avec beaucoup de raison, en suivant les règles de l'expérience et du bon sens le plus ordinaire.

« Dans les anciennes églises de village, toutes orientées, nos pères établissaient la porte d'entrée au bas de la nef, à l'exposition du midi. Ils eussent pu et très naturellement ouvrir la baie sur la face principale, à l'ouest : ils s'en sont bien gardés par la raison que les fidèles eussent été exposés aux graves inconvénients du vent, de la pluie et du froid.

« En effet, dans nos climats, la pluie, le plus ordinairement, est chassée par les vents d'ouest; alors, comme la porte battante reste le plus souvent ouverte, ou entr'ouverte, il en résulte que, si l'entrée de l'église est à cette exposition, des courants d'air fort incommodes s'établiront dans toute l'étendue du vaisseau.

« Quand le portail était à l'ouest, on y voyait fort souvent un porche qui, jusqu'à un certain point, atténuait les inconvénients dont je viens de parler, tout en abritant les allants et venants, ainsi que ceux qui n'avaient pu entrer dans l'église.

« Ces porches, on les regarde aujourd'hui comme des constructions parasites, d'un aspect peu agréable, et nuisant aux lignes régulières d'un portail. En conséquence, on les supprime tous les jours, et bien à tort.

« Quant aux portes principales placées latéralement au midi, et judicieusement, selon moi, on les supprime aussi pour les reporter à l'ouest, afin de jouir, prétend-on, du coup-d'œil de l'intérieur de l'église, dès le premier pas que l'on fait en y entrant.

« Je citerai, *de visu*, dans un petit coin du pays de Caux, quelques églises de village, auxquelles on a fait subir cette déplorable et absurde transformation :

« Tocqueville-les-Murs, le Bec-de-Mortagne, Tourville (démolie) et Mentheville.

« Les habitants de la campagne, jouissant d'une constitution robuste, supportent généralement sans se plaindre le trouble que peut apporter dans leurs habitudes hygiéniques un vent permanent ou des vents coulis des plus incommodes, résultat de l'entrée de l'église placée à l'ouest. Il n'en est pas de même des habitants des villes; et plus d'un s'abstient, bien malgré lui, d'assister aux offices pour éviter rhumes et maladies, fluxions de poitrine, douleurs rhumatismales, névralgies, etc.

« Il est fort à désirer que l'autorité supérieure em-

pêche les suppressions de porches, si elle n'ordonne pas leur rétablissement ; et qu'elle s'oppose énergiquement à ces déplacements de l'entrée principale, desquels résulte tant de fâcheux inconvénients, outre l'attaque faite au corps de l'édifice qui doit être toujours respecté dans sa masse et dans ses dispositions premières.

« A Mentheville, le 2 septembre 1868.

« E. D. »

M. l'abbé Cochet se joint aux plaintes exprimées par l'honorable préopinant, et les confirme par ses propres observations. Il a eu la douleur de voir plusieurs fois disparaître des porches dignes d'intérêt. Tout récemment encore il a appris avec peine la destruction du joli porche de Neufbosc, près Saint-Saëns. Malgré sa vigilance continuelle et les prescriptions les plus formelles de l'autorité, il se commet dans les campagnes des actes de vandalisme, malheureusement trop fréquents. Relativement aux porches, M. Cochet rappelle qu'il n'a pu sauver celui du Bosc-Bordel, qu'en le plaçant sous le patronage et à la charge du département. Il donne à M. de la Quérière l'assurance qu'il veille avec soin à la conservation des porches qui présentent quelque valeur archéologique, tels que ceux de l'époque de la Renaissance à Rebets, à Ry et ailleurs. Malheureusement son action, quelqu'incessante qu'elle soit, ne peut toujours prévenir certaines mutilations regrettables qui sont accomplies sans bruit, à son insu, et qu'il ne vient à connaître que lorsqu'il n'est plus temps d'y porter remède. A ce propos, M. le Président signale à la commission deux faits récents qui lui paraissent appeler son blâme le plus sévère.

Actes de vandalisme. — Chapelle de Notre-Dame-du-Salut à Fécamp. — On vient par la plus informe et la plus malencontreuse des réparations, de mutiler la chapelle de Notre-Dame-du-Salut sur la côte de Fécamp, dont le clocher du XIe siècle et le chœur du XIVe méritent

tout intérêt. On a déshonoré l'œuvre de pierre, en plaquant en ciment tout le côté de l'ouest, en défigurant les colonnes par de grossières entailles et par des moulages sans caractère ; on a même été jusqu'à faire disparaître la forme ogivale des fenêtres, en les remplaçant par d'ineptes moulures en ciment Portland faites par des maçons. On en est surpris de cela, dit M. Cochet, après toutes les recommandations ou instructions que l'autorité ne cesse d'adresser.

Actes de vandalisme. — Eglise d'Etretat. — Mais l'honorable président a quelque chose de plus grave à exposer à la commission. « Vous n'ignorez pas, dit-il, l'intérêt exceptionnel que présente l'église d'Etretat. Or rien n'égale le sans façon et l'audace avec lesquels on procède dans la commune vis-à-vis de cet antique et précieux monument. Le porche a été démoli sans autorisation. On a fait dernièrement des stalles en bois de sapin ; comme le menuisier avait mal pris ses mesures, on se trouva gêné par les colonnes. Vous pensez peut-être qu'on coupa le bois et qu'on respecta les colonnes. Nullement. Les colonnes de pierre furent entaillées sans pitié pour loger ce misérable bois de sapin. L'année dernière, on a imaginé de déplacer de très laides statues en plâtre et de les mettre en évidence. On n'a pas craint de faire dans l'appareil carré du XIIe siècle, quatres niches informes, de véritables trous rudimentaires, pour lesquels on a brisé la pierre et sacrifié toutes les convenances de l'art et de l'harmonie. » M le président a le regret d'ajouter que ces mutilations sont le fait de M. le curé. M. Brianchon rappelle à ce sujet l'œuvre déplorable des confessionnaux qui ont été placés dans la muraille entaillée à cet effet, malgré les réclamations de la Commission et des architectes. « M. le curé, poursuit M. le président, n'est pas le seul qui touche à tort et à travers à ce vénérable monument. M. le maire prétend faire aussi son œuvre. Il

a remarqué que la foule ne s'écoule pas assez vite de l'église, et il a conçu le projet d'ouvrir deux petites portes dans la façade principale, portes qui n'auront pas 80 centimètres de largeur. Or, il n'y a pas d'exemple de trois portes à la façade principale dans les églises romanes de nos contrées. De plus, tout le monde sait que les bas-côtés de cette église sont d'anciens déambulatoires, et que mettre des portes à la place des petites fenestrelles qu'on pourrait faire ouvrir, est un attentat archéologique contre lequel il est nécessaire de s'élever énergiquement ; et ce qui est le comble, c'est que tout cela doit se faire sans plan, sans devis, sans projet, par un simple manouvrier de l'endroit. Voilà longtemps que je réclame contre les entreprises de M. le curé et de M. le maire à l'endroit d'une église qui m'est chère entre toutes, et qui est une des gloires de notre architecture normande. Ni les prières, ni les avertissements ne sont écoutés à Etretat, et il est temps, si l'on veut préserver le monument de nouvelles injures, de prendre des mesures efficaces.

En conséquence, la Commission, après délibération, convient d'adresser une plainte à M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure. Elle prie M. le président de la formuler énergiquement et insiste particulièrement sur ce point : qu'il est juste de faire restaurer les appareils mutilés aux frais de ceux qui ont ordonné les mutilations ; qu'en conséquence, les personnes qui, à Etretat, ont cru pouvoir se permettre de dégrader l'église par des travaux non approuvés soient tenues à remettre, à leurs frais et dépens, les choses en l'état.

M. le président est chargé de transmettre à M. le Sénateur-Préfet la résolution et les vœux de la Commission.

Porches et tambours des églises. — M. Paul Baudry demande la parole pour revenir sur les observations présentées par M. de la Quérière au sujet des porches. Il appuie non-seulement les considérations émises par son

honorable collègue, mais il croit devoir protester contre les tambours qui remplacent quelquefois les porches. Il n'hésite pas à les appeler de véritables hors-d'œuvres, d'un effet toujours fâcheux, et il demande qu'on soit très sobre de leur introduction dans les églises.

Caudebec-en-Caux. — Piscines de l'église. — M. l'abbé Cochet, en remettant à la Commission un travail de M. le docteur Guéroult, de Caudebec, en prend occasion pour apprendre à la Commission que les piscines si intéressantes de l'église de cette ville, dont il avait plusieurs fois réclamé la réouverture, ont été restaurées avec soin et rendues à leur forme grâcieuse et artistique.

Saint-Saëns. — Inscriptions réparées. — M. le président mentionne aussi avec éloges le travail de M. Buzot, de Saint-Saëns, qui a bien voulu non-seulement relever toutes les inscriptions de l'église de Saint-Saëns, mais encore les restaurer, les gratter, les piquer et les teinter en noir. Ce travail tout désintéressé, d'un zèle pieux et éclairé, mérite d'être signalé à la Commission, qui adresse à M. Buzot ses éloges et ses remercîments.

Rouen. — Dalle tumulaire de la rue des Charrettes. — M. Gouellain signale l'existence d'une pierre tombale, *rue des Charrettes* 119, à Rouen. Cette pierre intéressante, qu'il attribue au XVIe siècle, est coupée en deux par le milieu dans le sens de la longueur. L'inscription encore existante révèle le nom du personnage civil qu'elle représente, il se nomme Nicolas du Val Richer, nom qui est porté par des maires de Rouen au XIVe siècle. Il pense qu'on pourrait l'obtenir du propriétaire pour le Musée des antiquités

M. le président invite M. Gouellain à faire les démarches nécessaires.

Dalle d'un abbé de Sainte-Catherine-du-Mont. — Il apprend avec plaisir à la Commission qu'il a reçu récemment de M. Albert Raupp, membre du conseil général pour le canton de Clères, une belle dalle tumulaire de la

fin du XIIIe siècle, qui porte une inscription en vers léonins et qui représente un abbé du Mont Sainte-Catherine, contemporain d'Eudes Rigaud, du nom de Jean et qui doit être Jean II, dit de Saint-Pierre-l'Advis.

Saint-Laurent-de-Brévedent. — Inscription commémorative. — Une inscription en lettres d'or sur marbre noir a été placée, depuis la dernière séance, dans l'église de Saint-Laurent-de-Brévedent, en mémoire de Du Mé d'Aplemont et de Suzanne Du Fay, sa femme.

Bosc-Bérenger et Héricourt-en-Caux. — Dalles encastrées. — On a encastré aussi, dans l'église du Bosc-Bérenger, une dalle tumulaire de 1439, d'un seigneur du lieu, et à Héricourt, la tombe d'un curé, Jehan de Trouville, mort en 1305.

Saint-Victor-l'Abbaye. — Restes du monastère. — M. le président annonce à la Commission qu'on démolit en ce moment l'ancienne abbaye de Saint-Victor-en-Caux, mais qu'il est assuré de la conservation de la jolie salle capitulaire. Il n'a qu'une crainte, c'est que cette construction isolée ne puisse subsister, et il exprime le vœu, auquel s'associe la compagnie, qu'on prenne toutes les mesures désirables pour assurer son existence et sa parfaite conservation. Par suite des travaux de démolition, on a trouvé tout le transept septentrional de l'abbaye, une belle colonne et un pignon tapissé de colonnettes. Chose singulière, on a reconnu dans les chambres des plaques de cheminée en fonte portant l'image de Voltaire. Elles ont dû être placées là peu de temps avant la Révolution

Trouville-en-Caux. — Tumulus détruit — M. Brianchon donne communication d'une reconnaissance qu'il a faite d'un tumulus découvert à Trouville-en-Caux, situé à un kilomètre de la voie romaine et dont il parle en ces termes :

« M. l'abbé Cochet rapporte, dans sa *Seine-Inférieure historique et archéologique*, que, à Trouville-en-Caux,

sous Louis XVI, M le président de Coqueréaumont fit détruire un tumulus antique qui bordait la voie romaine, et qu'il trouva dans ce tertre grand nombre de vases dont quelques-uns contenaient des ossements incinérés. Un autre tumulus, situé dans la même commune, au milieu d'un champ appartenant à M. Fleury, de Rouen, et à un kilomètre à peine de la voie romaine, vient de subir, les premiers coups de pioche, et est menacé de disparaître à son tour. Déjà les deux cinquièmes de ce tumulus, formé de pure argile, et mesurant environ deux mètres de hauteur, sur presque trente mètres de diamètre, ont été enlevés pour des améliorations agricoles Prévenu obligeamment par M. Delarue, agent-voyer à Lillebonne, un archéologue des environs s'est hâté de se transporter sur les lieux et d'interroger attentivement le sol. Cet examen a eu pour résultat de constater, à la base même du tumulus tranché dans un sens vertical, l'existence de plusieurs morceaux de charbon et d'une sorte de substance ferrugineuse épaisse d'un centimètre et couchée horizontalement, dont de beaux spécimens ont été envoyés immédiatement à M. l'abbé Cochet pour être soumis à la haute appréciation du savant sépulcrologue, en même temps qu'à l'analyse chimique. Sans renfermer peut-être de trésors céramiques aussi nombreux que ceux du premier tumulus nivelé par M. de Coqueréaumont, espérons que le second, à mesure que la pioche approchera du centre du monument dont elle est aujourd'hui distante d'environ trois mètres, livrera au moins le secret de sa construction, et contribuera fortement à fixer, par ses révélations, un des points encore les plus controversés de la science archéologique. »

Lillebonne. — Théâtre romain — L'honorable membre met sous les yeux de la Commission un plan dressé par M. Delarue, agent-voyer du canton de Lillebonne, du théâtre romain, sur lequel il indique par un point rose le

mur nouvellement mis à jour par la fouille qu'il a fait exécuter. Ce mur se continue, par une ligne régulièrement parallèle, à ceux qui sont en élévation. Il incline vers le mur nord d'un centimètre par mètre. La longueur à nu est d'environ 2 mètres 50. La hauteur du dessous du mur au sol est de 3 mètres. A cette profondeur, M. l'agent-voyer a trouvé dans la terre des morceaux de charbon bien conservés. La hauteur du dessus du mur, partie découverte en ce moment, au sol, est de 2 mètres 40, l'épaisseur de 70 centimètres. M. l'agent-voyer demande 15 à 20 fr. pour faire une nouvelle fouille sur ce point, M. le président s'empressera de les mettre à sa disposition.

Un autre vœu de M. l'agent-voyer est appuyé par la Commission. Il s'agit de l'acquisition par le département d'une partie de terrain appartenant à Mme veuve Lécuyer, nécessaire pour dégager entièrement le théâtre et lui restituer ses anciennes limites. Il paraîtrait, de plus, que dans les bâtiments de ce terrain il existe des vestiges d'un escalier en pierre qui doit communiquer avec l'entrée du théâtre où se trouve le mur découvert.

Héricourt-en-Caux. — Fouilles de villa. — M. l'abbé Cochet donne lecture, en terminant la séance, d'un mémoire qu'il vient d'adresser à M. le Sénateur-Préfet sur une fouille importante qui a eu lieu à Héricourt-en-Caux et qui a amené la découverte de deux édifices romains. Ce compte-rendu sera imprimé dans le *Bulletin*.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire-adjoint,
L'abbé Julien Loth.

Séance du 7 novembre 1868.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. l'abbé Cochet, de Merval, de Beaurepaire, Simon, P. Baudry, Thaurin, l'abbé Colas, l'abbé Jeuffrain, l'abbé Loth, de la Londe et le vicomte Robert d'Estaintot, secrétaire.

Ouvrages offerts. — La correspondance comprend les ouvrages suivants :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, IXe ann., 1er trim.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléannais, n° 56.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1868, n° 52.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1re sem., 67 et 68.

Bulletin de la Société Dunoise, nos 2, 3 et 4.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, ann. 1867.

M. le président de la Société Dunoise remercie la Commission de l'envoi du second volume de ses *Procès-Verbaux*, et sollicite, pour l'avenir, l'échange de son *Bulletin*; ce qui est accordé.

M. le président distribue aux membres présents la première livraison du Bulletin annuel de la Commission Cette livraison contient l'année 1867.

M. l'abbé Loth donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est lu et adopté.

Saint-Victor-l'Abbaye. — Salle capitulaire. — A propos de la salle capitulaire et du morceau de transept de

l'ancienne abbaye de Saint-Victor, M. Simon donne des renseignements précis sur cette restauration dont il est chargé, et garantit que l'intention du propriétaire, M. Merlin, est de conserver tout ce qu'il sera possible de sauver.

Allocation ministérielle. — M. l'abbé Cochet annonce avoir touché les 300 fr., montant de l'allocation de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Dons pour le portefeuille de la Commission. — M. l'abbé Cochet offre à la Commission, pour son portefeuille, de la part de Mme ve A. Feret, de Dieppe, trois dessins représentant : 1° l'intérieur de l'église d'Etran, en 1830 ; 2° une vue de la chapelle de Sainte-Wilgeforte, à Arques, aujourd'hui détruite ; 3° les trois tours de la plage de Dieppe, démolies en 1855.

M. Baudry espère pouvoir offrir un dessin exécuté par M. Chevalier, représentant une porte de la renaissance au manoir de Neuville-le-Pollet.

Dons pour le Musée. — M. Albert Raupp a fait hommage au Musée de la dalle tumulaire d'un abbé de Sainte-Catherine.

Sur cette dalle du XIIIe siècle se lit la légende suivante :

Hoc abbas tumulo jacet I. Katerinæ
Det Deus huic famulo regnet. . . .
. . . . . .
. . . . . transtulit istum
Hoc scit quisquis fere quod visus nemine dante ?
Morte fuit vere ?.....

Cet abbé portait le prénom de Jean. M. l'abbé Cochet a recherché dans le catalogue des abbés de ce monastère et a trouvé Jean I de Sotteville — Jean II de Saint-Pierre-L'advis, de 1280 au 25 octobre 1294 — Jean III, de 1336 à 1365

Il pencherait pour l'attribution de cette pierre tombale au second de ces abbés.

Classement de la tour de Villedieu-la-Montagne. — Notre collègue annonce avoir obtenu le classement du clocher de Villedieu-la-Montagne, ancienne Commanderie de Malte, à Haucourt, au nombre des monuments historiques du département.

Le classement est du 29 juin 1868.

M. de Merval demande si cet édifice n'est pas plutôt l'ancien château des Mailly, seigneurs d'Haucourt.

M. l'abbé Cochet dit que la construction qu'il attribue à la Commanderie est tout autre chose et que le château des Mailly existe à Haucourt-lès-Mailly.

Le clocher de Villedieu, malheureusement soufflé sur un de ses côtés, est une belle construction des XIe et XIIe siècles.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Détournements opérés par les ouvriers. — M. le préfet transmet une lettre de M. le maire de Caudebec-lès-Elbeuf, et consulte sur l'attitude à prendre à l'égard de détournements d'objets antiques opérés par les ouvriers employés aux terrassements que fait exécuter la ville. M. Gosselin, pharmacien, qui avait bien voulu, dans l'intérêt de l'archéologie, en accepter la surveillance, a été impuissant à les arrêter ; il sait seulement en quelles mains de collectionneurs la plupart de ces objets sont passés.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres de la Commission, elle décide, sur la proposition de M. l'abbé Cochet, que M. Gosselin sera engagé à suivre avec le même zèle la découverte des objets provenant des fouilles et à prévenir les ouvriers que l'administration départementale réclame la remise des objets qu'ils pourront trouver, et que M. le conservateur du Musée des Antiquités les en récompensera équitablement. Quant aux objets déjà vendus, M. le maire de Caudebec pourra faire venir les personnes qui les ont achetés et les invitera à lui restituer les objets parvenus entre leurs

mains contre remboursement de leurs déboursés, ou, en cas de prétentions trop élevées, d'une somme appréciée par experts.

Rouen. — Saint-Sever. — Méreau de Saint-Mellon de Pontoise. — Terres cuites préparées pour l'émail. — Des ouvriers occupés a des terrassements sur l'emplacement d'une des anciennes faïenceries de Saint-Server, ont remis à M. Baudry un méreau en cuivre de la collégiale de Saint-Mellon, à Pontoise, frappé en 1563. M. Baudry ne sait s'il a été trouvé à Rouen. Il l'a acheté et l'offre au Musée. On a également découvert dans les fondations voisines d'une maison qui porte la date de 1670 des morceaux de terre cuite préparés pour recevoir l'émail.

M Thaurin déclare posséder dans sa collection plusieurs méreaux du même genre, pour la cathédrale de Rouen, et un certain nombre de moules qui permettent de reconstituer une série de méreaux religieux du XIIIe siècle; leur diamètre varie entre 15 et 18 millimètres.

Forêt d'Eu. — Fosses. — Objets gallo-romains. — M. l'abbé Cochet a continué récemment, dans la forêt d'Eu, avec le concours de M. de Girancourt, ses fouilles dans les grandes fosses sur lesquelles il avait déjà appelé l'attention de la Commission (séances des 7 décembre 1865 et 8 octobre 1866).

Cette fois, il s'est adressé à une fosse double. La plus petite contenait quelques fragments de tuiles à rebords. Dans la seconde, après avoir été bien près d'abandonner le travail, à 2 mètres 50 au-dessous du fond de la fosse et 5 mètres 50 au-dessous du niveau du sol, il a trouvé un morceau de poterie gauloise, et un vase romain entier, vase du second siècle, renversé. (Nous reproduisons ce vase à la page suivante.)

La forme de ces fosses, aujourd'hui conique, devait à l'origine présenter des bords coupés à pic. On se demande à quoi elles pouvaient servir. Leur diamètre est de

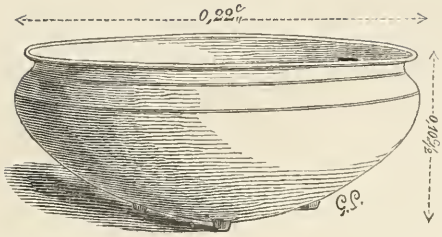

VASE ROMAIN. (BASSE FORÊT D'EU, 1868.)

11 mètres, leur profondeur de 3 mètres ne permettaient pas d'en faire des habitations.

M. de Merval indique que l'on en rencontre plusieurs dans des coupes de la forêt de Roumare ; que c'est dans ces fosses qu'aujourd'hui encore les ouvriers s'abritent auprès de feux largement entretenus, où passent successivement quatre ou cinq cordes de bois.

Leur affectation à certains triages, leur situation constante vers les limites extrêmes de la forêt n'ont rien de compatible avec l'idée d'une habitation.

Dans le Roumois, M. de la Londe a vu des fosses de 45 pieds de diamètre, que l'on désignait sous le nom de *fosses aux loups*.

Nesle-Hodeng. — Cimetière franc. — M. l'abbé Cochet a eu révélation d'un nouveau cimetière franc sur le territoire de Nesle-Hodeng, vers Bouelles ; auprès d'un *Calvaire* élevé, à un carrefour qui traverse de la route n° 7 d'Elbeuf à Sénarpont et sur un beau plateau, dans un champ qui porte le nom de *Paradis*, des ouvriers occupés à déblayer un talus pour le raccordement de la route ont trouvé, à une profondeur variant de 50 à 75 centimètres, plusieurs sépultures orientées de l'est à l'ouest. On a recueilli un vase noir en forme de bol, avec pied, chose

bien rare chez les mérovingiens, une hache en fer, une fibule de bronze, un collier en bronze, des perles de verre et de pâte de verre, une perle de pâte de verre plate d'un côté, sphérique de l'autre, avec un trou au milieu (le prince Guillaume de Wurtemberg croit ces perles destinées à servir de poids à un fuseau). Enfin, on a recueilli un plateau de cuivre, en forme d'assiette, ayant possédé des anses qui se sont détachées.

M. l'abbé Cochet s'y est transporté, a vu six ou huit corps alignés et a recueilli une petite boucle d'oreilles en bronze, avec pendant formé avec une perle de verre bleu, qu'il fait passer sous les yeux de la Commission, un anneau de fer et quelques objets insignifiants.

Graville. — Tombeau de sainte Honorine. — Notre collègue a visité les travaux faits dans l'église de Graville pour abriter le tombeau de sainte Honorine. Ce tombeau est aujourd'hui encadré dans une arcade du XIIIe siècle parfaitement réussie.

Yerville. — Cimetière romain. — A Yerville, M. Cochet s'est transporté à la briqueterie de M. Carpentier, qu'il avait signalée dans une de nos précédentes séances ; il a pu y constater la présence de nombreuses tuiles à rebords et de débris de sépultures à incinération.

Grandcourt. — Hachette de pierre. — A Grandcourt, on a retrouvé une hachette en silex poli.

Dieppe. — Janval. — Balance romaine. — A Janval, près Dieppe, il a été trouvé une romaine en bronze parfaitement conservée, qui appartient maintenant au Musée départemental. Elle passe sous les yeux de la Commission. (Nous la reproduisons à la page suivante.)

Lillebonne. — Vases romains. — Vernis plombifère. — M. Cochet s'est occupé longtemps de la question de savoir si les Romains avaient connu le vernis verdâtre à base de plomb. Jamais il n'en a rencontré ; cependant on montre au Musée d'Evreux, comme de cette époque, deux objets

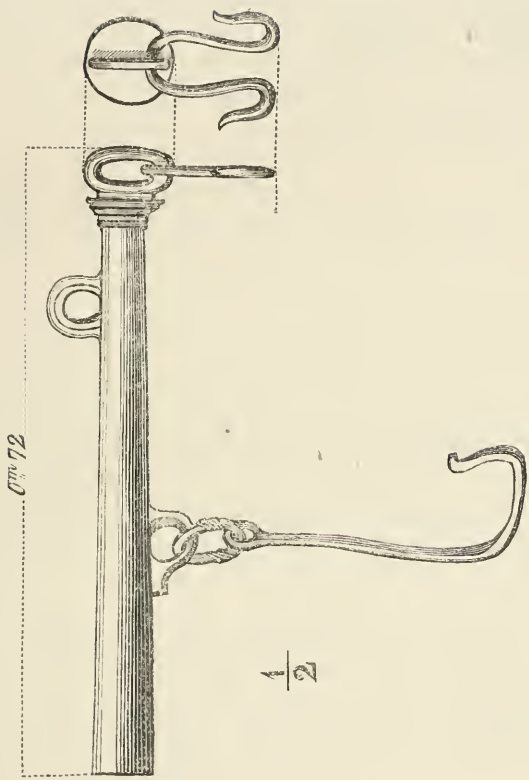

BALANCE ROMAINE, EN BRONZE. (DIEPPE, 1868.)

de ce genre. M. Loisel en possède plusieurs venant de Brione. Récemment M. Montier-Huet a trouvé quatre objets à vernis verdâtre ou jaunâtre, notamment une lampe en forme de cothurne. Notre collègue soumet aux membres présents un vase provenant de cette trouvaille.

M. Thaurin se demande si c'est bien un sel de plomb, ou si ce n'est pas un silice alcalin. A l'œil, le vernis qu'il examine n'a point de reflet métallique. Peut-être serait-ce du sesqui-oxyde de cuivre. On peut se demander

d'ailleurs si ces vases qui offrent le vernis plombifère ne sont pas des surmoulages.

Lillebonne. Dolium. — M. l'abbé Cochet a également examiné un dolium préparé pour recevoir des urnes et divisé par une incision denticulée. On a pu ressouder les deux parties ainsi séparées.

Lillebonne. — Vases et fibules. — M. Duval a offert pour le Musée deux fioles en verre et plusieurs fibules de bronze trouvées au Catillon, en 1850.

Maulevrier. — Epée. — M. Guéroult a offert également une poignée d'épée du règne de Louis XIII.

Pierre tombale de l'abbé de Longueville, à St-Georges-de-Boscherville. — M. de Beaurepaire a retrouvé dans les actes de l'état civil de Saint-Georges-de-Boscherville, l'acte d'inhumation de l'abbé de Longueville. M. Curmer lui a dit avoir vu une grande dalle de marbre que l'on montrait comme celle du prince ; il existe encore dans un coin du cimetière un amas de débris, parmi lesquelles se trouvent peut-être confondus les fragments de cette tombe.

M. de Merval se rappelle l'avoir vue ; c'était une grande pierre noire, à bords abattus, dans le genre de celle d'Agnès Sorel.

Lillebonne. — Concile de 1080. — Parmi les pièces exposées au Havre par M. Thaurin figurait un fac-simile exécuté par lui et relevé sur le manuscrit du concile de Lillebonne de 1080, des acclamations du Christus vincit, où se trouve le nom de Guillaume-le-Conquérant. Il la présente à la Commission, qui estime que la photographie de ce document présenterait un intérêt véritable.

Château d'Arques. — Avant de terminer la séance, M. le vice-président fait part à ses collègues de l'acquisition par l'État des ruines du château d'Arques, et se félicite de voir abrité ainsi contre toute chance de des-

truction l'un des monuments les plus précieux pour l'histoire de la Normandie et pour celle du pays entier.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire,

Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 12 décembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance s'ouvre à deux heures, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. de la Londe, Morin, de Beaurepaire, l'abbé Colas, de Merval, d'Estaintot, Paul Baudry, de Bellegarde, et l'abbé Loth, secrétaire-adjoint.

Le dépouillement de la correspondance, à laquelle M. le président procède au début de la séance, donne les ouvrages suivants :

1° *Note sur les fouilles archéologiques faites à Héricourt-en-Caux*, in-8° de 8 p. Rouen, 1868.

2° *Notice sur des antiquités mérovingiennes, découvertes en* 1866 *à Avesnes-en-Bray*, in-8° de 24 p. Evreux, 1868.

3° *Discours de M. de la Quérière à l'inauguration du monument de H. Langlois.*

4° *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France.*

5° *Bulletin de la Commission historique du département du Nord.*

6° *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.*

7° *Journal de Jean Bauchez, greffier de Philippeville*, 1551-1561.

8° Dessins de deux chapiteaux de Beauvoir-en-Lyons, par M. Delaunay.

9° Dessins de l'église de Villedieu, par M. Dauphiné.

Aumale. — Ancienne prison. — M. le président donne connaissance à la Commission des différentes phases par lesquelles a passé l'affaire de l'ancienne prison du bailliage d'Aumale.

Le 6 octobre 1868, M. l'abbé Cochet, conformément au vœu de la Commission, adressait à M. le Sénateur-Préfet une réclamation en faveur de la prison du duché d'Aumale, de nouveau menacée de démolition.

Cette lettre, communiquée par M. le Sénateur-Préfet au Conseil municipal d'Aumale, a motivé une délibération du Conseil de cette ville, par laquelle ce Conseil, tout en regrettant la disparition d'un monument historique, persévère dans sa première résolution.

M. le président, en signalant à la Commission la funeste résolution prise par le Conseil municipal d'Aumale, ne peut s'empêcher de regretter de nouveau la destruction d'un bâtiment unique dans son genre dans le département de la Seine-Inférieure et qui offrait un spécimen, aussi précieux pour l'histoire qu'utile pour l'archéologie, des prisons de bailliage dans l'ancien gouvernement de Normandie. Et puisque, par suite du refus définitif du Conseil, il n'est plus possible de poursuivre administrativement le salut du monument, M. Cochet désire qu'il en soit fait au moins un dessin ou une épreuve photographique.

La Commission s'unit non-seulement aux regrets exprimés par son président, mais décide que mention sera faite dans les procès-verbaux de ses tentatives réitérées, afin que dans l'avenir elle soit déchargée de la responsabilité qu'entraîne la perte de ce monument. Elle désire, en outre, qu'une dernière démarche soit tentée auprès de M. le Sénateur-Préfet pour qu'il veuille bien user des moyens en son pouvoir et empêcher, s'il lui est possible, la consommation du projet de la municipalité d'Aumale.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Découvertes. — M. le président donne lecture du rapport qu'il a adressé à M. le Sénateur-Préfet sur les fouilles exécutées à Caudebec-lès-Elbeuf, et demande à la Commission un vote de remercîment à l'honorable M. Gosselin, qui les a surveillées avec autant d'intelligence que de dévouement.

« Le creusement d'un aqueduc à Caudebec-les-Elbeuf a amené dans cette localité la découverte d'objets intéressants pour l'archéologie. Ce résultat était prévu. C'est avec beaucoup de raison que vous aviez chargé M. Gosselin, pharmacien à Caudebec et amateur d'antiquités, de surveiller cet important travail. M. Gosselin a recueilli bon nombre d'objets rencontrés dans les tranchées, et il a eu soin de m'avertir lorsqu'une découverte intéressante s'annonçait et était sur le point de se produire.

« A deux reprises différentes, je suis allé à Caudebec. C'était juste au moment où le tracé de l'aqueduc, passant derrière l'église, traversait l'ancien cimetière de la paroisse.

« Dans ma première visite, le 15 novembre 1868, j'ai reconnu que le sol antique qui entoure l'église descendait à 2 mètres 50. C'est dans ce terrain tout semé de débris romains que les Francs avaient établi leur cimetière et que les gens du moyen-âge ont continué de déposer leurs morts jusqu'au XIXe siècle. Déjà, en 1865, lors de l'installation du gaz, les tranchées avaient révélé sept cercueils de pierre des temps mérovingiens. D'autres se sont produits lors des derniers travaux.

« Le 15 novembre 1868, j'ai pu compter dans la tranchée de l'aqueduc dix ou onze sarcophages, dont une moitié était en pierre de Vergelé ou de Saint-Leu et l'autre moitié en calcaire blanc de Caumont ou du pays.

« Il s'est trouvé quatre cercueils en face du clocher roman de Caudebec, quatre derrière l'abside et trois vis-à-vis de la sacristie. Tous ces tombeaux étaient à environ

80 ou 90 centimètres du sol actuel. Tous avaient été vidés et brisés par les ouvriers avant mon arrivée. La plupart ne contenaient que des corps déposés au moyen-âge. Deux ou trois seulement avaient gardé leurs inhumations primitives, et avec elles quelques objets d'art. Mais ces objets, tombés entre les mains d'ouvriers cupides et peu soigneux, ont été par eux vendus à des particuliers. J'ai encore pu voir chez M. Lhomme un beau bracelet en argent semblable, pour la forme, à celui de Childéric, et à un autre que j'ai rencontré, en 1850, dans le cimetière mérovingien d'Envermeu. Heureusement M. Gosselin a pu sauver une plaque de ceinturon en bronze, qu'il m'a remise pour le Musée.

« Le 19 novembre, je suis retourné à Caudebec. Les ouvriers étaient encore derrière l'église. Cette fois j'ai assisté à l'ouverture de dix tombeaux de pierre et de quatre cercueils de plâtre. Malheureusement ils ont donné aussi peu d'objets pour la science que pour le Musée.

« Comme je l'ai dit pour la précédente découverte, les sarcophages étaient tantôt en pierre du bassin de Paris, tantôt en pierre du bassin de Rouen. Tous étaient fermés et généralement complets. Mais la plupart des inhumations étaient des réoccupations ultérieures.

« Le premier des cercueils ouvert et visité la veille par M. Gosselin était en pierre de Vergelé, taillé avec beaucoup de soin. Il était en deux morceaux, plus étroit aux pieds qu'à la tête, comme tous ses pareils. Le couvercle un peu aplati posait parfaitement sur les bords. Il ne contenait pas de terre d'interposition comme on en trouvait dans toutes les autres. Avec le corps on a trouvé une boucle de ceinturon en fer, une boucle de lanière en bronze, un style en bronze et des restes de chaussures aux pieds.

« Le second cercueil était en pierre blanche du pays ou de Caumont. Il était entier, avec couvercle encore en

place. Au dedans j'ai remarqué un squelette non entier, à la ceinture duquel était un couteau, une boucle et un anneau en fer.

« Le troisième cercueil était en pierre de Vergelé, bien fermé, avec son couvercle partagé en deux morceaux. Le cercueil lui-même était formé de deux pièces. Il était rempli d'une terre légère d'interposition. Le squelette, placé au fond, avait été en grande partie consumé, mais il n'avait jamais été dérangé. Il remontait à l'époque franque. Aux pieds se trouvaient un morceau de fer, une pièce en cuivre et une monnaie romaine entièrement fruste. A la ceinture, j'ai recueilli une boucle en bronze, un couteau en fer, un fermoir de bourse et des vrilles en fer.

« Le quatrième cercueil, placé un peu au-dessus du précédent, était celui d'un tout jeune enfant, à peine d'une année. On ne voyait que ses petits os dans cette auge en pierre de Vergelé, dont le couvercle fermait hermétiquement.

« Le cinquième et le sixième cercueil s'enfonçaient sous l'abside de l'église, qui remonte bien au XIe siècle. L'un, en pierre de Caumont, avait un couvercle plat; il était rempli de terre et n'a fourni aucun objet. L'autre, placé côte à côte, était en pierre de Vergelé; il était fermé avec un couvercle en forme de toit très prononcé, il n'en est sorti que de la terre et quelques ossements.

« Enfin, un septième cercueil, aussi en pierre de Vergelé, n'a donné que de la terre, bien qu'il fût parfaitement fermé.

« Les sarcophages étaient entassés autour de l'abside. Aussi dans l'après-midi il s'en est découvert encore un huitième toujours en pierre de Vergelé. Le couvercle qui le fermait avait été travaillé avec soin; ce couvercle était en deux morceaux. Aucune terre d'interposition n'avait pénétré à l'intérieur; cependant il avait été visité à une

époque très reculée. La tête et les ossements avaient été rejetés dans la partie inférieure de l'auge. Le pillage des objets était sans doute résulté de cette très ancienne inspection.

« Les neuvième, dixième et onzième cercueils de pierre étaient placés devant la maison qui porte le numéro 17 de la *place Notre-Dame*. Ces trois cercueils étaient très forts et bien fermés avec leurs couvercles. Deux étaient d'une seule pièce. Le troisième en deux morceaux comptait aussi deux natures de pierre : une moitié était en Caumont et l'autre en Vergelé. Les deux autres étaient en calcaire blanc du pays. Tous étaient remplis de terre d'interposition et renfermaient quelques ossements Ces cercueils avaient été ouverts et réoccupés au moyen-âge. Ce qui le prouvait invinciblement, c'est que dans l'un d'eux il s'est rencontré un morceau de métal de cloche. Du reste, je n'ai jamais douté que les sarcophages francs, quand ils se trouvaient autour des églises, n'aient été réoccupés dans des temps ultérieurs, chaque fois que le fossoyeur venait à les rencontrer.

« Outre ces cercueils de pierre, la tranchée du 19 novembre a encore montré autour de l'église de Caudebec quatre cercueils en plâtre gâché et coulé sur place. Lorsque ces sortes de cercueils ne contiennent aucun objet d'art, il devient très difficile de les dater, attendu qu'on en rencontre de pareils depuis les temps mérovingiens jusqu'au XIVe siècle.

« Dans la partie de la tranchée qui longe l'enclos du presbytère, à peu de distance de la salle d'asile, il s'est montré un édifice romain dont on a reconnu une belle salle circulaire pavée en pierre de liais avec une grande magnificence. Près de cette salle, M. Gosselin a recueilli une jolie spatule en bronze et plusieurs petits bronzes des IIIe et IVe siècles. Je ne dois pas oublier un fond de barillet en terre, sur lequel on lisait distincte-

ment le mot FRONT, abrégé de *Frontinus*, nom du fabricant.

« Enfin, pour être complet, je signalerai encore la présence bien constatée d'une maison du XVe siècle, dans laquelle se sont rencontrés des carreaux émaillés, des jetons de cuivre et des monnaies d'argent des XVe et XVIe siècles.

« Tel est, M. le Préfet, le résultat archéologique des tranchées récemment pratiquées dans les rues de Caudebec-lès-Elbeuf pour la confection d'un aqueduc. »

La Commission, après avoir entendu avec intérêt le rapport de son président, s'unit à lui pour adresser à M. Gosselin l'expression de sa gratitude et de ses cordiales félicitations.

Dieppe. — Inscriptions commémoratives. — M. Cochet rappelle à la Commission les découvertes de sépultures qui ont eu lieu cette année dans des travaux récemment entrepris à l'église Saint-Jacques, de Dieppe. Il ajoute qu'il vient d'y faire placer des inscriptions commémoratives. La note publiée dans le *Bulletin* (p. 214) fait connaître tout l'intérêt de cet acte archéologique.

Texte de deux inscriptions placées en 1868 *dans l'église Saint-Jacques, de Dieppe.*

Ces inscriptions sont en lettres d'or gravées sur marbre noir et en caractères imités des XIVe et XVe siècles.

CY GIST
GEOFFROY MARTEL
SIRE DE LONGUEIL
CAPITAINE DE PONTOISE
MORT A LA BATAILLE DE POITIERS.

CY GIST
GUILLAUME DE LONGUEIL
CAPITAINE DE CAEN ET DE DIEPPE
MORT A LA BATAILLE D'AZINCOURT.

Bezancourt. — Destruction d'une pierre celtique. — M. Parisy-Dumanoir, de Foucarmont, s'est plaint, dans une feuille publique, de ce que la *Pierre qui tourne* à Bezancourt ait été déplacée par le fait d'un garde qui a voulu opérer une fouille sous cette pierre. M. Cochet ne peut répondre des faits et gestes de ce garde. Il désire que l'on mentionne l'époque du déplacement de cette pierre, à titre de renseignement.

Analyse du vernis d'un vase antique. — M. Cochet communique l'analyse d'un vase romain de Lillebonne, faite par M. Bidard, chimiste, qui déclare avoir procédé à ce travail avec beaucoup de soin. Or, il a découvert que l'émail de ce vase est à base de plomb et d'étain. « L'émail à base de plomb seul, dit M. Bidard, quand il est fondu par la chaleur, est transparent : il laisse alors voir les imperfections de la terre. L'addition de l'étain a pour but surtout de donner de l'opacité à l'émail et de lui permettre de cacher la terre du vase qu'il recouvre. Il résulterait de cet examen que les anciens auraient connu l'émail à base d'étain et de plomb. »

Rouen. — Découverte d'une épée près la Cathédrale. — M. Barthélemy a fait don au Musée d'Antiquités d'une épée trouvée, le 29 juillet 1868, dans les démolitions d'une maison située *rue du Change*, sous la fondation d'un mur. Cette épée ne présente aucun signe caractéristique qui permette de lui assigner une date certaine.

Communication de M. Thaurin. — M. le Sénateur-Préfet donne communication à la Commission d'une lettre que lui a adressée M. Thaurin. M. Thaurin désire offrir au Musée un fac-simile de l'inscription funéraire d'un citoyen de Rouen, mort à Lyon vers la fin du IIIe siècle : il prie aussi M. le Préfet d'admettre l'impression, dans le recueil de la Commission, du rapport qu'il a fait sur sa visite à l'Exposition du Havre. La Commission, consultée

sur la suite à donner à cette dernière proposition, passe à l'ordre du jour.

Graville. — Dessins des peintures du tombeau de Sainte-Honorine. — M. Cochet fait passer sous les yeux de la Compagnie les dessins des peintures qui ornent le tombeau de Sainte-Honorine.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Hachette en fer dans une urne gallo-romaine. — Le même membre communique aussi une petite hachette en fer trouvée dans une urne à Caudebec-lès-Elbeuf. On se demande si c'est un hochet ou un symbole. On sait, en effet, que l'on ne brûlait que les adultes; cette hachette proviendrait-elle d'un tombeau d'enfant, inhumé avec ses jouets favoris?

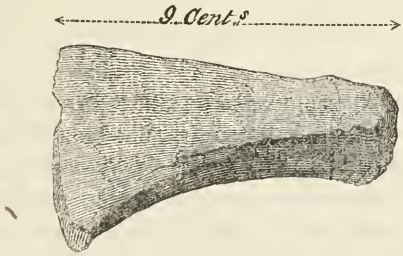

HACHETTE DE FER (CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF).

Sommery. — Francisque avec marteau. — M. Cochet appelle l'attention de la Compagnie sur une hache franque (véritable francisque), trouvée à Sommery, *avec marteau*, particularité nouvelle qui mérite d'être signalée. (Nous reproduisons ce bois à la page suivante.)

Prochaine publication de M. Deville sur le verre. — M. l'abbé Cochet donne lecture d'une lettre de M. Deville, qui lui annonce la publication prochaine de son ouvrage sur la verrerie antique. Cet ouvrage n'aura pas moins de 112 planches, dessinées et coloriées de la main de ce savant et infatigable archéologue. La Commission apprend

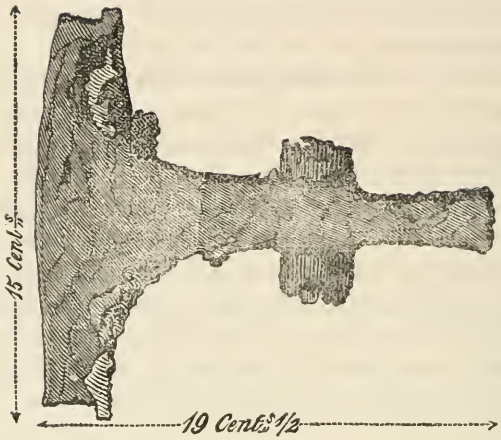

FRANCISQUE-MARTEAU (SOMMERY).

avec bonheur et accompagne de tous ses vœux cette intéressante publication, qui sera si profitable à l'archéologie et qui ne sera pas assurément un des moindres titres de M. Deville à l'admiration et a la reconnaissance du monde savant, bien que dans sa belle et longue carrière il en puisse compter beaucoup d'autres.

Découverte d'une urne romaine en Lorraine. — M. Loustau, un des ingénieurs du chemin de fer du Nord, mande à M. le président qu'un cultivateur a rencontré à Creutzwald-la-Nouac, village des environs de Saint-Avold (Moselle), dans un champ provenant d'une forêt défrichée, un massif composé de deux pierres de taille superposées. L'intérieur évidé renfermait une urne cinéraire en verre transparent, d'une couleur vert-bleuâtre, de forme élégante et d'une capacité de deux litres environ. L'épaisseur du verre présente des stries en forme d'hélice, l'urne est à moitié remplie de cendres et d'os calcinés; elle est, avec les deux pierres

qui la renfermaient, dans les mains de M. Adolphe Schlineker, maître de forges à Creutzwald, qui possède déjà un assez grand nombre d'antiquités provenant du pays et des environs.

M. l'abbé Cochet observe que cette découverte vient en confirmation d'un fait qu'il a plusieurs fois observé et qui est acquis à la science. Les urnes antiques étaient souvent placées dans une caisse fermée à clé, et les doliums, si communs dans l'antiquité, n'avaient pas d'autre but que de renfermer des vases qu'on voulait préserver de la destruction. Dans le cas présent, il s'agit d'un nouveau mode de réceptacle, le réceptacle en pierre, formé de deux morceaux. C'est un type intéressant à noter, dont on trouve dans la Creuse de nombreux exemples. La Commission adresse ses remercîments à M. l'ingénieur.

Rogerville. — Cercueil franc, en pierre. — M. Ludovic Lechaud a lu le 12 juin, à la Société impériale d'Études diverses du Havre, une note dont nous extrayons le passage suivant :

« Au mois de mars 1868, un cultivateur de Rogerville, près Harfleur, a trouvé en labourant un cercueil de pierre long de 1 mètre 70, large de 50 centimètres à la tête et 35 centimètres aux pieds. Ce sarcophage, en partie rempli de terre, avait un couvercle épais de 10 centimètres. Il contenait un squelette encore en place, mais sans aucun objet d'art. Nous croyons fortement qu'il s'agit ici d'un cercueil de l'époque franque. Cette tombe ne doit pas être seule. »

Les Authieux-Port-Saint-Ouen. — Un journal de la localité avait parlé d'une découverte de tuiles et de poteries faite aux Authieux, M l'abbé Cochet, après avoir pris les informations nécessaires, a le regret d'annoncer à la Commission que le rédacteur de ce journal a été induit en erreur, et qu'aucune découverte de ce genre n'a eu lieu aux Authieux.

Caudebec et Villequier. — Inscriptions réparées. — La Commission apprend avec plaisir qu'on restaure dans les églises de Caudebec et de Villequier des inscriptions dignes d'intérêt, et que M. l'abbé Comont, vicaire de Caudebec, prépare un travail d'ensemble sur l'épigraphie de ce canton.

La séance est levée à quatre heures.

L'un des secrétaires adjoints,

L'ABBÉ JULIEN LOTH.

RAPPORT ANNUEL

A Monsieur le Sénateur, Préfet

DE LA SEINE-INFÉRIEURE

SUR LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

DE SON DÉPARTEMENT,

Pendant l'année administrative 1867-68.

MONSIEUR LE PRÉFET,

L'archéologie a continué de prospérer et de progresser dans la Seine-Inférieure sous le bienveillant patronage de votre administration, aussi éclairée que paternelle. Parmi les meilleures preuves que je puisse donner de cette assertion, je citerai les *Procès-Verbaux de la Commission des Antiquités,* dont le tome II a paru à la fin de l'année dernière, et le *Bulletin* annuel des travaux de cette Commission, dont le 1er numéro a vu le jour au commencement de cette année.

Le second volume des *Procès-verbaux de la Commission* va de 1849 à 1866, et il renferme le récit des opérations archéologiques accomplies dans ce département pendant les dix-huit premières années de votre administration. La quantité considérable de faits qu'il renferme en font un livre précieux pour l'étude de l'archéologie et pour l'histoire de notre contrée. Elle prouve en même temps combien ont été fécondes pour la science et pour

les monuments ces dix-huit années de paix et de prospérité en tout genre.

Le *Bulletin* de la Commission entièrement consacré à l'année 1867 renferme d'excellents documents que les hommes du pays et les savants étrangers ne consulteront pas sans profit. La liste officielle des monuments historiques de la Seine-Inférieure qui s'y rencontrent prouvera tout ce que l'autorité départementale fait dans l'intérêt des arts et des monuments du passé Elle montrera également que votre vigilance administrative sait aller chercher jusque dans les moindres villages tout ce qui est digne de protection.

Il me sera peut-être permis de porter au bilan archéologique de cette année le *Catalogue du Musée des Antiquités de Rouen*, qui vient de paraître Depuis vingt-trois ans, aucun inventaire de cette précieuse collection départementale n'avait paru. Comme son importance s'était singulièrement accrue depuis quelque temps, j'ai pensé rendre un service au pays et au Musée en publiant le répertoire détaillé des richesses historiques et scientifiques que renferme cet important dépôt de la Normandie souterraine et monumentale.

Comme tous les comités scientifiques, comme toutes les associations humaines, la Commission est sujette à des pertes annuelles et périodiques. Depuis un an elle a eu à regretter trois de ses membres : M. Fallue, qui pendant douze ans fut fort assidu à ses séances ; M. Mathon, le zélé bibliothécaire de Neufchâtel, qui a créé dans cette ville un véritable Musée du Pays-de-Bray, enfin M. l'abbé Godefroy, le célèbre curé de Bonsecours, qui a laissé dans son église une des merveilles architecturales de notre temps et le plus beau témoin de la résurrection en France de l'architecture du moyen-âge.

Pour compenser, autant qu'il est en vous, ces pertes à peu près irréparables, vous avez bien voulu associer aux

travaux de la Commission, M. Albert de Bellegarde, maire de Grémonville, amateur et connaisseur distingué en céramique nationale et étrangère, et M. le docteur Guéroult, de Caudebec-en-Caux, qui possède un cabinet archéologique fort intéressant et qui est auteur de quelques opuscules sur les monuments du pays qu'il habite.

Il me reste maintenant à placer sous vos yeux le résumé des faits archéologiques accomplis depuis un an dans ce département, aux destinées duquel vous présidez depuis vingt ans.

Comme toujours, je classerai cet inventaire par les quatre grandes périodes historiques connues et aujourd'hui acceptées de tous.

ÉPOQUE GAULOISE.

Gournay-en-Bray. — Un statère gaulois en or, de la période anépigraphique, a été trouvé cette année à Gournay-en-Bray ou dans les environs et a été acquis par la collection départementale.

Saint-Valery-sous-Bures et les Grandes-Ventes. — Une hachette gauloise en bronze a été rencontrée à Saint-Valery-sous-Bures (canton de Londinières), mais celle-là n'est point entrée au Musée de Rouen. Nous avons été plus heureux aux Grandes-Ventes (canton de Bellencombre) : nous avons pu acheter une hachette et une lance de bronze sorties de cette fertile localité.

Gonfreville-l'Orcher. — Cette année, nous avons acquis la certitude qu'aux temps gaulois il avait existé à Gonfreville-l'Orcher, près Harfleur, une fabrique d'armes de bronze. Ce fait ne nous a pas été seulement attesté par les découvertes successives de dépôts de hachettes faites sur ce territoire, nous en avons une preuve incontestable dans des moules de hache et de lance rencontrés avec les

armes elles-mêmes. Moules et armes étaient du même métal (1).

Grandes-Ventes. — Le sol des Grandes-Ventes nous a encore fait voir quatre hachettes de pierre et un nucleus en silex, source d'anciens outils de l'âge de pierre (2).

Londinières et Fréauville. — Mais il est un point archéologique qui n'a cessé depuis un an de nous léguer ses épaves antiques, je veux parler des *Marettes*, lieu placé entre Fréauville et Londinières et qui, au temps de la pierre polie, a été un atelier de fabrication fort important. Plus de cent pièces ont encore été recueillies par M. Cahingt et offertes au Musée départemental. Ce sont des silex entiers ou fragmentés, à l'état de préparation ou de rebut et qui avaient été destinés à former des haches, des couteaux, des flèches, des gouges ou ciseaux, en un mot, les divers ustensiles qu'une étude plus approfondie du passé nous a fait voir partout comme ayant été le premier mobilier de l'espèce humaine. On remarquera que les contrées qui ont donné le plus souvent ces vestiges de l'homme ancien et de l'homme primitif, ce sont les territoires forestiers et à peine livrés à la culture. C'est ce qui a fait dire à d'éminents antiquaires de la France et de l'étranger que les forêts étaient de véritables bibliothèques archéologiques (3).

ÉPOQUE ROMAINE.

Rouen. — Le sol de Rouen, toujours profondément remué par les importantes constructions qui s'élèvent au

(1) *Revue de la Normandie*, tome VII, page 445, numéro de juillet 1867.

(2) *Revue de la Normandie*, tome VIII, page 120, numéro de février 1868.

(3) Morlot, *l'Archéologie du Mecklembourg*, page 7, in-8°. Zurich, 1868.

sein de la vieille métropole, laisse voir partout les traces de sa prospérité au temps de la seconde Lyonnaise. C'est un buste de Diane, ce sont des bas-reliefs recueillis par M. Thaurin près le *Vieux-Marché* et dans la rue *Guillaume-le-Conquérant;* ce sont surtout des monnaies romaines sorties rues *Saint-Gervais, Ecuyère* et de l'*Avalasse*. Le dépôt de la rue de l'*Avalasse* se composait de 33 monnaies de billon allant de Gallien à Maximien Hercule.

Villers-Ecalles. — Déjà, en 1865, une colline de Villers-Ecalles (canton de Duclair) nous avait donné une sépulture romaine du Bas-Empire, accompagnée de vases de terre et de verre et d'objets en os, qui sont entrés au Musée de Rouen (1). Cette année, le même taillis nous a fait voir un beau *dolium* en terre cuite, entièrement recouvert d'une tuile soudée avec du mortier. Ce grand vase contenait les os brûlés d'un Romain du Haut-Empire.

Quévreville-la-Poterie. — Le territoire de Quévreville-la-Poterie (canton de Boos) a fourni, en 1862 et en 1864, une série d'antiquités mérovingiennes, au milieu desquelles se sont rencontrées, comme toujours, des monnaies romaines. Cette année, un tiers de sol d'or d'Anastase y a été recueilli et acheté pour le Musée. Ce triens du VIe siècle devrait sans doute être reporté à la période franque; mais il nous a semblé qu'à défaut de milieu déterminant, nous devions suivre la donnée numismatique.

Yerville. — Dans notre rapport de l'année dernière nous avions dit que des statuettes de Vénus Anadyomène avaient été vues à l'entrée du bourg d'Yerville (2), nous ignorions alors que dans une briqueterie voisine, exploitée depuis plusieurs années, on rencontrait fréquemment

(1) *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, page 589.

(2) *Bulletin de la Commission des Antiquités*, page 77. — *Revue de la Normandie*, tome VIII, page 196, numéro d'avril 1868.

des urnes romaines contenant des os brûlés et des vases aux libations. C'est une récente découverte qui nous a mis sur la voie de ce fait archéologique précieux à enregistrer.

Dampierre-en-Bray. — L'établissement d'un chemin d'intérêt commun entre Ménerval et Dampierre (canton de Gournay) a fait voir sur cette dernière commune, au hameau de *Campuley*, des murs romains très importants, entourés de tuiles à rebords et de poteries antiques. Le service vicinal qui a fait cette découverte tiendra à honneur d'examiner si nous ne possédons pas ici le commencement d'une *villa* de quelque importance.

Héricourt-en-Caux. — Puisqu'il s'agit de *villa* romaine, je dois citer l'heureuse découverte et l'exploration commencée d'un édifice romain à Héricourt-en-Caux (arrondissement d'Yvetot). Cet établissement paraît des plus importants. Les murs ont une épaisseur considérable ; ils se croisent dans tous les sens et il n'est pas impossible qu'il y ait eu là un monument idolâtrique. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans le village où mourut, il y a plus de 1550 ans, le premier évêque de Rouen et le véritable apôtre des Calètes. Cette grande construction antique est située en vallée dans une île de la Durdent et en face de la fontaine sacrée qui porte le nom de Saint-Mellon, et où nous croyons que notre plus ancien apôtre a baptisé les premiers chrétiens.

Cette fouille, qui ne fait que commencer, devra nous révéler un des plus curieux monuments antiques de la contrée. Il ne faut pas oublier que la Durdent, depuis sa source jusqu'à son embouchure, est échelonnée d'établissements romains. C'est dans cette vallée d'ailleurs que nous aimons à placer l'ancienne station de *Gravinum*.

Lillebonne. — Mais, comme toujours, c'est de Lillebonne que nous sont venus les principaux éléments romains que notre pays nous ait donnés depuis un an.

M. Montier-Huet, de Bolbec, ayant continué au *Câtillon* les mouvements de terrain qu'il avait commencés l'année précédente, n'a cessé de rencontrer les sépultures des romains de *Juliobona*. De nombreux vases de terre et de verre ont été recueillis par les ouvriers. Dans le nombre est une jolie pièce en terre rouge glacée de noir présentant la marque du potier *Libertus* (OF LIBERTI) et la représentation de trois scènes de sacrifices, séparées par des trépieds antiques. Parmi les autres pièces recueillies, nous citerons le fragment d'une flûte, un anneau en pâte brune, un manche de miroir en bronze, un oiseau en terre cuite avec grelot à l'intérieur, une tête de Vénus Anadyomène, une sonnette et une clef en bronze, enfin un bracelet en bronze à ressort, semblable à ceux que nous avons rencontrés dans les sépultures gauloises de Caudebec-lès-Elbeuf, en 1865, et que l'on trouve dans les plus anciens monuments de l'Europe archéologique.

Par la bienveillance de M. Montier-Huet, nous avons pu nous-même pratiquer une fouille sur un des points du *Catillon*. En deux jours, nous avons récolté 45 vases en terre et en verre qui composaient 8 ou 10 sépultures de famille agglomérées sur le même point. Une des urnes que nous avons vu exhumer contenait 35 *tali* ou palets en os, dont nous ne saurions donner la destination. Les jetons ou palets figurent souvent dans les incinérations romaines du Haut-Empire, mais jamais en aussi grande quantité (1).

ÉPOQUE FRANQUE.

La découverte des antiquités franques, quoique moins nombreuse cette année que les années précédentes, n'a cependant pas été nulle.

(1) *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, pages 51 et 58.

Dampierre-en-Bray. — Le cimetière qui entoure l'église de Dampierre-en-Bray (canton de Gournay) est connu pour renfermer des sépultures franques qui ont déjà donné à M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, une belle plaque de ceinturon en bronze ciselé. Cette année, il a laissé voir un cercueil de pierre que le fossoyeur a brisé, mais dont il a extrait un vase en terre noire et un sabre en fer des temps mérovingiens.

Le Hanouard. — Une extraction de cailloux pour l'entretien des routes, pratiquée au Hanouard (canton d'Ourville), a fait voir sur le flanc d'une colline boisée des sépultures sans cercueil, du milieu desquelles on a tiré des plaques de ceinturon en fer et deux scramasaxes, qui sont entrés au Musée de Rouen.

Montivilliers. — Une déeouverte plus importante a été faite à Montivilliers, la ville monastique par excellence, qui doit son origine à l'abbaye fondée, en 682, par Saint-Philibert de Jumièges et Waratton, maire du palais.

En creusant des canaux pour l'installation du gaz, on a rencontré entre la mairie et l'église trois cercueils en pierre de Vergelé placés à un mètre du sol et contenant plusieurs corps successivement déposés par la main du moyen-âge. Ces cercueils avaient des couvercles en forme de toît et l'un d'eux montrait un trou en forme d'entonnoir, tous caractères particuliers à l'époque franque. Ils ont été conservés dans la Bibliothèque de Montivilliers par les soins de l'administration municipale (1)

Sommery. — Mais la meilleure source d'antiquités qui s'est montrée cette année dans le département, c'est au village de Sommery (canton de Saint-Saëns).

Diverses constructions faites au lieu dit le *Paradis* par des propriétaires de cette commune avaient amené la découverte de fosses contenant le squelette de guerriers

(1) *Revue de la Normandie*, tome VII, numéro de juillet 1868.

armés de couteaux, de lances, de sabres et d'épées. Ces trouvailles, dont le caractère était aisé à déterminer, m'ont décidé à faire à Sommery des fouilles qui ont eu lieu, l'une à la fin de l'automne, l'autre au commencement du printemps.

Le résultat de ces deux explorations a été important. Au mois de novembre et de décembre, je recueillis pour le Musée six vases en terre cuite, quatre lances en fer, un umbo de bouclier, deux boucles de ceinturon, un anneau, un poignard en fer auquel est accolé un couteau, un fermoir de bourse en fer, deux vrilles en fer, une petite hache en fer, deux boucles en bronze pour ceinturon, quatre boucles en bronze pour lanières, quatre fibules circulaires en bronze, dont deux sont ornées de

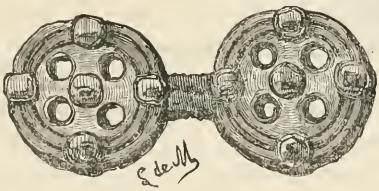

FIBULES EN BRONZE (SOMMERY, 1867).

verroteries blanches, un collier de perles en verre et pâte de verre, avec une monnaie percée de Constantin le Jeune (1).

La seconde fouille, pratiquée au mois de mars, fut plus heureuse encore. Cette campagne amena la découverte de six vases en terre rouge et noire, toujours placés aux pieds des morts, de deux lances en fer, de trois

(1) *Revue de la Normandie*, tome VIII, page 123, numéro de février 1868.

haches du même métal, dont deux grandes et une petite. Une des grandes présente au dos un marteau; quant à la

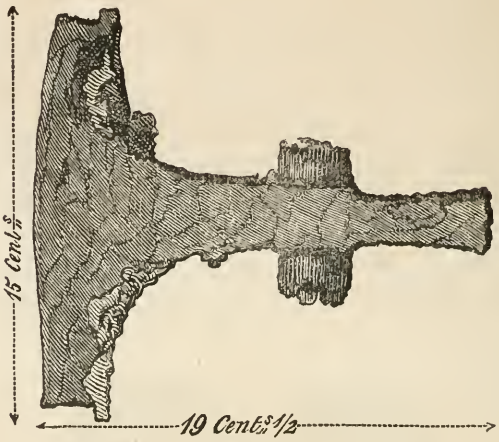

HACHE-MARTEAU EN FER (SOMMERY, 1868).

petite, deux semblables ont déjà été recueillies à Douvrend et à Sommery.

Les autres objets en fer étaient des boucles de ceinturon, une agrafe avec sa plaque, des couteaux et un sabre-poignard; l'étui de cette dernière pièce était garni de bronze et de verre bleu.

Le bronze s'est montré assez abondant, il se compose de têtes de clou pour décorer le cuir du ceinturon; une de ces agrafes est munie d'une plaque d'argent sur laquelle on a gravé une croix grecque ou pattée. Cette croix est un des signes du christianisme les plus prononcés que nous ayons rencontrés dans les sépultures franques de nos contrées.

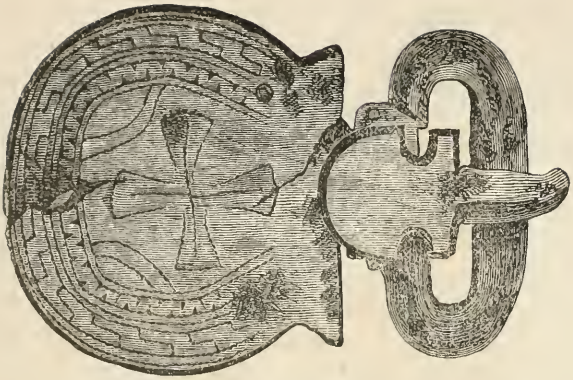

BOUCLE-AGRAFE EN BRONZE (SOMMERY, 1868).

Les autres objets de bronze étaient quatre boucles de lanières, des terminaisons de ceinturon, des épingles et des aiguilles, des styles et une rouelle ou cercle percé à jour et décoré de serpents enlacés. Ce curieux objet était vraisemblablement un ornement du ceinturon des femmes.

En effet, la fosse d'une femme riche a encore fourni un bracelet composé de perles en pâte de verre. Quatre des perles de ce bracelet étaient très belles et avaient la forme inusité d'un tonneau ou d'un barillet. Ce collier était décoré d'une monnaie gauloise percée; cette pièce en potin appartenait aux Senones et à la cité d'*Agedicum* (Sens). Elle remonte au IIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Dans cette même sépulture, on a encore rencontré un petit bronze de Posthume et une perle d'ambre qui servait probablement d'amulette. Mais les deux plus belles pièces sorties de cette sépulture sont une bague en argent et or,

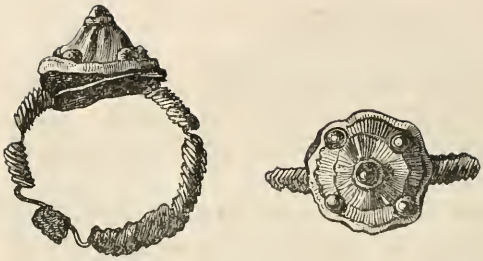

BAGUE EN ARGENT DORÉ (SOMMERY, 1868).

ornée d'un grenat ou d'un rubis, et une jolie fibule ronde,

FIBULE EN ARGENT DORÉ (SOMMERY, 1868).

aussi en or et argent, décorée de filigranes d'or et de verroteries rouges, rehaussés de paillons. C'est la sixième fiibule de ce genre que nous donne la Seine-Inférieure. Les deux premières ont été recueillies à Parfondeval, en 1851 ; les deux suivantes à Caudebec-lès-Elbeuf, en 1855 ; la cinquième enfin, à Avesnes-en-Bray, en 1866 (1).

(Nous reproduisons ici la bague et la fibule).

(1) *Revue de la Normandie*, tome VIII, page 187, numéro de mars 1868.

MOYEN-AGE.

Comme toujours le moyen-âge, qui est plus près de nous et qui a duré plus longtemps que les autres périodes, nous a fourni le plus grand nombre de faits et de monuments.

Envermeu. — Les guerres nombreuses de cette époque si tourmentée de l'humanité ont occasionné bien des cachettes monétaires que nous retrouvons de nos jours. C'est ainsi que nous attribuons à la marche de l'armée anglaise de Henry V à travers la vallée de l'Eaulne, au mois d'octobre 1415, la cachette monétaire qui vient d'être rencontrée à Envermeu, près l'église. Elle se composait de pièces d'argent de Charles V et du comte de Flandre au xve siècle.

Bertrimont. — J'attribue à l'invasion bourguignonne de 1472, conduite par Charles-le-Téméraire, qui ne marchait que la torche à la main, la cachette découverte dans une mare de Bertrimont (canton de Tôles). Elle se composait de 280 pièces d'argent à bas titre, pesant ensemble 800 grammes. Presque toutes étaient des blancs au soleil de Louis XI. Quelques pièces seulement présentaient les armes unies de France et du Dauphiné, le tout était caché dans un vase qui a été brisé.

Saint-Jean-de-Folleville. — Enfin, je ne saurais me dispenser d'attribuer aux terreurs inspirées par les guerres de la Ligue la cachette découverte, en 1855, sous un poirier de Saint-Jean-de-Folleville, près Lillebonne. Elle consistait en une trentaine de pièces d'or à l'effigie d'Elisabeth d'Angleterre, renfermées dans un étui en cuivre repoussé du style de la Renaissance. Le tout était contenu dans un pot en terre rouge. La boîte et le vase sont entrés cette année dans le Musée de Rouen.

Rouen. — La céramique comme la numismatique pro-

fite des découvertes faites par les travaux modernes. C'est ainsi que le creusement d'une citerne a amené, *rue Saint-Patrice*, la rencontre d'un beau vase du XIIIe siècle. D'autres vases de terre et de verre de la même période ont été recueillis *rue Impériale*, au milieu de monnaies ducales de la Normandie.

Grumesnil. — Un four tout entier du XIVe siècle a été rencontré près Grumesnil, dans le canton de Forges. Des carreaux émaillés sont sortis des églises de Beaussault, de Villedieu et de Saint-Pierre-Mi-ès-Camps. Quelques-uns de ces carreaux formaient des dalles tumulaires, d'autres contenaient des antiennes à la Sainte-Vierge. Enfin, les démolitions de Rouen pour les *rues de l'Impératrice* et de *l'Hôtel-de-Ville* ont procuré à M. Thaurin des pavés de l'époque révolutionnaire.

Duclair. — Nous nous reprocherions d'omettre un aqueduc du moyen-âge reconnu à Duclair, au lieu dit *La Fontaine*, lequel paraissait se diriger vers le château du *Taillis* et la leproserie de Jumièges. Un de ces conduits en terre cuite, encore enveloppé de sa chape de ciment, a été apporté au Musée par les soins de M. Darcel.

Rouen et Ancourt. — Les travaux, soit publics, soit particuliers, nous ont montré les ruines du vieux château de Rouen, bâti par Philippe-Auguste et détruit par Henry IV, et l'ancien château d'Ancourt, près Dieppe, enveloppé de terre au commencement du XVIIe siècle.

Rouen. — La démolition des anciennes églises est souvent l'occasion de découvertes dont la science archéologique doit faire son profit, soit pour l'étude, soit pour la conservation des monuments. C'est ainsi que la destruction récente de l'ancienne chapelle des Dominicains, à Rouen, a laissé lire une inscription tumulaire du XVe siècle, qui relatait des inhumations du XIIIe et du XIVe. Grâce à votre bienveillance, j'ai pu faire entrer au Musée d'antiquités cette liste de morts qui se rattache

aux anciennes familles de la contrée. Elle s'y trouve entourée de chapiteaux et de clefs de voûte du XIIIe siècle provenant du cloître de la chapelle des Enfants de saint Dominique.

La vieille église de Saint-Sever, de Rouen, démolie en 1860, avait laissé sans emploi la dalle de Jehanne de Callenge, épouse de Claude Leroux, seigneur du Bourg-theroulde et de Tilly, précédemment placée dans l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers. L'église de Saint-Sever avait offert cette dalle à l'œuvre de Notre-Dame, qui ne trouvant pas moyen de l'utiliser convenablement, a préféré la déposer au Musée, qui a été heureux de la recevoir.

Bosc-Béranger. — La conservation des dalles tumulaires de nos églises est mon souci de tous les jours. Chaque fois que j'ai lieu de craindre pour l'avenir de l'une d'elles, je me fais un bonheur de pourvoir à sa conservation. Presque toujours le moyen que j'emploie est l'encastrement dans les murs mêmes de l'église. C'est ainsi qu'au Bosc-Béranger (canton de Saint-Saëns), j'ai fait relever et fixer le long du mur une magnifique dalle de 1439, dalle d'autant plus précieuse que nous en possédons fort peu de cette période, la plus désolée de notre histoire, celle enfin qui fut témoin des luttes et de l'occupation anglaise.

Saint-Laurent-de-Brèvedent. — La démolition de l'église de Saint-Laurent-de-Brèvedent, près Harfleur, avait donné, en 1866, les cœurs de Du Mé d'Aplemont et de son épouse. On a remis dans l'église le cœur de ce chef d'escadre sous les rois Louis XIII et Louis XIV. Nous avons fait appliquer contre le mur une plaque de marbre indiquant la place qu'occupent les restes de ces bienfaiteurs de l'église du pays.

Dieppe. — Si la démolition des églises et des monastères amène toujours avec elle la découverte de monu-

ments archéologiques importants, de simples travaux de restauration révèlent parfois des choses précieuses et profondément oubliées. L'église de Saint-Jacques, de Dieppe, vient de nous en donner deux éclatants exemples.

M. le curé de Saint-Jacques a entrepris la restauration de la chapelle de Sainte-Marguerite, élégante construction de la Renaissance élevée par Ango, ou du temps de ce riche armateur. En renouvellant le pavage, on aperçut un caveau sépulcral fermé par une grande pierre que soutenaient des barreaux de fer. Ce caveau de famille, qui présentait à la surface trois cercueils de bois à peu près intacts, offrait au fond un sarcophage en plomb, long de 1 mètre 80, ayant la forme d'un corps humain et présentant pour la tête une boîte circulaire fort commune au XVIe et au XVIIe siècle.

Ce cercueil était celui de Jean Guillebert, conseiller au Parlement, décédé le 25 octobre 1587. Les autres personnages étaient des membres de sa famille, dont le dernier, bailli de Dieppe, a été inhumé en 1710. Plus de 12 personnes appartenant à la famille Guillebert de Rouville avaient été descendues dans ce caveau, qui, après examen, a été respectueusement refermé. Le souvenir en sera conservé à l'aide d'une dalle et d'une inscription commémorative.

L'enlèvement des lambris a laissé voir sur les murs des peintures murales de la fin du XVIe siècle, et la litre seigneuriale des Guillebert de Rouville, dont les brillants écussons seront conservés comme souvenir (1).

Une autre découverte plus importante a également eu lieu dans la même église à l'occasion de réparations semblables. Cette fois le travail avait lieu dans la *Chapelle des Noyés*, autrefois connue sous le nom de *Chapelle des Longueils* ou de *Saint-Sauveur-de-Longueil*. Le nom de Lon-

(1) *Revue de la Normandie*, tome VIII, page 258, numéro d'avril 1868.

gueil venait à la chapelle de ce qu'elle avait été fondée par les châtelains de Longueil, et richement dotée par eux dès 1300, sous le règne de Philippe-le-Bel. Ces chevaliers en avaient fait leur chapelle sépulcrale, et les chroniqueurs affirment que deux d'entre eux y ont été inhumés. L'un est Geoffroy Martel, gouverneur de Pontoise, tué à la bataille de Poitiers; l'autre est Guillaume de Longueil, son fils, gouverneur de Caen et de Dieppe, tué à la bataille d'Azincourt.

Les historiens ajoutent qu'un mausolée avait été élevé au premier, sous une arcade sépulcrale, mais que sa statue de marbre avait été brisée par les calvinistes en 1562. Depuis longtemps on ne voyait ni arcade sépulcrale, ni dalle funéraire, mais les derniers travaux ont révélé l'ancienne arcade décorée dans le style du XIVe siècle, nous n'avons pas douté alors que ce ne fût la tombe des héros normands.

Cependant, pour nous en assurer, nous avons pratiqué une fouille dans l'arcade même et nous avons trouvé dans une fosse maçonnée les corps de deux personnages, qui avaient été visités, mais dont la présence ici était incontestable. Nous n'avons plus douté de la possession actuelle par l'église Saint-Jacques des deux chevaliers français héroïquement tombés dans nos grandes luttes du moyen-âge (1).

Avec votre concours, Monsieur le Préfet, nous nous proposons de consacrer par une inscription ce double et glorieux souvenir.

Je termine ce rapport par des faits qui se rattachent sans doute au service des monuments historiques, mais dont l'archéologie a inspiré la pensée et a pris l'initiative. Je veux parler de quatre clochers romans dont nous vous devrons la conservation.

(1) *Revue de la Normandie*, tome VIII, page 236, numéro d'avril 1868.

Vatierville. — Avremesnil. — Saint-Laurent-de-Brèvedent. — Les clochers romans des XIe et XIIe siècles n'étaient pas rares parmi nous il y a 50 ans ; mais le grand mouvement ecclésiologique qui s'est manifesté depuis 1830 a été funeste à beaucoup d'entre eux. On a démoli plusieurs anciennes églises, afin de les agrandir pour le besoin des populations. D'autre part, la révolution opérée dans les idées et dans les goûts liturgiques a demandé impérieusement l'élargissement des transepts qu'étranglaient des arcades romanes trop abaissées pour le goût du jour. Tous ces motifs ont contribué à laisser détruire des absides et des clochers dont la valeur monumentale n'était pas comprise.

Pour toutes les raisons que je viens d'énumérer, les tours romanes de Vatierville, d'Avremesnil et de Saint-Laurent-de-Brèvedent étaient menacées comme tant d'autres, et bien peu de personnes songeaient à les défendre. Vous, Monsieur le Préfet, secondé en cela par la Commission des Antiquités, vous les avez protégées, vous les avez réparées, et aujourd'hui elles se dressent comme de glorieux témoins du passé et comme des preuves du bon goût de notre époque et de son intelligence dans la restauration des monuments. Parfaitement consolidées et ravivées, elles proclameront longtemps votre amour pour les arts et votre dévouement pour tous les intérêts du pays.

Villedieu-la-Montagne. — Il reste encore à sauver un beau clocher roman. Je veux parler de la tour de Villedieu-la-Montagne, ancienne commanderie de Malte, aujourd'hui annexe de la commune de Haucourt (canton de Forges). Le pauvre hameau n'a pas de ressources pour soutenir une église qu'il aime et qui le mérite. Il n'a d'espoir qu'en vous, je sais qu'il suffira de vous signaler ce besoin pour qu'il soit immédiatement satisfait. Vous ne voudrez pas, Monsieur le Préfet, qu'aucune pierre

s'écroule de nos églises, dès qu'elle fait honneur au pays que vous administrez. Vous voudrez au contraire qu'elles vivent longtemps pour conserver votre mémoire au milieu de populations reconnaissantes.

Agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance du profond respect de votre très dévoué serviteur.

L'ABBÉ COCHET,
Inspecteur des monuments historiques
de la Seine-Inférieure.

Rouen, 30 juin 1868.

NOTE

SUR DES

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES A HÉRICOURT-EN-CAUX.

En 1852, dans nos *Eglises de l'arrondisement d'Yvetot*, parlant des traces de l'apostolat de saint Mellon encore vivantes à Héricourt, nous écrivions ces lignes : «En face de la *Fontaine de Saint-Mellon* il existe dans une prairie de la Durdent un tertre rempli de murailles , dont les fortes dents sortent de dessous le gazon, et dont les lignes se dressent sur l'herbe des prés. Ce sont les débris du *château d'Héricourt*, Le peuple les appelle les restes de la *maison de saint Mellon*. Voilà une fouille curieuse à faire. Semblables tertres, semblables ruines se trouvent dans la vallée de la Bresle, sous Gamaches, et là elles sont romaines comme toutes celles des bords de la Durdent » (1).

Ces mêmes données , nous les répétions avec plus de sobriété, mais avec non moins de conviction dans notre *Normandie souterraine*, en 1854 (2), et dans notre *Seine-Inférieure historique et archéologique*, en 1864 (3).

(1) *Les Eglises de l'arrond. d'Yvetot,* 1re édit., t. II, p. 107; 2e édit., t. II, p. 102.

(2) *La Normandie souterraine,* 1re édit., p. 37; 2e édit., p 57.

(3) *La Seine-Inférieure hist. et archéol.,* 1re édit., p 270; 2e édit., p. 446.

Nous ne pensions guère, il y a seize ans, lorsque nous écrivions ces lignes, qu'un jour il nous serait donné d'interroger ces vieux témoins du passé que le temps et l'alluvion n'avaient pas complètement ensevelis. Nous avons été heureux de le faire cette année, grâce au précieux concours d'un jeune archéologue, M. Armand, agent-voyer du canton d'Ourville, en résidence à Héricourt. C'est lui qui, après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire, M. Andrieu, maire de Fréville, et l'assentiment du fermier, a bien voulu recruter des ouvriers et surveiller le travail.

Cette fouille, qui a duré environ deux mois, a eu lieu dans une île de la Durdent, au bord de la route départementale n° 19, et en face d'une fontaine célèbre dans le pays sous le nom de Fontaine de Saint-Mellon. Cette source vénérée attire chaque jour à Héricourt de nombreux pélerins, mais c'est surtout à la Pentecôte, fête baptismale, que l'on vient y plonger de nombreux enfants. Comme cette fontaine porte le nom du premier évêque de Rouen et du véritable apôtre de ces contrées, nous sommes disposé à la considérer comme le baptistère où notre plus ancien pontife régénéra les premiers chrétiens. Ici, en effet, tout est plein du souvenir de saint Mellon et quelques-uns donnent le nom de jardin de ce saint à la colline du *Pyval*, au pied de laquelle coule la fontaine et dont le terrassement aplati affecte la forme d'un amphithéâtre.

Tout porte à penser que ce lieu, devenu un taillis, fut autrefois cultivé, car le buis y pousse naturellement. Or, chacun sait que le buis est un indice d'antiquité et que presque toujours il germe sur un sol d'origine romaine.

Plusieurs constructions paraissent avoir existé dans cette prairie qu'entourent les eaux naissantes de la Durdent. Des tertres, saillant au-dessus du sol, indiquent des édifices disparus ; les deux principaux ont été seuls

attaqués et leur exploration a donné un résultat satisfaisant. Ces deux bâtiments sont situés à environ 40 mètres l'un de l'autre et ils affectent chacun une forme bien différente. Le plus grand mesure 44 mètres sur 18, tandis que le plus petit n'a guère que 30 mètres sur 15. Le premier paraît avoir été une maison d'habitation, tandis que le second pouvait bien être une construction religieuse.

Les murs que nous avons déchaussés varient beaucoup de hauteur et d'épaisseur : généralement ils ont 50 à 60 cent. de haut, mais quelques-uns s'élèvent jusqu'à 1 mètre. Si l'épaisseur de quelques-uns s'élargit jusqu'à 1 mètre 10 cent., parfois, elle se rétrécit jusqu'à 30 cent. Règle générale, nous n'avons affaire qu'aux fondements et aux parties souterraines des édifices. Ces constructions se composaient, comme partout en Normandie, de silex du pays avec mélange de tuf et de moëllon. Dans quelques-uns des angles, on rencontrait de véritables roches de tuf. Ce tuf des vallées se trouve en abondance dans le bassin de la Durdent. L'hôpital de Grainville est assis sur un banc de tuf. Le tuf était cher aux anciens. Nos pères, les Francs et les Normands, en ont construit leurs plus vieux châteaux et leurs plus anciennes églises. Les Gallo-Romains qui les ont précédés sur ce sol ont grandement exploité le tuf, mais généralement ils le taillaient en petit appareil et ils en composaient les murs de leurs maisons, de leurs villas et de leurs théâtres. Ils chaînaient de briques les constructions ainsi appareillées, et ici nous retrouvons ce petit appareil chaîné de briques comme à Rouen, à Lillebonne, à Paris et ailleurs. Ce trait est un des caractères les plus distinctifs des constructions romaines dans notre pays. Nous le retrouvons à l'église Saint-Gervais de Rouen, construite par saint Victrice, vers 400, comme au théâtre de Lillebonne, élevé sous Adrien (117) selon toutes les apparences.

Un dernier trait caractéristique de l'art gallo-romain, trait qui n'est pas particulier à nos contrées, c'est le moëllon taillé comme des briques à savon. Le type que nous trouvons à Héricourt apparaît fréquemment parmi nous. Nous l'avons constaté dans les maisons romaines de Rouen, de Lillebonne, d'Etretat, de Montérollier, de Sainte-Marguerite-sur-Mer et du Bois-l'Abbé, près Eu. Comme nous l'avons déjà dit, la forme des deux édifices est fort différente. Le plus petit se compose principalement d'une grande salle longue de 22 mètres de long et large de 11, flanquée de quelques constructions accessoires. Les murs des petits appartements ont à peine 30 centimètres d'épaisseur, tandis que ceux de l'édifice principal ont plus de 1 mètre. Cet édifice a tout l'aspect d'un temple ou d'une *Cella* antique. Nous avons rencontré l'analogue à Liffremont, près Forges, dans l'enceinte de la *cité de Limes*, près Dieppe, et à Sainte-Marguerite-sur-Mer. (Nous reproduisons ici le plan de ce premier édifice.)

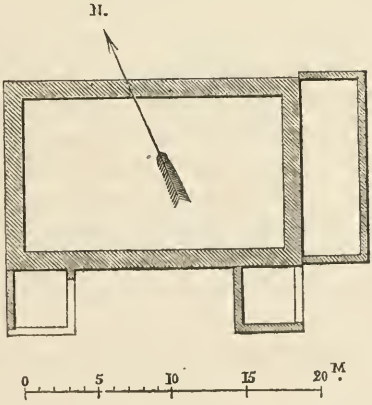

ÉDIFICE ROMAIN, TEMPLE OU CELLA, TROUVÉ A HÉRICOURT-EN-CAUX, EN 1868.

L'autre bâtiment est séparé du précédent par une distance de 43 mètres. Beaucoup plus important et plus compliqué dans sa distribution, il se divise en plus de vingt compartiments, généralement fort petits. Comme il n'en existe que les bases, il devient difficile de leur assigner une destination. Certaines parties devaient être somptueuses, car on y rencontre des bases et des fûts de colonnes. (Nous donnons ci-dessous le plan de cette construction que nous croyons une maison ou *villa*).

Cette construction, aujourd'hui si étrange pour nous, devait être une maison d'habitation. Elle a beaucoup de ressemblance avec celle que nous avons fouillée à Lillebonne, en 1864, sur le chemin d'Alvimare et dont nous avons donné le plan géométrique dans notre *Seine-Inférieure historique et archéologique*. Depuis la découverte faite un mois après et dans le voisinage de la sépulture d'un prêtre ou d'un pontife, j'ai soupçonné beaucoup la maison de Lillebonne d'en avoir été la demeure.

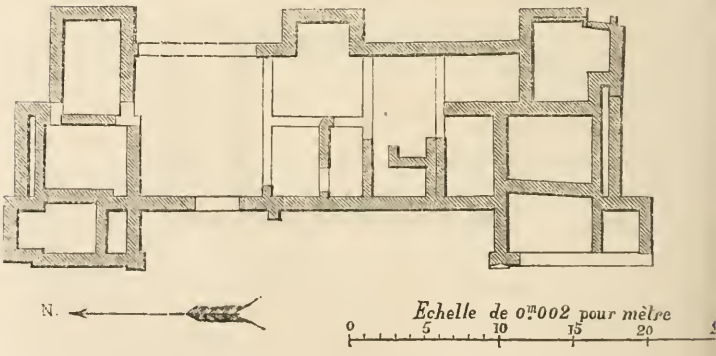

ÉDIFICE ROMAIN, MAISON OU VILLA, DÉCOUVERT A HÉRICOURT-EN-CAUX, EN 1868.

Du reste, un plan des deux édifices d'Héricourt va être dressé par M. Armand, qui a suivi les fouilles avec tant de sollicitude. Par l'étude et la comparaison, il pourra jeter quelques lumières sur ces précieux débris que leur état rudimentaire rend aujourd'hui inexplicables. Dans quelques jours, ce plan sera la seule chose qui survivra de nos fouilles ; mais, légué à l'étude et à la postérité, il témoignera de la valeur de nos découvertes, et, dans la main d'un homme exercé, il donnera peut-être le mot de l'énigme.

Grand nombre de débris sont sortis de nos tranchées. Comme toujours, il a été recueilli des masses de tuiles à rebords et des tuiles convexes provenant des toits ; des fragments de pierres de liais et de marbre noir qui formèrent autrefois dallage ou lambris ; puis une grande quantité de fragments de poteries grises, blanches, noires et rouges. Parmi ces dernières, il y avait des vases à reliefs et des coupes dont trois ont donné les marques des potiers : VAPVSO, — SEXTINI, — SILVANI.

Nous ne parlerons pas des écailles d'huîtres, ni des ossements d'animaux recueillis dans les fouilles, mais nous ne devons pas oublier des clefs et des clous en fer, un fragment de miroir en métal encore brillant et dont la forme était circulaire, les débris d'une belle fibule en bronze étamée ou argentée, des sifflets en os et un palet en os du genre de ceux que l'on rencontre fréquemment dans les urnes romaines. Nous en avons recueilli notamment à Manneville-la-Goupil, en 1858, à Orival, près Fécamp, en 1864, et au Catillon, près Lillebonne, en 1867 ; dans cette dernière localité, il s'en trouvait trente-cinq dans une seule urne.

Pour l'instruction du lecteur, nous reproduisons p. 290 le palet en os trouvé à Héricourt, et, comme rapprochement, nous plaçons à côté de lui les trois palets recueillis à Orival, près Fécamp, en 1864.

PALET EN OS TROUVÉ A HÉRICOURT, EN 1868.

TROIS PALETS EN OS TROUVÉS A ORIVAL, EN 1864.

Les monnaies ont été rares, on ne nous en a remis que trois, dont un grand bronze de Marc Aurèle, un moyen bronze de Vespasien, et un petit bronze de Claude II dit le Gothique.

Le verre n'était pas commun, mais les fragments recueillis ont été précieux. D'abord nous avons trouvé une perle en verre vert de forme carrée, puis une autre perle de verre côtelée, dont la pâte bleue a quelque chose d'égyptien. Des perles de ce genre sont fréquentes dans nos contrées; on les rencontre dans les incinérations romaines du Haut-Empire et dans les sépultures franques des temps mérovingiens. Ces dernières découvertes sont, du reste, les plus rares. Nous donnons dans sa grandeur naturelle la perle côtelée d'Héricourt et nous rapprochons d'elle

PERLE CÔTELÉE TROUVÉE A HÉRICOURT, EN 1868.

également, dans leurs véritables proportions, les perles bleues recueillies à Saint-Martin-en-Campagne dans une urne romaine et à Ouville-la-Rivière dans un cercueil mérovingien.

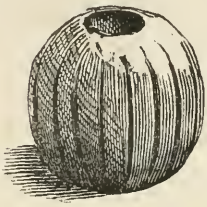

PERLE CÔTELÉE EN VERRE (SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE, 1864).

PERLE CÔTELÉE EN VERRE (OUVILLE-LA-RIVIÈRE, 1854).

On a encore recueilli des débris de fioles en verre blanc et verdâtre; mais le fragment le plus intéressant a été celui d'une coupe en verre bleu, couverte de bas-reliefs : les reliefs présentent des lettres et une tête de cheval. Nous donnons à la page suivante ce fragment qui a pour nous un intérêt tout particulier. Nous allons dire pourquoi.

Comme, en archéologie, un fragment vaut un entier, nous reconnaissons parfaitement que ce débris a fait partie d'une coupe antique sur laquelle étaient représentés les jeux du cirque. Ce qui nous fait nous prononcer sans hésitation, c'est qu'une coupe entière a été rencontrée à

FRAGMENT D'UNE COUPE EN VERRE BLEU ET A RELIEFS PRÉSENTANT QUELQUES LETTRES ET UNE TÊTE DE CHEVAL, TROUVÉ A HÉRICOURT, EN 1868.

Trouville-en-Caux dans une sépulture romaine, et que le morceau d'Héricourt s'y adapte parfaitement pour le sujet, la matière et les proportions. Cette coupe, possédée par M. Fleury, architecte à Rouen, a été donnée par nous dans notre *Seine-Inférieure historique et archéologique*; nous la reproduisons à la page suivante dans son entier.

On peut très bien connaître la parfaite analogie qui existe entre le fragment et la pièce entière. Il est facile de voir qu'à l'époque romaine il existait ici une coupe semblable à celle de Trouville, à la couleur près : le même moule a dû servir pour les deux pièces.

Nous avons déjà dit et nous répétons une fois de plus que des bases et des fûts de colonnes, semblables à ceux de Liffremont, près Forges, prouvaient l'importance de l'édifice que nous venons de faire revivre.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui sur ces deux monuments gallo-romains, dont l'importance n'échappera à personne, surtout à cause du lieu où ils se rencontrent. En effet, la présence de ces ruines en face du plus ancien baptistère des Calètes, sur le premier théâtre des prédications chrétiennes de nos contrées, dans

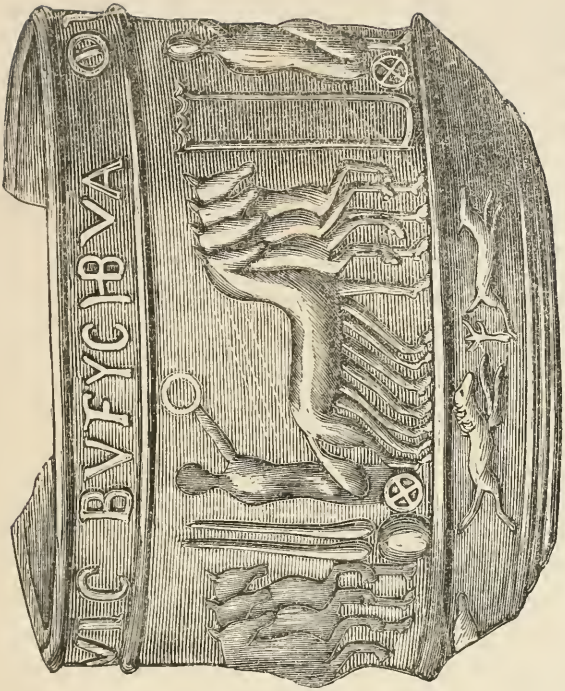

COUPE DE VERRE DONT LES RELIEFS REPRÉSENTENT LES JEUX DU CIRQUE ET UNE INSCRIPTION, RECUEILLIE A TROUVILLE-EN-CAUX (SEINE-INFÉRIEURE).

le pays même où notre plus ancien apôtre a rendu le dernier soupir, tout cela, dis-je, donne à ces ruines une signification particulière. Là, peut-être, habita saint Mellon, premier pontife de Rouen (250-311); là, sans doute, furent les habitations des idolâtres qu'il convertit au vrai Dieu. On sait que les sources des fleuves et des rivières étaient des foyers de paganisme. A la naissance de chaque cours d'eau, s'élevaient des temples consacrés aux rivières et aux fontaines. Or, nous sommes ici à la source de la Durdent, il n'est donc pas impossible que les édifices que nous exhumons aient été la demeure des

dieux et des prêtres que venaient combattre les apôtres du Christ. Dans tous les cas, ces constructions sont contemporaines de leur apostolat, et, à ce titre, elles se recommandent à une considération plus grande et à une étude toute particulière.

L'Abbé Cochet.

BAS-RELIEFS

DÉCOUVERTS A

S^T-GEORGES-DE-BOSCHERVILLE.

Des ouvriers, en abaissant le sol du sanctuaire dans l'église de Saint-Georges-de-Boscherville, fondée avant la conquête d'Angleterre par Raoul de Tancarville, sénéchal de Normandie, ont mis à découvert deux pierres sculptées qui y avaient été enfouies comme blocages, et qui sont aujourd'hui déposées dans une des chapelles.

Ces deux pierres, qui mesurent chacune 1 mètre de longueur sur 67 centimètres de hauteur et 40 d'épaisseur, sont sculptées sur les deux faces et nous semblent avoir servi de clôture en avant du chœur. Elles faisaient partie, sans doute, d'un jubé ; les bas-reliefs qui les décorent, retraçant des scènes de la Passion, devaient naturellement accompagner le crucifix, qui, d'habitude, surmontait ces clôtures, au-dessus de la porte d'entrée.

Ces sculptures, à la fin du XIIIe siècle ou des commencements du XIVe, sont d'une admirable exécution et doivent être sorties des mains des imagiers qui ont revêtu de si charmants bas-reliefs les deux portails latéraux de

la cathédrale de Rouen : l'un, celui des Libraires, qui est le plus ancien, n'étant pas antérieur à l'année 1280.

Malheureusement, ces sculptures, tant de figures que d'ornements, ont été outrageusement mutilées par ceux qui les ont arrachées de leur place, au XVIe ou au XVIIIe siècle, fort probablement, car les parties intactes conservent, avec toute la fraîcheur du premier jour, les peintures et les dorures dont elles ont été revêtues lors de leur exécution.

Cette fleur d'épiderme prouverait même que nos bas-reliefs étaient placés assez haut pour qu'aucun frottement ne les ait altérés.

Chaque face de chacune des pierres est divisée en quatre sujets abrités chacun par un arc contre-lobé inscrit dans un fronton aigu garni de crochets. Des contre-forts portés par des culs-de-lampe, qui supportent également la naissance des arcs, relient les frontons deux à deux. De petits monstres se projettent en avant de chaque côté et à la base de chaque contre-fort, en guise des gargouilles qui, dans les constructions exposées aux intempéries, déversent les eaux qui tombent sur le rampant des frontons surmontant l'ébrasement des portails.

Une arcature garnit les intervalles triangulaires limités par les frontons, les contre-forts et une moulure saillante qui se profile le long de l'arête supérieure de la pierre.

Ce motif de décoration, emprunté à l'architecture bâtie des facades, est fort habituel dans les décorations de toute espèce, sculptées ou peintes, qui furent exécutées avec plus ou moins de luxe et de développements pendant toutes les périodes de l'époque ogivale.

Les figures de chaque sujet, qui ont 30 centimètres de hauteur environ, sculptées en plein relief, du moins pour celles des premiers plans, se détachent sur un fond alternativement rouge ou bleu. Le bleu est semé de fleurs de

lys d'or et le rouge d'étoiles et de rosettes également d'or. Les visages et les mains sont en couleur de carnation ; les costumes sont d'or avec ornements figurés en rouge ou en bistre brun, avec revers bleus ou rouges. Les armures des soldats sont peintes en gris réchampi de noir qui en dessine les détails.

Les sujets qu'il est possible de reconnaître sont :

PREMIÈRE PIERRE.

Face. 1° L'Entrée à Jérusalem ;
2° Jésus entrant dans le Temple ;
3° Le Lavement des pieds et la Cène (sujets assez bien conservés) ;
4° Le Jardin des Oliviers (conservé dans le groupe des apôtres endormis au nombre de sept) ;

Revers. 1° Le reniement de saint Pierre ;
2° Jésus devant Pilate ;
3° Jésus devant Caïphe ;
4° ? (Les figures n'existent plus ; on en aperçoit seulement la silhouette sur le fond.)

DEUXIÈME PIERRE.

Face. 1° ? (Les figures n'existent plus) ;
2° La Résurrection (bien conservée dans les figures des soldats endormis contre le tombeau) ;
3° Les saintes Femmes au tombeau (scène assez bien conservée) ;
4° Jésus au jardin (très mutilé) ;

Revers : 1° L'Ascension ;
2° La Pentecôte ;
3° La mort de la Vierge ;
4° L'Assomption. La Vierge debout dans une auréole de nuages, portée par six anges.

Ces quatre derniers bas-reliefs sont d'une bonne conservation.

En outre des bas-reliefs dont les figures ont été entièrement enlevées, il n'y a d'incertitude que dans les attributions à donner aux sujets de la première pierre. Nous signalerons tout d'abord celui que nous avons désigné comme étant le Christ entrant dans le Temple, et c'est là que gît un problème iconographique dont nous provoquons la solution.

Le voici tel que nous l'a présenté le bas-relief fragmenté, tel aussi que l'a vu M. l'abbé Faye, curé d'Hénouville, qui l'a étudié après nous, excité par le désir de résoudre le problème que nous lui avions indiqué :

Un personnage drapé à l'antique, pieds nus, ce qui est un signe caractéristique du Christ ou des apôtres, mais que nous ne pouvons spécialiser parce que la tête et la partie supérieure du corps sont enlevées, est debout, de profil, s'avançant à l'entrée d'un édifice indiqué par un contre-fort profilé sur le fond. Devant lui, une arcature basse, décorant un massif qui soutient une table sur laquelle est posé un objet brisé, objet signalé seulement par le tenon carré qui l'attachait au fond. Entre la table et le personnage, un volet, et non une porte, très bien caractérisé par ses pentures apparentes et par sa serrure à bosse, est appliqué contre le fond. Il ne dépasse point, à la partie inférieure, le niveau de la table.

Si ce bas-relief ne faisait point partie d'une scène de la Passion, nous y verrions un personnage prenant un calice sur un autel, ou, du moins, à cause du volet, dans

un tabernacle ou dans une réserve dont ce que nous avons pris pour un autel représenterait la partie inférieure.

Le Christ prend-il dans cette armoire le calice qui lui servira pour la Cène? Car il nous est impossible de voir dans l'ensemble des objets mobiliers que représente ce bas-relief une figuration du Temple où Jésus-Christ pénétra pour en chasser les marchands aussitôt après le triomphe de son entrée à Jérusalem. Lorsque les imagiers du moyen-âge voulaient figurer le Temple, ils le symbolisaient par un autel portant les Tables de la loi posées en guise de retable, et non au milieu de l'autel comme l'objet indéfinissable que nous voyons sur le bas-relief de Boscherville.

Mais, si ce bas-relief représente le Christ prenant le calice, dans quel évangile apocryphe, dans quelle légende a été emprunté ce sujet que nous n'avons jamais vu représenté ailleurs?

Pour l'éclaircissement de ce problème, nous rappellerons que, parmi les admirables groupes de l'église bénédictine de Solesmes, il y en a un qui représente le Christ faisant communier la Vierge. Il est vrai que l'œuvre est de la Renaissance et que le calice mis en la main du Christ semble le produit d'une restauration moderne. Le sujet paraît représenter Jésus-Christ apparaissant à sa mère et à ses disciples ou les quittant pour la dernière fois. Mais qu'il soit du XVIe ou du XIXe siècle, ce calice a été mis là pour satisfaire à une idée bénédictine.

A quelle époque remonte cette idée? Le fragment de l'église bénédictine à Saint-Georges-de-Boscherville, où il serait possible de reconnaître le Christ prenant le calice, — avant l'institution eucharistique, il est vrai, — serait-il un témoignage de quelque croyance, dès le XIIIe siècle, au fait représenté dans le groupe de Solesmes?

Nous posons la question, mais nous avouons notre in-

compétence pour la résoudre. Quant aux autres bas-reliefs dont le sujet est douteux, à cause de leur état de mutilation, mais qui représentent un fait bien défini de l'Évangile, nous n'y insisterons pas. Nous décrirons seulement le costume des soldats qui est excessivement intéressant pour l'histoire de l'armurerie, car il indique la transition entre les vêtements de mailles et les armures pleines.

Dans le sujet que nous croyons représenter Jésus devant Pilate, trois soldats accompagnent le Christ. Celui qui est le plus en avant, mais dont la tête manque, est vêtu d'un haubert de mailles sous une cotte d'armes qu'il dépasse et sur un hoqueton (1) qui est plus long; vêtement de dessous qu'il est assez rare de rencontrer figuré. Ce dernier devait être soit de cuir, soit d'étoffe solide bourrée — gamboisée, comme on disait, — destinée à résister à l'usure du haubert de mailles et à amortir les coups que recevait celui-ci. Si les mailles du haubert résistaient au tranchant de l'épée, le coup n'en subsistait pas moins qu'amortissait le vêtement de dessous qui offrait, en outre, un supplément de défense lorsque le fer de la lance, évitant l'écu, frappait en plein corps.

Ce soldat porte des bas-de-chausses et des souliers de mailles, mais des demi-jambières, des « estiveaux de plates », comme les cnémides grecques, par dessus ses chausses.

Les soldats qui dorment autour du tombeau dans la scène de la Résurrection et qui y dorment encore dans la suivante, — les saintes Femmes au tombeau, — sont d'une conservation parfaite, et encore recouverts de peintures qui accentuent tous les détails de leurs harnais; aussi peuvent-ils donner des indications très précises.

(1) Le hauberc trence, l'auqueton a copé. — Huon de Bordeaux.

Ils ont la tête couverte d'une coiffe (1) de mailles par dessus une calotte qui en semble indépendante, et qui, soit de fer, soit de feutre, devait être la coiffure habituelle pendant les intervalles du service. C'est sans doute le bacin ou bacinet des anciennes chansons de gestes (2). Les chevaliers, au XIIe et XIIIe siècles, portaient le heaume par dessus ce capuchon de mailles, qui dépendait du haubert. Au XIVe siècle celui-ci se transforme en hausse-col attaché aux bords du heaume.

Par dessus leur chemise de mailles, les soldats des bas-reliefs de Boscherville portent des épaulières et des cubitières circulaires, ainsi que des pièces plates qui recouvrent la partie externe du bras et de l'avant-bras, celle le plus exposée aux coups. On aperçoit les courroies qui attachent autour du membre ces demi-cylindres de fer. Des gantelets longs protègent les mains. La cotte d'armes qui recouvre le haubert est sans manches.

Le vêtement des jambes est semblable à celui que nous avons précédemment décrit. Les boucliers sont petits, triangulaires et armoriés. Quant aux autres armes défensives, les bas-reliefs ne les indiquent pas.

Ces bas-reliefs que l'on encastrera, nous l'espérons, dans une des chapelles de l'église de Boscherville, après avoir divisé chaque pierre en deux, suivant son épaisseur, rendront plus intéressant encore ce monument un peu trop nu, par suite des dévastations qu'il a subies de la part de Vandales de tout genre.

Alfred Darcel.

(1) La cœffe trence du blanc hauberc safré. — Huon de Bordeaux

(2) Dessus son elme amont l'a o li conseu
Que hiaume ne bachin ni valut 1 festu.
. . . . . .
Faradin le felon a sus l'elme feru
Cæfe ne bachinet ne li a rien valu. — Ganfrey.

ÉPIGRAPHIE

DU

BOURG DE SAINT-SAENS

ET

DE SON ÉGLISE.

Inscription relatant la dédicace de l'église au XVe siècle, placée sous le clocher.

« EN LONNEUR DE DIEU ET DE MONS
S. SAEN LEVESQUE DE MARGUE [1] A DÉ
DIÉ CESTE ÉGLISE EN UNE PAROISSE DE
ROUEN ET DE SON AUCTORITÉ A DONÉ
AU JOUR D'ICELLE DEDUCASSE XL JOURS
DE PARDON FUT L'AN DE GRACE MIL
CCCCLXVII (1467) LE VI JOUR DE MAY
ET FU DE L'AUMONE DES DONNES
GENS

(1) L'évêque de Margue était messire Michel, évêque *in partibus* de Megare, vicaire général et suffragant du cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen (1412-1483). — Il était aussi commanditaire de Saint-Nicolas-en-Caux. — Il a aussi dédié l'église de Bosse-l'Allier.

Inscriptions obituaires dans la chapelle de la Sainte-Vierge (ancienne église paroissiale).

Deuant les tabellions roiaux de sainct Saens jour de mars 1618

Discrète personne Me. Francois de Pimont Pbre curé de Critot

Aumosne a l'Eglise de céans six livres 13s de rente fontière a prendre sur la masure de Jehan Remoussin de l'Espine pour lélection qu'il a faicte de la sepulture soubz la tombe de feu son pere en ceste dicte Eglise à la charge de trois messes a notte par chacun an, lune à semble jour de son decedz, la seconde le premier jour dapuril et la troisième le troise de decembre
avec autres éharges contenues
au dict cotract.

Et deceda le 26 jour de januier
1646

Pries Dieu pour luy

Dans la même chapelle de la Sainte-Vierge.

Leglise de céans est subiecte faire selebrer par chacun an trois messes basses l'vne le jour St Marc vne le premier jour de may, l'autre le XXIIII jour du dy mois pour l'ame et a lintencion de feu Me Robert
Duplix pour qui la fondacion des dictes messes a céans omosné le camp Eauger

Priés Dieu pour luy.

Dans le chœur, existait en 1850 une grande dalle du XVIIIe siècle, sur laquelle on lisait : « Tombeau de MM. de la Prée, seigneurs patrons de cette paroisse. » Cette pierre, qui venait de l'église démolie de la Prée, nous semble à présent perdue.

Dans le bas-côté méridional.

Par contract passé deuant les Tabellions Royaux de St Saen le dernier jour daoust 1625 honeste personne
pierre Lepelletier, mercier, a Aumosné a l'Eglise de céans Douze livres x^s de rente a prendre sur Jehan Legrand Piquerre de Maucomble
Po estre participant aux prières de cette Eglise et afin que a son intention il soit dict chacun an le premier vendredy de septembre une messe de l'office
des Apostres a notte et le lendemain une messe de Requiem aussi a notes.
Ainsi quil est contenu au dict contract y recours.
Pries Dieu pour lui

Dans le transept du midi, qui est la chapelle de Saint-Sauveur.

D O M
Et perenni mem. venerab. viri M. Caroli de
Valduitz huius Ecclesiæ
Qvondam Paroechi Sancti Sidonii
Qvi boni Pastoris officio deffvngens
Dvm grassante Epidemiæ

morbo consolandis
et cvrandis Ægris Sepe
liendis ac inhvmandis mortvis
totvm se mancipat pestiferâ lve ex
tinctvs summvm svî desiderivm vivis
excitavit de vtrisque bene me
ritvs
Dionysius Fevræus Flicurticis Ecclesiæ
Primvs metropol Canonicvs
Amico præsb. à morte svblato merens,
Posvit.

Cy devant gist Valduictz en la fleur de laage
qui plein de charité mie a crainct de mourir
pour son peuple affligé de peste secourir
laissant d'un vrai pasteur ce parfaict temoignage
Obiit Die VI
Augusti anno Domini
M. VC. XXVIII
Requiescat in pace

L'église de Saint-Saëns possède une série de verrières du XIVe siècle, qui me semblent fort rares : c'est la vie de saint Louis représentée peu après sa canonisation, qui date de 1305. Voici les légendes réunies qui accompagnent chacun des actes de la vie du saint Roi :

Saint Loys mieux te voir movrir
Que les mortels encourir.

Saint Loys . . . . sy lavoit
Les pies (des povres) et baisoit.

Poures en table les samedis
Dignoient avec le Roy St Loys.

Saint Loys, de cœur Religyeulx,
Doucement baisoit le lépreux.

En la grant tour du Kaire
En prison le bon Roy.

De fièvre mourut St Loys
Son âme est en paradis.

Sur la cloche de Saint-Saëns on lit : « L'an 1711, cette cloche a été bénie (*sic*) par noble et discrette personne Lovis Déhays, prievr de Savsevze, curé de ce liev et nommée Lovise Elisabeth Françoise par hault et puissant seigneur Mre François Philippe marquis de Lafond, colonel d'vn régiment d'infanterie, et par haulte et puissante dame Lovise Elisabeth de Rosel fille de hault et puissant seigneur Mre François Alexandre comte de Rosel lievtenant general des armées du Roy épovse de hault et puissant seignevr Mre Charles Lovis de Limoges marqvis de St Saëns, mestre de camp au regiment, colonel général de cavalerie. »

Jehan Dvbvt trésorier :
Jehan Bvret me fit. »

Devant la porte de l'ancien prieuré, devenue une habitation particulière, on voit une dalle tumulaire formant

perron : c'est la pierre sépulcrale d'une prieure du XVIe siècle. On lit autour ce reste d'inscription :

CY GIST DAME JEHANNE . . . . PRIEVRE DE
SAINT SAENS LA Q̃ ELLE TRESPASSA L'AN
MIL V^c . . . . PRIEZ DIEV POUR L'AME D'ICELLE. . . .

La chapelle ou plutôt l'église de l'ancienne abbaye des Bernardines de Saint-Saëns existe encore : c'est une construction en pierre de la fin du XVIIe siècle, dont les fondements furent jetés par Marie de Cassaignet de Tilladet, sœur de l'évêque de ce nom et abbesse de 1681 à 1692. Voici, en effet, ce qu'on lit sur une pierre placée à l'angle nord du sanctuaire :

ICY . EST . LA MEDA|ILLE . DV ROY . MISE .
EN . 1688 DV TEM|PS . DE . MADAME .
MARIE . DE TILL|ADET . ABBESSE .

Nous devons la transcription de plusieurs de ces inscriptions à M. Buzot père, de Saint-Saëns, qui les a réparées en 1868.

LE CAMP DE FRILEUSE

OU

DU HAVRE DE GRACE.

—

1756

La guerre, cette raison du plus fort qui n'est pas toujours la meilleure, a plusieurs manières d'imprimer à la surface du sol ses pas terribles, et laisse après elle des traces de différentes sortes. Là, comme dans toute la Flandre, c'est un effacement complet. La torche dévastatrice a tout brûlé, l'aveugle boulet a tout renversé. Plus de vieilles maisons, plus d'églises du moyen-âge, plus de monuments romains. On sent que le fer et le feu ont passé et repassé par là. Une brique monotone et née d'hier, comme ceux qui l'habitent, donne à tous les villages un aspect de morne uniformité. Le paysan flamand a horreur de la guerre. Ici, comme en Normandie, la marche des armées, pendant vingt siècles, se fait seulement reconnaître aux principales étapes, par ces puissantes inscriptions de terre en relief, assez nombreuses encore, malgré les nivellements agricoles, qu'on appelle camps. Aussi quelques récoltes perdues; des arbres, coupés la veille,

qui repoussent le lendemain ; le sillon, un peu tordu çà et là, mais, en fin de compte, laissé en place ; tous ces demi-malheurs, adoucis encore par l'éloignement, font que le paysan cauchois chante volontiers, pendant que sa mère pleure, le jour de la conscription. Longtemps ces signes de la barbarie civilisée ont passé inaperçus devant des générations ignorantes ou distraites, semblables à celles dont parle David, ayant des yeux et ne voyant point, mais l'heure a enfin sonné où ils se sont dressés comme autant de sphynx attendant un Œdipe, qui ne vient pas toujours.

Les camps normands ont été successivement signalés depuis le réveil des études historiques, d'abord par les premiers membres de notre Commission des Antiquités (1), par M. Emmanuel Gaillard, dès 1829, puis par MM. Auguste Le Prevost, Féret, Ballin, Fallue, P. Baudry (2), et récemment, avec une incontestable autorité et un plus grand développement, par les savants abbés Somménil et Cochet, l'un dans sa *Campagne de Henri IV au pays de Caux* (3) ; l'autre dans ses *Eglises* (4) du diocèse de Rouen, son *Guide du baigneur dans Dieppe et ses*

(1) Avant la création de la Commission des Antiquités et dès le siècle dernier, l'abbé de Fontenu avait entretenu de nos camps l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(2) *Procès-verbaux de la Commission des Antiquités*, t. I, p. 132, 133, 191, 218, 247 et *passim* ; — t. II, p. 222 et 406 ; — et *Bulletin*, t. I, p. 45. Camp de Sandouville, de Boudeville, à Saint-Nicolas-de-la-Taille, de Saint-Aubin-Celloville, d'Yville, de Cottévrard, du Vieux-Louvetot, du Bois-de-la-Salle, à Touffreville-le-Corbeline, de Maulévrier, de Bazinval et des Mares, à Gruchet-le-Valasse.

(3) In-8° de 95 p. avec carte, Rouen, Fleury, 1863. Camps de Henri IV, au Vieux-Louvetot, du Bois-de-la-Salle, de Valliquerville, du Bois-de-la-Royauté, de Sainte-Gertrude, de Saint-Wandrille et de l'Etampette ou de Caudebec.

(4) *Les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, in-8°, 2 vol., Paris, 1852. Camp des Vieux-Châteaux, à Valmont, etc.

environs (1), et surtout dans ce splendide album régional intitulé : *La Seine-Inférieure historique et archéologique* (2).

Nous citerons encore MM. de Caumont et Delattre, parmi ceux qui se sont occupés d'une question intéressant, à un si haut degré, l'histoire de notre pays (3). Mais, outre les camps apparents, il y a aussi ceux qui ne vivent plus guère que par le souvenir, souvenir altéré par la tradition ou profondément caché au cœur de quelque chronique. C'est d'un de ceux-ci, rencontré par hasard dans mes lectures, que je veux essayer, en ce moment, de retracer en peu de mots la simple esquisse.

On connaît la guerre de Sept Ans, cette page funeste qu'on voudrait arracher du livre de notre histoire, et qui ne fut glorieuse que pour le chevalier d'Assas. A cette époque, les côtes du littoral se couvrirent de camps, sentinelles avancées destinées à repousser l'invasion anglaise (4). Le camp de Frileuse fut créé à cette occasion.

(1) Petit in-18, Rouen, 1865. — Camp des Vertus, p. 174.

(2) In-4°, avec nombreuses gravures et carte, première édition, Paris, Derache, 1864. Camps de la Bouteillerie, à Varneville ; de Mortagne, à Incheville-Gousseauville ; de César ou cité de Limes, à Braquemont ; du Câtelier, à Varengeville-sur-Mer ; de César ou du Canada, à Fécamp ; de César, à Sandouville ; de Boudeville, à Saint-Nicolas-de-la-Taille ; du Câtelier, à Radicatel ; de Grandcamp ; d'Azélonde, à Criquetot-l'Esneval ; du Vieux-Louvetot ; de Villequier ; de Cornemesnil, à Bouelles ; de Brémont, à Vatierville ; de Nesle-Normandeuse ; de Liffremont, à Manquenchy ; de Gaillefontaine ; du Mont-Grippon, à Beaubec-la-Rosière ; de Gouy ; de Thuringe, à Blosseville-Bon-Secours ; de Saint-Aubin-Celloville ; du Câtel, à Mont-Cauvaire ; du Bois-du-Breuil, à Saint-Ouen du Breuil ; des Câteliers, à Saint-Pierre-de-Varengeville ; d'Yville, de Valliquerville ; de la Salle, à Touffreville-la-Corbeline ; du Câtelier, à Veulettes ; du Bec-aux-Cauchois, à Valmont ; du Calidu, à Caudebec-en-Caux ; de Maulévrier et d'Hengleville-sur-Scie.

(3) *Congrès scientifique de France*, 32e session. Rouen, Le Brument, 1866, in-8°, p. 42 et suiv.

(4) Nous croyons ne pas être inutile aux archéologues pratiques en donnant ici la liste, que nous empruntons au *Gouvernement de Normandie* de M. Hippeau, des « lieux de rassemblements » fixés pour les dix capitai-

Voici donc, sur ce camp de Frileuse, si voisin de nous par la date, si lointain par les souvenirs, ce que nous avons appris :

neries de garde-côtes de la Haute-Normandie seulement, sous l'inspection générale de M. d'Avremesnil. Non pas toujours, mais quelquefois, cette liste, dressée par le duc d'Aiguillon, en 1762, peut donner la clé de certains mouvements de terrains ou de traditions vagues qui, jusqu'alors, étaient demeurées à l'état d'énigmes. L'idée première de la défense de la Normandie, au moyen de milices garde-côtes, appartient à Vauban, et remonte à l'année 1686. La descente des Anglais au Pouldue, près Lorient, en 1746, donna lieu à M. de Moncalm, commandant en Normandie, de penser à son tour que, au défaut de troupes réglées qui étaient en très petit nombre dans ces provinces, il était indispensable de former des camps de milices garde-côtes, pour pouvoir les exercer et les faire servir en cas de descente des ennemis. Mais ce ne fut que par les ordonnances du 25 février 1756, du 5 juin 1757, et finalement par le réglement du 15 février 1758, que les capitaineries des garde-côtes de la province de Normandie, composées d'habitants des fanisses « sujettes au guet de la mer, » furent divisées en trois départements généraux sous la dénomination de Haute, Moyenne et Basse-Normandie. Commencée en 1758 par le duc d'Harcourt, l'organisatton des capitaineries reçut sa forme définitive en 1762 (1).

Département général de la Haute-Normandie.

1re capitainerie de Criel.

Lieu de rassemblement : *Auberville.*

2e capitainerie de Dieppe.

Lieu de rassemblement : *Les Vertus.*

(1) Nous demanderons à notre ami, M. Brianchon, la permission d'ajouter une note sur l'institution des capitaineries de nos côtes. Elles nous paraissent remonter à la création du gouvernement du Havre en 1665. Ce qui est certain, c'est qu'en 1720, François Lenourry, seigneur de Serville, était capitaine général de la côte d'Étretat. (*Les Églises de l'arrond. d'Yvetot*, t. Ier, p. 292.)

Le 19 septembre 1749, lorsque Louis XV, visitant sa province de Normandie, arriva au Havre-de-Grâce, la capitainerie d'Estretat envoye ses garde-costes et ses dragons à M le duc de Saint-Aignan, qui eut soin de les échelonner sur la route du Roi, (*Relation de l'arrivée du Roi au Havre-de-Grace, le 19 septembre* 1749, in-folio.)

En 1739, M. de Granval étoit aide-major de la capitainerie d'Étretat, par ordre du Roi. (Mazas, *Hist. de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis*, t. II, p. 509-510. — Voir *Etretat, son présent, son passé, son avenir*, chap. X.)

Dans l'église de Conteville, près Cany, on trouve la tombe de Jacques de Hugleville, ancien capitaine de fusiliers, grenadiers et canoniers au Régiment Royal d'artillerie que le Roi a honoré d'une capitainerie garde-coste de Saint-Valery, et ensuite de Paluel, où il exerça son zèle, jusqu'au 4 octobre 1711. (*Les Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, t. Ier, p. 217. — Vers 1720, J.-B. Lefebvre, écuyer, sieur de Plausy, était major générat de la milice des costes maritimes au département de Paluel. (*Invent. sommaire des Archives de la Seine-Inférieure*, p. 262.)

Le *Journal du curé de Vaurouy, depuis l'an* 1696 *jusqu'à l'an* 1767, publié par M. Paul Baudry, d'après un manuscrit original, contient ce qui suit, sous la rubrique de l'année 1756 :

« Guerre entre l'Angleterre et la France. 100,000 hommes de troupe campés le long des côtes de France. Treize à quatorze mille passent par Ducler et Varengeuille. Elles repassent au mois de septembre. »

D'un autre côté, si nous ouvrons le troisième volume manuscrit des *Chroniques de l'abbaye de Montivilliers*, sous la crosse de Madeleine-Léonore Gigault de Bellefont, à la date de septembre 1756, nous lisons cette mention bien autrement explicite et précise :

« Dans le mois de juillet dernier, sa majesté ayant envoyé vn grand nombre d'jnfanterie dans ce pays pour le mettre a couvert des descentes que les anglois pourroient

3e capitainerie de Quiberville.
Lieu de rassemblement : *Pilié.*
4e capitainerie de Saint-Valury.
Lieu de rassemblement : *Angiens.*
5e capitainerie de Paluel.
Lieu de rassemblement : *Les Bruyères de Caniel.*
6e capitainerie de Saint-Pierre-en-Port.
Lieu de rassemblement : *Angerville.*
7e capitainerie de Fécamp.
Lieu de rassemblement : *Epreville.*
3e capitainerie d'Etretat.
Lieu de rassemblement : *Sainte-Marie.*
9e capitainerie du Havre.
Lieu de rassemblement : *Octeville.*
10e capitainerie de Seine.
Lieu de rassemblement : *Saint-Aubin.*

Qu'on nous permette, ici, quelques courts extraits :

« On a fait *camper* et cantonner les garde-côtes, » écrivait le prince d'Harcourt à M. le maréchal d'Harcourt, le 16 janvier 1779.

Dès le 29 mai 1760, M. le comte de Rellogon, dans une lettre à M. de Bréhcuf, s'exprimait ainsi : « ..... Il est nécessaire de prévenir Messieurs

y faire et ordonné que les trouppes montant a pres de vingt mil hommes, feroient vn camp tant dans la ville d'Hartleur, qu'a Roüelles, en attendant qu'jls fussent en etat de camper, il fut ordonné que les trouppes seroient logées dans différents endroits tant dans la ville que dans les faubourgs, et dans les campagnes d'icy autour, et que Montivilliers auroit pour sa part douze cent hommes du Regiment de Mailly, y compris les officiers. L'embarras ou se trouve MM. le maire et échevins de cette ville, pour pouvoir loger toutes les trouppes, les obligea de venir supplier Madame de vouloir bien permettre qu'on mit dans son abbaye les provisions de bois destinées tant pour MM. les officiers que pour les soldats, ce qu'elle accorda bien volontiers, estant pour le service de sa majesté, et destina la grange de la cour exterieur de l'abbaye pour serrer les dittes provisions de bois.

les capitaines généraux de choisir dans les compagnies de leurs capitaineries les cinquante meilleurs hommes et de les faires armer et équiper de tous points, pour être prêts à marcher au premier ordre, avec tentes, marmites et tout ce qui peut leur être nécessaire pour *camper*. Vous voudrez bien aussi, Monsieur, les avertir qu'il faut absolument qu'ils soient pourvus de vingt-cinq outils au moins par compagnie, savoir : douze pelles et douze pioches, et quelques serpes, si cela est possible ; vous sentez qu'il est important pour eux d'être pourvus de ces outils, afin d'être en état de se retrancher, si l'on se trouve dans le cas d'être obligé de les porter sur le bord de la mer dans des parties où il n'y ait point de retranchement, et cette précaution est même nécessaire à prendre, tant par rapport à cela que pour les autres remuements de terre que l'on pourrait être obligé de leur faire faire. »

Enfin, et c'est par là que nous terminons des citations qui nous paraissent de nature à jeter une vive clarté sur les mystères de la cité normande, l'auteur d'un mémoire, du 18 février 1761, sur la nature des côtes de la Normandie relativement à leur défense, annonce « qu'il a fait faire dans toutes les vallées, ayant d'ouverture à la mer depuis cent toises jusqu'à sept et huit cents des rètranchements de façon à pouvoir être à l'abri du feu de l'ennemi et l'arrêter avec peu de troupes. » *Le Gouvernement de Normandie*, etc., t. I, p. 120 (1).

(1) Ces fossés existent encore à Etretat, où on les nomme les *Retranchements;* à Dieppe, on les a détruits en 1853.

« Madame voulu bien aussi ce charger de loger M. le comte de Mailly, colonel du dit Regiment qui devoit estre icy, dont MM. le maire et echevins furent tres reconnoissant.

« Le 1er de juillet le Regiment de Mailly arriva icy, et des le lendemain M. le lieutenant Colonel, accompagné de MM. les principaux officiers, vindrent rendre leur respects a Madame.

« Les dits officiers marquerent un heure pour que les soldats se rengeasse dans la cour exterieure de l'abbaye, pour y prendre chacun la provision de bois qu'jl leur estoit destinée, ce qui se distribua avec beaucoup d'ordre, et sans eonfusion.

« Le 12. du dit mois M. le Comte de Mailly arriva icy : des qu'jl fut descendu de caroce, jl monta au parloir de Madame, pour la saluer, et luy tesmoigner sa reconnoissance de ce qu'elle vouloit bien luy accorder vn logement chez elle, ou jl na sejourné que trois jours, vn desquels Madame luy donna vn grand diner auquel elle fit invitter les principaux officiers du dit regiment pour faire compagnie a M. leur Colonel.

« Le 16e du mesme mois de juillet M. le Comte de Mailly, accompagné des principaux officiers de son regiment, vint voir Madame a son parloir, pour luy rendre ses actions de graces de la reception quelle luy avoît faite, et luy en marquer de nouveau sa reconnoissance, MM. les officiers en firent de mesme, apres quoy jls monterent a cheval, avec M. de Mailly, qui se rendit a la teste de son Regiment pour aller camper a Roüelles : pendant vn mois que les troupes ont esté campé tant a Rouelles qu'a Harfleur, M. le duc d'Harcourt (1) qui estoit general du camp

(1) Anne-Pierre d'Harcourt, 5e fils du maréchal Henri d'Harcourt, ambassadeur en Espagne en 1697 et en 1700, fut d'abord gouverneur de Sédan en 1750, puis lieutenant-général de Normandie, sous les ordres du maréchal de Montmorency-Luxembourg ; gouverneur en 1764 à la place de celui-ci, et maréchal de France en 1775. Il mourut en 1783. Il avait épousé, le 7 février 1725, Thérèse-Eulalie de Beaupoil de Saint-Aulens.

et les autres principaux officiers du camp sont venus rendre visitte a Madame, qui a donné plusieurs fois à manger a ces messieurs, particulièrement à M. le comte de Mailly et aux officiers de son Regiment qui auoit esté a Montivilliers.

« M. de Brou (1) intendant de la province estant venu de Roüen pour voir le camp, est venû aussi rendre visitte a Madame, a laquelle jl fit offres de ses services de la manière du monde la plus gratieuse et la plus obligente, et l'assura qu'jl seroit charmé de trouver les occasions de luy estre vtilles qu'il les saisiroit auec vn grand plaisir. »

Muni de cette indication, je pus me mettre, au mois de mai 1867, en quête du camp de Rouelles, et bientôt je fus assez heureux pour découvrir à la fois et le camp que je cherchais et un château que je ne cherchais pas. C'est sur l'âpre plateau qui domine l'ancien prieuré de Graville que s'élevait autrefois, à l'est et non loin du bois des Halattes, le château de Frileuse. Un historien de la ville du Havre, l'abbé Pleuvry, qui écrivait au siècle dernier, dit que, de son temps, le château de Frileuse était célèbre par ses légendes. Aujourd'hui, légendes et château, tout a disparu, et, sans un ancien soldat laboureur de Graville, nommé Jules Ozenne, qui me fit remarquer de nombreux fragments de tuiles et de mortiers au milieu d'un champ de trèfle incarnat, en ajoutant que cette pièce de terre, de la contenance d'un demi-hectare, était connue dans le pays sous le nom de la Pièce du Château, j'aurais parcouru la longue plaine de Frileuse sans me douter qu'à l'une de ses extrémités, la plus rapprochée du Havre, je foulais aux pieds l'endroit même où avait été le château de Frileuse, tant la charrue a bien accompli son œuvre et tant est parfaite l'oblitération (2).

(1) Antoine-Paul-Joseph de Leydeau, marquis de Brou, intendant de la généralité de Rouen de 1755 à 1762.

(2) Plan cadastral, à la mairie de Graville : section B, n° 20, l'on dit : la la Pièce du Château.

Un vieillard de Graville-Sainte-Honorine, M. Aimable Lavenu, âgé de quatre-vingt-quatre ans, a seul conservé quelques souvenirs du château de Frileuse, qu'il n'a vu qu'en ruines. Ces ruines étaient couvertes de ronces lors que M. de Martonne, procureur du roi au Havre, les visita en 1815. Elles ont été démolies, à fleur du sol, de 1820 à 1825. On a déraciné les fondations, il y a une douzaine d'années.

Presque au bout de la plaine de Frileuse, du côté de la mer, se trouvent deux mares, l'une petite, l'autre grande, celle-ci profonde d'environ deux mètres. Jules Ozenne, curant cette mare en 1861, y a rencontré, sous un mètre de vase, des ossements de chevaux amoncelés en quantité énorme et qui lui ont paru avoir été déposés là *depuis longtemps*.

Mais arrivons au camp.

En voyant mentionné pour la première fois, dans les *Chroniques de l'abbaye de Montivilliers*, le camp de Rouelles, j'avais espéré que des mouvements du sol quelconques, naturels ou exécutés de main d'homme, tels que mamelons, fossés ou retranchements, me le feraient aisément reconnaître. C'était une illusion. La plaine de Frileuse justifie son nom. A défaut d'empreintes sur le terrain, je dus donc recourir à la mémoire des vieillards et interroger M. Lavenu. — Connaissez-vous le camp de Rouelles? — De Rouelles? non; c'est de Frileuse que vous voulez dire. J'en ai souvent entendu parler, et à mon propre père, qui en avait fait parti. Ce camp était assis au pied du château, un peu du côté où le soleil se lève, et s'étendait bien loin, là-bas, là-bas, jusque sur la côte d'Harfleur. Voyez-vous ce point blanc au milieu des arbres? c'est le château de M. Dutuit. Eh bien, c'est juste en face, sur le versant qui mène à Rouelles, que le gros des tentes était planté. C'était tout comme. Je ne l'ai pas vu, mais c'est mon père qui me l'a dit.

Rien n'a manqué au récit du bon vieillard, pas même,

accompagnement obligé de tout fait historique, le petit conte bleu. Si j'avais douté du camp de Frileuse, l'anecdote suivante me l'aurait prouvé. Ainsi, du temps du camp de Frileuse, le général de Montmorency (1), qui était un drôle de corps, c'est M. Lavenu qui parle, et qui aimait à plaisanter, le général de Montmorency serait entré brusquement un jour chez un manant du village qui ne lui avait point ôté son bonnet, et aurait donné l'ordre à ses soudards de passer toute la vaisselle plate du pauvre homme au fil de l'épée, ordre qui avait été exécuté. On montre encore la maison. Une autre fois, par un jour de marché, un officier galonné du camp de Frileuse, monté sur son cheval blanc, traversait à fond de train le profond, mais fragile carré de céramique normande qui couvrait la place de Montivilliers. C'était encore M. de Montmorency. On l'avait surnommé, dit M. Lavenu, le casseur d'assiettes. Disons vite, à la décharge du maréchal, que, s'il les cassait bien, il les payait encore mieux.

C'est à l'existence dn camp de Frileuse, au mois de juillet 1756, qu'il faut attribuer, croyons-nous, l'entassement d'ossements de chevaux dans la grande mare.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer ici que la *Butte Sentinelle,* ouvrage de terre qui commandait l'embouchure du fleuve, et qui a été détruit il y a peu d'années, se trouvait à quelques centaines de mètres seulement du camp de Frileuse.

Trois lettres, publiées par M. Hippeau dans son *Gouvernement de Normandie au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*, compléteront merveilleusement cette brève information du camp de Frileuse, appelé ausssi, par le duc d'Harcourt, camp du Havre, et camp de Rouelles par les religieuses de Montivilliers.

(1) Sans doute Frédéric de Montmorency, duc de Luxembourg et de Pinay, gouverneur de Normandie, ayant sous ses ordres le duc d'Harcourt, lieutenant général de la province.

« Au camp du Havre, le 16 juillet 1756.

« *M. le duc d'Harcourt à M. le comte d'Argenson.*

« Les troupes destinées au camp, Monsieur, dont le roi a bien voulu me confier le commandement, y sont arrivées ce matin et sont campées suivant que j'ai eu l'honneur de vous le mander. Elles se sont très bien conduites, tant dans leurs cantonnements qu'en route, et il ne m'en est revenu aucune plainte. Je ne puis, au contraire, vous marquer toute la satisfaction que j'ai eue de la façon dont ils en ont usé avec les paysans et ceux-ci avec eux. Quelques-uns mêmes leur ont offert de leur prêter les ustensiles dont ils pourraient avoir besoin pour le camp. Je me flatte que la bonne discipline qui s'y observe soutiendra cette bonne intelligence.

« Toutes les fournitures qui ont été faites sont bonnes. Je n'ai pu voir celle de la viande, mais les officiers m'ont assuré qu'elle était très bonne. Quant à celle du pain, j'ai visité les farines des magasins et les ai trouvées d'une bonne qualité. J'ai vu aussi le froment et le seigle en grain, et en faire le mélange, dont j'ai été également content. Au lieu de mettre un tiers de seigle dans le pain, on n'y en met qu'un quart sur trois de froment, par la difficulté qu'il y a de trouver de beau seigle dans cette partie de la province, où il ne sert qu'à faire des liens.

« J'ai goûté le pain et l'ai trouvé bon, à l'exception qu'il était trop gras cuit, ce qui a pu arriver, parce qu'étant la première cuisson, les boulangers ne connaissaient pas encore leurs fours. Ainsi, il y a lieu de croire que, dans la suite, il deviendra meilleur, et que le camp sera bien fourni. Le sieur Millin, que vous m'avez recommandé, me paraît s'appliquer à bien faire les fournitures ; il s'y

porte avec intelligence et vivacité, et, s'il continue de même, comme je n'en doute point, il me mettra dans le cas de rendre de lui les témoignages les plus avantageux.

« La fourniture du bois est de la meilleure qualité. J'ai visité l'hôpital. Les lits en sont bons, et il est proprement tenu par les infirmiers, qui ont beaucoup de soin des malades. La nourriture y est aussi très bonne. Les fournitures, qui sont venues de Valenciennes, sont arrivées très malpropres, les draps n'ayant pas été blanchis non plus que les toiles des matelas. La laine en est de bonne qualité, mais elle est toute en flocon, sans avoir été battue, ni même développée à la main. J'ai ordonné, en conséquence, qu'on les fit rebattre aux dépens des entrepreneurs, ce qui se fait actuellement, au moyen de quoi ils seront très bons. MM. les commissaires y donnent beaucoup d'attention, et je regarde le service comme bien assuré.

« Les troupes, Monsieur, seraient parfaitement au camp, si les vivres n'étaient pas aussi chers qu'ils le sont dans le pays. Mais les légumes y sont extrêmement rares, de sorte que le soldat ne peut en avoir. Ce serait un grand bien que vous feriez aux troupes que de leur procurer le riz. L'air du pays, et surtout du camp, qui est sur un terrain fort élevé, est très subtil, et le voisinage de la mer le rend encore plus vif, ce qui fait que le soldat a plus besoin de nourriture. Cette considération m'engage à vous supplier de vouloir bien y avoir égard.

« Je compte commencer lundi les manœuvres d'embarquement et de débarquement, que nous ne pourrons guère faire que d'un bataillon à la fois, cet exercice ne pouvant avoir lieu que dans le bassin, attendu que la vivacité de la mer sur cette côte et la difficulté de l'entrée et de la sortie du port ne permettent pas de le faire dehors sans un danger évident, tant pour les bâtiments que

pour les hommes. J'en ai conféré avec M. de Villers, capitaine de vaisseau, commandant la marine du Havre ; M. de Coradin, lieutenant du port, homme très entendu, et M. Ranché, intendant de la marine, et nous sommes convenus de ce que nous pouvions commencer à faire faire aux troupes. J'ai lieu d'être très content de la façon dont ces messieurs se prêtent à l'exécution des intentions de Sa Majesté à cet égard.

« J'aurai l'honneur de vous rendre compte, Monsieur, du progrès que les troupes feront dans ces exercices.

« Il n'y a que les pièces de canon destinées pour les bataillons de ce camp qui soient arrivées au Havre. Les autres sont encore sur la rivière. Dès qu'elles nous seront toutes parvenues, je ferai exécuter l'instruction qui m'a été envoyée par les canonniers et vous en rendrai pareillement compte.

. . . . . .

« Je vous supplie d'être, etc.

« D'HARCOURT. »

Dix jours après, le général commandant le camp de Frileuse écrit au même ministre de la guerre une seconde lettre qui, par les plus pratiques détails administratifs dans lesquels il entre, ne témoigne pas moins que la première, sans parler des autres points de vue, de sa sollicitude éclairée et incessante pour le bien-être des troupes confiées à ses soins.

« Au camp du Havre, le 26 juillet 1756.

« Tout commence à prendre forme, Monsieur. Comme l'exercice d'embarquement et de débarquement m'a été le plus recommandé, je m'y suis d'abord attaché, et je l'ai fait exécuter jusqu'à l'arrivée de M. le marquis de

Paulmy (1) et de M. le maréchal de Belle-Isle (2), à deux bataillons par jour, un le matin et un le soir, l'étendue de ce bassin ne permettant pas d'en exercer deux à la fois. Présentement, j'en fais exercer le matin deux successivement, les faisant arriver du camp au Havre, l'un à six et l'autre à huit heures du matin. Ainsi, à moins de dix jours, j'y ferai passer tous les bataillons. Je me propose ensuite de le leur faire recommencer, en leur faisant faire feu de dessus les bâtiments, comme ils l'ont fait devant M. le marquis de Paulmy et M. le maréchal, et je compte qu'après ce couple d'exercices pour chacun, ils sauront tout ce qu'il est possible d'exécuter dans ce bassin.

« Nous avons eu des pluies continuelles depuis que le camp est assis, et si le terrain où il est posé n'était pas d'aussi bonne nature, il deviendrait absolument inhabitable. Mais heureusement il boit l'eau, de façon que, quand la pluie a cessé, une heure après il devient sec, Néanmoins les pailles des soldats sont mouillées au point que, si la pluie continuait, je serais obligé de leur en faire faire quelques fournitures de plus, pour renouveler celles qui se trouveraient pourries, et, par ce moyen, éviter des maladies aux soldats, et épargner au Roi des frais d'hôpitaux, qui seraient bien plus considérables.

« L'exercice du canon à la suédoise, Monsieur, fait aussi une partie de notre occupation. M. le chevalier de Grivel, qui en est chargé, commence par instruire les

(1) Antoine-René-Voyer d'Argenson, dit le marquis de Paulmy, fils aîné de René Louis, ministre des affaires étrangères. Il mourut en 1787. Il était de l'Académie Française et membre honoraire de celle des Sciences et des Inscriptions. Sa superbe bibliothèque, achetée en 1781 par le comte d'Artois, est aujourd'hui la *Bibliothèque de l'Arsenal*.

(2) Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte, puis duc de Belle-Isle, né en 1684, maréchal de France en 1741, alors commandeur général des côtes de l'Océan, mort en 1761.

sergents, afin que, quand il les aura mis au fait de cet exercice, ils puissent débourrer les soldats et avancer leur instruction, à laquelle il ne pourrait fournir, étant seul avec deux sergents de canonniers pour exercer les canonniers des dix-neuf bataillons. Il y a même quelques-uns de ces sergents qui sont en état de le seconder. Cependant il m'a représenté qu'il ne pouvait s'acquitter de cette fonction sans avoir un cheval, et se propose d'en avoir un. Mais il demanderait que le Roi voulût bien lui accorder, en conséquence, une ration de fourrage. Cela me paraît d'autant plus juste que, quoiqu'il n'ait actuellement que neuf pièces de canon, les autres n'étant pas encore arrivées, et qu'il n'ait, par conséquent, à exercer que les canonniers de neuf bataillons, il est obligé de faire le voyage du camp deux ou trois fois par jour. Vous sentez, Monsieur, qu'il n'y pourrait suffire. Je vous supplie donc de vouloir bien lui accorder sa demande, et, si vous l'approuvez, je lui ferai fournir cette ration par le magasinier.

« J'ai fait aussi deux demandes, également fondées, à M. le marquis de Paulmy et à M. le maréchal. La première est le riz pour toutes les troupes, qui n'ont point ici la ressource des légumes, qui sont très rares et par conséquent fort chers, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le représenter. J'ai parlé de cette fourniture à M. Millin, que vous m'avez recommandé. Il m'a dit qu'il pourrait la faire à raison de 7 à 8 deniers la ration de la Caroline, et celle du riz des îles à 7 deniers 1/8. L'autre demande est un supplément de sel pour les troupes. La quantité qui leur est délivrée suffisant à peine pour leur soupe, il ne leur en reste point pour conserver leur viande, que les chaleurs et les orages fréquents qu'il fait corrompent entièrement.

« Vous observerez d'ailleurs, Monsieur, que les troupes sont obligées d'acheter le sel 11 sous 6 deniers la livre,

tandis que le bourgeois du Havre l'a à 3 sous 6 deniers, et que suivant vos intentions, j'empêche qu'elles n'en prennent de celui que les bourgeois pourraient leur revendre des épargnes qu'ils en font. Je me flatte que ces considérations vous engageront à m'envoyer, à l'égard de ces deux objets, des ordres qui leur soient favorables.

« Comme je n'ai point de maréchal-des-logis de l'armée, je vous supplie de trouver bon que j'en fasse faire le service et le détail par M. le chevalier de Montaigu, capitaine au régiment des Cravates, qui n'en demande point les appointements. Vous le connaissez, Monsieur, et pouvez juger de sa capacité pour cette place. J'en ai parlé à M. le maréchal, qui a fort approuvé mon choix, et je serai fort aise qu'il soit pareillement de votre goût.

« J'ai reçu hier, Monsieur, l'ordre que vous m'avez envoyé pour la réjouissance de la prise du fort Saint-Philippe (1), et le ferai exécuter dès que le reste de notre canon, qui est en chemin de Rouen ici, sera arrivé.

« Je vous supplie d'être, etc.

« D'HARCOURT. »

Enfin, voici une troisième lettre, toujours au sujet du camp de Frileuse, qui n'est pas moins curieuse que les précédentes :

« A Rouen, le 17 mars 1757.

« *Lettre de M. de Brou à M. le duc d'Harcourt.*

« J'ai reçu encore, il y a trois ou quatre jours, une nouvelle requête des laboureurs, sur le terrain desquels le camp du Havre était assis, par laquelle ils demandent

(1) Port-Maon, pris le 27 de juin (*Journal du curé du Vauroux*, publié par M. Paul Baudry). — *Te Deum* en actions de grâce de la « prise du fort Saint-Philippe de Mahon (mandement de M. le grand-vicaire de l'abbaye de Montivilliers, en date du 6 août 1756).

avec instance les dédommagements qui leur ont été promis, et qu'il me paraîtrait, en effet, bien injuste de leur refuser. Je n'ai cessé de presser M. d'Argenson à ce sujet, pendant tout le temps que j'ai été cet hiver à Paris. J'ai écrit encore à M. le marquis de Paulmy (1) avec les instances les plus fortes, et je n'en ai point reçu de réponse. Mes représentations ont été si souvent réitérées, que je n'ose plus les répéter. Oserais-je vous prier de vouloir bien employer votre crédit auprès de M. le marquis de Paulmy en la faveur de ces malheureux. Il faudrait, je crois, que vous eussiez la bonté de lui écrire, comme si les plaintes qu'ils m'ont faites vous eussent été adressées. Leur état est tellement à plaindre et leur demande me paraît si juste, que je crois qu'on aurait à se reprocher, du moins, de n'avoir pas fait tout ce qui était possible pour la leur faire obtenir.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DE BROU. »

L'éditeur du *Gouvernement de Normandie*, où les documents abondent d'ailleurs, mais qui n'a pu les citer tous, ne donne point la réponse du duc d'Harcourt ; mais à quoi nous servirait-elle? Par les deux lettres que nous connaissons, on devine la troisième, que nous ne connaissons pas. C'est la lettre d'un homme de cœur, c'est une lettre qui satisfait au droit et à la justice, c'est tout ce que pouvait attendre d'un lieutenant-général comme le duc d'Harcourt, un intendant comme le marquis de Brou. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ces si honnêtes, humaines et intelligentes figures du siècle dernier, jusqu'à présent laissées dans l'ombre, consolent de celles qui d'ordinaire occupent le premier plan, que si Louis XV ne valait rien, bon nombre de ses agens ne lui

(1) Alors, ministre de la guerre.

ressemblaient pas, et que, tout bien considéré et tout intérêt historique mis à part, la moralité à tirer de notre camp de Frileuse est celle-ci : moralité au double usage des historiens et des antiquaires : que qui cherche bien, finit par trouver, et qu'on rencontre du bon partout, même sous l'ancien régime.

BRIANCHON.

DÉCOUVERTES

FAITES A ROUEN, EN 1868

Et enregistrées par M. Thaurin.

ÉPOQUE ANTIQUE.

Depuis quelques mois des découvertes archéologiques d'une certaine importance ont été faites à Rouen.

En terminant une petite fouille dans la rue Ecuyère, il y a quelques jours, les ouvriers ont découvert à une certaine profondeur, dans un sol rempli de carbonisations et de grandes tuiles romaines à rebords, plusieurs objets intéressants, notamment de belles poteries rouges à reliefs, le socle d'une statuette en terre cuite, un coquillage turbiné et une épingle à cheveux en os.

Les objets en métal sortis de cette fouille sont au nombre de douze, les uns en bronze, les autres en fer. Parmi les bronzes se trouve une cassolette sphérique pour brûler des parfums, qui pouvait être suspendue, un beau style pour écrire sur les tablettes de cire, deux cure-oreille ciselés et gravés, puis deux médailles, l'une de grand bronze à l'effigie d'Antonin Pie, et l'autre, de moyen bronze, à celle de l'empereur Constance Chlore.

Les objets en fer qui paraissent appartenir à l'époque barbare, saxonne ou mérovingienne, sont deux clefs à

locquet (comme toutes les clefs antiques), de dimension moyenne, enfin un élégant poinçon.

Une découverte plus importante avait été faite au mois d'avril dernier, par les ouvriers qui creusaient les fondations d'une grande maison que l'on vient de terminer au nord de la rue de la Grosse-Horloge, près de la rue de l'Impératrice.

Dans cette fouille on trouva, au milieu de poteries romaines de toutes les nuances et de médailles en bronze du Haut et du Bas-Empire, une foule de petits objets : les uns en bronze, les autres en fer ou en os. Le groupe le plus intéressant de ces objets paraît avoir fait partie de la trousse d'un chirurgien du Bas-Empire. On y remarque des spatules en fer terminées par une lame en feuille de sauge, de petites cuillères en bronze fort élégantes ; puis viennent des stylets et des aiguilles en bronze ou en os, un petit instrument opératoire, recourbé, en fer, avec manche de bronze et des griffes de ce dernier métal pour la réunion des plaies.

La pièce la plus singulière, parmi les produits de cette fouille, est une lame en fer de 155 millimètres de longueur sur 20 millimètres de largeur, qui constitue un démêloir sur une longueur de 75 millimètres : l'extrémité opposée de la lame a la forme d'un couteau aigu.

Le deuxième groupe des objets nombreux sortis de la fouille dont nous parlons contient trois belles clés en fer, de l'époque barbare, quatre styles en bronze, des boucletes de toutes les formes, et de grandes et de petites fibules à bossage ou à boutons. La pièce capitale est une sorte d'amulette ou de breloque emblématique en fer, composée de cinq pièces, à laquelle on ne connaît pas encore d'analogue dans nos collections françaises. Ce singulier objet se compose d'un anneau de 45 millimètres de diamètre extérieur, fermé d'une façon toute particulière ; à cet anneau sont enfilés quatre petits instruments

symboliques de l'agriculture, dont la longueur varie de 30 à 45 millimètres. Ce sont : une hache, une bêche, une serpe à bec et une fourche à deux dents.

M. l'abbé Cochet affirme qu'un ou plusieurs objets analogues pour la forme, mais en bronze et un peu plus grands que celui dont nous parlons, ont été trouvés à Londres par M. Roach Smith, créateur du musée spécial de cette capitale.

Les médailles romaines en bronze trouvées avec ces deux groupes d'objets sont aux effigies des empereurs Domitien, Trajan, Adrien, Antonin Pie, Marc Aurèle, Constantin Ier et Tetricus. Elles ont été recueillies par M. Thaurin

Journal de Rouen du 9 octobre 1868.

ÉPOQUE MODERNE.

En opérant la démolition de l'une des vieilles maisons de la rue Saint-Vivien, que l'on élargit, on a trouvé perdue dans les boiseries une médaille en bronze qui rappelle l'un des événements les plus notables de la révolution française.

Cette pièce, de la plus belle construction, a 35 millimètres de diamètre ; elle porte dans le champ du droit ou côté principal, un groupe principalement composé de trois personnages debout ; à gauche, on remarque une grande figure de Bellone ou de Minerve, vêtue à l'antique, casquée et s'appuyant de la main droite sur une hasta ; de la main gauche, cette figure maintient une grande table sur laquelle sont gravés les mots : *Constitution française*, et qui repose par la base sur un autel carré décoré des faisceaux de la République ; au-dessus et au centre postérieur de cet autel, on aperçoit une figure de la Justice avec

ses attributs; enfin, au côté droit de l'autel, le roi Louis XVI, la tête nue, portant l'épée et le manteau royal, a le pied gauche sur la dernière marche du trône, et la main droite étendue vers la Constitution, qu'il touche du bout des doigts. On lit autour de la médaille cette formule du serment qui fut prononcé par le roi.

JE JURE D'ÊTRE FIDÈLE A LA NATION ET A LA LOI.

Puis à l'exergue, au-dessous du sujet qui figure le serment : 14 SEPTEMBRE 1791.

Le revers de cette intéressante médaille est occupé tout entier par l'inscription suivante, qui s'y trouve écrite en neuf lignes :

Le vœu — du peuple n'est — plus douteux — pour moi : — j'accepte la — constitution — 13 septembre — l'an III de la — liberté.

La légende circulaire qui entoure ce texte ne laisse aucun doute sur son origine et sa signification. La voici :

Message du roi à l'assemblée nationale constituante, président J^es G^me Thouret.

On sait que Thouret, président de l'Assemblée nationale constituante, né à Pont-l'Evêque en 1746, avait été avocat au parlement de Rouen. Il avait été député en 1789 aux Etats généraux, il fit partie du comité de constitution dont il devint le rapporteur. Il prit aussi une large part au grand travail de la division de la France par départements.

On vient de retrouver, à Rouen, un exemplaire en bronze fort bien conservé et des plus rares de la belle et très intéressante médaille qui rappelle les origines de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1823, le savant archiviste de l'Académie, M. A.-G. Ballin :

« Quelque temps après la suppression des Académies, en 1793, plusieurs membres de celle de Rouen se réunirent et formèrent une nouvelle société, sous le nom de Société d'Émulation pour le progrès des Lettres et des Arts. En 1800, plusieurs membres de cette Société en établirent une nouvelle, sous le nom de Lycée libre de Rouen ; mais lors de l'organisation de l'instruction public, d'après la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), aucun établissement ne pouvant prendre le nom de *lycée*, spécialement consacré à l'instruction publique, le lycée libre de Rouen dut changer de nom et prit celui de Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

« Après le rétablissement de l'Académie, en 1803, les Sociétés d'Emulation et des Sciences, Arts et Belles-Lettres, se réunirent, pour ne former qu'une société, sous le nom de Société libre d'Emulation. »

M. J.-A. de Lérue a également relaté ces faits dans son *Histoire de la Société d'Emulation*, dont il fut un des secrétaires.

La belle médaille que l'on vient de retrouver et dont il n'existe qu'un nombre fort restreint d'exemplaires, a 40 millimètres de diamètre. Dans le champ du côté principal, se trouvent deux figures pédestres de femmes, richement drapées à l'antique, et tournées l'une vers l'autre ; la figure du côté droit, celle de la Gloire et de l'Honneur, a la tête entourée d'une auréole rayonnée. Cette figure tient dans ses mains des couronnes de lauriers ; elle en dépose une sur la tête d'une jeune fille placée devant elle et qui s'incline en tendant les bras. Des peupliers, des lauriers et des fleurs sont aux pieds des deux personnages, autour desquels on lit : HIC. PIETATIS HONOS. Et à l'exergue, en deux lignes sous le sujet : LA BONNE FILLE (la Fraternité).

L'ornementation du revers de cette belle médaille consiste uniquement dans une élégante couronne formée de

myosotis habilement groupés, au centre de laquelle on lit, en trois lignes : LYCÉE DES ARTS. Puis, et en dehors de la couronne : FONDÉ. EN. 1793.

Toujours à l'extérieur de la couronne et au sommet de la médaille, se trouvent écrits ces mots caractéristiques de la grande époque de liberté qui les inspira : PRIX DÉCERNÉ PAR LA FRATERNITÉ.

La médaille que nous venons de décrire et dont le métal, extrêmement beau et pur, a la sonorité de l'argent, est donc bien, on n'en saurait douter, celle qui fut frappée par le Lycée libre de Rouen, auquel la Société d'Emulation actuelle doit son origine.

Cette belle médaille fait partie de la collection monétaire créée par M. Thaurin.

Journal de Rouen des 22 juillet et 22 octobre 1868.

NOTE

SUR LES

CHARNIERS EN NORMANDIE.

M. l'abbé Valentin Dufour, sous-bibliothécaire de la ville de Paris, a conçu le projet de décrire, dans une monographie spéciale, tous les charniers de la capitale. Déjà, en 1866, il a publié, comme préliminaire de son grand travail, *Les Charniers de l'ancien cimetière de Saint-Paul, étude historique* de 41 pages in-8°. Désirant étendre la matière et faire précéder son œuvre d'un coup-d'œil général sur les charniers de France, il a demandé à M. l'abbé Cochet ce qu'il savait des charniers de la Normandie. Notre confrère lui a répondu par la lettre suivante, que nous ne croyons pas déplacée ici :

« Rouen, le 28 décembre 1868.

« Monsieur l'abbé et cher confrère,

« Vous m'avez demandé ce que mes études archéologiques m'ont révélé sur les charniers du moyen-âge, soit en Normandie, soit ailleurs. Je me fais un plaisir de vous offrir tout ce que je possède sur cette curieuse ma-

tière, l'objet de vos recherches. Cette faible gerbe, je l'ai formée de longue main sans savoir jamais à qui elle servirait. Je suis charmé que ce soit à vous qu'elle puisse être utile, à vous qui vous êtes fait des charniers de Paris une spécialité et qui nous réservez de précieuses révélations sur ce monde disparu.

« Nul doute que l'usage des charniers n'ait été autrefois universel dans les villes et parfois dans les campagnes. Cette pratique, que la coutume d'inhumer hors des villes a sapée par la base, a complètement disparu de nos contrées. Le dernier monument de son existence que j'ai constaté en Normandie était à Veules, près Saint-Valery-en-Caux. Je l'y ai remarqué en 1835, la première fois que je visitai l'église de ce bourg. Je fus frappé de voir sur un porche en bois, placé au midi de l'église, un amas considérable d'ossements blanchis provenant du cimetière.

« A cette époque, je ne compris pas très bien ce que c'était; mais après un voyage fait en Basse-Bretagne, en 1842, je fus parfaitement renseigné. J'appris même que l'usage remarqué par moi à Veules et à Carnac était encore en pleine vigueur en Espagne et dans le midi de la France.

« Le charnier de Veules existait déjà en 1623; il est mentionné, dans un registre de cette époque. Il a disparu vers 1840. Son existence était menacée dès 1830, car M. Lebay, curé de Veules, qui en rédigeait alors l'histoire écrit, « que c'était là quelque chose de choquant et que l'on ne voyait guère d'étranger qui ne demandât que ces os fussent rendus à la terre dont ils étaient sortis » *Les Eglises de l'arrond. d'Yvetot*, 2e édit. t. II p. 64-65).

A Harfleur, on montre encore la *rue des os rangés*, placée au midi de l'église. (*Les Eglises de l'arrond du Havre*, t. Ier, p. 160). C'est bien là le reste d'un reliquaire disparu. Dans les archives de l'église du Bourg-Dun, nous

lisons sur un registre de 1646 : « payé six livres à Jacques Auzou pour aider à payer les carreaux et les pierres que le dit Auzou a vendu pour faire les *Lieulx* pour mettre les *ots* des trépassés. » (*Les Eglises de l'arrond. de Dieppe*, t. Ier, p. 266).

Les cloîtres du cimetière de Montivilliers et de l'aître Saint-Maclou de Rouen étaient évidemment préparés pour recevoir les restes des ancêtres que l'on exhumait de cimetières infiniment trop petits pour les populations. Je suis porté à croire qu'il en a été de même à Auffay au XVIIe siècle, à en juger par les amas d'ossements trouvés en 1861. (*Procès-verbaux de la Commission des Antiq. de la Seine-Inférieure*, t II. p. 178)

Lorsque la paroisse ne possédait pas de cloître ni de reliquaire, on se contentait de placer les os exhumés sur les voûtes et les combles de l'église. C'est ainsi qu'en 1850, sur les voutes et sous les combles de l'église Saint-Remy de Dieppe, nous avons remarqué des fémurs qui n'avaient paa encore été enlevés. A Rouen, en 1857, lorsque l'on détruisit l'ancienne église Saint-Vigor, on trouva, au-dessus des planches de bois qui forment les plafonds des allées latérales une assez grande quantité de débris humains, parmi lesquels figuraient plusieurs crânes. (*Journal de Rouen* du 6 mai 1857.)

Quand l'édit de Louis XVI, du 19 novembre 1776, prescrivit la translation des cimetières loin des centres de population, les enfants s'empressèrent d'enfouir autour des églises les restes des pères qu'il fallait abandonner. C'est ce qui fait qu'à Rouen, à diverses reprises, lorsqu'on a fouillé autour des anciennes églises de Saint-Lô, de Saint-Michel et de Saiut-Pierre-L'Honoré, on a rencontré des masses d'ossements provenant d'anciens charniers pratiqués sur les combles de ces églises disparues. M. Thaurin a fait la même remarque pour l'ancienne église de Saint-Amand et pour le couvent de Saint-Louis. « En

1853, ajoute-il, lorsque l'on creusait le sol devant le portail de Saint-Ouen pour la construction du nouvel aqueduc, on trouva de grands amas d'ossements fort anciens pour la plupart. »

Dans sa *Notice* sur l'église de Saint-Jean de Rouen, M. De la Quérière rapporte qu'en 1621 il existait autour d'elle deux reliquaires que l'on nommait : « Les charniers du petit aître. » On se plaignait qu'ils étaient encombrés d'ossements à ce point qu'on en transportait jusque sur les voûtes de l'église qui en étaient surchargées. (De la Quérière, *Notice historique et archéologique de l'ancienne église de Saint-Jean de Rouen*, p. 91.)

M. de Caumont, dans son *Bulletin monumental* de 1857, après avoir accueilli la note que je publiai alors sur les charniers de la Seine-Inférieure (*Vigie de Dieppe* du 8 mai 1857), ajoute qu'il en existe également dans le Calvados. Il cite notamment l'église de Saint-Etienne-le-Vieux à Caen. « Au dessus du portail latéral du nord, on voyait autrefois une quantité considérable d'ossements rangés sous le toit au-dessus de la voûte. On appelait cet ossuaire le *grenier de Saint-Denis*, et il a existé jusqu'à la Révolution. » (*Bulletin monumental*, t. XXIII, p. 237)

A Troyes, en 1859, lorsque l'on fit des fouilles pour fonder le *Musée Simard*, on trouva le charnier de l'abbaye de Saint-Loup. L'amas se composait d'ossements accumulés et déplacés vers 1735. (Hermand, *Mém. de la Soc. d'Agric. de l'Aube*, 2e série, t. X, p. 269) A la Réole, département de la Gironde, c'était une crypte qui servait de charnier à l'ancienne église de Saint-Michel. Vers 1849, on l'a trouvée remplie d'ossements. (*Compte-rendu des travaux de la Commission des Monuments historiques de la Gironde*, année 1849-50, p. 21.)

Enfin, il s'en trouvait aussi à Chambéry en Savoie, car les publications de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie de cette ville nous parlent du charnier des

Dominicains où l'on mit en 1662 les restes du marquis de Beauba. Le chroniqueur monastique dit lui-même à l'année 1655 : « Je fis refaire les six charniers qui sont dans le *sancta sanctorum* ». (*Mém. et doc. publiés por la Soc. Savois. d'Hist. et d'Arch.*, t. II, p. 63.)

Je n'ai rien à vous dire des charniers de Paris, dont le plus célèbre était celui des Innocents. C'est à vous qu'il appartient de nous instruire sur cet important sujet : vous le ferez avec l'érudition qui vous distingue.

Agréez l'assurance de mon entier dévoûment.

L'Abbé Cochet.

Explorations archéologiques.

ÉTUDE

SUR LES

FOSSES DE NOS FORÊTS.

FOUILLES DE FOSSES DANS LA FORÊT D'EU.

J'ai continué cette année (1) l'étude des fosses de la basse-forêt d'Eu (2). L'exploration a eu lieu au triége de Varimpré, à 300 mètres de la verrerie de ce nom. J'ai entrepris cette fouille de concert avec M. de Girancourt qui avait obtenu la permission de l'administration forestière et qui a bien voulu en faire les frais.

C'était la quatrième fosse que nous explorions dans cette forêt: elle a été de toutes la plus intéressante. Cette fosse avait 33 mètres de circonférence et 11 de diamètre. Sa forme était celle d'un cône renversé. Sa profondeur au-dessous du sol de la forêt était de 2 mètres 60 centimètres. Nous l'avons creusée de plus de 3 mètres et nous sommes descendus à 5 mètres 60 au-dessous du niveau extérieur. A cette profondeur, nous croyons

(1) En octobre 1868.

(2) Pour les fouilles des années 1865 et 1866, voir les *Procès-Verbaux de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. II, p. 357, 396.

avoir atteint le fond primitif. C'est-là, en effet, que nous avons rencontré un vase romain tout entier. Ce vase qui était renversé, l'ouverture en bas, était autrefois tombé des terrains supérieurs avec les éboulements. C'était une écuelle en terre grise, semblable à celles que j'ai rencontrées dans le cimetière de Neuville-le-Pollet, en 1845 et en 1850. (Nous reproduisons ici ce vase.) C'est cette

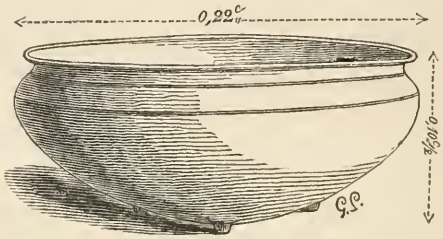

VASE ROMAIN. (BASSE FORÊT D'EU, 1868).

circonstance qui me le fait reporter avec quelque confiance jusqu'au second siècle de l'ère chrétienne.

Ce débris antique, tout important qu'il soit, n'est pas le seul que nous ait donné la fouille. Dans la coupe de près de 10 pieds qu'il nous a fallu faire pour arriver jusqu'à lui nous avons rencontré deux autres fragments de vases. L'un était un morceau de vase romain en terre rouge. L'autre un morceau de poterie gauloise en terre brune et grossière comme celle que nous avons recueillie dans cette même forêt en 1864 et en 1865. Ces derniers spécimens appartenaient à des urnes gallo-romaines du Ier siècle.

Outre le vase et les débris de vases, la fouille soigneusement étudiée, nous a montré au moins trois fragments de tuiles antiques. Deux provenaient de tuiles à rebords,

dont elles montraient encore le bourrelet. La troisième était le reste d'une faîtière. Tous ces débris attestaient l'époque romaine et ils prouvaient jusqu'à la dernière évidence que cette fosse était dans son plein développement au Ier siècle de notre ère.

Remonte-t-elle plus haut et son creusement pourrait-il être attribué aux temps gaulois? Nous ne saurions le dire.

En dehors de ces indices céramiques, nous n'avons trouvé aucun débris qui puisse nous renseigner sur l'âge et la destination de cette fosse. Toutefois, nous ne devons pas omettre de dire que dans cette fosse et dans toutes ses pareilles que nous avons fouillées depuis trois ans, toute la coupe du remblai était constamment charbonnée. Outre les charbons qui ne faisaient jamais défaut et qui nous servaient de guide et de repère, il s'est rencontré à plusieurs reprises, des couches entières de charbon de bois encore bien conservé.

Le charbon est assurément un indice bien certain du passage de l'homme, mais il ne saurait rien dater, car le charbon d'aujourd'hui ressemble à celui des tous les temps. Mais s'il ne sert pas à la chronologie, s'il ne peut indiquer une origine, il trahit peut-être une destination. C'est ce que nous verrons plus tard.

En effet, ces fosses profondes de plus de 5 mètres et larges seulement de 3 ou 4, dans leur partie la plus abaissée, n'ont jamais pu servir au séjour de l'homme. C'est en vain que l'homme eût essayé de vivre dans cette humide et étroite demeure. Outre la difficulté de la descente, il n'eut pu y faire de feu, la chose la plus indispensable dans nos climats, et puis la fumée de ce feu, n'ayant aucune issue l'eût vite étouffé comme un renard dans sa tanière.

Il ne faut pas perdre de vue que dans beaucoup d'endroits, tant en Loraine qu'en Normandie, ces cavités por-

tent le nom de *fosses à Loups*. Cette dénomination est un indice. La présence du c arbon vient confirmer une conjecture qui se présente naturellement à l'esprit. C'est que ces fosses nombreuses ont été des pléges tendus par l'homme aux hôtes des forêts.

En effet, à une époque où l'on ne connaissait pas les armes à feu ni les puissants moyens d'attaque dont nous disposons aujourd'hui, l'homme a dû recourir à ces fosses comme à des engins de chasse et de destruction. C'est ainsi, du reste, que le pratiquent encore les peuplades sauvages de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

Les bêtes fauves, que rien ne troublait alors, durent peupler nos forêts où elles pouvaient se multiplier à l'aise. Ces trous si profonds, creusés en terre et artificiellement recouverts de broussailles durent être dressés contre les animaux dangereux ou simplement contre les animaux utiles à la nourriture de l'homme. Peut-être même le chasseur allait-il jusqu'à placer au-dessus du gouffre artificieusement recouvert, un appât trompeur qui servait puissamment à attirer l'ennemi dans le piége.

La malheureuse bête, si forte qu'elle fut, une fois tombée dans ce puits de six mètres, à murailles à pic, n'en pouvait plus sortir. On s'empressait alors de l'enfumer à l'aide de charbons et de branches allumées que l'on jetait dans la fosse. Selon nous, c'est la raison de ces couches successives de cendres et de charbons que la bêche reconnaît aujourd'hui dans ces fosses comblées par des éboulements séculaires.

Ce mode de chasse fut progressivement abandonné à mesure que les bêtes fauves ont diminué et que les engins destructeurs se sont perfectionnés. Mais à nos yeux, cette explication est jusqu'à présent la seule raison que l'on puisse donner des fosses nombreuses qui peuplent les forêts de la Normandie, de la Lorraine, de Berry et de toute la France.

Pour l'homme primitif privé des outils que nous possédons en si grande abondance, ce dut être un travail long et difficile que le creusement de ces fosses Evidemment ce ne pouvait être l'œuvre d'un seul individu, ce fut sans aucun doute la propriété d'une famille ou d'une association. Si déjà nous avons tant de peine à les débarrasser des éboulements que la main du temps a entassés, combien la corvée d'un creusement primitif dût-elle coûter de peine à des hommes peu exercés et privés des moyens dont nous surabondons aujourd'hui. Nous croyons donc qu'il n'y a qu'un intérêt du premier ordre qui ait pu faire entreprendre à l'homme primitif des travaux considérables, si complétement abandonnés et même si incompris aujourd'hui.

Une autre preuve que l'on peut donner de la destination que nous assignons aux fosses de nos forêts, c'est que toujours autour d'elles, le sol est parfaitement nivelé.

Pourtant un déblai considérable dut provenir de ces excavations profondes. Tout naturellement il aurait dû former rejet de terre autour de cet immense trou. Eh bien ! il n'en est rien. Toujours le fossoyeur a eu l'attention d'étendre sur les bords la terre d'extraction à tel point qu'on ne pourrait soupçonner qu'on va rencontrer un abîme. Le motif de cette précaution laborieuse et pénible ne peut s'expliquer que par le but pour lequel étaient creusées ces fosses. Il fallait, par l'absence d'obstacle, enlever au gibier tout soupçon de piège et toute défiance d'embûches.

Tout ceci est une hypothèse, je le veux bien ; mais on conviendra qu'elle sort naturellement des faits précédemment établis, comme une fleur sort de sa tige. Je reconnais volontiers que pour asseoir et étayer ma thèse, je manque d'analogues et de rapprochements. Mais je crois utile de présenter cette explication, que j'ai déjà soumise aux

lumières de mes confrères en archéologie et que je soumets de nouveau aux antiquaires qui voudront bien descendre avec moi dans une fosse qui fut probablement la *fosse aux loups*, mais qui ne fut jamais la *fosse aux lions*.

Du reste, ces fosses de nos forêts commencent aujourd'hui à être l'objet d'études et d'observations en diverses contrées.

M. de la Villegille s'en est occupé le premier pour le Berry, en 1838. On peut voir son travail dans le tome XIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

Dans le même temps, le Comité historique des Arts et Monuments de Paris appelait dans ses instructions l'attention de ses correspondants « sur les fosses placées dans des taillis, sur le flanc des collines, vers la crête des monts, et quelquefois groupées en grand nombre sur un petit espace. »

Cette provocation du Comité ne paraît pas avoir attiré beaucoup de communications, car je ne me souviens point d'avoir rien rencontré dans ses *Bulletins* que j'ai suivis avec assiduité.

Cependant deux archéologues de nos départements ont parlé incidemment de ces fosses dans leurs travaux archéologiques.

Ce sont M. Pistollet de Saint-Fergeux, dans une *Notice sur les voies romaines et les Mardelles du département de la Haute-Marne*, insérée, en 1860, dans le tome Ier des *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, et M. Maud'heux, dans un travail sur les *Mares ou Maïes des Vosges*, inséré, en 1861, dans les *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*.

Mais c'est en Lorraine, et surtout dans le département de la Moselle, que l'on paraît s'en être préoccupé le plus. Le premier travail que nous connaissons sur ce sujet,

c'est une *Notice sur les Marges, Margelles ou Mardelles*, par M. Le Clerc de Bussy.

Dans cette note de 4 pages, extraite du *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle* pour 1862, M. de Bussy montre l'importance de la matière au point de vue historique, mais sans pouvoir encore arriver à aucune conclusion.

Il constate seulement que, dans le Berry, M. Guillard, agent-voyer de l'arrondissement d'Issoudun, a fouillé quelques-unes de ces mardelles et y a trouvé des foyers éteints, des cendres et des charbons, des pierres et des ossements calcinés. C'est à peu de chose près ce que nous trouvons dans les nôtres. Cette observation est la seule qui ait été faite jusqu'en 1862. Depuis cette époque la Lorraine archéologique s'est préoccupée deux fois de la question des fosses. La première fois ce fut à Nancy en 1865, le seconde à Metz en 1866. En 1865, M. l'abbé Ledain publia un travail dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Lorraine*. On y voit que l'on trouve de ces fosses autour de Mayence comme auprès de Metz. A Vinkel, on les appelle des trous païens et des mares païennes, lorsqu'ils contiennent de l'eau. Généralement on les nomme en Lorraine *mares des payens*; en France, on les appelle *margelles* ou fosses à loups. Ces enfoncements circulaires varient de 10 à 40 mètres de diamètre et de 3 à 10 mètres de profondeur.

M. Louis Benoist les considère comme des maisons gauloises. (*Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, année 1866, p. 51, 52, 53.)

Enfin, le R. P. Bach a parlé aussi de ces fosses dans son Mémoire sur les habitations gauloises et les vestiges qu'on en trouve dans les provinces de l'Est. Il dit qu'en général ces fosses sont peu explorées ; mais dans celles qui ont été visités on a trouvé de la poterie (qu'il ne qualifie pas), des hachettes en silex, du fer, du bronze,

des médailles et des ossements d'animaux. (*Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, année 1866, p. 85-95.)

Nous ferons remarquer que ces assertions générales ne précisent rien et qu'elles n'indiquent pas encore des observations sérieuses ni soigneusement faites. Nous pensons donc être les premiers qui ayons fait sur ces fosses des observations scientifiques que nous livrons au contrôle de nos confrères et aux expérimentations de l'avenir.

Rouen, le 30 décembre 1868.

L'abbé COCHET.

Rouen Imp. R. Boissel.

TABLE DES MATIÈRES

De la Deuxième Livraison.

Procès verbaux des séances tenues en 1868. 173
Rapport annuel à M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure, sur les opérations archéologiques de son département. 205
Note sur des fouilles archéologiques faites à Héricourt-en-Caux. 284
Bas-reliefs découverts à Saint-Georges-de-Boscherville. . . 295
Épigraphie du bourg de Saint-Saëns et de son Église. . . 302
Le Camp de Frileuse ou du Havre-de-Grâce, 1756. . . . 306
Découvertes faites à Rouen, en 1868. 326
Note sur les Charniers en Normandie. 332
Études sur les Fosses de nos forêts. 337

BULLETIN

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

DE LA

SEINE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1869.

Tome Ier. — 3e Livraison.

ROUEN,

IMPRIMERIE DE H. BOISSEL,

RUE DE LA VICOMTÉ, 55.

1870.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION DES ANTIQUITÉS

Pendant l'année 1869.

Séance du 28 janvier 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture.

Sont présents : MM. de Glanville, de Beaurepaire, de la Londe, de Merval, l'abbé Colas, de Girancourt, l'abbé Somménil, l'abbé Loth, de Blosseville, Gouellain, Thaurin, de Bellegarde et d'Estaintot, secrétaire.

MM. Bouquet et l'abbé Lecomte sont excusés :

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance. — La correspondance imprimée comprend :

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 1868.

M. Bouquet fait hommage à la Commission d'une brochure intitulée :

Fontenelle et la Marquise des Entretiens sur la pluralité des Mondes (extrait de la *Revue de la Normandie).*

Des remercîments lui sont adressés.

Analyse du vernis d'un vase antique. — L'opinion émise par M. Bidard sur la composition de l'émail du fragment de vase présenté à la Commission par M. l'abbé Cochet à la dernière séance, émail considéré comme à base de plomb, rencontre d'assez vives protestations.

La majorité des membres de la Commission ne croit pas possible d'émettre une opinion définitive sur d'aussi faibles indices ; tout au plus admettrait-on la présence dans le vernis de traces de plomb et d'étain.

Lettre du Ministre. — M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception de l'exemplaire du *Bulletin de la Commission* (1867),

Il l'invite à se faire représenter par des délégués aux réunions de la Sorbonne du 3 avril 1869.

Aumale, — ancienne prison. — M. le Président rend compte des efforts qu'il a faits pour conserver à l'archéologie la prison du Bailliage d'Aumale.

Il donne lecture d'une lettre de M. Lecointe, adjoint d'Aumale, où ce dernier exprime ses regrets d'être obligé de faire procéder à la démolition entière de l'édifice.

« Il nous sourirait beaucoup assurément, dit-il, de « voir cette cage de fer et les cabannes conservées dans « un musée ou sur un terrain isolé ; mais, une fois privé « de ses murailles noircies, de ses jours sombres, l'en- « semble perd beaucoup de son mérite. Si la Société « honorable dont vous êtes membre disposait de cer- « taines ressources pour rétablir le seul rez-de-chaussée « de cet édifice, on trouverait certainement un terrain « de peu de valeur pour y satisfaire ; si enfin votre « musée désirait s'approprier, à ses frais, toute la partie

« du fer et du bois qui composent ces vieux cachots, on « ne s'opposerait certainement pas à cette cession. »

M. de Girancourt demanderait que la cage fût conservée.

M. l'abbé Cochet croit qu'elle ne pourra être enlevée que par morceaux.

M. d'Estaintot insiste sur le désir qu'il a déjà exprimé que l'on fasse de ce monument, avant sa destruction, un dessin et des plans exacts qui prendront place dans le portefeuille de la Commission.

Londinières, — Poignard gaulois. — M. Louis de Merval offre pour le portefeuille de la Commission le dessin de grandeur naturelle d'un poignard gaulois en bronze, trouvé à Londinières il y a quelques années et possédé par M. Havart, greffier de la justice de paix au dit lieu. (Nous reproduisons ici une gravure de ce dessin).

POIGNARD GAULOIS EN BRONZE (LONDINIÈRES, 1861).

Héricourt-en-Caux. — Plan des fouilles. — M. l'abbé Cochet offre également :

Le plan développé des fouilles d'Héricourt-en-Caux, dressé par M. Armand, agent-voyer cantonal.

Photographies offertes. — Il présente, en même temps, une série de dix photographies exécutées par M. Letellier, de Bolbec (quatre ont été données par lui);

L'église d'Etre.at (portail);

L'église d'Etretat (vue générale);

La façade de l'église Saint-Etienne, de Fécamp ;
Le château de Calletot (Bolbec) ;
L'église de Caudebec (portail et vue générale) ;
L'église de Lillebonne ;
L'église de l'abbaye de Jumiéges ;
Le château d'Etelan (deux vues).

Anneau méridien, offert par M. Decorde. — M. l'abbé Decorde offre au Musée départemental un anneau méridien qui ne paraît pas antérieur au XVIIe siècle, et une clef en bronze trouvée à Mesnières, à laquelle on ne donne pas de date.

Des remercîments lui sont adressés.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Monnaie grecque. — M. l'abbé Loth communique une pièce d'argent trouvée à Caudebec-lès-Elbeuf. On la considère comme une monnaie grecque.

Cartes cantonales offertes par M. le Préfet. — M. l'abbé Cochet a reçu du service vicinal, pour le portefeuille de la Commission, vingt-neuf cartes cantonales qui se subdivisent ainsi :

Arrondissement de Rouen 9

1° Rouen et Darnétal ;
2° Grand-Couronne ;
3° Elbeuf ;
4° Boos ;
5° Buchy ;.
6° Clères ;
7° Maromme ;
8° Pavilly ;
9° Duclair.

Arrondissement du Havre. 7

1° Le Havre et Montivilliers ;
2° Saint-Romain-de-Colbosc ;
3° Lillebonne ;
4° Bolbec ;
5° Goderville ;
6° Criquetot-l'Esneval ;
7° Fécamp.

Arrondissement de Dieppe 3

1° Dieppe et Offranville ; 3° Eu.
2° Envermeu ;

Arrondissement d'Yvetot 10

1° Yvetot ;
2° Caudebec ;
3° Yerville ;
4° Doudeville ;
5° Fauville ;
6° Valmont ;
7° Ourville ;
8° Cany ;
9° Saint-Valery-en-Caux ;
10° Fontaine-le-Dun.

Les cartes des autres arrondissements seront fournies à la Commission au fur et à mesure de leur publication.

Saint-Martin-de-Boscherville. — Bas-reliefs de l'abbaye. — M. Darcel signale à l'attention de la Commission, deux intéressants bas-reliefs du XIIIe ou XIVe siècle, découverts il y à quelques mois sous le pavage de l'église de Saint-Georges-de-Boscherville.

Il en publiera la description dans le prochain numéro des *Annales archéologiques,*

Il demanderait qu'on s'occupât de leur conservation, et, pour y parvenir, qu'on les sciât dans le sens de leur épaisseur et qu'on les encastrât dans la chapelle sud de l'église où elles ont été trouvées, et dont elles diminueraient la nudité.

M. l'abbé Cochet se rendra à Saint-Georges pour voir le meilleur parti à prendre.

Héricourt-en-Caux. Miroir et fibules en bronze. — M. l'abbé Cochet fait passer sous les yeux de la Commission un fragment de miroir et une fibule trouvée à Héricourt.

Creutzwald (Moselle) : *urne romaine en verre.* — Il donne lecture de la notice suivante sur une urne en verre trouvée à Creutzwald (Moselle). Cette note émane de M. Lous-

teau, ingénieur de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

« L'urne en verre a été trouvée sur le territoire de la commune de Creutzwald (Moselle), presque au niveau du sol d'une ancienne forêt défrichée à l'extrême limite du territoire français, non loin des vestiges d'une ancienne voie romaine et au centre d'une espèce de monticule ou tumulus.

Les deux pierres qui enveloppaient l'urne sont en grès des Vosges grossièrement taillé ; la partie supérieure de ces pierres a la forme d'un trapèze irrégulier.

L'urne en verre, transparent légèrement coloré de vert bleuâtre. Sa forme est élégante ; elle est à moitié remplie de cendres et d'os calcinés ; ses dimensions sont : hauteur 16 centimètres.

Diamètre le plus grand, 20 centimètres. Diamètre de l'orifice, 10 centimètres.

Id. du pied, 6 centimètres.

Les raies inclinées que l'on remarque à la surface du vase semblent avoir été produites par une plus grande épaisseur de la matière ; elles sont en effet, d'une teinte un peu plus foncée que le reste et saillissent légèrement.

Une troisième pierre de grès, également taillée, gisait près du monument ; elle a la forme d'une maison avec une petite excavation à la partie supérieure. Cette pierre avait peut-être été primitivement superposée aux deux autres et renversée à la suite de quelque accident.

On va commencer des fouilles près de l'emplacement où le monument a été trouvé et notamment dans quelques autres monticules qui se voient tout à côté. »

Rouen. — Cercueil du cardinal Cambacerès.— M. Barthélemy a offert à la Commission un calque colorié représentant de face et de profil la disposition du cercueil en plomb où ont été renfermés les restes du cardinal Cambacérès.

A ce propos, M. l'abbé Cochet lit la note suivante :

« Le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen, mourut dans son palais, le 25 octobre 1818, à l'âge de soixante-deux ans. Le 28 du même mois, il fut inhumé dans la chapelle de la Sainte-Vierge de son église Cathédrale. On ne lui creusa pas de tombe particulière. On se contenta d'ouvrir le caveau qui est placé devant le tombeau des cardinaux d'Amboise, lequel avait déjà reçu les deux archevêques de ce nom, en 1510 et en 1545 ; Larochefoucauld-Randon en 1598, Harlay 1er, en 1653 et d'Aubignê en 1719 Mais la Révolution française avait fait place nette de ces morts illustres, et, des cinq sarcophages déposés successivement depuis trois siècles, il ne restait que quelques ossements épars et sans nom.

« Le cercueil de l'ancien sénateur Impérial occupait donc seul ce caveau qui n'est pas grand. Nous pensions bien qu'il ne nous serait jamais donné de contempler ce sarcophage déposé-là depuis un demi-siècle seulement. Une circonstance inattendue nous a fourni l'occasion de le voir à notre aise et de l'étudier.

« Mgr Blanquart de Bailleul, chanoine de Saint-Denis et ancien archevêque de Rouen, étant mort à Versailles le 30 décembre 1868, S. E. le cardinal de Bonnechose désira qu'il fût inhumé dans notre métropole. Comme lieu de sépulture, il désigna le voisinage du tombeau des d'Amboise. Le 5 janvier 1869, M. Barthélemy se mit à l'œuvre et à près une heure de travail, il trouva le caveau creusé pour le ministre de Louis XII et ou reposait seul le frère d'un consul de la République française.

« Ce cercueil, entièrement en plomb, est énorme de poids et de grandeur Long de 2 mètres 20 centimètres, il n'a pas moins de 60 centimètres d'épaisseur, et de 80 centimètres dans sa plus grande largeur. La forme est étrange et très inattendue pour l'époque. On croirait un cercueil du temps de Louis XIV et non du règne de

Louis XVIII. Il offre les caractères les plus marqués du XVIIe siècle, l'arrondissement du couvercle et des extrémités et l'emboîtement circulaire pour la tête.

« Chose assez bizarre, la partie saillante qui renferme la tête présente une figure humaine. Ce doit être une fantaisie du plombier. C'est également au goût de cet ouvrier que l'on doit imputer la croix latine, à branches fleuronnées, placée sur le couvercle bombé du cercueil. Comme le corps du cardinal était très puissant et que son poids dépassait de beaucoup un corps ordinaire, le plombier a jugé à propos de placer de chaque côté, à l'angle supérieur, trois anneaux perpendiculaires destinés à faciliter le transport du sarcophage. Tel est le cercueil sur lequel nous avons cru devoir attirer un moment votre attention. L'importance du personnage auquel il se rattache et la dignité du lieu où il se trouve lui donnent un intérêt tout spécial ; mais ce qui me le rend particulièrement intéressant, c'est sa forme traditionnelle et archéologique et que l'on croyait presque exclusivement réservée aux tombeaux des XVIe et XVIIe siècles.

« Il est bon de signaler l'exception pour instruire nos confrères et les mettre en garde contre des erreurs toujours possibles en matière d'archéologie. »

Saint-Denis en France. — Cercueil de plomb aux Carmélites. — Après la lecture de sa note, M. l'abbé Cochet rappelle le débat qui s'est récemment élevé à Paris au sujet d'un cercueil de plomb trouvé en 1868 dans le cloître des Carmélites de Saint-Denis.

Ce dernier cercueil offre la particularité de la forme circulaire de la tête, avec rétrécissement au cou et renflement aux épaules, déjà noté à propos de deux cercueils de plomb des religieuses Ursulines de Dieppe, attribué au XVIIe siècle, et si frappant dans ce cercueil dont le dessin vient de passer sous les yeux de la Commission.

La supérieure des Carmélites de Saint-Denis a vu dans le cercueil ainsi retrouvé celui de *Louise de France*, inhumée en 1789. Les ossements ont été soumis à une expertise dont les résultats n'ont pas paru concluants, et le débat s'est ouvert.

M l'abbé Cochet, se trouvant à Paris, a examiné ce cercueil avec soin ; le dessus est parfaitement conservé, le dessous est très usé ; il le croit antérieur à quatre-vingt ans ; on sait d'ailleurs par D. Poirier que le tombeau de Louise de France a été profané en 1793.

M. de Guilhermy n'a pas hésité à faire remonter ce cercueil au XVIIe siècle.

Notre collègue ne croit pouvoir, quant à lui, tirer aucune induction de la forme du cercueil, puisque celui de Mme de Tessé, inhumée à l'abbaye aux Dames en 1720, celui du duc de Luynes, déposé au Panthéon, et enfin le cercueil du cardinal Cambacérés, offrent tous l'entaille circulaire.

Forêt d'Eu. — Varimpré. — Etude de fosses. — M. l'abbé Cochet lit ensuite une note relative à de nouvelles fouilles par lui pratiquées, de concert avec M. de Girancourt, dans la basse forêt d'Eu, à 300 mètres de la verrerie de Varimpré (1).

M. l'abbé Cochet n'a pas trouvé, dans les travaux publiés sur cette matière, des observations sérieuses et soigneusement faites. Il croit être le premier qui ait fait sur ces fosses des observations scientifiques; il les livre au contrôle de ses confrères et aux expérimentations de l'avenir.

M. de Girancourt remarque que ces fosses offrent deux catégories bien tranchées : la première des fosses simples et uniques, complétement circulaires ; la seconde des fosses accouplées qui présentent d'un côté une petite fosse

(1) Cette étude a été insérée dans le *Bulletin* de 1868, p. 338-343.

séparée par un rejet de terre d'une grande fosse ovale. Il n'a pas vérifié l'orientation relative de la petite fosse, dans le cas de fosses accouplées.

L'inspecteur des forêts de Blangy en a trouvé qui étaient remplies de cailloux, non-seulement au centre, mais partout.

M. de Merval ne croit pas qu'il soit possible d'établir des pièges dans des fosses dont quelques-unes sont aussi larges que la grande cour de la préfecture. Longtemps on y a vu des carrières à cailloux. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'elles sont toujours rapprochées de la périphérie des bois où on les trouve creusées. Il croit que les charbons peuvent provenir des foyers allumés par les ouvriers employés aux coupes.

M. de Girancourt ajoute que dans certaines de ces fosses le passage de chaque siècle est marqué par une poterie différente : au-dessus le grès de Martincamp, à 50 centimètres; en dessous les poteries du xve siècle, plus bas encore les vases romains. En *Bohême*, des fosses de ce genre servent aux grandes traques de cerfs.

Dalles tumulaires de l'Eure. — M. l'abbé Cochet appelle l'attention de la Commission sur l'intéressante publication des *Dalles tumulaires de l'Eure*, par M. Corde.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Fibules gauloises en fer — Il fait passer sous les yeux de la Commission le dessin de deux fibules en fer, trouvées, en 1864, dans une urne gauloise découverte à Caudebec-lès-Elbeuf. Ce dessin colorié, exécuté par M. de la Serre, sous-inspecteur des forêts, est parfaitement réussi.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,

LE Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 4 mars 1867.

Présidence de M. l'abbé Cochet.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Secrétaire : M. Bouquet.

Membres présent : MM. de Merval, Gouellain, Bouquet, l'abbé Colas, de Glanville, Morin, Simon, de la Londe, Brianchon, l'abbé Jeuffrain, de Beaurepaire, Thaurin, Paul Baudry.

M. Desmarest est excusé.

Rouen. — Eglise Saint-Ouen. — A St-Ouen, M. Desmarest a retrouvé une peinture murale du XVIe siècle dans la chapelle de la Vierge. Il est embarrassé pour la conservation. Il demandera l'opinion de la Commission.

Ouvrages offerts. — Envoi des *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, tome VIIe, 2e livre.

Envoi de la seconde partie des *Cloches du pays de Bray*, par M Dergny.

Lettre du Ministre. — Lettre du Ministre de l'instruction publique pour l'annonce d'un concours. On demande l'avis de la Commission. Le prix est bisannuel. Attribution des sections qui doivent concourir pour le prix. La Commission ne se croit pas en mesure de prendre part à ce concours.

Céramique rouennaise. — Une lettre adressée à M. Pottier par M. Duflos, conseiller général à Amiens, pour le consulter sur la date d'un plat et sur son degré de rareté, est renvoyée à M. Gouellain, avec le dessin qui l'accompagne.

Aumale. — Dessins de la prison. — M. Morin a demandé des dessins de la prison d'Aumale. M. Alfred

Petit, un de ses élèves, lui a envoyé sept dessins fort curieux, qui passent sous les yeux de la Commission.

M. le Préfet est prié de demander à M. le Maire d'Aumale de réserver les portes des cabanons et les barreaux ; Une face entière, si c'est possible.

Rouen. — Crypte de Saint-Gervais. — M le curé de de Saint-Gervais de Rouen soumet un projet de restauration pour sa crypte. M. Desmarest et M. l'abbé Cochet se sont rendus sur les lieux Ce projet offre de grandes difficultés, puisque M Grégoire avait reculé.

M. Desmarest a reconnu des parties mutilées ; on peut les réparer.

Le sol actuel est en terre battue. M. Desmarest a pensé à des dalles.

M. l'abbé Cochet propose une mosaïque grossière, caractère romain. L'église de Bertreville-Saint-Ouen en donne un échantillon. Il serait suivant lui le modèle à suivre.

Reste l'arcade, — bien conservée, composée de consoles, avec caractère romain. On pourrait essayer un léger repiquage.

Il y a des parties inégales auxquelles il serait dangereux de toucher.

MM. Morin et Brianchon pensent qu'il faut aller très sobrement dans tout travail qui pourrait altérer le monument. Ils excluent le repiquage et le ravalement.

M. de Merval ne veut pas non plus du ravalement.

M. Thaurin se prononce contre le pavage en mosaïque. Cela n'a pas été pavé, il en est ainsi à Saint-Godard.

M. de Merval proposerait également le dallage, et veut une aire battue, formée de pierres irrégulièrement taillées.

M. Thaurin rappelle une proposition faite il y a 40 ans pour retrouver l'ancien passage souterrain par lequel on y descendait.

La Commission décide : 1° Qu'il sera procédé au nettoyage de l'arcade qui sépare la crypte de l'entrée au moyen d'un simple balayage et à l'exclusion formelle du marteau. Cette résolution est prise à l'unanimité.

2° Que le pavage proposé en mosaïque grossière, à l'exclusion de dalles, sera fait en terre nue, avec aire battue ; en un mot, que l'on conservera l'état actuel.

3° Sur la troisième question : Restauration des mutilations que l'on remarque dans l'appareil du fond, M. l'abbé Cochet allègue les nécessités du culte et M. P. Baudry appuie M. Cochet.

On ne met pas cette question aux voix. Elle eût été repoussée.

Leignieu, près Boën (Loire). — Vase de Sainte-Albane. — M. Cochet communique à la Commission un vase trouvé le 6 août 1849 dans la tombe de sainte Albane, à Leignieu, canton de Boën (Loire). Il donne lecture d'un mémoire de M. Durand sur le tombeau et la fontaine de sainte Albane et demande à quelle époque peut remonter ce vase.

Ce vase a quatre becs, il est de la contenance d'un demi-litre et fortement évasé.

Il est composé d'une terre grise, légèrement rougeâtre, coloriée par un vernis à l'oxyde de plomb formant couverte jaune verdâtre.

Le tombeau de sainte Albane ayant été plusieurs fois ouvert à différentes époques, suivant le détail de la note communiquée par M. Durand, la Commission émet l'avis que ce vase n'appartient pas aux premiers temps du tombeau et qu'il n'est pas antérieur au XVIe siècle.

Gruchet-le-Valasse. — Silex taillé. — M. Brianchon communique une hachette informe en silex trouvée à Gruchet-le-Valasse, au Val de la Roche. Cette pierre semble présenter un essai de travail humain tout en n'offrant pas une régularité fort grande.

Trouville-en-Caux. — Tumulus. — A la base du tumulus de Trouville-en-Caux ont été trouvés des fragments d'argile durcie par le feu, dont les échantillons sont également communiqués par M. Brianchon.

Villedieu-la-Montagne. — Le clocher. — A Villedieu-la-Montagne, la tour de l'église a été conservée, grâce au secours du département.

Villequier. — Inscriptions restaurées. — Le président communique à la Commission une inscription de 1634 provenant de Villequier, afin qu'elle soit consignée au procès-verbal.

QVISQVIS ERIS
QVI HEC VERB-
A LEGES EXEM-
PLA PIORVM
VOTA QVE PO-
ST OBITVM T-
ALIS DISCE SEQ^{vi}

LE XXI. JOVR DE JANVIER LAN DE GRA-
CE MIL SIX CENTS TRENTE QVATRE JEAN
BEDOVIN DEMEVRANT A ROVEN ET
PIERRE BEDOVIN DEMEVRANT AV BOV-
RG DE VILLEQVER A FONDE EN LEGLISE DE
CEANS VNE BASSE MESSE PAr CHAQVE
SEPMAINNE A PERPETVITE AVEC LE LIBERA
ET DE PROFONDIS LA FIN DE LAD^{te} MESSe
QVI SE DIRA TOVS LES VENDREDY DE
LANNEE HVIT A NEUF HEURES DE M-
ATIN POVR LAQVELLE FONDATION
LEDIT BEDOVIN A DONNEY ET PAYE AV
TRESOR DE LA DITE EGLISE QVATRE CE-
NTS LIVRES TOVRNOIS POUR ESTRE CO-
NSTITVES EN 28 LIVRES DE RENTE HYPOT-
HEQVE DE LAD^{te} SOMME EN SERA PAYÉ D.

QVINZE LIVRES A CELVY QVI DIRA LA
MESSE ET 40 SOVDS POVR LA SONNE
CHAQVE VENDREDY A LA DITE HEV
RE ET LE RESTE MONTANT VNZE LIV-
RES DIX SOLS DEMEVRA[t] AV PROF[it]
DV DIT THRESOR ET DE PLVS A LE DIT
BEDOVIN DONNE ET PAYE AV DIT
THRESOR LA SOMME DE SIX VINGT
LIVRES TOVRNOIS POVR ESTRE APLI-
QVABLE A LACHAPT DES ORNEME-
NS NESSAICERE A CELEBRER LA DITE
MESSE LEQVEL BEDOVIN EST DE
CEDE LE SAMEDY VINGT HVIT
IESME JOVR DVDIT MOIS DE
JENVIER MIL DC CENTS 34
PRIES DIEV POVR SON AME.

Cette inscription vient d'être restaurée aux frais du département.

La séance est levée à quatre heures.

Le secrétaire adjoint,
BOUQUET.

Séance du mardi 4 mai 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. de Beaurepaire, de la Londe, l'abbé Lecomte, P. Baudry, Brianchon, Thaurin, de Bellegarde, l'abbé Jeuffrain, Bouquet, et le vicomte R. d'Estaintot, secrétaire.

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont lus et adoptés.

La correspondance imprimée contient :

Ouvrages offerts. — Le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2e, 3e et 4e trimestre de 1868. 1° Le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XVII. 2° *Mémoires de la Société d'agriculture d'Orléans*, t. XII, n. 1 et 2. 3° *Comptes-rendus de la Société française d'archéologie*, 1869, feuilles 1, 2 et 3. 4° Les *Chapiteaux mérovingiens de l'église de Chivy*, par M. Ed. Fleury.

Revue des Sociétés savantes. — M. l'abbé Cochet donne lecture d'un passage de la *Revue des Sociétés savantes* de décembre 1868, qui contient l'éloge des travaux de la Commission.

M. l'abbé Lecomte. — *Hommage.* — M. l'abbé Lecomte fait hommage de son discours sur *Mgr François de Harlay de Chanvallon, archevêque de Rouen.* La Commission lui en adresse ses remercîments.

Prix annuel des académies. — La Commission a reçu un exemplaire du décret impérial et de l'arrêté ministériel des 20 et 31 mars 1869, créant un prix annuel de 1,000 fr. dans chaque ressort académique.

Saint-Remy-Bosc-Rocourt. — *Caveau.* — M. l'abbé Cochet a été informé de la découverte à Saint-Remy-Bosc-Rocourt d'un caveau datant de 1516 qu'il se propose de visiter.

Harfleur. — *Vente d'une dalle tumulaire.* — A Harfleur, une dalle tumulaire en marbre noir fin de Belgique, sur laquelle avaient été gravées les effigies de deux personnages entourés d'inscriptions également effacées, a été vendue sans autorisation. Il en a été informé par l'avis suivant, publié par le *Journal de Fécamp*, du mois d'avril 1869. Voici cet article :

« L'église d'Harfleur, si remarquable déja par son magnifique portail gothique et ses vitraux modernes, va

encore s'améliorer. En ce moment, les ouvriers sont occupés à poser de nouveaux bancs et un pavage en pierre blanche.

« Ce dernier travail, qui exigeait de l'uniformité, a naturellement décidé la fabrique à se défaire des dalles de toutes grandeurs qui couvraient le sol de l'église. Parmi celles-ci se trouve un énorme morceau de marbre noir fin de Belgique, acheté par M. G. Deschamps ; il mesure 3m 70 de longueur sur 1m 77 de largeur ; son épaisseur est de 20 c. et son poids de plus de 10,000 livres.

« Il est évident qu'il avait servi autrefois à recouvrir la dépouille mortelle de riches personnages, mais qu'il n'avait été posé plus tard au milieu de l'église que comme simple pavé, puisque les fouilles opérées au-dessous n'ont amené la découverte d'aucun corps. Deux personnages de grandeur naturelle y étaient gravés ; les inscriptions du tour sont effacées et la date indéchiffrable.

« Le *Havre* ajoute que ce monolithe a été vendu 15 fr. Peut-être la fabrique eût-elle dû le conserver, car ces fragments archéologiques ont souvent de l'intérêt. »

M. le président s'occupera de cette affaire et il écrira à Harfleur pour savoir ce qu'il en est. Au besoin il saisira la Préfecture de cette question.

Aumale. — Inscription trouvée dans l'ancienne prison. — De son côté, le journal *Le Normand* du 4 avril contenait le fait suivant :

« En démolissant l'ancienne prison, les ouvriers ont découvert une inscription qui présente un grand intérêt ; elle était gravée derrière une pierre enchâssée au-dessus de la porte d'entrée. L'extérieur de cette pierre représentait les armes de la maison de Savoie.

« Voici l'inscription :

« Ce 15e jovr de may 1679, Me Iean Savnier, advocat
« et procureur fiscal de ce duché, a placé icy ceste pierre
« pour honorer l'entrée de ce temple de ivstice des armes

« de très-haute et très-illvstre et très-excellente princesse « madame royalle Marie-Ieanne-Baptiste de Savoye, « duchesse régente de Savoye, princesse de Piedmont et « de Chypre. »

« Dans quelques jours, il ne restera plus rien de cet horrible lieu de souffrance et de torture. Cette démolition est regrettable : il est des objets, si affreux qu'ils soient, qui appartiennent à l'histoire d'un pays. On devrait les conserver pour montrer aux générations futures ce que pouvaient des seigneurs qui n'avaient d'autres principes que la force et d'autre mobile qu'une ambition effrénée. »

Evreux. — Découverte de deniers normands du IXe *siècle.* — Enfin, M. l'abbé Cochet a été informé d'une trouvaille faite à Evreux, près Saint-Taurin.

Voici l'article du *Nouvelliste de Rouen*, du 26 mars 1869 :

« Une découverte qui n'est pas sans intérêt au point de vue de la numismatique, vient d'être faite à Evreux. En creusant dans un terrain qui touche à l'antique église abbatiale de Saint-Taurin, on a trouvé, au milieu de sarcophages, d'ossements et mêlés à la terre, une cinquantaine de deniers d'argent de l'époque carlovingienne, frappés à Rouen. La plupart de ces pièces ont été frappées sous le règne de Charles-le-Chauve. Enfin, avec les monnaies, on a trouvé un anneau d'argent uni, plein, et qui va en s'amincissant du côté où les deux bouts se rejoignent.

« Il y a tout lieu de croire que ces quelques pièces trouvées à Saint-Taurin ne constituent qu'une bien faible partie d'un trésor qu'on a voulu soustraire à la rapacité des hommes du Nord qui, vers la fin de *la deuxième moitié du* IXe *siècle vinrent ravager nos contrées.* Les 1,500 pièces d'argent et de billon du XVe siècle, trouvées à Evreux en 1847, chez M. Prieur, avoué; les 400 monnaies d'argent, anglo-normandes et baronnales, décou-

vertes à Gauville (Eure), en 1860; les beaux francs d'or du roi Jean, recueillis dans la rue Chartraine en 1836; les 450 deniers d'argent, du règne de Charles-le-Chauve, trouvés à Saint-Michel-de-Savaignes (Sarthe), et tant d'autres découvertes du même genre, viennent témoigner de la valeur importante, eu égard aux temps, des dépôts confiés à la terre. Il est donc à présumer que si l'on sait bien diriger les recherches, on peut retrouver la totalité du numéraire carlovingien, confié depuis des siècles à la discrétion des morts de Saint-Taurin. »

Presque toutes ces diverses monnaies ont été acquises par M. Charvet, de Paris. M. l'abbé Cochet s'est rendu chez lui et a acheté trois de ces pièces d'argent. L'une d'elles semble poser un véritable problème historique. Elle porte à l'avers cette legende : ROT. COM. CI FIT, et au revers ALOWIC. REX. M. Charvet y voit une monnaie inédite de Louis d'Outremer. Mais Louis d'Outremer a-t-il jamais été maître de Rouen ?

Excursion dans l'île de France, à Senlis, Noyon, Compiègne et Soissons. — Notre collègue fait ensuite l'intéressant récit d'une excursion récente à Senlis, Noyon, Compiègne et Soissons, dont les sociétés savantes demandent à échanger leurs publications avec celles de la Commission.

Il a visité les travaux d'exhumation des Arènes de Senlis, qui se développent sur une superficie double au moins de celle qu'occupe le théâtre de Lillebonne. Une somme importante est consacrée chaque année à ce travail.

Mais ce qu'il a constaté de plus curieux, c'est la découverte au *Mont-Berny*, dans la forêt de Compiègne, d'une cité antique dont les vestiges recouverts par des couches épaisses de terre, se développent sur une étendue de près de 2 kilomètres. Cette découverte est due à M. de Roucy. Cette cité initie à la civilisation des premiers siècles de notre histoire, du Ier au IVe siècle.

On y voit un petit temple se présentant sous la forme d'un carré long, des bains où se remarque le conduit de plomb qui amenait les eaux; des baies de portes ayant encore leurs crapaudines; chaque maison a son puits qu'alimente une eau romaine.

On trouve des ruines semblables à la *Garenne du Roi*. En dehors de la forêt, il a visité le théâtre de *Champlieu* que MM. De Saulcy et Viollet Leduc avaient prétendu, à tort, être mérovingien Sur un côté s'élève un joli petit temple carré; sur l'autre, des bains.

Le château de Pierrefonds n'est pas moins remarquable. Dans la salle des *Preuses* a été placée l'ancienne collection Soltikoff, et l'on voit, non encore rangée, la belle collection d'armures de MM. de Belleval, à Boisrobin, payée, dit-on, 70,000 fr., par l'Empereur.

Notre collègue a également visité le musée gallo-romain du château de Compiègne, qui se présente avec un ordre et une richesse admirables.

Rouen. — Découvertes par M. Thaurin. — M. Thaurin fait passer sous les yeux de la Commission un carton offrant une série de verres teints, de verres émaillés, d'émaux et de perles de compositions diverses, trouvées à Rouen, du 20 février au 15 mars 1869, dans une fouille pratiquée à l'encoignure de la *rue de l'Impératrice* et de la *rue de la Grosse-Horloge*.

MM. Darcel et Riocreux considèrent certains d'entre eux comme gréco-romains ; ils les reconnaissent à leurs couches concentriques zigzaguées, à leurs cylindres coupés.

La Commission a remarqué deux perles céramiques recouvertes d'émail ; l'une d'elles paraît même tout en émail, et des fuseaux destinés à être tordus et à ornementer les verres filigranés, dits vénitiens, dont Rouen paraît avoir été un centre de fabrication.

En 1853, dans le sol de Saint-Amand, on a découvert

un moule en pierre schisteuse, représentant un Christ en croix, à tête radiée, accompagné des instruments de la Passion ; M. Thaurin le croit du XIV ou XVe siècle.

Au même endroit, plus récemment (*Journal de Rouen*, du 3 décembre 1868), on a trouvé un fragment de pierre tombale du XIIIe siècle, sur laquelle est gravée une grande croix fleuronnée, à champ recroiseté.

M. Thaurin présente encore une jolie petite croix en or, où le Christ lui parait vêtu d'une jupe plissée, ce qui ferait supposer une assez haute antiquité.

M. l'abbé Cochet n'y voit qu'une large ceinture; il fait remarquer que l'autre côté de la croix porte l'image de la Vierge. Il ne la suppose pas antérieure à Henri IV ou Louis XIII.

M. Thaurin fait ensuite passer une autre petite croix en étain, qu'il croit du XVIIe siècle; il l'a trouvée en ouvrant une liasse de parchemins anciens, relatifs à la corporation des fondeurs-changeurs et orfévres de Rouen.

Dans une autre fouille, *rue Beauvoisine*, les ouvriers ont découvert une série de monnaies françaises parmi lesquelles une obole de Charlemagne, d'une conservation parfaite avec son grenetis des deux côtés; une fibule sur laquelle se lisait la légende dorée; rue de l'Impératrice, près Saint-Martin et Renelle, deux beaux blancs de Philippe-Auguste et de saint Louis; deux deniers d'argent du roi EDWARDVS ; un fragment de poterie du moyen-âge, à vernis jaunâtre, et une tétine en terre blanchâtre, à vernis verdâtre

Saint-Remy-en-Rivière. — Vase gaulois. — Lucy. — Chapelet en verre. — M. l'abbé Decorde offre au Musée un vase gaulois en terre grise, trouvé à Saint-Remy-en-Rivière, et un chapelet en verre bleu, du XVIIe siècle, trouvé, il y a dix ans, à Lucy, en faisant les fondations du chœur; il était déposé auprès d'un corps.

Lillebonne. — Monnaie romaine. — M. Brianchon,

offre pour le Musée, au nom de M. Orange, juge de paix, deux médailles trouvées à Lillebonne ; l'une d'elles est une médaille commémorative de la translation de l'Empire romain à Constantinople; l'autre, un Constance II.

M. P. Baudry communique une marque de potier : OFF. MANC.

M. Brianchon fournit quelques renseignements sur l'écusson sculpté à l'une des clefs de voûte de la grosse tour du château de Lillebonne; qui reproduirait les armoiries des Rieux-Rochefort, comtes de Lillebonne au XVe siècle.

Il soumet à la Commission un cachet bourgeois, du cabinet de M. le Président de Warenghien, dont la légende S. IEHAN JOSEPTH a paru douteuse ; il présente également une monnaie d'Édouard, trouvée à Bolbec.

La séance est levée à quatre heures.

Le Secrétaire,
Vicomte R. D'ESTAINTOT.

Séance du lundi 14 juin 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents MM. de Beaurepaire, Bouquet, Simon, l'abbé Colas, P. Baudry, l'abbé Loth, Thaurin, et vicomte d'Estaintot, secrétaire.

MM. Brianchon et l'abbé Jeuffrain sont excusés:

Le procès-verbal de la séance du 4 mai est lu et adopté.

La correspondance comprend :

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Noyon, t. I, II et III.

— — *polymathique du Morbihan*, année 1868. deuxième série.

Mémoires — *historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher*, deuxième série, 1 vol., 1861.

Comptes rendus de la Commission impériale archéologique (Saint-Petersbourg), 4 vol. pour quatre années : 1863, 1864, 1865, 1866, avec un Atlas pour chaque année. Les volumes sont accompagnés d'une lettre de M. le sécrétaire de la Commission, annonçant l'envoi et demandant l'échange des publications.

La Commission, en accédant à cette demande, a expressément décidé que des remercîments seront adressés à M. le Président de la Commission, et que M. le Préfet sera prié de lui adresser, par voie diplomatique, les volumes des *Procès-Verbaux* et des *Bulletins* déjà parus.

Croix en or du XVIIe *siècle.* — M. Baudry soumet à la Commission une croix en or semblable, suivant lui, à celle que communiquait M. Thaurin à la dernière séance. Il la croit du XVIIe siècle.

M. Thaurin signale des différences assez notables, dans les détails de l'ornementation, la forme du linteum, la longueur relative des bras, etc., qui lui paraissent assurer à la croix qu'il a produite une ancienneté relative incontestable.

Harfleur, — *Dalle tumulaire vendue.* — M. l'abbé Cochet a écrit à M. le curé d'Harfleur relativement à la tombe en marbre noir qui aurait été vendue par la fabrique. Celui-ci lui a garanti qu'elle n'avait rien d'important ; elle était brisée en plusieurs morceaux, elle a été cédée au trésorier de la fabrique pour le prix de 12 francs.

M. l'abbé Colas ajoute que le possesseur actuel est tout disposé à la remettre au Musée.

Mort de M. Brevière. — M. l'abbé Cochet lit ensuite à la Commission la notice nécrologique suivante sur notre regretté collègue M. Brevière.

« La Commission apprendra avec peine la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses plus anciens membres. M. Brevière vient de mourir à Hyères, le 2 de ce mois, à l'âge de 72 ans. M. Brevière appartient à notre département par sa naissance et par ses travaux. Né à Forges-les-Eaux le 19 janvier 1797, il fit partie de cette pléiade d'artistes qui, sous la Restauration, sut ressusciter l'étude et le goût des monuments du moyen-âge. Artiste par vocation, M. Brevière s'attacha principalement à la gravure sur bois. Cette branche de l'art du moyen-âge qui était restée en arrière et presque tombée en oubli, il la ressuscita et lui fit faire de magnifiques progrès Son nom est resté attaché à la xilographie, cette partie de l'art du dessin si cultivée et si répandue de nos jours. M. Brevière a contribué à illustrer un très grand nombre d'ouvrages et de recueils de notre temps. L'Imprimerie impériale s'empara de M. Brevière qui lui fit honneur. Elle lui confia un service important dont il s'acquitta parfaitement. Notre compatriote travaillait aussi bien sur cuivre que sur bois. Les derniers ouvrages publiés par M. de la Quérière sur les églises et l'ancien Hôtel-de-Ville de Rouen témoignent du grand talent de notre artiste dans l'art qui a illustré les Drevet et autres graveurs français.

« Nous devons savoir gré à M. Brevière d'avoir contribué à faire connaître les monuments de Rouen et de la Normandie ; car tout ce que touchait la main de cet homme, elle le convertissait en or. M. Brevière pratiquait fort bien le dessin et la gravure archéologiques ; plusieurs fois il a travaillé pour la Commission et nos publications en font foi. Nous ne pouvons nous empêcher de citer

les jolis bois dont il a illustré le récit que nous avons fait de la découverte des sépultures gauloises dans la forêt d'Eu en 1864.

« M. Brevière, devenu vieux et maladif, s'était retiré à Rouen, sa patrie adoptive. Cette grande et généreuse cité qui honore toutes les gloires n'abandonna pas dans sa vieillesse le pauvre artiste qui avait travaillé pour elle. M. le Préfet et M. le Maire s'unirent à quelques amis bienveillants pour lui faire une position qui adoucit ses derniers jours. Le vieil artiste est mort en bénissant ses bienfaiteurs et nous, Messieurs, nous les bénirons avec lui. »

Revue des Académies de province dans les journaux. — Il donne ensuite connaissance d'un appel adressé *aux Académies de province*, par M. Delaunay, dans la *Patrie* du 5 juin. Cet article se termine par les considérations suivantes :

« Nous avons pensé que la revue des sciences naturelles dont notre collaborateur, M. Henry Berthoud, s'acquitte avec tant de compétence et de talent, trouverait utilement sa contre-partie et son complément dans une revue des sciences littéraires.

« Deux fois par mois, sous le titre : *Les Académies de province*, nous donnerons un article qui tiendra nos lecteurs au courant de ce qui se fait d'important, d'intéressant ou de curieux dans nos sociétés savantes de province.

« Le Ministère de l'instruction publique publie chaque semestre un Bulletin résumant les travaux de ces sociétés; au point de vue de la science pure et de l'érudition, ce Bulletin remplit parfaitement son but. Le nôtre est différent.

« Nous nous adressons à une classe de lecteurs plus nombreuse, moins lettrée; notre public est affairé, ses loisirs sont rares, il veut comprendre tout de suite, il ne

lit que ce qui l'intéresse. Il faut le deviner et lui complaire.

« Nous ne nous interdirons point à l'occasion des excursions à l'Institut, à l'Académie des inscriptions, à l'Académie des sciences morales et politiques; nous ne négligerons pas les sociétés savantes de l'étranger. Il y aura, pensons-nous, plus d'un profit à remplir ce cadre; en disant à la province : Voilà ce qui se fait à Paris, et à la France : Voilà ce qui se passe à l'étranger, il pourra nous arriver de provoquer d'utiles recherches et de stimuler les satisfaits.

« Nous faisons aux sociétés savantes de province un appel qui sera, nous l'espérons, entendu. Nous leur demandons de nous tenir au courant de leurs travaux quotidiens; nous leur promettons en retour de nous occuper de ces travaux avec bonheur, avec conscience et ponctualité.

« FERDINAND DELAUNAY. »

Saint-Georges-de-Boscherville. — Bas-reliefs du XIVe *siècle. — Sépultures du moyen-âge.* — M. l'abbé Cochet a déjà parlé à la Commission du bas-relief en pierre de Saint-Georges-de-Boscherville, signalé par M. Alfred Darcel. Ce bas-relief, aujourd'hui déposé dans la salle capitulaire, est tellement mutilé qu'il n'y a pas de restauration possible, et qu'il fera probablement retour au Musée des Antiquités.

Ces sculptures, du XIVe siècle, représentent la vie de Notre Seigneur ou de la sainte Vierge. Les personnages ont environ 0,25 de haut. Le fragment en deux morceaux a 2 mètres de long. Il a dû être peint et doré. On peut supposer que c'était un rétable d'autel, placé de manière à être vu des deux côtés.

Une fouille faite près de la porte de la sacristie a amené la découverte de sépultures du moyen-âge, avec des vases

blancs vernissés de vert, perforés après la cuisson. Ces vases sont des XIIIe et XIVe siècles.

Saint-Wandrille. Vases funéraires du moyen-âge. Transformation du monastère. — Des vases du même genre ont été trouvés à Saint-Wandrille. Cette malheureuse abbaye est chaque jour victime de mutilations nouvelles. Lord Stackpoole a détruit l'œuvre de Boynet du XVIIe siècle, et les magnifiques bâtiments reconstruits de 1630 à 1660 où se trouvaient placés le chapitre, les dortoirs et plus de 80 chambres.

La salle capitulaire a été coupée par un refend et plancheyée.

M. Simon s'est transporté à Saint-Wandrille en 1867; il se proposait de photographier le cloître et l'église, et il a eu la douleur de constater que le bâtiment construit au XVIIe siècle avait été coupé sur une longueur de 25 mètres; que la salle capitulaire avait été défigurée par la construction d'une tribune; que la corniche romane avait été enlevée à la pioche.

C'est lui qui avait donné le conseil de déblayer l'ancienne église afin de découvrir l'emplacement et la base des piliers. Mais il déplore avec la commission les mutilations subies par ces ruines vénérables.

Fesques. — Découvertes gallo-romaines. — M. l'abbé Cochet fait passer les renseignements suivants:

A Fesques, en 1858, M. Boulanger, aujourd'hui fermier au Lihu, a trouvé au triége de la Vieuville, une hache en silex et une hâche en bronze, une urne, des meules à broyer, des tuiles à rebords. M. Paillard-Fernel père, avocat à Neufchâtel, ancien membre de la Commission, a fait un rapport sur les fouilles faites à Fesques en 1833.

Saint-Saëns. — Le Lihu. — Verrerie découverte. — A Saint-Saëns, aux environs du Lihu, on a découvert trois meules à poudingue qui avaient le caractère particulier

d'offrir dans la partie haute un trou assez large, se retrécissant au fond. On ne sait trop comment elles se manœuvraient.

Autour de la verrerie du Lihu, on trouve de nombreux débris de verrerie, parmi lesquels on a relevé et remis à M. l'abbé Cochet, une empreinte armoriée, écartelée au 1er quartier d'une tour, au 2e et 3e d'un lyon rampant, au 4e de trois coquilles? Cet usage de marquer les bouteilles d'une empreinte armoriée était assez fréquent.

Forêt d'Eawy. — Constructions romaines. — Dans la fôret de Saint-Saëns, triége du Camp-Souverain, près du Chemin des Limousins, on a constaté l'existence d'une construction ancienne, longue de cent pieds, large de trente, et l'on a ramassé au milieu des décombres, un grand sabre franc.

Au triége de la Sallandrière, près la Mare au joncs du Lihu, on voit encore dépassant le sol de 50 centimètres, sept ou huit maisons romaines, qui méritent une fouille. Le bois des Loges contenait aussi cinq ou six maisons du même genre.

Le Chemin des Limousins était au moyen-âge fréquenté par les marchands qui proposaient aux églises l'acquisition d'ostensoirs, émaux de Limoges. calices, custodes, etc., etc.

M. Thaurin dit avoir remis à M. Pottier un matériel complet de sépulture découvert à Orival.

Genetay. — Echo du château. — M. l'abbé Cochet s'est rendu dernièrement à Saint-Georges de-Boscherville. au hameau de Genetay. Là existait un château construit au XVIIe siècle, par M. de Lilly, du bureau des finances. Il offrait quelque ressemblance avec celui du Bellay, à Hénouville.

Ce château possédait un écho célébre dans toute la France. L'Académie des Sciences en fait mention dans ses Mémoires (t. X, p. 217). En parlant à la porte de la cour

d'honneur dessinée circulairement, les paroles étaient répétées trois fois, mais n'étaient pas entendues de celui qui les prononçait. Vigneul Marville cite le fait en 1725 dans ses *Mélanges de Littérature*. M de Lilly disait avoir rapporté d'Italie le secret de cette disposition, mais il était demeuré inexplicable.

Aujourd'hui l'explication paraît trouvée ; on a récemment découvert des vases acoustiques placés dans l'épaisseur des murs.

Une discussion s'élève à cet égard ; plusieurs membres ne paraissant pas admettre que la présence des vases acoustiques puisse à elle seule expliquer cette bizarrerie.

Rouen.— Découvertes. — M. Thaurin a trouvé en mai 1869, dans l'établissement des Petites-Sœurs des Pauvres, des fibules des XIIIe et XVIe siècle, portant des légendes peu déchiffrables. Il en a trouvé de semblables aux cimetières de Saint-Sauveur, de Saint-Martin-sur-Renelle, sur des poteries et sur des pichets.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Abside. — M. l'abbé Loth annonce que l'on va détruire l'abside circulaire de Notre-Dame de Caudebec-lès-Elbeuf, bâtie sous le règne de Guillaume-le-Conquérant. Il demanderait qu'on en fît faire un dessin.

Rouen. — Cathédrale. — M. Baudry annonce que le Conseil municipal a mis à l'étude l'abaissement du parvis de la place de la Cathédrale.

M. d'Estaintot craint que cette opération n'ait pour résultat de dégager les fondations du portail.

A propos de la place de la Calende et de l'ancien lit de la Seine, M. Thaurin dit qu'au-dessous du terrain consacré aux inhumations, on retrouva des vases gaulois, et qu'en reconstruisant il y a 40 ans une des maisons de la rue du Bac, on a mis à nu les anciens murs du quai avec leurs anneaux.

La Commission exprime sa satisfaction sur l'heureux effet du dégagement commencé de la cathédrale.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
Vte D'ESTAINTOT.

Séance du 3 août 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de la Préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. Bouquet, de Beaurepaire, De la Londe, de Merval, P. Baudry, Brianchon, Somménil, Gouellain, Thaurin, Dr Gueroult, de Lépinois, Gosselin et d'Estaintot.

M. l'abbé Jeuffrain est excusé.

M. le Président signale la présence pour la première fois au sein de la Commission de MM. Gueroult et Gosselin, et se félicite des garanties qu'offre leur activité pour une précieuse collaboration.

Bulletin de la Commission. — La deuxième livraison du t. I, du *Bulletin de la Commission* pour l'année 1868 est mise en distribution.

La correspondance comprend.

Ouvrages offerts : — *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, t. II, 1867.

Matériaux d'archéologie et d'histoire, par les archéologues de Saône-et-Loire. Février 1869.

Mémoires de la Société d'archéologie de la Moselle, t. X, 2 fascicules.

Dix planches gravées par M. Louis de Merval, d'après

les miniatures d'un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, représentant le cortége et les divers épisodes de l'*Entrée de Henri II à Rouen*, le 1er février 1552. Des remerciments lui sont adressés.

M. Thaurin fait hommage des journaux de Rouen des 19, 23 et 30 juin, 1, 11, 22 et 25 juillet 1869, relatifs aux découvertes faites dans les ruines de l'ancien couvent des Jacobins, par suite de l'agrandissement de la préfecture.

Lettre du Ministre. — Une lettre du Ministre de l'instruction publique, en date du 12 juillet 1869, accuse réception de quatre volumes de procès-verbaux de la Commission.

M. l'abbé Cochet porte ensuite à la connaissance de la Commission les faits suivants :

Mesmoulins. — Vieux château. — Ostensoir, etc. — A Mesmoulins, dans l'emplacement du vieux château qui appartient au comte de Bagneux, on a récemment découvert au milieu de maçonneries en tuf qui portent le caractère du XIe siècle, différents objets en bronze, notamment un Christ et un ostensoir, supposés du XVe siècle. Il y avait aussi, dans la cachette, quelques outils en fer.

Saint-Wandrille. — Un saïga. — A Saint-Wandrille, M. l'abbé Comont a trouvé une monnaie d'argent anépigraphique, qui a été reconnue par M. A. de Barthélemy pour être un Saïga de l'heptarchie ; au même lieu, on a aussi trouvé des vases du XIIIe siècle, sans qu'il soit possible d'affirmer s'ils ont servi à des inhumations ou à des usages de ménage.

Vatteville. — Agrafe. — De Vatteville-Bliquetuit provient une fibule en bronze décorée d'une légende où l'on lit : PAR AMOURS IE DONNE BIEN...

Monchaux. — Sceau du XIIIe siècle. — Au château de Monchaux, M. de Girancourt a découvert un sceau du XIIIe siècle au nom de WILL LEMIRE. (Guillaume Lemire).

Rouen. — Découvertes faites aux Dominicains. —

M l'abbé Cochet retrace ensuite l'historique des découvertes faites aux anciens Dominicains de Rouen, *rue de Fontenelle*. D'abord, en 1868, des fragments de verrières, clefs de voûte et chapiteaux du XIIIe siècle ; inscription du XVe siècle, relatant des inhumations du XIIIe et du XIVe siècle.

En 1869, les découvertes les plus importantes ont été des monuments épigraphiques : Une belle dalle du XIIIe siècle, au nom de la fille de *Nicole Fessard*, probablement le maire de Rouen du XIIIe siècle, et deux très remarquables tombes d'enfant du XIIIe siècle, celles du frère et de la sœur, issus de la famille Lebourgeois. Toutes deux offrent une arcade ogivale trilobée, surmontée d'un pignon à crochets soutenu de deux colonnettes, au-dessous de laquelle est gravée la silhouette de l'enfant dont elle abritait les restes.

Il faut ajouter à ces deux monuments d'une rareté exceptionnelle, six plaques de plomb du XVIIe siècle, destinées à conserver le souvenir de constructions importantes opérées au monastère de 1619 à 1621 ; la première, au nom de Nicolas Puchot, sieur de Malaunay ; la deuxième, à celui des sieurs Levasseur, Dumont, Hélie et Guérout, échevins de Rouen en 1619 ; deux autres au nom de Jacques Muisson, receveur général des décimes, et les deux derniers, au nom de Paul Parent, sieur de Villemenon, conseiller du roi en ses conseils d'Estat et privé et intendant de l'admirauté de France, et de Jean Sécard, sieur de Saint-Arnoult et de la Boullenguerie, maistre des comptes.

L'une de ces inscriptions porte une addition de la fin du XVIIe siècle et indique le nom du Frère Pierre Caumont, qui, en 1711, fut l'architecte du couvent des Visitandines.

A propos de dalles tumulaires incomplètes, M. de Merval signale comme pouvant fournir le moyen de les réta-

blir, un recueil d'inscriptions tumulaires, provenant du legs Martainville et figurant au catalogue de la bibliothèque sous le n° $\frac{Y}{2}$.

Une discussion s'engage, à propos de la recherche infructueuse faite par M. Cochet du cœur du cardinal de Fréauville, décédé en 1323.

M. de Beaurepaire ne croit pas qu'il faille chercher en cet endroit la plupart des tombes signalées par Farin. L'église des Jacobins ayant été interdite par Mgr de la Rochefoucauld, à la suite d'un scandale commis vers 1780, les Jacobins en construisirent une nouvelle rue de Racine et furent assujettis à y transférer les ossements déposés dans l'ancienne.

M. l'abbé Cochet a pu constater que les sépultures qui reposaient dans l'eau étaient intactes; il a remarqué vers le chœur un grand amas d'ossements.

Petit-Quevilly — Chapelle Saint-Julien. - Classement. — M. le président annonce que, par arrêté en date du 22 juin dernier, M. le Préfet a classé comme monument historique la chapelle des Chartreux au Petit-Quevilly. Cette chapelle, construite en 1183, par Henri II, dans son parc de Quevilly, pour une léproserie de filles nobles, avait été signalée à l'attention des archéologues par M. Auguste Le Prevost.

Bosc-Bordel. — Porche. — M. l'abbé Cochet fait part des démarches par lui faites pour empêcher la mutilation du porche de l'église de Bosc-Bordel. La seule chose qu'il demande, c'est qu'on n'y touche pas.

Havre. — Ancienne citadelle. — On vient de découvrir au Havre, sur l'emplacement de la Citadelle, une pierre commémorative de l'inauguration de la grande poudrière, près du parc aux boulets.

Cette pierre a 40 centimètres de hauteur sur 35 de largeur. Elle porte des armoiries surmontées d'une con-

ronne de marquis. Sur les quartiers de l'écusson on distingue des étoiles et des pélicans.

Au-dessous se lit cette inscription en relief :

CETTE PIERRE ÆSTÉ POSEE
PAR MONSIVR-DE CVP
COMANDA POVR LE ROY DANS
LA VILLE-DVHAVRE-DE-
GRACE ETLIEVS
DEPEN-DANSE DANS L'ANNEE
1693.

Saint-Valery-en-Caux. — Anciens Pénitents. — A Saint-Valery, dans le cloître des Pénitents, M. l'abbé Cochet a recueilli la trace d'un certain nombre de sépultures ; elles ne sont révélées que par une petite pierre carrée portant le nom de religion et la date de la mort du défunt.

M. Paul Baudry signale l'intérêt des inscriptions tombales de l'ancien couvent des Emmurées. Il demande qu'elles soient recueillies et publiées.

Dieppe. — Hachette en bronze. — Bourg-de-Saâne. — Hachette de pierre. — A Rosendal, près Dieppe, on a récemment trouvé une hachette en bronze ; au Bourg de Saâne, une hachette en silex.

M. Guéroult signale également les découvertes suivantes :

Anquetierville. — Hachette de pierre. — A Anquetierville, sur la ferme de Claville, celle d'une hachette en silex poli ; à Saint-Wandrille, celle d'un certain nombre de pavés émaillés d'une figure de poisson ; de même à Etelan, mais émaillés d'une pique. Il a trouvé une série de pavés émaillés du XVIIe siècle, représentant des scènes du Nouveau-Testament.

Rouen. — Découvertes. — Rue Napoléon III. M. Thau-

rin a recueilli deux hachettes en diorite et en silex ; M. Gosselin, à Caudebec-les-Elbeuf, les fragments d'une flute en os ; *rue de Fontenelle* (entre les maisons nos 3 et 7), vers le quai, M. Thaurin a découvert plusieurs pavés à fond rouge et dessins jaune, figurant des léopards, des lyons léopardés et des fleurs de lys ; de même, un fragment de pavé, genre italien, que M. Gouellain croirait pouvoir attribuer à Rouen, à cause de certaines irrégularités de fabrication.

Dans le sol de la *rue Saint-Patrice*, il a trouvé un vase en poterie du XIVe siècle, vernissé jaune-vert et bleu, à engobes gravés, rappelant la fabrication du Beauvoisis, et un rebord de plat où se lit la fin de la légende : (Tout vient à point à) *qui scait attendre.*

Blainville-Crevon. — Dalle tumulaire. — M. Bouquet signale, dans la propriété d'un habitant de Blainville, la pierre tombale d'un *Mouton de Blainville*, décédé *à la Saint-Jean avant la mi-aoust* et dont le dessin se trouve dans le manuscrit ci-dessus cité de la bibliothèque de Rouen. Cette dalle, découverte lors de la démolition de l'ancien presbytère, pourra, il l'espère, n'être pas perdue pour le Musée.

Le Trait. — Inscription de 1585. — Dans l'église du Trait, au côté de la nef sud, on remarque l'inscription suivante, qui date de 1585 : *Marguerite, femme de maistre Pierre Querrot, fust inhumée en l'église de ceste paroisse la veille de Toussaint. Priez Dieu pour elle.*

Vattetot-sous-Beaumont. — Groupe de pierre. — Le 6 août prochain, doit être inauguré, dans l'église de Vattetot-sous-Beaumont, un groupe de la Trinité, restauré par M. Bonet. C'est le même qui, le 2 avril 1825, fut l'objet d'un acte de vandalisme, mutilé et jeté dans une fosse.

Cet acte d'ignorance et de barbarie eut d'autant plus de retentissement que des sept hommes qui aidèrent à le commettre, cinq moururent dans l'espace d'un mois.

Elbeuf et Darnétal. — Coins de fabrique. — M. Loquet a trouvé le coin de la fabrique d'Elbeuf en 1642, M. Thaurin possède celui de la fabrique de Darnétal.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le secrétaire,
Vte D'ESTAINTOT.

Séance du 10 novembre 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET.

La séance ouvre à deux heures, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président, dans une des salles de la Préfecture.

Sont présents : MM. de Beaurepaire, de la Londe, l'abbé Lecomte, de Merval, l'abbé Colas, P. Baudry, Brianchon, de Blosseville, Thaurin, Dr Gueroult, de Lépinois, Gosselin, et d'Estaintot, secrétaire.

La correspondance imprimée comprend :

Mémoires de la Société impériale d'Emulation d'Abbeville, 1867 et 1868.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1868, nos 3 et 4 ; 1869, nos 1 et 2.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1868.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, t. 11.

Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France, 1er trim. 1869, 3e et 4e trim. 1868.

Société française de numismatique et d'archéologie, no 134

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e tri. 1869.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Sémur, 5e année, 1868.

Le Charnier de l'ancien cimetière Saint-Paul, à Paris, 1866, par l'abbé Valentin Dufour.

Une photographie de M Letellier, photographe à Bolbec : Portail de la Calende restauré.

Quevilly. — Chapelle des Chartreux. — Armoiries d'abbé. — M. Baudry rapporte que dans une fouille récemment faite à quelques mètres de la chapelle des Chartreux, on a retrouvé un fût de colonne sur lequel était gravée une crosse, placée au-dessus d'un écusson chargé de 3 croisettes.

La Fresnaye.— Statuette en bronze.— M. l'abbé Cochet soumet à la Commission le dessin de la statuette en bronze, que l'on dit avoir été trouvée à la Fresnaye près Lillebonne. Elle pèse 1,500 grammes, poids considérable; elle n'offre pas de patine antique. Il craint que ce ne soit une imitation moderne. Elle a été vendue 45 fr , ce qui est un prix peu élevé, D'après M. Rœssler, elle représenterait Cybèle ; Dom Martin, dans sa *Religion des Gaulois*, reproduit des figurines semblables, trouvées aux environs de Paris.

Rouen. — Dessins de dalles tumulaires. — Il présente également le dessin des deux dalles tumulaires d'enfants trouvées dans le monastère des anciens Jacobins en creusant les fondations de la Préfecture.

Auzouville-sur-Ry. — Dalles tumulaires. — M. de Merval appelle l'attention sur l'état où sont demeurées les dalles tumulaires d'Auzouville-sur-Ry , parmi lesquelles on remarque celles de Guillaume , châtelain de Beauvais, seigneur de Vascœuil et de Saint-Denis-le-Thibout, mort le 3 juin 1296, d'Aliénor Crespin, son épouse, de Guillaume de Beauvais, mort en 1329 et de Jeanne d'Estouteville. M l'abbé Cochet a voulu les faire

encastrer ; la mort du curé est venue entraver cette exécution. Ces dalles proviennent de l'abbaye de Lisle-Dieu.

Thiouville. — *Dalles tumulaires.* — M. de Merval ajoute qu'il a retrouvé dans le volume des preuves de la maison d'Herbouville les noms des personnages figurés sur deux dalles tumulaires effacées de l'église de Thiouville, qui sont placées au milieu du sanctuaire.

Elles sont indiqués dans un procès-verbal dressé pour les preuves de Malte, de Raoul d'Herbouville, en date du 8 août 1654, qui les décrit ainsi :

« ... Et outre avons remarqué dans le cœur d'icelle « la figure de messire Charles d'Herbouville, chevalier « s^r dudict lieu et autres terres relevé en buste armé « avec sa casaque d'armes fleurdelysée et aussi le tom- « beau de dame Marie de Dampierre son espouze dame « du Fresnay d'Oudeville et Fulletot qui decedda le tren- « tiesme d'aout 1553, Priez Dieu pour l'ame. »

Sommesnil. — *Pierre tombale.* — M. Simon communique le dessin d'une pierre tombale trouvée dans l'ancienne église de Sommesnil. Voici quelles sont ses dimensions : hauteur 2 mètres, largeur 1 mètre 10. Au milieu est encastré un cœur en marbre noir, qui a 82 centimètres de haut sur 66 de large. Ce cœur était entouré de la légende suivante, que l'on ne retrouve plus que dans les *Églises de l'arrondissement d'Yvetot*, par M. l'abbé Cochet : *Ici repose le cœur de Jean Bigot .. lequel déceda...* 1645. *Priez Dieu pour lui.*

Nesle-Hodeng. — *Fouilles d'un cimetière mérovingien.* — M. l'abbé Cochet rend compte d'une fouille exécutée par lui, du 4 au 20 octobre dernier, dans le champ du *Paradis*, sis commune de Nesle-Hodeng et dépendant de la ferme *de la Butte*, appartenant à M. Semichon.

M. le Préfet avait mis à sa disposition une somme de 500 fr. Les tombes de ce cimetière mérovingien se présentent par files de 15 à 22, allant du Sud au Nord.

tandis que les corps étaient orientés de l'Est à l'Ouest. Seulement sur près de 200 tombes visitées par notre collègue, 25 seulement étaient intactes et ont offert de curieux débris. Les tombes violées ont elles-mêmes fourni des renseignements intéressants. Les objets trouvés aux pieds des sépultures étaient généralement intacts, parce que les violateurs de tombeaux savaient fort bien que les objets précieux étaient toujours placés à la hauteur de la tête, de la poitrine et de la ceinture, et qu'on ne trouvait aux pieds que des vases de terre et des armes de fer.

Voici la série des objets précieux recueillis dans ces fouilles: une perle d'ambre dans un cercle de cuivre, une perle côtelée en émail vitrifiable, des perles d'émail, enrichies de pâtes de verre et d'ornements en couleur, de petites perles en verre coloré, une perle en jais, des boucles, des styles et des aiguilles en bronze, des ornements de ceinturon, une fibule en forme d'oiseau de proie, une boucle d'oreille avec son cercle orné d'une sphère métallique, ornée de 3 grenats enchassés, une perle d'ambre, une bague en argent, une bague en or sur laquelle est gravée une croix pattée, des perles d'or, un style argent et or, une série de fibules en forme de têtes d'oiseau, deux belles fibules d'or incrustées de grenats, une monnaie d'argent supposée de Théodebert Ier (534-48) et un Anastase d'or de 518.

Notre collègue fait également remarquer le dessin de douze ou treize vases trouvés au même endroit.

Ces différents objets figureront au Musée départemental.

Forêt d'Eawy. — Fouilles — Maisons romaines. — M. l'abbé Cochet n'a pas été moins heureux dans les recherches qu'il a commencées dans la forêt de Saint-Saëns, à l'exemple de ce qu'il avait vu si heureusement pratiquer dans la forêt de Compiègne.

A la Sallandrière, près le *Lihu*, sur le territoire com-

munal de Saint-Saëns, près de la *Mare-Verte*, des inégalités de terrain lui ont révélé la présence de trois maisons romaines. Deux surtout étaient mieux conservées. Les murs sont en silex, en tuiles et en moëllon du pays, taillé en petit appareil. L'épaisseur des murailles varie de 90 c. à 1 mètre, un tiers en plus que les constructions ordinaires des gallo-romains. La hauteur conservée varie de 50 c. à 1 mètre 20.

La longueur de l'une de ces maisons est de 20 mètres sur 8 de profondeur. Elle est partagée en deux par un refend. Le pavage a conservé une aire de bêton battu à la masse.

L'autre maison a dix-neuf mètres de long sur 9 de large; ses angles sont faits avec les petites briques carrées des piliers d'hypocauste, et l'on remarque au pignon du nord et aux angles du nord-ouest et du sud-ouest, huit ou dix ouvertures faites en forme de soupiraux de cave et travaillées avec beaucoup de soin, et des tuiles de diverses dimensions.

Notre collègue croit ces ouvertures destinées à l'évaporation de la fumée.

Dans les débris, il a recueilli un petit vase de bronze en forme de coquetier, et deux poids en pierre de forme ovale : l'un desquels porte le chiffre X, et pèse environ 8 kil. ; le plus grand pèse 16 kil. Notre musée n'en possédait pas de semblables.

Au *Camp-Souverain* ou *Camp-Soudain*, sur les Ventes-Saint-Remy, une autre maison s'est offerte, présentant une longueur de 15 mètres 30 sur 8 mètres 80 de large. Elle était située à quelques pas de l'antique route, dite *Chemin des Limousins*.

Dans la salle principale étaient inhumés vingt-huit à trente squelettes, orientés les pieds à l'est, que M. l'abbé Cochet considère comme des Francs du VIIIe siècle ou des Normands du IXe.

M. l'abbé Cochet ajoute que dans la haute forêt d'Eu, aux trièges des *Sorengs*, près de la *Mare pavée*, de la *Mare-aux-Chasseurs*, on rencontre des débris semblables.

Dans la forêt de Bord, il y en a aussi au triège des *Vieilles-Maisons*.

Aubermesnil-les-Erables. — Cimetière franc. — A Aubermesnil-les-Erables, M. Cahingt a découvert un nouveau cimetière mérovingien, et il y a trouvé deux fibules en bronze, réunies par une chaînette, que M. l'abbé Cochet fait passer sous les yeux de la Commission. (Nous reproduisons ici cette pièce curieuse.)

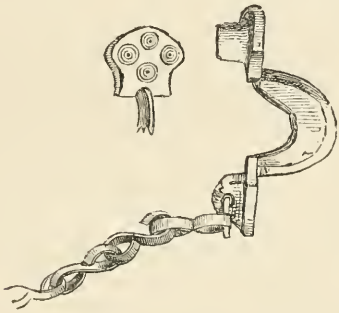

FIBULE EN BRONZE AVEC CHAÎNETTE (AUBERMESNIL-LÈS-ÉRABLES, 1869).

Foucarmont. — Découverte autour de l'église. — Les travaux faits à l'église de Foucarmont ont permis à M. de Girancourt de recueillir une plaque de ceinturon, ciselée à jour, figurant un dragon avec un serpent qui l'enlace. Le même type s'est retrouvé aux sépultures de Charnay (Saône-et-Loire).

Etretat. — Dalle tumulaire carlovingienne. — A Etretat, M. l'abbé Cochet signale une grande dalle tumulaire, qui vient d'être rencontrée dans le cimetière de l'église. D'après M. Quicherat, elle serait du IXe siècle. Elle présente gravée en relief une large croix pattée, dont

le pied se trouve, vers la moitié de sa longueur, orné de deux sortes de bras rudimentaires. (Nous reproduisons ici cette pièce intéressante.)

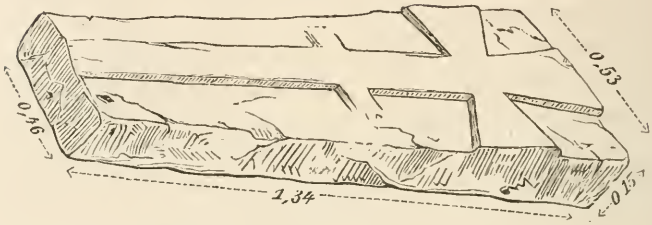

DALLE TUMULAIRE CARLOVINGIENNE (ETRETAT, 1869).

M. Guéroult croit que c'était une tombe d'abbé.

Lillebonne. — Fragment d'inscription céramique. — M. Brianchon, au nom de M. Duval, de Lillebonne, présente un fragment de terre cuite, portant des caractères gravés, trouvé dans la tranchée des Fontaines de Lillebonne. Il est couvert d'un émail stannifère. M. Thaurin le croit du XVIIIe siècle : M. Cochet du XVIIe.

Graville. — Squelettes au vieux château. — On a trouvé dernièrement dans la butte qui supporte l'ancien château de Graville un certain nombre de squelettes; aucun objet ne permet de les dater avec sûreté; leur seul caractère distinctif, c'est que les mains étaient placées le long du corps. Les Francs, sous Charlemagne, en usaient ainsi, ce que les Grecs leur reprochaient; au XIIe et au XIIIe siècle les bras des morts étaient croisés sur la poitrine, aussi M. l'abbé Cochet croit-il que ce sont probablement des occupants de l'époque piratique du IXe ou du Xe siècle. Nous donnons ici une note des journaux sur ce sujet :

« Nous avons déjà parlé, en diverses occasions, des fouilles faites au Havre dans la propriété dite le Bois-de-Boulogne, vis-à-vis la fontaine de Graville, et des

découvertes intéressantes auxquelles elles ont donné lieu

« Mercredi, en creusant sous le château, les ouvriers ont mis à nu trois squelettes, enfouis à 4 mètres de profondeur au moins, et dont l'existence à cet endroit doit remonter à une date extrêmement éloignée.

« Deux de ces squelettes, dont la conservation est parfaite, sont placés parallèlement à une distance de 1 mètre environ ; le troisième est en travers. Un des personnages inhumés à cet endroit était d'une très grande taille. Il devait avoir environ 2 mètres. Sa mâchoire, parfaitement intacte, annonce celle d'un homme remarquablement fort. Les trois corps sont placés sous une muraille de 2 mètres 30 centimètres d'épaisseur et de 4 mètres de hauteur, qui dépendait du château, tout près du pont-levis.

« Les fouilles pratiquées avec persévérance en cet endroit amènent toujours des résultats intéressants pour la science archéologique. On a trouvé les vestiges d'un four, un boulet, des débris de pièces d'artillerie, etc.

« Hier matin, un squelette d'enfant a été rencontré auprès des trois dont nous venons de parler. »

Rouen. — Cathédrale. — Tombeaux des Plantagenets. — M. l'abbé Colas fait part à la Commission du travail qui s'opère à la cathédrale, à l'occasion du replacement des tombes de Henri le Jeune et de Richard Cœur-de-Lion. La semaine dernière on admirait la manière dont était placée la tombe de Henri. Aujourd'hui, on n'a trouvé rien de mieux que de déplacer le tout, de retirer le soubassement posé sous le cube en pierre qui supporte la statue et de placer ce cube à plat sur le cordon de pierre qui entoure le chœur.

La Commission décide qu'elle se transportera à la Cathédrale après la séance.

M. Guéroult donne ensuite connaissance des découvertes suivantes :

Jumiéges. — Inscription tumulaire de 1717. — Au rez-de-chaussée d'une maison située dans le bourg de Jumiéges (arrondissement de Rouen), maison où est décédé, en 1826, l'ex-maire de la localité, M. de Saulty, prêtre, moine, cellerier du monastère gemmétique, le pavage offre trois pierres tumulaires. Deux sont frustes d'épigraphie ; la troisième mesure 63 centimètres de largeur sur 84 de longueur, et, en son centre, présente l'inscription ci-dessous :

14
A. P.
1717

Le précieux nécrologe monastique, dont M. Lepel-Cointet est l'heureux propriétaire : *Histoire de l'abbaïe royale de Saint-Pierre de Jumiéges, contenant ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis sa fondation jusqu'au milieu du* XVIIIe *siècle, par un religieux* (anonyme) *de la congrégation de Saint-Maur.* 1762, mss. grand in-4, apprend qu'à la date annoncée, 14 avril 1717 : « mourut « Charles Robertville, cordelier de la communauté de « Bernay, qui, après deux jours de repos au monastère, « fut repris de son apoplexie, dont il avait été travaillé « six mois auparavant et dont il n'était pas encore bien « rétabli. Il reçut l'absolution, l'extrême-onction et fut « inhumé dans le cloître, du côté du chapitre, sous une « pierre sur laquelle est marquée : 14 Apuril 1717. »

Cette dalle en liais est semblable à six autres provenant aussi des dilapidations commises au célèbre couvent fondé vers 654, par saint Philibert, et signalées dans une notice spéciale : *Sur quelques pierres tombales de l'abbaye de Jumiéges.* Imprimerie impériale. 1864.

Jumièges. — Manuscrit liturgique. — Un registre des « *Vestures et Professions* » de la congrégation gemmétique, manuscrit petit in-f°, relié en parchemin, échappé par miracle aux tourmentes révolutionnaires (1793), religionnaires (1562), a été retrouvé, il y a quelques années, par M. l'abbé Prevost, curé de Jumièges.

Anciennement déposé au chapitre abbatial, ce manuscrit, rédigé tantôt en français, tantôt en latin, et dont plusieurs feuilles font défaut, comprend seulement de 1670 à 1715.

Sa compulsion est néanmoins fructueuse en ce qu'elle renseigne sur certains rites de l'Ordre de Saint-Benoît, relativement au *noviciat* et à la *profession*.

Le Trait. — Inscription du XVIe *siècle.* — Dans la nef collatérale sud de l'église du Trait, près de Jumièges, est une assise en bois de chêne, à panneaux plissés, du XVIe siècle.

Sur la traverse supérieure du dossier, se lit l'inscription suivante :

« *L'an de grace mil cinq cens trente six les bourgoys de* « *la Berge ont faist pfaire cest assis : pries Dieu pour* « *eulx et pour les bienfaicteurs d'icelle église.* »

Bliquetuit. — Squelette et vases en grès. — En creusant une tombe, en face du portail de l'église Notre-Dame du Bliquetuit près La Mailleraye (canton de Caudebec), le fossoyeur a rencontré, à 2 mètres 33 centimètres du sol, un squelette tout entier d'une stature peu commune.

De chaque côté de la tête étaient placés des vases funéraires en grès, que je crois de la Renaissance, et aux pieds la sonnette en airain.

En 1857, le même cimetière m'a fourni un autre vase pareillement en grès.

Hautot-le-Vatois. — Fragments de croix et inscriptions. — Dans la cour-masure de M. Eugène Pallier, maire de Hautot-le-Vatois, canton de Fauville, sur l'embase

octogonale en pierre d'une croix, on lit la légende suivante en lettres onciales :

« ... *escuyer de ceste paroisse et damoiselle Catherine de Fou sa fame ont faict refaire ceste* ✠. »

Sur le support carré en grès d'un pilier du chartil on lit :

MESIRE IACQVES◇. TOSTAIN. ◇
SIEVR ◇ ET ◇ VISCONTE ◇ DE ◇ VASTAIN ◇
MA ◇ FAICTE FAIRE ◇.
1625.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Secrétaire,
LE Vte ROBERT D'ESTAINTOT.

Séance du 18 décembre 1869.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ COCHET, VICE-PRÉSIDENT.

La séance ouvre à deux heures, dans une des salles de l'hôtel de la préfecture, sous la présidence de M. l'abbé Cochet, vice-président.

Sont présents : MM. G. Morin, de Beaurepaire, de la Londe, Simon, l'abbé Colas, Paul Baudry, de Girancourt, Brianchon, l'abbé Somménil, le marquis de Blosseville, G. Gouellain, J.-M. Thaurin et Gosselin.

Se sont fait excuser au nombre des absents :

MM. le vicomte d'Estaintot, secrétaire ; Bouquet, premier secrétaire-adjoint ; l'abbé Lecomte et l'abbé Jenffrain, archiprêtre.

En l'absence du secrétaire, M. le vicomte d'Estaintot, et de MM. Bouquet et l'abbé Loth, secrétaires-adjoints,

MM. Paul Baudry et Brianchon remplissent les fonctions de secrétaire.

Ouvrages offerts. — M. le président dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (3e trimestre 1869).

Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France (1868).

Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France (2e trimestre 1869).

Bulletin de la Société Dunoise (n° 6, octobre 1869).

Comité archéologique de Senlis (comptes rendus et mémoires), année 1868. A ce propos, M. le président signale à l'attention de la Commission les arènes de Senlis, qui occupent une vaste étendue de terrain et sont, dit-il, extrêmement remarquables.

Mémoire de la Société d'Emulation du Doubs, 4e série, 4e vol. 1868.

Excuses. — Lettres d'excuses de M. l'abbé Lecomte, aumônier du Lycée, et de M. l'abbé Jeuffrain, curé de Notre-Dame.

Dans la lettre d'excuses de M. le curé de la métropole, je trouve un paragraphe que nous croyons devoir reproduire textuellement dans le procès-verbal, à titre d'actualité :

« Permettez-moi de vous féliciter, M. le président, de la découverte et de la restauration des deux tombeaux que l'on admire à l'entour du chœur de la cathédrale. Il en est encore d'autres sans doute à faire revivre. Je souhaite que vous poursuiviez une œuvre commencée avec un aussi beau succès. »

Dessins archéologiques. — Dessins, par M. E. Charpentier, des deux dalles tumulaires d'enfants, Guillaume et Felipe Le Bourgeois, du XIIIe siècle, dont il a été spécia-

lement question dans la dernière séance, et qui proviennent de l'église des Dominicains, récemment démolie pour agrandir l'hôtel de la préfecture. M. le président réserve pour le Bulletin de la Commission la primeur de ces deux dessins, qui figureraient à merveille dans la galerie d'élite du *Magasin pittoresque*.

Rouen. — Tombeaux des Plantagenets. — M. l'abbé Cochet rend compte de la visite faite à Notre-Dame par la Commission à la suite de la dernière séance. Lui-même a plaidé la cause des tombeaux de Henri Court-Mantel et de Richard Cœur-de-Lion auprès de M. Barthélemy, l'architecte diocésain, et de l'intendant de la métropole, M. l'abbé Robert. Notre honorable président s'est particulièrement appuyé sur les conclusions de la Commission, dont l'avis unanime a été qu'il fallait respecter, sans modification aucune et surtout sans autorisation légale, le projet primitif de M Barthélemy, alors que ce projet, sagement conçu, était revêtu de la double sanction des autorités ministérielle et archiépiscopale. Supprimer, comme on était en train de le faire, au moment de la visite de la Commission, le soubassement des tombeaux des ducs, est un acte regrettable en soi et douloureux pour l'auteur, obligé de mutiler son œuvre de ses propres mains. Mais, posés sur les bancs de pierre qui entourent le chœur de la cathédrale, les cénotaphes sont trop élevés, dit-on ; ils interceptent la vue du sanctuaire ; tous les tombeaux des XIIe et XIIIe siècles sont bas d'ailleurs, et, ici, la religion du style s'accorde avec l'exigence de l'emplacement pour protester contre la hauteur des monuments nouveaux. Rien de plus facile, répond la Commission, que de satisfaire à la fois et le scrupule des antiquaires qui veulent maintenir l'integrité de l'art et la piété des fidèles qui ne voudraient pas qu'on les empêchât de voir l'autel. Qu'on fasse disparaître le socle de pierre ancien, partie sans caractère et indépendante de

l'édifice, et que les deux tombeaux soient descendus au niveau du pavage

Ce sentiment conciliateur a heureusement prévalu, ajoute M. le président, et les tombeaux des ducs-rois, entièrement conformes au plan de M. Barthélemy, sont aujourd'hui placés, à fleur du sol des collatéraux, de chaque côté du sanctuaire, où ils produisent le meilleur effet.

On sait que le cœur et la statue de Richard Cœur-de-Lion, onzième duc de Normandie et vingt-septième roi d'Angleterre, ont été retrouvés au mois de juillet 1838 par notre savant collègue et doyen, M. Deville, dans la cathédrale de Rouen. Et, à ce sujet, que l'on veuille bien nous permettre une courte revue rétrospective qui établisse, pour ainsi dire, la part de revient de la Commission dans la conservation de ce monument historique.

Le procès-verbal de la séance de la Commission, du 19 novembre 1838, fait mention de cette découverte, qualifiée plus tard de « merveilleuse » par M. Ballin (1), et constate l'hommage d'un *fac-simile*, dessiné par M. Deville, de l'inscription gravée sur la boite de plomb qui renfermait le cœur du roi. Il est de nouveau question de la précieuse relique dans le procès-verbal de la séance du 15 octobre 1840. Après avoir exprimé le désir que M. le Préfet voulût bien s'occuper de l'érection d'un monument pour la statue et le cœur de Richard Cœur-de-Lion, la Commission ajoute :

« M. Deville a présenté des projets auxquels il n'a point été donné suite. L'autorité ecclésiastique, qui avait d'autres vues, paraît y avoir renoncé et il est à désirer qu'une décision soit prise à cet égard. »

Dans la séance du 2 mars 1843, la Commission renou-

(1) *Rapport* de M. Ballin, secrétaire de la Commission des Antiquités, dans la séance du 12 décembre 1861.

velle ses vœux pour l'érection du monument destiné à recevoir la statue et le cœur de Richard Cœur-de-Lion, qui « sont, dit-elle, abandonnés depuis longtemps. »

Le 27 janvier 1850, dans une séance tenue chez le vice-président de la Commission, M. Rondeaux, on « exprime le regret de l'abandon où se trouve la statue de Richard Cœur-de-Lion, et le vœu qu'on se reporte aux projets qui ont été présentés pour lui élever un monument convenable. »

Enfin, rectifiant un passage du rapport de M. Ballin, lu dans la séance de la Commission du 12 décembre 1861, M Barthélemy fait observer que « la statue de Richard Cœur-de-Lion n'est pas dans un passage, mais dans une chapelle, et se trouve défendue par un barrage. »

Voilà ce qu'a fait la Commission, dans la mesure d'une action lente, mais persévérante, et nul doute que sa voix, entendue ainsi, de temps à autre, par les consciences administratives, n'ait fortement contribué à amener une solution qui la satisfait aujourd'hui.

Cœur de Richard Cœur-de-Lion. — M. l'abbé Cochet se félicite de pouvoir apprendre à la Commission que la question pendante depuis 1838 vient, après trente années d'efforts et de sollicitude, d'être résolue à la double satisfaction du chapitre et du musée. M. le Sénateur-Préfet, par une décision qui rappelle le jugement de Salomon, a fait deux parts du trésor de M. Deville. L'une, comprenant toute la royale poussière du cœur de Richard, qui avait servi à M. Dumas de critérium pour comparer la poussière du cœur de saint Louis, a été rendue à la Cathédrale ; l'autre, formée de débris d'étain, de soie et d'encens, est réservée au musée départemental.

Le souvenir de la cérémonie religieuse a été consigné dans un recueil destiné à prendre place parmi les fastes historiques les plus autorisés de la Normandie. « Le samedi 11 décembre dernier, à l'issue de la messe capitu-

laire, et en présence de tous les chanoines titulaires, les restes du cœur de Richard ont été déposés dans le tombeau de ce prince. On a placé, sur la plaque en plomb qui recouvre le cœur, l'inscription suivante :

HIC ⁝ IACET ⁝
COR ⁝ RICAR
DI ⁝ REGIS ⁝
ANGLORVM ⁝

La plaque et l'inscription sont exactement imitées de l'inscription et de la plaque primitives (1).

Neufchâtel. — Sceau en bronze du XIVe *siècle. — M. Decorde.* — M le président dépose sur le bureau un sceau trouvé à Bures, près Neufchâtel. M. l'abbé Decorde fait hommage de ce sceau au musée des antiquités.

Nesle-Hodeng. — Découverte de monnaies franques et byzantines. — Le *Champ du Paradis*, à Nesle en Bray, exploré cette année pour la première fois (2) et sur une échelle assez réduite, semble destiné à faire époque dans les annales des fouilles mérovingiennes. M. l'abbé Cochet présente à la Commission une nouvelle monnaie trouvée dans ce cimetière, qui permet de lui assigner une date certaine. Cette pièce, d'un or très pur et admirablement conservée, présente d'un côté le buste diadémé d'Anastase (518), avec ces mots :

ɔN ANASTASIUS PPAVG
(*Dominus noster Anastasius perpetuus Augustus*)

Au revers, une Victoire tenant une palme, avec la légende :

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Rouen*, 1869, p. 999-1,000.
(2) Voir plus haut, pages 382-383.

VICTORIA : AVG VCOTY
(*Victoria Augusti.....*)

et, à l'exergue :

CONOB

« Ce tiers de sol, observe M. de Longpérier, à qui nous empruntons cette description, ne paraît pas de fabrique orientale. Il pourrait avoir été frappé dans l'est de la Gaule (Royaume de Bourgogne). Les cinq dernières lettres du revers doivent être étudiées, parce que c'est en cette place que se trouvent les signes qui font reconnaître l'origine particulière des monnaies aux types impériaux frappés en Occident. »

La monnaie d'argent, provenant également du cimetière de Nesle, et communiquée à la Commission par M. le Président dans la dernière séance, a excité au plus haut point l'intérêt de M. de Longpérier. C'est la troisième découverte importante dans l'espèce dont ait jamais eu le bonheur d'être témoin ce prince de la numismatique française. Cette pièce, en argent et unique, est un Théodebert Ier (534-48),

(D. N. THEODERTVS VIC).

comme l'avait supposé M. l'abbé Cochet. Elle est estimée au moins six cents francs. On évalue à cinq cents francs les belles fibules, ornées de grenats, que la Commission a pu admirer à la dernière séance.

Une autre monnaie coupée, en bronze, a été recueillie dans le cimetière de Nesle. La similaire existe, à Caudebec-lès-Elbeuf, dans la collection de notre collègue M. Gosselin.

Enfin, un umbo très caractérisé est sorti, à Nesle, de la fosse de l'Anastase.

Vu l'importance et le nombre des découvertes, la Com-

mission exprime le vœu que les fouilles du cimetière de Nesle soient continuées l'année prochaine.

Neufchâtel. — Saint-Vincent-de-Nogent. — Urnes gauloises — En traçant le nouveau chemin de fer de Paris à Dieppe, la pioche des terrassiers a mis à nu, dans un herbage de Saint-Vincent-de-Nogent, près Neufchâtel, situé au fond de la vallée, une sépulture gauloise contenant plusieurs vases qui ont été recueillis et dessinés par M. Hoart. Trois de ces vases sont en forme de pot à fleurs, terminés par un simple bourrelet recourbé. Avec son fond plat, ses bords évasés et ornés d'une grecque, le quatrième ressemble à une écuelle.

Forêt d'Eawy. — Poids romains en pierre. — Depuis la découverte des poids romains de Saint-Saëns, dans la forêt d'Eawy, au triége de la *Sallendrière*, M. l'abbé Cochet en a rencontré d'exactement semblables, provenant des fouilles exécutées par M. de Roucy dans la forêt de Compiègne. Même dimension, même forme, même pesanteur. La matière seule diffère, ainsi que les chiffres. A Compiègne, les poids sont en marbre, tandis qu'ils sont de grès à Eawy. Et ici pour élucider ce qui reste d'obscur dans cette question encore neuve de poids en pierre, M. le Président cite l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de Toulouse, en date du 4 décembre 1869, et signée du nom d'un stathmétiste qui fait autorité dans la science, M. Edward Barry.

« Le plus petit des trois échantillons, celui du théâtre de Lillebonne, qui pèse, comme vous le dites, trois livres, dans le système métrique actuel, en péserait en réalité cinq ou bien près de cinq, dans le système romain, où le poids de la livre (s'il y avait une livre définitive et absolue), paraît osciller entre 322 grammes, le poids auquel Bœckh était arrivé après de longues recherches, et celui de 334,29, auquel s'était arrêté M. Letronne, en s'attachant surtout au poids des monnaies.

« Si le stathme de Lillebonne pèse réellement et exactement 1,500 grammes, sans fractions, comme vous me l'affirmez, nous serions en droit d'en tirer par induction une livre de 300 grammes, qui, multipliée par 5, nous donnerait un poids de cinq livres (1,500), répondant exactement au chiffre V gravé sur le champ de votre poids. Ce poids de cinq livres existe déjà, comme celui de dix livres, dans la très ancienne série des *asses-pondera*, sous les noms de *Cuincussis* et de *Decussis*.

« Des deux poids découverts dans la forêt d'Eawy, et qui paraissent appartenir l'un et l'autre au même système, sinon à la même série, le plus petit ne serait que le poids précédent multiplié par 5, puisqu'il pèse, selon vos calculs, 7,750 grammes, soit 7,500 grammes, plus 250.

« L'autre, le plus gros, pèse exactement le double du premier, selon vos calculs, 15,500 grammes, et serait, dans les données que nous venons d'admettre, un poids de cinquante livres, c'est-à-dire la moitié du *centum pondium*.

« Il n'y aurait donc d'anormal, en tout ceci, que le chiffre du *denarius* X, gravé sur le plus petit des deux poids d'Eawy, qui devrait être marqué, pour être exact, du chiffre XXV (1), et, chose plus sérieuse, une livre de 300 grammes constatée avec une sorte de régularité par trois *specimina* gradués, originaires du même pays. Mais on trouve, au sujet des calibres marqués sur les poids, soit en points, soit en chiffres, des bizarreries tout aussi singulières, au moins. Et, quant à celles de la livre de 300 grammes, je me contenterai de vous rappeler que Bœckh en était venu à supposer, à Rome même, l'existence de plusieurs systèmes de poids, appropriés, dit-il,

(1) C'est bien le chiffre XXV ; qui devait exister sur le poids de grès de la forêt d'Eawy, comme il existe sur celui de la forêt de Compiègne, un éclat de la pierre d'Eawy n'a laissé subsister que X .. ; mais la place de XV subsiste parfaitement.

à des besoins de divers genres, et coexistant l'un à côté de l'autre (Bœckh, *Métrologie*. Berlin, 1838. P. 190).

« Ce qu'il y a de bien certain, Monsieur, c'est que vos poids normands ne ressemblent, pour la forme, à aucun des poids romains que j'aie encore rencontrés, soit en France, soit en Italie ; qu'ils ne portent point d'anneau ou de trace d'anneau à en juger, au moins, par vos dessins) (1), et que le grès dont ils sont faits diffère à son tour des matières habituellement très dures, marbre gris ou noir, serpentine, que l'on préférait avec raison pour cet usage, afin d'éviter les frottements et les déchets que le temps pouvait ajouter ici à tant d'autres causes d'erreur. »

La lettre de M. Barry, ainsi que le dessin des poids d'Eawy, sera déposée dans les archives de la Commission.

Cottévrard. — Dalles tumulaires encastrées. — Deux dalles tumulaire, de la famille des Marc-d'Argent, qui a peut être donné le bâtisseur de Saint-Ouen de Rouen, ont été encastrées par la libéralité de M. le Sénateur-Préfet et les soins de M. l'inspecteur des monuments religieux dans le chœur de l'église de Cottévrard (2).

Rouen. — Cimetière Saint-Gervais. — Cercueils mérovingiens. — Depuis quelques semaines, quatre cercueils en pierre de Vergelé ont été découverts dans le cimetière Saint-Gervais. Tous étaient mutilés par les fossoyeurs. Un seul a été retiré intact. Ce dernier était fermé d'un beau couvercle cannelé tiré d'une colonne antique sciée par le milieu. Il contenait un corps sans aucun autre objet. M. l'abbé Cochet croit pouvoir dater ces tombeaux de

(1) Il y avait des anneaux de fer à nos deux poids de St-Saens comme à ceux de Compiègne. M. Barry n'aura pas saisi le sens du creux marqué sur le coupe du dessin.

(2) Voir les Eglises de l'arrond. de Dieppe, par M. l'abbé Cochet, t. II, p. 434.

l'ère carlovingienne, époque à laquelle on ne mettait rien avec les corps. Aujourd'hui même, samedi 18 décembre, on a trouvé un nouveau cercueil, plus étroit aux pieds qu'à la tête, et d'une longueur d'environ deux mètres. Ce cercueil, à couvercle tectiforme, et dans un état de conservation parfaite, renfermait un squelette d'adulte de vingt-cinq à trente ans.

Il y a longues années que les cercueils de pierre du cimetière Saint-Gervais préoccupent l'attention des archéologues. Le liturgiste Le Brun des Marettes, qui écrivait en 1718, a vu des sépultures en pierre et même des inscriptions. Après lui, en 1731, l'éditeur de Farin, puis M. Periaux, en 1806, et, en 1815, M. Auguste Le Prevost signalent, non plus les inscriptions, mais toujours les tombeaux.

A l'occasion de la nouvelle découverte, M. l'abbé Cochet a adressé à M. le Maire de Rouen la lettre suivante :

A Monsieur le Maire de Rouen :

MONSIEUR LE MAIRE,

Vous avez bien voulu me faire part des découvertes de cercueils que faisaient les fossoyeurs dans le cimetière de Saint-Gervais. Je me suis transporté immédiatement dans ce champ de repos et j'y ai constaté la présence de quatre sarcophages de forme ancienne et remontant au moins à un millier d'années.

Ces quatre cercueils étaient placés dans la partie orientale du cimetière, près du mur de clôture, entre le bureau de l'octroi et la cheminée d'évaporation qui indique le passage du chemin de fer du Havre. Leur profondeur au-dessous du sol actuel variait de 75 centimètres à 1 mètre 25. Tous étaient orientés régulièrement, ayant les pieds à l'est et la tête à l'ouest.

Ces cercueils étaient en pierre du bassin de Paris. Le plus beau de tous venait des carrières de Saint-Leu : la nature coquillière des autres a fait penser qu'ils provenaient des bancs de la Roche, près Paris. Tous étaient faits de plusieurs morceaux. Généralement l'auge se composait de deux pièces, l'un d'eux en a montré jusqu'à trois. Il en était de même du couvercle qui était formé de deux ou trois dalles et affectait la forme d'un toît. Le plus grand et le plus beau des quatre faisait exception. Ce couvercle était remarquable en ce qu'il se composait de deux morceaux d'une colonne antique coupée par le milieu. Cette colonne avait été cannelée et rudentée, et la base était encore reconnaissable sur chaque morceau du couvercle. Chose bien remarquable ! le musée historique que la ville de Paris vient de fonder à l'hôtel Carnavalet, renferme plusieurs cercueils d'enfants creusés également dans des colonnes antiques cannelées et rudentées comme les nôtres. Ces tombeaux proviennent de Saint-Marcel et ils sont évidemment mérovingiens.

La longueur moyenne des cercueils était de 1 mètre 90 à 2 mètres 07 centimètres, leur hauteur allait de 25 à 30 centimètres. La largeur différait beaucoup selon les parties du corps; aux pieds, elle était d'environ 40 centimètres; elle atteignait 60 centimètres à la tête. L'épaisseur de la pierre était ordinairement de 10 à 12 centimètres; l'épaisseur du couvercle allant des bords au sommet variait de 10 à 15 centimètres.

Chacun de ces cercueils contenait des ossements humains. Deux avaient été violés et montraient avec des os d'adultes de la terre d'interposition. Dans ces deux auges, les ossements n'étaient pas en place. Dans le plus petit comme dans le plus grand, les corps étaient parfaitement intacts. Le plus petit contenait le squelette d'un enfant de cinq à six ans avec la tête d'un sujet de vingt ans.

Cette tête était entière, parfaitement conservée, montrant encore, chose étonnante, la machoire inférieure. Le plus grand offrait le corps entier d'une personne de trente à quarante ans. Mais aucun objet d'art n'accompagnait ces corps que je ne crois pas remonter au-delà du règne de Charlemagne, mais que je suppose bien aussi ne pas lui être postérieurs. La terre qui environnait ces deux sarcophages s'était beaucoup durcie avec le temps et elle contenait des tuiles antiques.

Je pense que ces quatre cercueils appartiennent par leur forme et par leur matière à la civilisation franque soit mérovingienne, soit carlovingienne.

Ils font partie de cette légion de cercueils qu'à cette époque le bassin de Paris envoyait en si grande abondance dans nos contrées. Rouen en reçut alors une quantité considérable dont il sema les pieds de la côte du Mont-aux-Malades. Depuis deux siècles cette colline ne cesse de nous les rendre et les travaux modernes ont multiplié parmi nous ces découvertes.

Le musée de Rouen conservera un échantillon de ces tombeaux, surtout celui qui, à une auge franque, unit les débris d'une colonne romaine.

Agréez, Monsieur le Maire, l'assurance de mon profond respect.

L'abbé Cochet.

Rouen, le 3 décembre 1869

Post-Scriptum. — Le 18 décembre 1869, un cinquième et dernier cercueil a été trouvé dans le cimetière Saint-Gervais dans le même quartier où se trouvaient les quatre précédents. Il était également en pierre de Vergelé avec un couvercle en dos d'âne. L'auge et le couvercle étaient faits de deux morceaux chacun. Il était parfaitement fermé et ne contenait pas de terre d'interposition. Le squelette qu'il contenait était bien à sa place et n'avait

jamais été touché. Le sujet pouvait avoir de trente à quarante ans. Aucun objet d'art n'accompagnait le corps. Sur le côté droit du sarcophage, un trou avait été pratiqué pour les matières en putréfaction. La terre dans laquelle il a été trouvé était très dure. Nous croyons que ce corps devait remonter au moins à la période carlovingienne. Quant au cercueil lui-même, nous le croyons mérovingien. Il était à un mètre du sol actuel. Nous l'avons déposé dans la cour du Musée d'Antiquités. Voici quelles sont ses proportions : longueur extérieure 2 mètres; longueur intérieure, 1 mètre 80; épaisseur moyenne de la pierre, 10 centimètres; largeur extérieure à la tête, 69 centimètres; largeur intérieure à la tête, 40 centimètres; aux pieds, 30 centimètres; profondeur, 27 centimètres; épaisseur du fond, de 12 à 13 centimètres; longueur du couvercle, 2 mètres 08; la plus grande épaisseur, 13 centimètres; largeur à la tête, 70 centimètres, aux pieds, 67 centimètres.

Rouen. — Saint-Gervais — Tombeaux Francs. — M. Thaurin demande la parole. Au mois d'août 1869, près des tombeaux encore visibles, sur le bord de la cavée de Saint-Gervais, notre collègue a retrouvé, ensevelis, pêle mêle, avec des poteries romaines, les restes d'une sépulture mérovingienne ou saxonne, parmi lesquels il cite d'épaisses boucles en bronze offrant l'aspect mat du platine.

Nassandres — Tombeaux en pierres — Un dessin de tombeaux analogues, avec les corps en place, dû au crayon de M. A. Loisel, de la Rivière-Thibouville, est offert aux archives de la Commission par M. Gouellain. Ces tombeaux avaient été découverts à Nassandres (Eure) en avril 1868.

Le plus grand de ces tombeaux contient deux corps; le second avait la tête posée sur le bassin du premier, et mesure 68 centimètres de largeur en tête, sur 2 mètres 95 c de longueur.

Le plus petit n'a que 2 mètres de long sur 70 c. de large à la tête. Ce dernier renferme un seul corps.

D'autres cercueils en pierre de la même époque sont signalés par M. Thaurin à Ecardenville-la-Campagne (Eure).

Rouen. — Découvertes par M. Thaurin. — M. Thaurin poursuit le cours de ses communications, et fait passer en partie sous les yeux de la Commission une série d'objets de diverses époques, recueillis à Rouen par ses soins depuis le mois d'octobre 1869, et dont détail suit :

1° Objets trouvés dans la *cour des Chanoines*, rue *Saint Romain*, n° 44, sur l'emplacement de la voie romaine ;

2e Hachette gauloise, vases gaulois, poteries romaines, médailles d'Antonin-le-Pieux, Posthume, Decentius ; fragments d'architecture, styles, verreries polychromes.

3° Objets trouvés dans la cour dite du *Collége* de *Darnétal*, rue *Saint-Nicolas*, n° 66.

Débris de constructions romaines : une tête de grandeur naturelle, type africain, en pierre de Vergelé ; fragments de vases antiques, dont trois avec marques de potier ; médailles de Trajan, Marc-Aurèle, Claude II, Constantin Ier, cette dernière présentant le buste, au revers, d'Appolon Belenus, beau moyen bronze de Gratien ; fragments de poteries antiques, rouges, noires, ardoisées ; curieux fragment de vase cotelé, sinon de statuette, d'une époque incertaine, saxonne peut-être, mais que n'ose déterminer aucun des spécialistes de la Commission; pichet en grès, monnaies de Philippe-Auguste, jetons, mérau de la confrérie de Saint-Romain.

4° Objets trouvés *rue de Fontenelle*, entre les nos 3 et 7.

Pavés émaillés, avec losanges, fleurs de lis, et lion léopardé des armes de la commune de Rouen ; autres pavés ornés d'une étoile et d'un cercle ; vases forés de différentes grandeurs.

5° Objets trouvés dans la *rue Saint-Georges :*

Bouteilles armoriées. — Trois bouteilles en verre noir provenant d'un château des environs de Pont-Audemer. Ces bouteilles sont timbrées toutes les trois d'un écusson en relief sommé d'un heaume et chevronné avec deux quinte-feuilles en chef et, en pointe, un cygne ou autre oiseau de l'espèce anserine.

M. de Girancourt, qui fixe la date de ces bouteilles armoriées au XVIIIe siècle, observe qu'il était d'un usage fréquent alors de timbrer la vaisselle de verre aux armes des familles nobles et des abbayes.

Rome. — Inscriptions du cardinal d'Estouteville — M. l'abbé Barbier de Montault, camérier de Sa Sainteté, a bien voulu transmettre à M. l'abbé Cochet deux inscriptions relatives à des consécrations faites en Italie, au XVe siècle, par Guillaume d'Estouteville, cardinal-archevêque de Rouen. Voici le texte de la première de ces inscriptions, qui se trouve à Florence, dans l'église de l'Annunziata, et qui rappelle que, le 25 décembre 1454, le cardinal Guillaume d'Estouteville, archevêque de Rouen, légat du Saint-Siège, consacra l'autel de la Vierge miraculeuse placée à gauche, près de la porte d'entrée, au bas de la nef. Cette inscription est gravée sur marbre blanc et en majuscules romaines.

MAR[iæ] GLORIOSISS[imæ] VIRG[ini]
GVILIELMVS CARDINALIS
ROTOMAGENSIS CVM
SVPERNI IN TERRIS NVNTII
MVNERE FVNGERETVR
LEGATI RATVS OFFICIVM
ET INNVMERIS MIRACVLIS
LOCI QVE RELIGIONE MOTVS
HANC ANNVNCIATÆ ARAM
SVMMA CVM CELEBRITATE AC
SOLEMNI POMPA SACRAVIT
M CCCC LII VIII K[a] LEN[das] IANVAR[ias]

La seconde inscription, gravée sur une plaque de cuivre, a été relevée à Rome, dans l'église de Saint-Augustin, sur les murs de la chapelle Sainte-Monique. De même que la première, M. le président pense que celle-ci ne sera point déplacée dans le recueil des procès-verbaux de la Commission, qui doivent être l'annexe écrite, en quelque sorte, de notre musée d'antiquités normandes. D'ailleurs, en agissant ainsi, la Commission semble adresser à la fois un remerciment, une récompense et un encouragement aux hommes de science et de cœur qui, comme M. Barbier de Montault, se souviennent au loin de la patrie absente, recherchent pieusement jusqu'aux moindres de ses vestiges historiques et les recueillent partout où ils les trouvent pour en enrichir le livre d'or de la Normandie.

TEMPLVM
D[eo] O[mnipotenti] M[aximo]
IN. HONOREM. S[ancti]. P[atris] AVGVSTINI
VERTENTE SECVLO XIII
AEDIFICATVM
PROPE VETVSTIOREM ECCLESIAM. S[ancti] TRYPHONIS. M[artyris]
HONORII. IV. PONT[ificis] INDVLGENTIA
DONO DATAM
ORDINI. FF[fratrum] EREMITAR[um] EIVSDEM. S[ancti] AVGVSTINI
DEINDE
A GVILELMO DE ESTOTEVILLES CARD[inale] ROTHOMAG[ensi]
ET OSTIEN[si] EPISCOPO
PATRE AC PATRONO ORDINIS BENE MERENTISSIMO
AN[no] SAL[utis] CIↃ CCCCLXXXIII
RESTITVTVM ET AMPLIFICATVM
VNIVERSA AVGVSTINIANA FAMILIA
AERE CONLATO
INSTAVRAVIT EXORNAVITQVE
AN[no] SAL[utis] CIↃ IↃ CCLXI

Trouville-en-Caux. — Tumulus. — Analyse des produits. — M. Brianchon appelle l'attention de la Commission sur le tumulus de Trouville-en-Caux, dont il avait déjà parlé au commencement de l'année. Ce tumulus, en partie détruit, a montré à sa base une couche de matière brunâtre et ferrugineuse, épaisse de deux à trois centimètres, large d'au moins deux mètres et d'une longueur incertaine, et reposant horizontalement entre le sol argileux de la plaine et la motte du tumulus, composée d'argile pure. A cette substance, que M. Brianchon et M. Delarue, agent-voyer cantonal de Lillebonne, ont vue en place, et qui se distingue parfaitement à leurs yeux de tout ce qui l'environne, se trouvent mêlées quelques particules de charbon.

Une première analyse de la matière douteuse, opérée à la prière de M. l'abbé Cochet, n'ayant produit aucun résultat, M. Brianchon s'est adressé à un savant chimiste de Fécamp, M. Eugène Marchand, dont la Commission connaît déjà la bienveillance, et qui, par une lettre en date du 9 décembre dernier, a fait la réponse suivante :

« J'ai examiné la matière que vous m'avez fait remettre. Elle est formée de deux parties bien distinctes : une couche grise très épaisse adhérant à une autre couche plus mince ayant une couleur brune.

« La couche grise n'est rien autre chose que du sable, divisé en particules très tenues et mélangé d'un peu d'argile.

« La couche brune est de l'oxyde de fer, en grande partie soluble dans l'eau régale. La partie insoluble n'est rien autre chose que de la silice dont le radical était probablement uni au fer.

« Pour moi, cet oxyde de fer provient de l'oxydation d'une plaque de métal posée sur le sol et recouverte de la matière arénacée grise qui y reste adhérente, et, comme vous l'avez trouvée dans un tumulus funéraire de

l'époque franque, il me semble que l'on pourrait supposer que cette plaque de fer n'est autre que le bouclier d'un guerrier dont vous auriez retrouvé la dernière trace. »

Une discussion s'engage, à la suite de cette communication, entre MM. l'abbé Cochet, Gouellain et Thaurin, qui attribuent la présence du fer à l'action du feu sur l'argile.

M. Brianchon réplique qu'il n'a voulu que constater un fait et fournir des documents qui servissent à interpréter la destination des tumulus, destination encore controversée.

Caudebec-lès-Elbeuf. — Vases et objets romains. — M. Gosselin présente un vase de la belle époque romaine trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf avec l'inscription GLORIA ; un autre vase micacé en forme de biberon ou *guttum*, et des jetons ou palets en os semblables à ceux du cimetière du Mesnil-sous-Lillebonne.

Rouen. — Tombeaux de Groulard et de son épouse. — Inscriptions à y placer. — L'ordre du jour appelle une communication de M. le président sur l'inscription tumulaire projetée des Groulard.

C'était le 8 juillet 1841 que la Commission s'empressait de constater dans son procès-verbal, non sans un légitime orgueil, que les tombeaux de Claude Groulard, premier président au parlement de Normandie, et de Barbe Guiffard, sa femme, venaient d'être retrouvés à Saint-Aubin-le-Cauf, dans les écuries du château, « grâce aux recherches et aux soins persévérants de l'un de ses membres, M. Floquet. » Dès le 14 novembre 1844, la Commission se préoccupait déjà de la question de savoir s'il ne serait pas convenable de faire placer des inscriptions sur ces tombeaux, qui avaient été déposés au Palais-de-Justice. Enfin, nous voyons par les procès-verbaux de la Commission, en date du 12 janvier et 28 mars 1865, que,

conformément à la décision du Conseil général, les mausolées du premier président Groulard et de Barbe Guiffard, sa femme, sont parvenus, selon toute probabilité, au terme de leurs pérégrinations successives, dans la chapelle de Saint-Etienne, à la Cathédrale.

Aujourd'hui que les tombeaux sont en place, il ne manque plus que des inscriptions. Un projet, rédigé par M. l'abbé Cochet, et mentionnant les noms de l'inventeur des tombeaux, M. Floquet, et de M. le marquis de Belbeuf, qui est venu en aide au département pour une somme importante dans l'œuvre de la translation, n'a pas été admis. On propose un contre-projet où les noms des historiens du Parlement et des Grands Pannetiers de Normandie cessent de figurer et où la Ligue est qualifiée crûment de *pravâ seditione*. Or, tout en rendant parfaite justice au candidat à la couronne de France, quand ce candidat s'appelle Henri de Bourbon et surtout en se souvenant qu'il est devenu plus tard Henri IV, M. l'abbé Cochet verrait sacrifier avec regret, pour ne pas dire plus, les simples égards dûs à la vérité historique, dans la personne du duc de Mayenne. Il exprime donc le désir que les mots *pravâ seditione* disparaissent de la future inscription et soient remplacés par les noms des deux hommes qui ont le plus contribué à la découverte et à la translation des sarcophages.

La Commission entière s'associe au désir de son président.

« Aucune inscription, fait observer avec raison M. l'abbé Colas, ne devrait être apposée, dans un édifice ou sur un monument départemental, sans examen et adhésion préalables de la Commission. Est-ce que ce principe pourrait jamais être appliqué mieux que dans l'espèce? »

Après en avoir délibéré, la Commission prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1° La Commission des Antiquités du département de la

Seine-Inférieure émet le vœu que, en toutes circonstances, nulle inscription commémorative ne soit placée sur un monument public sans avoir été préalablement soumise à M. le Sénateur-Préfet, qui prendra l'avis de la Commission.

2° Dans l'espèce, et vu, d'une part, l'intervention constante de la Commission, à titre tantôt individuel, tantôt collectif, en tout ce qui concerne les tombeaux des Groulard, depuis leur découverte, et, d'autre part, l'action de droit et de fait du département sur le transfert et l'installation desdits tombeaux, la Commission émet le vœu que M. le Sénateur-Préfet veuille bien exercer sur le contre-projet d'inscription son droit de révision, qu'il supprime les mots *prarâ seditione* et qu'il rétablisse, sinon les trois noms raturés, au moins celui de M. Floquet.

La Commission est d'avis, en outre, eu égard à l'urgence, qu'extrait de son procès-verbal, en date de ce jour, concernant la question d'inscription aux tombeaux des Groulard, soit fait et transmis à M. le Sénateur-Préfet le plus tôt possible.

Rouen. — Cathédrale. — Tombeau et inscription de l'archevêque Maurice. — Sur la demande de M. l'abbé Colas, M. le président promet ses bons offices pour obtenir le rétablissement, dans la cathédrale, de l'inscription en cuivre de l'archevêque Maurice, conservée par M. Deville. Cette inscription est ainsi conçue :

D . O . M
HIC IACET
MAURITIUS EX EPISCOP
CENOMANENSI
AD ROTHOM ARCHIEP
TRANSLATUS
ANNO M.CC.XXXI.
VITÆ AUSTERITATE

LIBERALITATE
IN PAUPERES CLARUS
OBIIT ANNO
M.CC.XXXV

Sceau en pierre. — M. Simon présente l'empreinte d'un sceau en pierre du XIIe siècle Autour d'une tête, on lit ces mots :

ENGERAN ELIE

Rouen. — Cercueil romain en plomb. — Un cercueil en plomb, dit M. le président, vient d'être découvert à Saint-François de Rouen, à l'angle des rues *Saint-Hilaire* et *Sainte-Claire*. Ce cercueil était vide.

Rouen. — Fragments de faïence de Rouen. — M. Paul Baudry a vu une assiette, accompagnée d'autres fragments, trouvée sous le sol d'une maison abattue en août 1869, *rue du Pré*, n° 67, en face la caserne Bonne-Nouvelle. Toutes ces terres cuites sont destinées à recevoir l'émail de faïence. Faut-il voir là l'emplacement d'une ancienne fabrique? Ce n° 67 est voisin de la faïencerie Lambert.

Rouen. — Musée. — Statue de Court-Mantel. — La statue mutilée de Henri Court-Mantel, exhumée dans le sanctuaire de la Cathédrale par M. l'abbé Cochet, au mois de novembre 1866, et que remplace sur le tombeau actuel une effigie nouvelle, due au ciseau de Fulconis, a été déposée au Musée des Antiquités.

A quatre heures, la séance est levée.

BRIANCHON.

RAPPORT ANNUEL

A Monsieur le Sénateur, Préfet

DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

SUR LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES

DE SON DÉPARTEMENT,

Pendant l'année administrative 1868-1869.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Depuis un an, la Commission des Antiquités a continué de tenir régulièrement ses séances et d'enregistrer les faits archéologiques intéressants pour le pays. Elle n'est restée étrangère à aucune découverte, à aucune œuvre de conservation et de réhabilitation. Il vous sera facile d'apprécier l'importance de ses travaux par le *Bulletin* de 1868, qu'elle vient de publier et qu'elle a été heureuse de remettre entre vos mains et sous les yeux du Conseil général. La Commission est reconnaissante de ce que cette haute assemblée provinciale ait bien voulu, sur votre proposition, augmenter son modeste budget, dont elle tiendra toujours à faire le meilleur usage.

Je me flatte que les notes et mémoires publiés par la Commission dans son dernier *Bulletin* ne vous paraîtront pas indignes de l'attention du pays et de la science. Vous y remarquerez un mémoire de M. Brianchon, sur le camp

de Frileuse ou du Havre, en 1756, et une dissertation de M. Darcel sur des bas-reliefs du XIVe siècle, découverts dans l'ancienne abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville. Les fouilles de la forêt d'Eu et d'Héricourt-en-Caux vous présenteront également un grand intérêt.

Dans le cours de l'année écoulée, la Commission a vu avec satisfaction s'étendre de plus en plus le cercle de ses relations, tant en France qu'à l'étranger. Plusieurs comités archéologiques de notre pays ont désiré entrer en rapport avec elle ; et il n'est pas jusqu'à la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg qui ne l'ait gratifiée de ses splendides publications, en lui demandant l'échange de ses modestes volumes.

Des photographes ont bien voulu lui faire l'hommage de la reproduction de plusieurs monuments historiques de ce département ; et, vous-même, M. le Préfet, dans le but de favoriser les études topographiques, vous avez eu la bonté de la gratifier d'un exemplaire de ces cartes cantonales que publie notre département et qui font si grand honneur à votre administration.

Comme toujours, la Commission a subi des pertes fort regrettables. La principale est celle du graveur Brevière, membre du comité depuis 1831. Mais vous lui avez donné pour successeur M. de l'Epinois, fondateur d'une Société pour l'histoire de Normandie. Déjà vous lui aviez accordé M. l'abbé Jeuffrain, chanoine-archiprêtre de la métropole, pour remplacer l'incomparable curé de Bon-Secours. Vous n'avez pas non plus négligé de lui assurer, à Caudebec-lès-Elbeuf, l'antique *Uggate*, un correspondant zélé dans la personne de M. Gosselin, qui déjà lui a rendu des services.

J'arrive à présent au récit des découvertes et opérations archéologiques de l'année. Comme toujours, je procéderai par ordre chronologique. Si les époques anciennes n'ont pas été d'une grande fécondité, le moyen-âge a amplement compensé cette lacune.

ÉPOQUE GAULOISE.

L'époque gauloise s'est montrée cette année assez avare de ses monuments. Nous n'avons guère à signaler que des silex taillés, appartenant, pour la plupart, à la période de la pierre polie. Je cite parmi les localités qui nous ont donné des haches en silex taillé et poli, Sainte-Foy (canton de Longueville); Grandcourt (canton de Londinières); Fesques (canton de Neufchâtel); Saâne-Saint-Just (canton de Bacqueville); Saint-Martin-Osmonville, Saint-Saëns, Rosay et Bellencombre.

Bellencombre nous a donné, de plus, une hachette quaternaire, recueillie dans des terrains de transport analogues à ceux d'Abbeville et de Saint-Acheul.

Le bronze a été représenté par deux hachettes, dont l'une a été découverte à Fresques, près Neufchâtel, et l'autre à Dieppe, au hameau de Rosandal, l'ancien Vau-Druel.

ÉPOQUE ROMAINE.

L'époque romaine dont la fécondité est proverbiale, nous a livré quelques-unes des traces de son long et brillant passage dans nos contrées.

Une trace, faible il est vrai, s'est révélée à Trouville-en-Caux (canton de Bolbec) dans la destruction d'un tumulus qui borde la voie antique allant de *Juliobona* (Lillebonne) à *Gravinum* et *Bononia* (Boulogne).

Cette trace s'est montrée plus apparente à Fesques, près Neufchâtel, où une urne en terre grise s'est manifestée au hameau de la *Vieuville*, au milieu de constructions anciennes. L'antique *Uggate*, désormais fixée à Caudebec-lès-Elbeuf, s'est affirmée une fois de plus pendant le creusement des aqueducs de la ville moderne. Deux édifices romains fort importants se sont révélés

presque à fleur de terre, aux environs de l'église Notre-Dame. Dans ces mêmes tranchées, M. Gosselin a su recueillir, pour le musée de Rouen, des monnaies du Haut-Empire, une jolie spatule en bronze et un fragment de barillet en verre, portant la marque du verrier *Frontinus*.

Le musée départemental s'est également enrichi d'une précieuse découverte qui s'est produite à Dieppe lors de l'établissement d'une briqueterie au hameau de Janval. Les terrains dans lesquels le nouvel établissement trouve son sable et son argile, avaient été remués par les anciens. Aussi ont-ils donné, au milieu de tuiles à rebords et d'autres débris antiques, une belle balance en bronze, semblable à celles qui ont été rencontrées à Cailly, en 1821, et à Archelles, près Arques, en 1863. Ce genre de monument est toujours rare et précieux parce que toujours les romaines présentent des variantes entre elles. (Nous le reproduisons à la page suivante.)

De concert avec M. de Girancourt, l'un des meilleurs conseillers généraux de notre département, j'ai pu, l'automne dernier, continuer mes études de fosses dans la basse forêt d'Eu. Notre dernière exploration a eu lieu au triége de *Varimpré*, à 400 mètres de la verrerie de ce nom. C'était la quatrième fois, depuis trois ans, que nous interrogions ce genre de monument, qui cette fois s'est montré très intéressant. Cette fosse, circulaire comme ses pareilles, présente comme elles la forme d'un cône renversé. Large de 12 mètres, sa profondeur au-dessous du sol était de 3 mètres environ. Nous l'avons creusée à une profondeur égale et sommes descendus à près de 6 mètres au-dessous du sol. Nous avons trouvé une terre d'éboulement constamment remplie de couches de charbon de bois, qui attestent la présence de l'homme en cet endroit. Parmi les débris céramiques qui sont sortis de ces tranchées nous devons citer des fragments de tuiles à

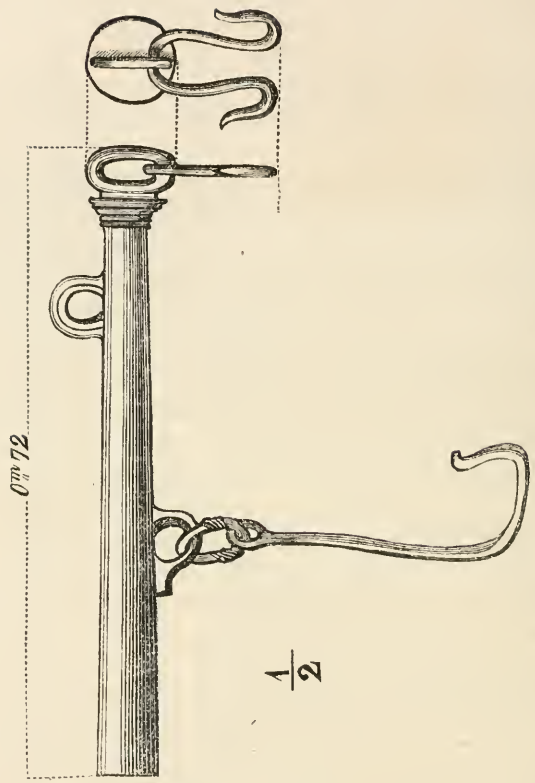

BALANCE ROMAINE EN BRONZE (DIEPPE, 1868).

rebords, des morceaux de poterie romaine et gauloise, et surtout un très joli vase romain en terre grise ayant la forme d'une écuelle posant sur trois pieds. Ce vase élégant m'a paru appartenir, comme plusieurs de ses pareils, au second siècle de notre ère. (Nous le reproduisons à la page suivante.)

Bien que les études sur les fosses de nos forêts soient assez récentes, nous croyons cependant déjà pouvoir en tirer une conclusion que nous soumettrons à l'expé-

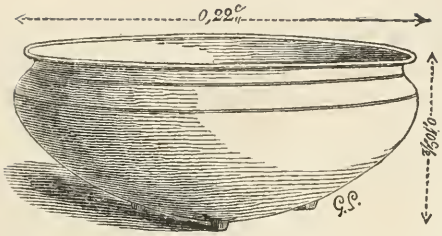

VASE ROMAIN EN TERRE, TRUVÉ DANS UNE FOSSE DE LA BASSE FORÊT D'EU, EN 1868.

rience de l'avenir. Nous aimons à penser que ces fosses, profondes alors et à présent presque comblées, étaient creusées par les hommes primitifs pour chasser le gibier, très abondant dans nos anciennes forêts. Celles-ci remontent assurément aux Romains des trois premiers siècles. Il pourra s'en trouver qui remonteront jusqu'aux Gaulois indépendants ; l'avenir se chargera de le démontrer.

Puisque nous en sommes sur nos forêts et sur les antiquités qu'elles renferment, il ne sera pas hors de propos de signaler ici les richesses entrevues dans notre forêt des Ventes ou d'Eawy. C'est aux environs de Saint-Saëns surtout que les débris antiques se révèlent nombreux et importants. Je ne parle pas seulement des meules à broyer si fréquentes dans l'ancienne verrerie du *Lihu* Je cite surtout le triége de la *Sallendrière*, où j'ai reconnu autour d'une mare, sept ou huit maisons romaines qui formèrent autrefois un hameau champêtre. C'est mieux encore au triége du *Camp souverain*, qui fut au VIIe siècle le premier ermitage de saint Saëns et de saint Leufroy. Là, outre des maisons ordinaires, on a démoli, il y a quelques années, un édifice long de 33 mètres et large de 10. Ses antiques débris ont servi à ferrer les routes

Des débris de ce genre se voient aux environs d'Elbeuf, dans la forêt de Bord, au lieu dit les *Vieilles maisons*. Tout le monde connaît le grand nombre de villas antiques que renferme la forêt de Brotonne. On doit en conclure que les forêts de Normandie furent autrefois peuplées d'habitations : si elles étaient explorées elles ne se montreraient pas moins riches que la forêt de Compiègne. Depuis huit ans, en effet, que M. de Roucy interroge cette forêt impériale, elle a livré à son habile explorateur de nombreux villages et une ville tout entière. Allez, en effet, au *Mont-Berny*, en face du splendide château de Pierrefonds, et vous verrez se dresser devant vous, dans les arbres de la forêt, une station antique de 2 kilomètres de longueur. Ce sera pour vous une chose curieuse que de retrouver sous une végétation luxuriante une ville gallo-romaine avec ses rues, ses trottoirs, ses maisons, ses portes, ses caves, ses escaliers, ses bains, son temple et ses puits encore remplis d'eau romaine.

La fouille gallo-romaine la plus capitale de l'année écoulée est celle d'Héricourt-en-Caux, dans l'arrondissement d'Yvetot Elle a amené la découverte de deux édifices antiques placés dans une île déserte et aux sources même de la Durdent. L'un de ces édifices était grand et l'autre petit. Il était bien évident que l'un se rattachait à l'autre. Le grand, qui renfermait des galeries, des salles et des cellules nombreuses, devait avoir été une maison d'habitation assez importante. Il mesurait 44 mètres de long sur 18 de large. Le plus petit, au contraire, n'avait que 22 mètres de long sur 11 de large. Sa forme simple et allongée semblait indiquer un temple ou *Cella*. Cet ensemble de constructions porte dans le pays le nom de *château de Saint-Mellon*. Chose remarquable, ces ruines se trouvent placées juste en face de la fontaine sacrée où saint Mellon, premier évêque de Rouen, baptisait les

chrétiens du IIIe siècle et où le saint apôtre est décédé le 22 octobre 311.

Tout fait penser que ces constructions se rapportent au temps de notre premier pontife, et on est tenté de les rattacher à ce culte des idoles que venaient combattre les missionnaires chrétiens. En dehors des édifices qu'elles ont révélés, ces fouilles nous ont fourni, pour le musée de Rouen, des tuiles à rebords, des poteries avec marques de potier, des clefs en fer, des fibules et des miroirs en bronze, des ornements en os, des perles et des coupes de verre. L'une de ces coupes représentait les jeux du cirque et les courses des chars. Comme on le voit, cette fouille a une double importance au point de vue de l'histoire de l'archéologie. (Nous reproduisons à la page suivante les deux édifices romains d'Héricourt).

ÉPOQUE FRANQUE.

L'époque franque, d'ordinaire si fertile dans nos contrées, ne nous a fait cette année qu'un petit nombre de révélations.

Des sépultures mérovingiennes, accompagnées d'armes et de boucles, se sont manifestées à Foncarmont dans l'ancien cimetière et lors des nouvelles fondations de l'église.

Un cultivateur de Rogerville (près de Montivilliers) a rencontré avec la charrue un cercueil de pierre que sa matière et sa forme nous font reporter aux temps mérovingiens.

Il convient peut-être d'enregistrer pour notre pays un fait carlovingien qui s'est produit, il y a quelque mois, à Saint-Taurin d'Évreux. Autour de l'ancienne abbaye, on a rencontré un dépôt de deniers carlovingiens en argent, portant le nom de Louis d'Outre-mer et qui, presque tous, avaient été frappés à Rouen. Ce qu'il y a de remarquable

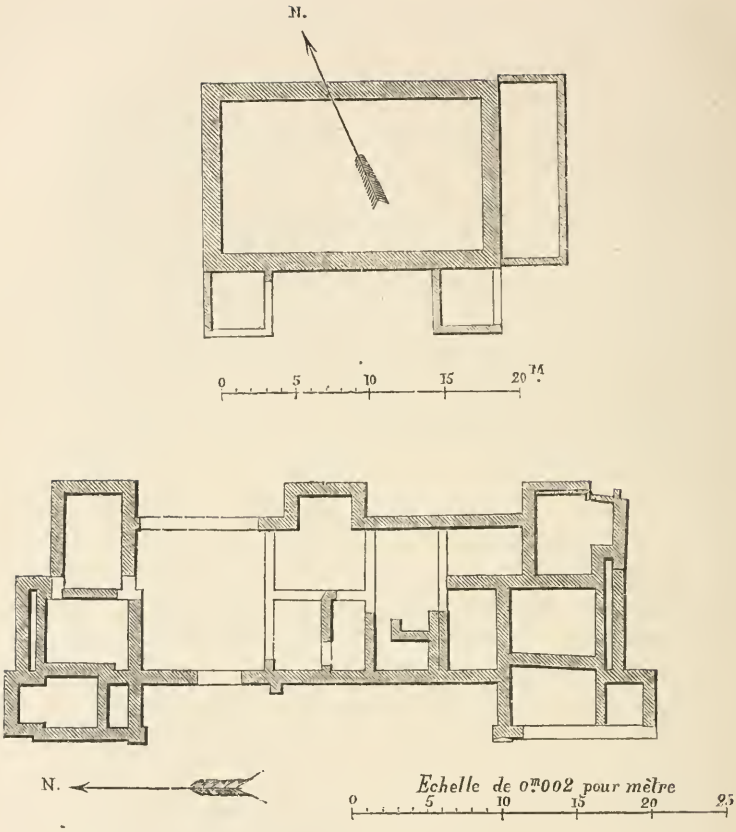

ÉDIFICES ROMAINS (HÉRICOURT, 1868).

dans cette découverte, c'est que la plupart de ces pièces du Xe siècle portent la marque royale, tandis que Rouen était entièrement normand à cette barbare période. Il est évident qu'à cette période obscure et reculée la nationalité normande éprouva quelques défaillances que l'histoire n'aura pas enregistrées.

Les deux points mérovingiens les plus importants de la Seine-Inférieure ont été, cette année, Caudebec-lès-Elbeuf et Nesle-Hodeng, près Neufchâtel. Le creusement d'un aqueduc a fait connaître le premier, un raccordement de chemin a révélé le second.

C'est autour de l'abside de Notre-Dame de Caudebec, que les principales découvertes ont été faites à la fin de 1868. Elles ont consisté surtout en vingt cercueils de pierre et en quatre sarcophages de plâtre. Presque tous contenaient un ou plusieurs corps ; mais les dernières inhumations ne remontaient guère qu'au moyen-âge. Quatre ou cinq tombeaux seulement ont présenté des objets d'art et des sépultures inviolées. Parmi les pièces métalliques qui ont été tirées de ces sépultures, nous devons citer des boucles en fer et en bronze, des plaques de ceinturon en cuivre ciselé, des monnaies romaines et un joli bracelet en argent, semblable, pour la forme, à celui de Childéric Ier.

C'est la seconde fois que des tombeaux et autres monuments mérovingiens se montrent au chevet de l'église de Caudebec. Déjà, en 1855, lors de canaux pratiqués pour l'installation du gaz, on reconnut dans la *rue de l'Eglise* et le long du presbytère, sept cercueils en pierre de l'époque franque. C'est de l'un de ces sarcophages que sont sorties deux belles fibules en or et argent que l'on voit au musée départemental.

Le second point mérovingien s'est fait jour entre Bouelles et Nesle, mais sur le territoire de cette dernière commune. C'est un cimetière franc qui s'est montré sur le bord du chemin de grande communication n° 7, allant d'Elbeuf à Senarpont. Le champ, qui le contient, porte le nom de *Paradis*, vocable très commun aux premières nécropoles chrétiennes. Des fosses de craie ont donné, avec des squelettes, des vases en terre noire, une hache et une lance en fer, une fibule et un collier en bronze, des

perles de verre et de pâte de verre et surtout un beau plateau en cuivre doré avec anses et oreillons Nous pensons qu'il y a là une véritable mine à exploiter (1).

MOYEN AGE.

Cette periode si longue et si rapprochée de nous est toujours celle qui nous offre la plus grande variété de faits historiques à enregistrer et de monuments archéologiques à sauvegarder. Nous allons esquisser rapidement le tableau des découvertes et des opérations de cette année.

Vous n'avez pas oublié un événement local qui, l'an passé, fit quelque sensation dans notre pays. Je veux parler de la découverte dans l'église de Saint-Jacques de Dieppe de deux sépultures de chevaliers morts sur les champs de bataille de notre grande guerre de Cent ans. Afin de conserver la memoire de faits si honorables, vous avez bien voulu m'autoriser à placer dans la principale basilique de Dieppe les inscriptions suivantes :

CY-GIT
GEOFFROY MARTEL,
SIRE DE LONGUEIL,
CAPITAINE DE PONTOISE,
MORT A LA BATAILLE DE POITIERS.

CY-GIT
GUILLAUME DE LONGUEIL,
CAPITAINE DE CAEN ET DE DIEPPE,
MORT A LA BATAILLE D'AZINCOURT.

De cette sorte, nos contemporains et nos descendants liront sur les murs de nos églises l'histoire de leurs ancêtres.

(1) Cette mine archéologique, nous l'avons explorée en octobre 1869.

Les inscriptions que le passé nous a léguées sont une excellente source d'histoire locale. Malheureusement le temps les efface et les révolutions les brisent. « Notre occupation, comme le dit si éloquemment Montaigne, est donc de rebastir la mort. » C'est ce sentiment de conservation qui m'a porté à faire restaurer une inscription obituaire dans l'église de Villequier, une inscription dédicatoire dans la charmante chapelle de Sainte-Gertrude, et une inscription commémorative des troubles de 1562 sur les murs de l'église de Caudebec-en-Caux. Un ami des antiquités m'a secondé dans l'église de Saint-Saëns qui renferme beaucoup d'inscriptions dédicatoires, tumulaires et obituaires. Toutes ont été réparées avec zèle, patriotisme et discernement, par M. Buzot père, qui, dans cette affaire, peut être proposé pour modèle.

Parmi les inscriptions les plus précieuses à garder et à restaurer, je compte surtout celles qui encadrent les dalles tumulaires, soit que ces dalles existent dans nos églises, soit qu'elles reposent dans nos musées ou bien qu'elles errent encore sur nos places publiques.

C'est pour obéir à cette pensée que j'ai fait encastrer dans l'église rajeunie d'Héricourt-en-Caux, une belle dalle du XIVe siècle. Je veux parler de la pierre tombale de Jehan de Trouville, mort curé de Saint-Denis d'Héricourt en 1305. Cette dalle, qui a servi de pierre d'autel, avait été perdue et a été retrouvée en 1852. Désormais elle est en vue et à l'abri de toute destruction.

J'ai retrouvé dans le parc d'un honorable conseiller général, M. Raupp, maire du Bocasse, la dalle tumulaire de Jean de Saint-Pierre l'Advis, abbé de Sainte-Catherine du Mont de Rouen, à la fin du XIIIe siècle. Cette pierre intéressante que des événements à nous inconnus avaient éloignée de la capitale de la Normandie, y est rentrée par la générosité de M. Raupp, qui l'a offerte au musée : dans l'avenir elle y sera honorablement conservée.

Je n'ai encore pu rallier au bercail départemental la pierre tombale de Nicolas du Val-Richer, directeur de l'hôtel des monnaies de Rouen au XVe siècle. Cette dalle qui provient de l'ancienne église de Saint-Georges de Rouen pave aujourd'hui une cour de la *rue des Charrettes*. Je ne désespère pas de l'obtenir du propriétaire.

Parmi les découvertes de monuments du moyen-âge que j'aurais à enregistrer, cette année, je citerai les plus remarquables. Des fouilles faites pour des travaux publics, ont fait sortir de terre deux épées en fer qui toutes deux sont entrées au musée départemental. L'une vient de Saint-Remy-en-Rivière, commune de Dancourt, et a été offerte par le service vicinal; l'autre a été recueillie à Rouen, près le portail de la Calende et a été donnée par M. Barthélemy, architecte diocésain.

Des travaux de dégagement opérés dans deux anciennes abbayes ont mis à jour des vases à encens des XIIIe et XIVe siècles. Ces vases, qui accompagnaient autrefois des sépultures chrétiennes, étaient encore remplis du charbon qui y brûla le jour des funérailles. Un antiquaire français appelle ces vases les *encensoirs des morts*. L'un a été trouvé dans le chœur de l'abbaye de Saint-Wandrille, il était dans une fosse maçonnée que nous croyons avoir appartenu à l'un des abbés de Fontenelle. L'autre provient de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville, et il doit venir de la fosse d'un moine ou d'un bienfaiteur.

Cette même abbaye de Saint-Georges de Boscherville a présenté cette année de curieux bas-reliefs du XIVe siècle. Ces deux pièces intéressantes, depuis longtemps employées comme blocage, consistent en deux pierres de 1 mètre de long sur 67 centimètres de haut et 40 centimètres d'épaisseur. Elles sont sculptées des deux côtés et couvertes de sujets sacrés. Malheureusement, avant d'être enfouies, elles avaient été gravement mutilées; toutefois, il en reste assez pour que les motifs sculptés soient re-

connaissables. Chacune de ces pierres présente huit sujets, dont quatre sur la face et quatre sur le revers. Sur la face de la première, on voit : l'*Entrée de J.-C. à Jérusalem*, l'*Entrée de J.-C. dans ce temple*, le *Lavement des pieds et la Cène*, le *Jardin des Oliviers*. Sur le revers on distingue : le *Reniement de Saint-Pierre*, *Jésus devant Pilate*, *Jésus devant Caïphe*. Le quatrième sujet est effacé. La seconde pierre présente sur sa face : *une Résurrection*, les *saintes Femmes au tombeau*, *Jésus apparaissant à Madeleine*, et un sujet fruste. Au revers est l'*Ascension*, la *Pentecôte*, la *Mort de la Sainte Vierge* et l'*Assomption*. Ces bas-reliefs ont été recouverts de peintures dont ils gardent encore de fortes traces. Selon toutes les vraisemblances, ils proviennent d'une ancienne clôture du chœur et probablement de l'entrée. Il n'est pas impossible qu'ils aient servi de rétables à des autels placés au bas du chœur. Ces curieuses sculptures ont été promises au musée départemental.

Nous ne quitterons pas Boscherville sans remercier M. Curmer, le doyen de nos conseillers généraux, d'avoir offert au musée un des vases acoustiques de Genetay. Genetay était un château du temps de Henri IV, détruit sous le règne de Louis XVIII. Il possédait un écho célèbre par tout le pays d'alentour et dont le monde savant s'était occupé. Des littérateurs de renom, des hommes de science avaient traité de cet écho que l'on savait artificiel, mais nul d'entre eux n'avait trouvé le secret. On assure que M. de Lilli, le constructeur du château, n'avait voulu le confier à personne. Nous croyons l'avoir trouvé lors de la démolition des murs de la cour d'honneur du château. Dans ces murailles, en effet, se trouvaient des poteries acoustiques, et nous n'hésitons pas à leur attribuer un écho qui eut autrefois un long et célèbre retentissement.

C'est à la démolition d'une cour d'honneur que nous

devons les poteries acoustiques de Genetay ; c est à la destruction de la base d'un château que nous devons des outils de fer et des objets liturgiques du xve siècle.

L'hiver dernier, M. le comte de Bagneux, conseiller général de Pavilly, faisait déraciner les fondations de son château de Mesmoulins, commune de Tourville, canton de Fécamp. De ce château-fort du moyen-âge, il ne restait plus qu'une butte couverte de halliers En démolissant ces murs tuffeux du xie siècle, on trouva un souterrain du même temps dans lequel on avait caché cinq ou six outils de fer tels que haches, serpes, pioches, etc., et deux objets de cuivre qui avaient appartenu au culte. C'était d'abord un *Christ* long de 15 centimètres, qui avait dû être placé sur un autel; puis un *ostensoir* haut de 20 centimètres, qui a gardé son pied, son croissant et sa monstrance. Nous croyons que ces objets appartiennent au xve siècle et qu'ils ont été cachés ici pendant la guerre des Anglais, sous Charles VII, ou pendant la Ligue, sous Henri IV. Nous espérons que M. le comte de Bagneux voudra bien les offrir au département dont il est un des excellents conseillers.

Plus heureux que le château de Mesmoulins et que bien d'autres qui disparaissent tous les jours, le château d'Arques a vu ses ruines rachetées par l'Etat et rentrer dans le domaine public dont elles étaient sorties en 1793. Il faut se féliciter de cet acte de haute réparation historique à laquelle le gouvernement impérial nous a accoutumés. Grâce à une inspiration qui vient de l'archéologie, le vieux donjon, témoin de notre histoire, ne descendra pas dans la tombe.

La prison de l'ancien bailliage d'Aumale eût été heureuse de trouver un pareil protecteur. Personne n'a pu conjurer la démolition de ce curieux monument du moyen-âge. Il a fallu voir tomber sous le marteau démolisseur, le *prétoire*, les *cachots* en bois, les *cages* en

fer, les *culs de basses fosses* et tout l'attirail d'une justice qui a disparu. La Commission des Antiquités a fait tous ses efforts pour sauver ce monument unique des coutumes de nos pères; tous ses efforts et ceux de l'administration supérieure ont échoué devant le mauvais vouloir de l'administration locale. La seule consolation qui reste, c'est que l'on a trouvé dans les démolitions quelques inscriptions qui ont été conservées.

Un monument historique est plus heureux lorsque son salut dépend du bon vouloir de votre administration. L'an passé j'ai eu l'avantage de vous signaler, Monsieur le Préfet, l'état précaire dans lequel se trouvait la tour romane de Villedieu, ancienne commanderie de Malte, dépendant de Haucourt-lès-Mailly, canton de Forges. Immédiatement, Monsieur, vous avez classé ce précieux clocher parmi les monuments historiques, et par deux modestes allocations vous en avez assuré la conservation. De ce moment, cette vieille tour du XIe siècle, qui était soufflée dans son appareil, est redevenue dans un état parfait.

Le tombeau de Sainte-Honorine, à Graville, près le Havre, a eu également le bonheur de tomber en bonnes mains. La piété du pasteur et des fidèles de Graville, parfaitement secondée par vous, Monsieur le Préfet, ont pu envelopper dans une belle châsse de pierre, en style du XIIIe siècle, qui est celui du sanctuaire, le sarcophage de la sainte martyre, la pierre angulaire du christianisme dans nos contrées.

Du IVe siècle au XIXe il y a bien loin. Cependant telle est l'étrangeté des événements, que le hasard rapproche par son seul caprice la première martyre du diocèse du dernier de ses pontifes. Au mois de janvier 1869, lorsque l'on préparait dans notre cathédrale le tombeau de Mgr Blanquart de Bailleul, on ouvrit le caveau des Amboises. On aperçut alors le cercueil de plomb du cardinal

Cambacérès déposé là, en 1818. Ce n'est pas sans une grande surprise que nous avons remarqué sur ce sarcophage moderne une boîte circulaire pour la tête, telle qu'on le pratiquait au XVIe et au XVIIe siècle. Nous avons vu dans ce fait une permanence des traditions archéologiques plus grande à Rouen que partout ailleurs. (Nous donnons ici un dessin de ce cercueil de plomb.)

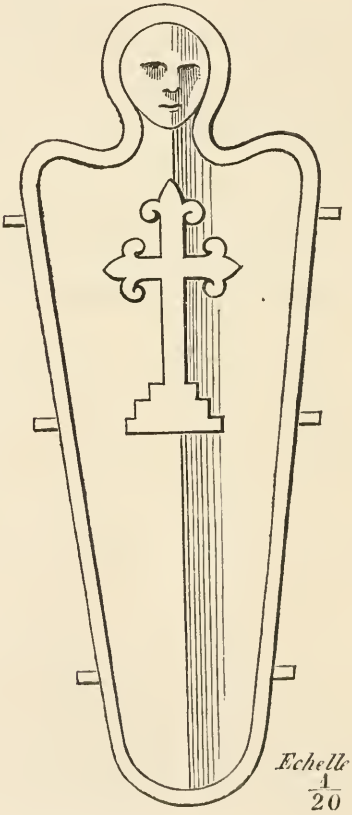

CERCUEIL DE PLOMB DU CARDINAL CAMBACÉRÈS (ROUEN, 1818-186?).

Je termine ce rapport par la découverte la plus importante du moyen-âge qui ait eu lieu dans la ville de Rouen.

Le Conseil général de la Seine-Inférieure ayant décidé l'agrandissement de la préfecture, ce grand travail s'exécute en ce moment sur un terrain autrefois occupé par le monastère des Frères Prêcheurs, vulgairement connus sous le nom de Dominicains ou de Jacobins. Déjà la démolition de l'église et du cloître, opérée en 1868, nous avait procuré des chapiteaux, des clefs de voûte et des inscriptions tumulaires. Le creusement des fondations nous aura donné davantage. Cette fouille nous a fourni d'abord six inscriptions gravées sur plomb relatives à des constructions élevées au XVIIe siècle par les Dominicains; puis des fragments d'inscriptions, des débris de dalles tumulaires, et surtout deux jolies petites tombes d'enfant du XIIIe siècle, qui me paraissent d'une grande rareté.

Les six plaques de plomb d'une grandeur moyenne qui varie de 20 à 30 centimètres de haut sur 22 à 28 de large, sont toutes relatives à des poses de première pierre dans la partie de l'église qui avoisinait le rempart. Toutes portent les dates de 1619, 1620 et 1621. Elles redisent les noms des nobles personnages qui posèrent ces pierres et qui devinrent ainsi les bienfaiteurs du monastère. Ce sont généralement des gentilshommes qui étaient conseillers du roi, conseillers et secrétaires du Parlement, receveurs généraux des décimes en Normandie, etc. Nous y avons remarqué les noms de Muisson, de Puchot des Alleurs, de Sicard sieur de Saint-Arnould, de Parent, sieur de Vilemenon, de le Vasseur, de Dumont et de Gueroul, échevins de la ville de Rouen. Ces plaques vont enrichir le musée de Rouen qui en possède déjà cinq ou six de ce genre; mais cette série sera de toutes la plus complète et la plus curieuse.

Quant aux dalles tumulaires, elles sont plus intéressantes encore. Sans parler des fragments qui nous ont révélé des noms que l'histoire n'avait pas conservés, nous citerons particulièrement les deux dalles des enfants Lebourgeois, le frère et la sœur, qui, morts en bas âge, au XIIIe siècle, furent inhumés aux Dominicains. Nous connaissons beaucoup de dalles tumulaires du XIIIe siècle, appartenant à des adultes ; mais nous n'en connaissons nulle part qui concernent de si jeunes enfants. Ces deux dalles, hautes chacune de 1 mètre 10, montrent un jeune garçon et une jeune fille de l'âge de six à huit ans, habillés dans le costume du temps de saint Louis et reproduits avec une naïveté et une grâce infinies.

Dans ces deux pierres le musée de Rouen possédera les deux plus curieux échantillons de ce genre qui existent en France. (Le lecteur jugera de leur valeur par la reproduction que nous en faisons dans l'article suivant.)

Tel est, Monsieur le Préfet, le bilan archéologique de l'année administrative 1868-69. Peut-être ne le trouverez-vous pas indigne des années précédentes. Pour faire face à tant de travaux et de recherches, vous reconnaîtrez qu'une somme de 2.000 fr. est à peine suffisante. La Commission vous paraîtra toujours digne de son allocation de 600 fr.

Agréez,

Monsieur le Préfet,

l'assurance du profond respect de votre très dévoué serviteur,

L'abbé Cochet.

Rouen, le 30 juin 1869.

DALLES TUMULAIRES

ET

INSCRIPTIONS SUR PLOMB,

TROUVÉES EN 1869,

AUX ANCIENS DOMINICAINS

DE ROUEN.

En 1868, lorsque l'on démolit et nivela jusqu'au sol l'église et le cloître des anciens Dominicains de Rouen, situés entre la rue Fontenelle et le boulevard Cauchoise, nous avons recueilli pour le musée d'antiquités des fragments de verrières, des clefs de voûtes et des chapiteaux du XIIIe siècle, ainsi qu'une inscription tumulaire du XVe siècle qui relatait des inhumations du XIIIe et du XIVe.

L'année 1869 nous aura donné beaucoup plus. Dans cette année, en effet, on a creusé les fondations de la partie de l'hôtel de la préfecture que l'on doit construire à neuf, d'après les plans de M. Desmarest et les décisions du Conseil général. Dans les diverses tranchées qui ont été ouvertes pour cette importante construction, on a trouvé un certain nombre de sépultures, quelques pavés émaillés, plusieurs dalles tumulaires, soit entières, soit à l'état de fragments. Je ne parle pas des pièces de monnaie semées sur ce sol du moyen-âge. Aucune ne dépassait le

XIVe siècle. Le plus grand nombre était du XVIIe. Généralement elles n'ont pas offert d'intérêt. Mais ce qui a dominé, ce sont des inscriptions sur plomb, relatant des poses de premières pierres sous le règne de Louis XIII.

Les sépultures qui restaient encore ont offert le plus souvent des ossements déjà bouleversés. Celles qui étaient entières étaient trop rapprochées de nous pour nous fournir des objets d'art. Je n'ai guère recueilli que des fragments de vases des XVe et XVIe siècles. Le musée n'a pu bénéficier que d'un vase à anse, recouvert de vernis verdâtre et percé de trous après la cuisson, pour faire fumer l'encens des funérailles. Nous citerons encore une petite terrine en grès de Savignies, près Beauvais, dont le type est commun parmi nous depuis le XVe jusqu'au XVIIe siècle.

Quant aux carreaux émaillés, l'assortiment le plus remarquable consistait en un sujet composé de quatre pièces. Ces quatre carreaux assemblés offrent une ronde de danseurs se tenant par la main. Nous attribuons ce motif au XVe siècle. Déjà un morceau du même genre a été trouvé à Caudebec-lès-Elbeuf dans les fouilles de l'aqueduc, en 1868

Les découvertes les plus importantes ont porté sur l'épigraphie. Deux sortes d'inscriptions se sont révélées dans ces fouilles, les unes sur pierre et les autres sur plomb. Nous commencerons par celles de pierre. Ces dernières étaient toutes tumulaires et elles étaient gravées sur des dalles, soit entières, soit fragmentées. Chose étrange, le prêtre Farin, qui rédigeait sous Louis XIV son *Histoire de Rouen*, nous donne une foule d'épitaphes existant alors aux Dominicains. Il en avait connu dans la nef, dans le chœur et dans les chapelles. Eh bien ! toutes celles qui nous ont apparu cette année lui avaient échappé. Pas une seule n'existe dans son livre. Il faut en conclure que dès le milieu du XVIIe siècle, dalles et inscriptions avaient

cessé d'être visibles et que déjà elles étaient descendues sous terre. C'est donc une page à l'épigraphie rouennaise qu'il s'agit d'ajouter ici

Mettant de côté quelques morceaux incohérents qui ne présentent que des caractères et des dates du XVe siècle, nous citerons une grande dalle fruste du XIIIe, au haut de laquelle nous avons lu ces trois mots : HIC : IACET : IOHANNES :... Le bas d'une belle dalle en pierre de liais, large de 1 mètre 10 et haute de 70, nous a donné les pieds et la robe d'une femme. Les pieds posent sur un lévrier courant : dans le champ se trouvent un lis et trois écussons effacés. Sur le bord on lit en très beaux caractères : .... FILLE NICOLE FESSART Q(VE) AME REPOSE... Le nom de Fessart est commun à Rouen au XIIe et au XIIIe siècle. A cette époque, cette famille occupait un rang élevé. Jean Fessart était maire de Rouen en 1186 et Nicolas Fessart en 1260 (1). C'est bien l'époque de notre dalle et il est très vraisemblable qu'elle a appartenu à la fille du maire de Rouen de 1260.

Un fragment de dalle trouvé le 16 juillet appartient à une tombe du XIVe siècle, représentant deux personnes, un homme et une femme. Il ne reste plus qu'un quart de cette tombe, celle qui contient la tête et le haut du corps de l'homme. Ce buste est encadré dans un fronton orné, au-dessus duquel un ange balance un encensoir. On lit sur le bord : ..... TRESPASSA : LAN : MIL : CCCLVI : (1356) LE : XIIIe : IOVR : DE : DECEMBRE : PROIEZ : Q(VE) : DIEV : LEVR FACHE : M (ER) CHI : ... L'homme, quoique vêtu de la robe des bourgeois, a dû porter une dague ou une épée dont la poignée se voit à la ceinture.

Mais les deux pièces les plus remarquables de ces découvertes tumulaires sont deux petites dalles d'enfant du XIIIe siècle. De cette belle et artistique époque, on pos-

(1) Farin, *Histoire de Rouen*, t. II, p. 305-307.

sède une foule de pierres tombales d'hommes et de femmes, de seigneurs et de vilains, de bourgeois et de guerriers, de prêtres et de moines, d'évêques et d'abbés; mais on n'en cite guère, si même il en existe, de tout jeunes enfants. Ici, nous n'en avons pas une seulement, mais deux, et par une fortune plus rare encore, celle du frère et de la sœur. Elles ont dû appartenir à une famille aisée de Rouen, du nom de Le Bourgeois. Ce nom, commun en Normandie au moyen-âge, n'a pas laissé à Rouen de souvenir particulier. Malgré cette obscurité relative, cette famille ne nous aura pas moins fourni deux spécimens des plus précieux de sépulcrologie chrétienne.

Chacune de ces deux dalles est haute de 1 mètre 10. L'une d'elle seulement va se rétrécissant vers les pieds, suivant un usage très répandu au XIIe et au XIIIe siècle. La dalle de la jeune fille a une largeur uniforme de 67 centimètres, celle du jeune garçon diminue de 52 à 43.

La dalle de la jeune fille présente une arcade ogivale trilobée, décorée de quatre feuilles incrustées et soutenue par deux colonnettes à chapiteaux fleuris. Au-dessus de l'arcade sont deux anges se lançant des encensoirs. Au-dessous sommeille, couché sur le dos, un enfant vêtu d'une robe longue, les mains jointes, la tête nue, et les pieds posés sur un chien courant. On lit autour : ICI. GIST. FELIPE. LA. FILLE. IOHAN. LEBOVRGOIS. P(R)IEZ Q(V)E. DEX. M(ER)CHI. LI. FACHE. (Nous reproduisons le dessin de cette dalle à la page suivante.)

La dalle du frère est à peu près semblable; c'est aussi une arcade trilobée, soutenue par des colonnes du XIIIe siècle et surmontée par un fronton à crochets, au-dessus duquel des anges balancent des encensoirs. L'enfant est également couché sur le dos, tête nue, mains jointes et les pieds sur un prie-dieu. Il est vêtu d'une robe longue, comme les hommes de ce temps-là. On lit autour : ICHI.

DALLE TUMULAIRE DE JEUNE FILLE, XIIIe SIECLE.
(ROUEN, DOMINICAINS, 1869.)

GIST. VVILLAEME IADIS. FIZ. IEHEN. LEBOVRGOIS. DIEX. AIT MERCI. DE. SAME. AME(N).

DALLE TUMULAIRE DE JEUNE GARÇON, XIIIe SIÈCLE.
(ROUEN, DOMINICAINS, 1869.)

Ces deux enfants ont dû mourir entre six et sept ans, et sous les successeurs de saint Louis. Le musée d'antiquités qui s'est enrichi de ces deux dalles par la bienveil-

lance de M. le sénateur-préfet, peut se flatter de posséder en elles deux des plus rares monuments de ce genre qui existent en Normandie et peut-être en France.

La dernière espèce de monuments épigraphiques dont il me reste à entretenir le lecteur, ce sont six plaques en plomb du XVIIe siècle, destinées à conserver le souvenir de constructions importantes opérées à l'église et au monastère de 1619 à 1621. Ces plaques, carrées, d'une grandeur à peu près uniforme, contiennent des inscriptions relatant la pose de la première pierre de piliers, de portes, d'arcades, de pignons, et autres constructions monastiques élevées sous Louis XIII, ainsi que l'indique Farin.

Ces premières pierres, qui furent sans doute l'objet de pieuses cérémonies, ont été toutes posées par des personnages éminents de la ville de Rouen, des échevins, des conseillers au Parlement, des conseillers du roi en ses conseils, etc. Toutes ces plaques ont été transportées au musée d'antiquités, où chacun peut les voir et les consulter à son gré. Nous allons en reproduire ici la copie par ordre chronologique.

La première, haute de 29 centimètres et large de 28, contient les douze lignes suivantes gravées en lettres capitales :

NOBLE. HOMME. M R E (MESSIRE) NICOLLAS
PVCHOT. CONSEILLER. DV ROY.
SÉGRÉTAIRE. EN. LA. COVRT.
DV. PARLEMENT. DE. ROVEN.
SIEVR DE MALHONNAY (MALAUNAY).
DES. ALLEVRS. LA POMME
RAYE. ZC (ETC.) A POSÉ. LA PREMI-
ERE PIRRE (*sic*) DE LA RÈDIFIC
ATION. DE. CE. PIGNON. DE
L'ÉGLISE. EN. L'ANNÉE. LE
27 FEBVRIER
1619

La deuxième plaque, haute de 34 centimètres et large de 33, contient onze lignes, tracées en lettres capitales :

NOBLES. HOMMES. CONSEIL.
LERS. ET ÉCHEVINS. DE
CETTE. VILLE. DE ROVEN
JACQVES LEVÀSSEVR
NICOLAS DVMONT (1) JACQ
VES HÉLIE. ANTOINE GVE
ROVT. NOEL. GVEROVT
SEIGNEVR DV MANOIR. ONT
POSÉ. LA PREMIERE. PIERRE
DE LA REDIFICATION DE CE
PIGNON LE 5 DE MARS 1619

Nous voyons figurer dans la liste des échevins de Rouen, de 1617 à 1620, Nicolas Dumont, écuyer, sieur d'Epinay, et Noël Gueroult, sieur du Manoir, conseiller et secrétaire du roi.

La troisième plaque, haute de 27 centimètres et large de 28, présente une inscription tracée en cinq lignes d'écriture cursive, surmontées d'un écusson chargé d'un chevron à trois molettes, deux sur un.

On y lit :

NOBLE HOME Me JACQVES MVISSON
Cer DV ROY RECEPVEVR Gnal DES
DÉCIMES DE NORMANDIE A POZÉ LA
PREMIERE PIERRE DE CE PILIER ET
ARCADE LE IX APURIL MIL VI XIX.

La quatrième inscription, haute de 25 centimètres et large de 27, contient huit lignes en lettres capitales. Bien

(1) Farin, *Histoire de Rouen*, t. II, p. 340 et 341.

que le temps ait mangé une partie du plomb, il a été aisé de restituer le texte disparu.

(NO)BLE. HOMME. JACQVE
(MVI)SSON. CONSEILLER. DV.
(ROY). RECEVEVR. GENERAL
(DES DE)CIMES. EN. NORMANDIE.
(A POSÉ LA) PREMIERE PIERRE DE
(CE PORTA)IL. CE DERNIER
(JOVR) D'AOVST.
(1)620

Au bas de cette inscription, on remarque, tracé à la pointe et en écriture cursive, une addition faite en 1685 (*anno* 1685). Il y a là plusieurs initiales qu'il nous a été impossible d'interpréter. Seulement, au bas de l'addition, nous avons lu assez clairement : F. p^r CAUMONT. Ce nom est celui de l'architecte tonsuré qui, en 1711, a donné le plan et construit le chœur des Visitandines de Rouen, là où est aujourd'hui le musée d'antiquités.

D'après l'inscription qui est conservée dans cette établissement, l'architecte du monastère de la Visitation était Pierre Caumont, *profest* du couvent des frères prêcheurs de Rouen. La signature de ce maître des œuvres revient après un siècle et demi sur le théâtre même de ses travaux.

La cinquième plaque, haute de 21 centimètres et large de 22, présente en treize lignes l'inscription suivante, tracée en lettres capitales ;

NOBLE. HOMNE.
PAVL. PARENT. SIEUR DE
VILLEMENON. CONSEILLER. DV
ROY. EN. SES. CONSEILS. DESTAT.
ET. PRIVÉ. ET. INTENDANT. DE
L'ADMIRAVTE. DE FRANCE. A POSÉ

LA. PIERRE. DE. CE. PILLIER. EN
LA QVELLE. SONT. TAILLES. SES.
ARMES. ET. AV. HAVT. DE. LA. VOVTE.
SONT. CELLES. DE. MONSEIGNEVR. LE
DVC. DE. MONTMORENCY. ADMIRAL DE.
FRANCE. LE 22 D'OCTOBRE
1621.

La sixième et dernière plaque de plomb trouvée aux Dominicains devait être placée en face de celle-ci et destinée à conserver le souvenir de la construction de la même entrée du monastère.

Voici l'inscription que contient cette lame, haute de 23 centimètres et large de 20. Comme les autres, elle est en lettres capitales :

Au bas, on lit en petite écriture cursive : PETRVS LANGLOIS SCVLPSIT. C'est sans doute le nom du graveur de cette plaque et probablement de toutes les autres

NOBLE. HOMME.
(J)EAN SECARD. SIEVR. DE
SAINCT ARNOVLD ET DE
LA BOVLLENGERIE.
CONSEILLER. DV. ROY. ET
MAISTRE. DE. SES.
COMPTES EN.
NORMANDIE. A. POSE. LA.
PREMIERE. PIERRE. DE. CE.
PILLIER. LE. 26.
OCTOBRE. 1621.

Nous pensons que tous les travaux indiqués dans ces inscriptions sont ceux dont parle Farin dans l'article qu'il a consacré aux Jacobins de Rouen.

Il dit, en effet, qu'en 1619 le cloître fut mis en l'état où il se trouvait de son temps, et que la nef de l'église

fut alongée de 12 à 13 pieds du côté des remparts (t. IV, p 122). Nous croyons donc que les Dominicains, non contents d'avoir une ouverture par la rue Brazière, aujourd'hui rue Fontenelle, auront voulu avoir une entrée à travers les remparts et les fossés qui forment à présent le boulevard Cauchoise.

Ces six inscriptions sur plomb ne sont pas les seules que possède le musée de Rouen. Déjà, depuis trente-six ans qu'elle existe, cette collection en a recueilli un bon nombre provenant de différents édifices de la ville de Rouen. La première, de 1711, est sortie du couvent de la Visitation devenu le musée ; la seconde provient de l'hôtel Bigot et de Pardieu, construit en 1645 ; la troisième a été découverte en 1856, dans le couvent de Saint-Louis, place de la Rougemare ; elle porte la date de 1772. La quatrième a été recueillie, en 1855, dans la rue Malpalu, au moulin de Sainte-Catherine, qui appartenait au prieuré de Bonne-Nouvelle. Elle porte la date de 1730. La cinquième enfin, et la plus importante, provient du portail de l'église de Saint-Ouen, où elle a été rencontrée en 1846, lors des grands travaux entrepris pour l'achèvement du portail. Elle offre la date de 1724 et rappelle la pose des portes en bois sculpté de cette antique basilique. Cette coutume d'inscriptions pour la pose de premières pierres est une source de monuments pour nos musées et d'instruction pour l'histoire.

L'abbé Cochet

FOUILLES

D'UN

CIMETIÈRE FRANC

FAITES A NESLE-HODENG,

Près Neufchâtel-en-Bray,

EN OCTOBRE 1869.

Un heureux hasard m'a, comme toujours, révélé la nécropole mérovingienne de Nesle-en-Bray. Ce cimetière, qui m'a donné des objets si importants, et qui m'a fait de si précieuses révélations, ne m'a pas encore tout dit. J'espère qu'il pourra devenir l'objet de nouvelles et fructueuses recherches. Avant de raconter ce qu'il nous a donné, disons dans quelles circonstances il a été découvert.

La confection d'une route nous l'a fait connaître, en 1868. Le service vicinal de la Seine-inférieure achevait le chemin de grande communication n° 7, d'Elbeuf à Sénarpont, dans la traverse de Nesle-Hodeng. Les travaux nécessités par le raccordement du chemin vicinal qui conduit du *Calvaire* à l'église de Nesle, firent rencontrer, dans un champ nommé le *Paradis*, des vases de terre, des perles de verre, des haches et des lances de fer, un collier et un plateau en bronze.

Quelques-unes de ces pièces furent recueillies par les agents du service vicinal, pour être déposées par eux dans le Musée d'Antiquités de Rouen; les autres, ont été

données par les ouvriers, à des amateurs qui les possèdent encore.

Averti de cette découverte, en août 1868, j'ai pu, dans l'automne de cette même année, faire un sondage qui m'a fourni plusieurs objets intéressants. Je me suis assuré, dès lors, que ce champ renfermait une mine précieuse pour nos Musées et pour l'histoire locale.

Le champ du *Paradis* dépend de la ferme de la Butte, laquelle est la propriété de M. Semichon, inspecteur des établissements de bienfaisance de ce département. M. Semichon, qui est membre de l'Académie de Rouen, s'est empressé de donner toutes les permissions nécessaires pour l'exploitation scientifique de sa terre. De son côté, M. le Sénateur-Préfet, a bien voulu m'accorder une allocation de 500 fr. pour entreprendre le travail.

Les fouilles ont été très fructueuses. Commencées le 5 octobre 1869, elles ont duré jusqu'au 26 avec un succès toujours soutenu. Toutefois, nous sommes certain de n'avoir exploré qu'une partie de cette nécropole qui paraît considérable. Nous avons interrogé dix rangées de fosses, composées chacune de quinze à vingt-deux inhumations. Les rangs de fosses allaient du sud au nord, tandis que les corps étaient tous orientés de l'est à l'ouest. Ce sont donc près de deux cents sépultures que nous avons étudiées. Malheureusement le plus grand nombre d'entre elles avaient été visitées par des chercheurs de trésors, soit au moyen-âge, soit aux temps barbares. Malgré cela, un certain nombre de fosses, que l'on peut porter à vingt-cinq environ, étaient restées intactes. Celles-ci nous ont pleinement récompensé de nos peines.

Il n'y a pas même jusqu'aux fosses violées qui n'aient donné des pièces intéressantes. Les voleurs anciens savaient aussi bien que nous que la richesse d'une sépulture franque résidait toujours dans la partie haute

du corps, soit à la poitrine, soit à la ceinture. C'est donc là qu'ils s'attaquaient pour trouver des bijoux et des métaux précieux. Généralement ils négligeaient les pieds où ils savaient bien qu'il n'y avait que des vases de terre et des armes de fer. C'est à cette omission calculée que nous devons d'avoir rencontré, au sein de fosses bouleversées, des lances, des haches et des vases dédaignés par des violateurs ignorants et cupides.

L'inconvénient que nous signalons ici est presque inhérent à tous les cimetières francs, saxons, burgondes, allémaniques. Des faits nombreux en font foi daus tous les lieux que recouvrit autrefois l'invasion germanique. Malgré cela, le cimetière de Nesle ne nous à pas moins donné une moisson précieuse que nous allons exposer ici sommairement.

Comme toujours, la classe des objets céramiques s'est montrée la plus abondante. Trente-six vases ont été recueillis aux pieds des morts. Ces vases, tous en terre cuite, étaient de couleur noire, blanche, rouge ou grise. Les vases rouges avaient leur teinte naturelle, mais les vases noirs présentaient une couverte faite avec la mine de plomb. La plupart avaient reçu des ornements en creux, marqués à l'estampille. Ces détails sont applicables à toute la céramique mérovingienne ; mais les vases de Nesle avaient ceci de particulier qu'un grand nombre d'entre eux possédaient un pied. Ailleurs, nous n'avons remarqué rien de semblable. Deux ou trois affectaient la forme de nos bols modernes. Malheureusement le très grand nombre de ces pièces a été brisé par la pioche des travailleurs.

Exceptionnellement, une sépulture d'homme nous a donné un vase de bronze, et une fosse de jeune fille nous a offert les restes de trois ou quatre vases romains en terre et en verre. Le vase de bronze avait une forme hémisphérique sans pied ni anse. Dans son genre, c'est

une pièce nouvelle dont nous ne connaissons pas l'analogue.

Le verre, bien que rare, n'a pas fait défaut dans la nécropole de Nesle. Malheureusement les ouvrlers ont brisé deux coupes curieuses, de forme conique, et une troisième en forme de bol moderne. Le verre s'est encore montré sous la forme de perles en verre colorié et en pâte vitrifiée. Ces perles étaient destinées à former des bracelets et des colliers. Nous avons rencontré un bracelet et quatre colliers en verre, émail ou jais.

Suivant l'usage des nécropoles mérovingiennes, le fer s'est montré en assez grande quantité dans le cimetière de Nesle. On a rencontré environ trente couteaux dont un a présenté un manche orné et un autre une gaîne de cuir garnie de bronze. Les boucles en fer étaient rares et en mauvais état. Chose assez étrange, nous n'avons guère recueilli qu'un seul scramasaxe ; mais en revanche nous avons eu huit haches, quatorze lances, un bouclier avec son umbo et son armature, et un fauchard semblable à celui que nous avons rencontré à Douvrend en 1865. Nous signalerons encore une vrille, deux flèches, l'anse et les cercles d'un baquet en bois et quatre fermoirs de bourses ou d'aumônières.

Le bronze, métal composé, plus noble que le fer, nous a fourni une assez grande variété de pièces. Nous n'avons eu que quelques boucles de lanières, mais nous n'avons pas recueilli moins de huit à dix boucles de ceinturon. Quelques-unes gardaient encore du cuir de la ceinture; d'autres avaient un ardillon de fer. Nous possédons aussi quelques têtes de clous et des triangles destinés à orner le ceinturon. Les doigts des morts nous ont fourni une bague et la poitrine huit fibules dont quatre au type cruciforme, et quatre en manière d'oiseaux de proie.

Parmi les fibules au type cruciforme, nous devons citer

et reproduire un magnifique échantillon bordé de becs de corbeaux, décorés de grenats ou de verroteries rouges.

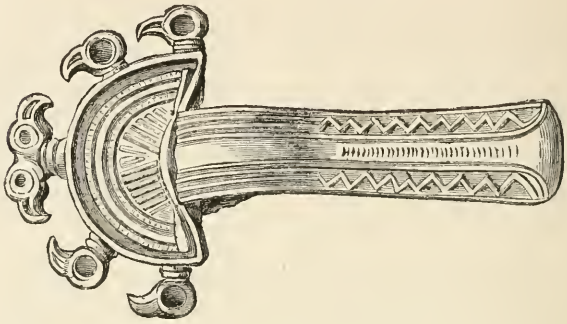

FIBULE EN BRONZE ORNÉE DE GRENATS (NESLE-HODENG, 1869).

Nous avons déjà parlé d'un vase hémisphérique recueilli aux pieds. Nous ne devons pas omettre deux aiguilles, deux styles et cinq monnaies romaines, dont une à l'effigie d'Adrien et trois à celle de Tétricus. Ces dernières pièces étaient placées à la ceinture des défunts. Une seule d'eutr'elles est forée pour suspension. Un moyen-bronze avait été coupé par le milieu, détail qui s'est rencontré plusieurs fois dans nos fouilles.

L'argent était représenté par une fibule ornée de verroterie violette, par une bague et une garniture de couteau, mais surtout par une monnaie d'argent de Théodebert Ier, roi d'Austrasie. Cette pièce unique dans son genre, et entièrement nouvelle pour la science, est toute une révélation scientifique. Elle constitue un véritable événement numismatique; ainsi l'ont jugé MM. de Longpérier, de Barthélemy et autres numismates de Paris. Autour de la tête on lit : D. N. THEOBERTUS VIC (Victor). Au revers, on voit dans une couronne de laurier la croix impériale au milieu, flanquée des deux lettres A. et R, marque de l'atelier monétaire d'Arles. Théode-

bert monta sur le trône d'Austrasie en 534, pour en descendre en 548, après 14 ans de règne. Il possèda Lyon, Clermont et Arles, fit la guerre aux Wisigoths en Italie, et porta ses armes depuis le Pô jusqu'au Danube.

(Nous donnons ici cette pièce rare et curieuse.)

MONNAIE D'ARGENT DE THÉODEBERT Ier (NESLE-HODENG, 1869).

Chose étonnante parmi nous ! l'or s'est montré assez abondant dans le cimetière de Nesle Nous y avons récolté un anneau de doigt dont le châton est décoré d'une croix, sept perles d'or provenant d'un collier, une jolie petite épingle à cheveux, dont la tête est ornée d'un *lapis-lazuli*, un style d'argent revêtu d'une feuille d'or, et deux magnifiques fibules d'or et d'argent décorées de verroteries rouges et de filigranes.

Ce genre de fibules est fréquent en Normandie. Déjà nous en avons rencontré à Parfondeval (1851), à Caudebec-lès-Elbeuf (1854), à Avesnes-en-Bray (1866), et à Sommery (1868), mais nulle part la croix n'était aussi bien marquée qu'à Nesle. (Nous reproduisons ici une de ces fibules.)

FIBULE FRANQUE EN OR (NESLE-HODENG, 1869).

Enfin, il est encore pour nous une pièce importante, parce qu'elle nous aide à dater notre nécropole : nous voulons parler d'un tiers de sol d'or d'Anastase (518), qui se trouvait sur le corps d'un guerrier.

Cette pièce, contemporaine de Clovis ou de ses fils, se rencontre rarement dans les cimetières d'origine germanique. Nous en connaissons deux trouvées, l'une à Kirschnaumen, près Sierck, dans la Moselle, et l'autre, en 1850, dans le cimetière d'Arques, près Saint-Omer.

Dans la même catégorie, nous citerons des Justin en or, trouvés à Neuilly (Côte-d'Or) et à Kirschnaumen, à Lède, près Alost (Belgique), et à Ozingell, dans le Kent. Enfin, on cite encore un tiers de sol d'or de Childebert Ier sorti du cimetière belge de Lède.

Toutefois, de pareilles découvertes ne sont pas communes, et elles servent merveilleusement à dater nos cimetières. Ainsi, à Nesle, l'or d'Anastase et l'argent de Théodebert marquent le commencement de la nécropole. Ce champ de repos à dû commencer vers 500 pour finir vers 800, l'époque de Charlemagne. Il a donc dû vivre pendant trois siècles.

Avec les perles de verre des colliers, il a été recueilli des perles d'ambre, matière très recherchée par nos ancêtres Elles servaient tout à la fois d'ornement et d'amulettes religieux. C'est ce qui faisait dire à saint Eloi et à saint Ouen, ces grands jouteurs contre la superstition franque : « qu'aucune femme ne porte de l'ambre à son cou. »

Les nombreux et précieux objets de cette fouille sont déposés au Musée départemental, dont ils augmentent la collection déjà si remarquable d'antiquités mérovingiennes.

Je dois remercier ici toutes les personnes qui m'ont secondé dans cette exploration. Je place en première ligne le propriétaire du champ du *Paradis*, M. Semichon.

inspecteur des établissements de bienfaisance du département, à Rouen, puis M. Cahingt, de Londinières, dont le zèle et la vigilance ne m'ont pas un instant fait défaut. Enfin, M. Manigot, agent voyer de l'arrondissement de Neufchâtel, et M. le comte de Bouelle, qui nous ont procuré des ouvriers et toutes les facilités nécessaires pour la fouille.

L'abbé Cochet.

EXPLORATION

DE

MAISONS ROMAINES

DANS LA FORÊT D'EAWY.

Au printemps de 1869, j'ai parcouru la forêt de Compiègne en compagnie de plusieurs archéologues. Dans cette excursion, entièrement scientifique, j'ai eu l'occasion de voir et d'admirer les belles fouilles faites depuis huit ans par M. de Roucy, aux frais de l'Empereur. Cette forêt recouvrait de ses arbres séculaires une série de villages romains, et une ville entière, qui a été déblayée sur une longueur de plus d'un kilomètre. Ce nouvel Herculanum, que les gens du pays appellent la *Ville des Gaules*, est situé sur le Mont-Berny, juste en face du château de Pierrefonds. Cette cité, encore innommée, montre ses maisons, ses caves, ses rues, ses trottoirs, ses bains, ses temples, et ses puits, avec murs et margelles, au fond desquels se voit encore de l'eau romaine Du sein de tant d'habitations il est sorti, pour le château de Compiègne, tout un musée antique où l'on trouve, au milieu de vases de toutes formes, un assortiment d'outils en fer que l'on chercherait vainement sur d'autres points de la France.

Cet ensemble de découvertes m'a convaincu que nos forêts devaient être autant de bibliothèques archéologi-

ques, ainsi que le dit si heureusement M. Morlot, dans son *Archéologie du Mecklembourg*. J'ai donc essayé d'appliquer aux forêts de la Seine-Inférieure la méthode si heureusement expérimentée dans celles de l'Oise. Déjà des travaux faits par M. Estancelin, M. de Girancourt et par moi dans la forêt d'Eu; par M. Lesage, dans la forêt de Maulevrier ; par MM Fallue et Charlier, dans la forêt de Brotonne, étaient de nature à me prouver que, comme mines scientifiques, les bois de la Normandie ne le cédaient en rien à ceux de l'Ile-de-France. Cette fois, c'est à la forêt d'Eawy que je me suis adressé.

Déjà, depuis une dizaine d'années, M. le baron d'Haussez et M. le comte de Barville avaient obtenu de l'administration forestière la permission de fouiller la forêt d'Eawy, où ces hommes honorables et éclairés avaient cru reconnaître des points à explorer. Ils ne s'étaient pas trompés, et je suis aujourd'hui aux regrets de n'avoir pas profité plus tôt de leurs bienveillantes et précieuses indications.

Eclairé et encouragé, tout à la fois, par les découvertes de M. de Roucy, dans la forêt de Compiègne, je suis revenu à la forêt d'Eawy, où des personnes sympathiques et éclairées n'ont pas tardé à m'indiquer des lieux intéressants à explorer. L'un est le triége de la *Sallandrière*, près le *Lihu;* l'autre est le triége du *Camp Souverain,* le long du grand *Chemin des Limousins*. Le premier est situé sur le territoire communal de Saint-Saëns, le second est celui des Ventes-Saint-Remy.

A la *Sallandrière*, autour d'une vielle mare connue sous le nom de *Mare-Verte*, on remarque des inégalités de terrain qui, au premier coup de pioche, ont donné des murs et des tuiles à rebords. Il devenait évident qu'il y avait eu là plusieurs habitations antiques. Ce n'est pas exagérer que de porter à sept ou huit le nombre de celles que l'on pouvait interroger

Cette année, j'ai exploré trois de ces maisons dont une s'est trouvée moins bien conservée que les autres. Mais les deux dernières sont fort intéressantes. Les murs sont en silex, en tuiles et en moëllons du pays, taillés en petit appareil. Les angles surtout ont été traités avec le plus grand soin. L'épaisseur des murailles varie de 90 cent. à 1 mèt., ce qui est considérable pour les Gallo-Romains, où les constructions domestiques ne dépassaient guère 66 cent. La hauteur conservée va de 50 cent. à 1 mèt. 20.

L'une des deux maisons mesure 20 mètres de long sur 8 de large. Elle est partagée en deux par un refend. Le pavage a conservé une aire de béton battu à la masse, ce qui s'est également vu à Lillebonne. Le toit paraît s'être affaissé sur toute la surface de l'édifice, car on la retrouve entièrement couverte de faîtières et de tuiles à rebords.

L'autre maison, plus curieuse que la précédente, mesure 19 mètres de longueur sur 9 de largeur. Comme dans la première, le toit, avec ses tuiles et ses faîtières, s'est écroulé sur l'intérieur qu'il recouvrait d'une véritable couche céramique. Ce qui constitue pour cet édifice une particularité fort intéressante, ce sont les angles faits avec de petites briques carrées, des briques comme on s'en sert pour les hypocaustes, et huit ou dix soupiraux placés au pignon du nord et aux angles du nord-ouest et du sud-est. Ces soupiraux, qui traversent le mur, sont fort bien faits avec des tuiles de plusieurs dimensions; le plan en est légèrement incliné, et ils semblent descendre du dehors ou, si l'on veut, remonter de l'intérieur, comme des ouvertures de cave. J'ignore la destination de ces soupiraux que je rencontre pour la première fois dans de pareilles conditions. Toutefois, je ne suis pas éloigné de penser qu'ils ont pu être pratiqués pour l'évaporation de la fumée. Le système de cheminées dans les maisons

romaines de nos contrées est encore profondément inconnu. Il semble que les premières cheminées de nos pères aient été des soupiraux de caves qui roulaient la fumée autour de leurs maisons, si peu dotées d'ouvertures. C'est ce qu'un poète antique semble exprimer par ce vers :

« Cum tenuem volvunt hypocausta vaporem » (1).

Parmi les débris recueillis dans les tranchées, on peut citer un petit vase de bronze en forme de coquetier, des vases en terre, et surtout deux poids en grès de forte dimension. Ces deux poids affectaient la forme ovale, et montraient au milieu, un trou préparé pour recevoir des attaches destinées à des anneaux de fer. Les anneaux avaient disparu; mais une des attaches existait encore. Le plus petit des poids est marqué du chiffre X .., et suivi de trois points perpendiculaires ⁝. Mais entre le X... et trois points ⁝ se trouve un espace qui dut être autrefois rempli. Le vide s'est fait à cette place par suite d'un éclat de la pierre. Je suppose que là se trouvaient les lettres XV, complètant le chiffre XXV ⁝. Ce qui me le fait croire, c'est que deux poids pareils se trouvent au Musée de Compiègne. provenant des fouilles de la forêt. Ces deux poids, entièrement semblables au nôtre, pour la forme et la pesanteur, sont en marbre de Senlis. Ils portent, marqués à leur surface, le chiffre XXV. Ils pèsent, comme les nôtres, 8 kilog.

Ce poids, comme nous l'avons dit, est celui du plus petit des deux. Le plus grand pèse environ 16 kilog, soit

(1) Des soupiraux pareils aux nôtres ont été trouvés à Bucklersbury (Londres), en 1869, par M. Price. L'antiquaire anglais, n'a pas hésité à rapprocher de sa découverte celle de la forêt d'Eawy. dont nous lui avions donné connaissance par la *Vigie de Dieppe* du 5 octobre 1869. Voir le mémoire de M. Price, intitulé : *A Description of the Roman tessellated pavement found in Bucklersbury*, p. 33, 34, London, 1870.

32 livres. Mais celui-là ne présente aucune marque. Nous croyons qu'elle a été effacée par le temps, le grain de la pierre nous paraissant très friable. Ce sont deux monuments précieux de stathmétique gallo-romaine, que le Musée de Rouen sera heureux de posséder, et qui compléteront sa série (1).

La quatrième maison romaine, et la plus importante, était située au triége de *Camp-Souverain* ou du *Camp-Soudain*, à quelques pas de l'antique route forestière connue sous le nom de *Chemin des Limousins*. Celle-là était bien la plus importante de toutes, et c'est à elle que l'on doit les meilleures découvertes Cette maison devait avoir des dépendances qui n'ont pas encore été étudiées. Le bâtiment principal, qui a été mis à jour, comptait 15 mèt. 30 cent. de long sur 8 mèt. 80 cent. de large. L'épaisseur du mur était de 1 mèt., comme à la *Sallandrière*. La profondeur descendait parfois jusqu'à 1 mèt. 30 cent.

On a trouvé cette belle salle remplie de décombres de toute nature, tels que silex, moellons, mortiers, cendres, charbons, tuiles et faîtières. Evidemment le feu avait consumé l'édifice aux temps barbares. Toutefois, les conquérants s'étaient assis auprès des ruines qu'ils avaient faites; car, chose étrange, cette belle salle s'est trouvée remplie de squelettes de tout sexe et de tout âge. Ce n'est pas la première fois que cette particularité se remarque en archéologie pour les temps barbares.

Au début de nos études archéologiques, nous avons eu l'occasion de constater ce fait étrange et curieux. C'était à Etretat, en 1835, lorsque nous déblayions la villa romaine de l'ancien presbytère. Nous y avons reconnu.

(1) Voir sur ce sujet, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 1869, p. 397, 398, 399.

sur un beau pavage en pierre de liais, bon nombre de squelettes inhumés très régulièrement (1).

Déjà nous avions entendu dire que, dans la motte de Crosville-sur-Durdent, détruite en 1831 et 1832, on avait trouvé des squelettes inhumés sur une mosaïque romaine. Mais à l'appui de cette tradition orale, nous ne pouvons alléguer aucune autorité sérieuse.

En 1837, M. de Chastellux fouillait la villa du bois des Chenets, commune de Saint-Germain-des-Champs (Yonne). « Ce qui excita le plus sa curiosité, ce fut la grande « quantité de squelettes que l'on découvrit soit dans les « salles, soit en dehors des bâtiments. Dans la salle P., « une vingtaine au moins étaient là, avec les restes « d'une arme à la main (2). »

En 1858, Mme la baronne de Montigny ayant fouillé daus son parc de Saint-Léger-de-Rotes, près Bernay, trouva plus de trente squelettes enfermés dans des débris de murailles romaines et couchés sur les murs. Ces squelettes avaient des boucles, des fibules, des perles, des vases aux pieds et un scramasaxe (3).

En 1861, on a trouvé, à Beaujeu (Haute-Saône), au lieu dit le Polot, des squelettes Burgondes inhumés sur le pavage d'une villa romaine (4).

Un rapport intéressant fait par M. Paul Cannat à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône constate que, dans les fouilles qui, en 1852, firent découvrir la belle villa située à Sens, sur la Saône, on trouva des cadavres couchés jusque sur les mosaïques (5).

(1) L'abbé Cochet, l'*Etretat souterrain*, première partie, p. 25.—Id. *La Normandie souterraine*, deuxième édition p. 423. — Id. *Etretat, son passé, son présent, son avenir*, cinquième édition p. 42.

(2) *Bulletin de la Soc. d'études d'Avallon*, prem. liv. prem. année (1859).

(3) *Etretat, son passé, son présent, son avenir*, cinquième édit., p. 102

(4) *Mém. de la Commiss. d'Arch. de la Haute-Saône*, t.III, p. 115.

(5) *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 13.

Le même archéologue raconte qu'à Ormes, canton de Louisery (Saône-et-Loire), on trouva aussi, en 1852, une belle villa sise au hameau de Noiry. Il ajoute que, dans cette enceinte antique, on rencontra plusieurs cadavres : quelques-uns posaient sur la mosaïque même. Il s'y trouvait le corps d'un petit enfant, des crânes de vieillards, un crâne d'adulte, etc. (1).

En 1851, M. le comte de Pibrac fouilla le palais gallo-romain de Verdes (Loiret). Après avoir parlé des belles mosaïques qu'il y découvrit, il ajoute que, sur les débris de l'édifice, il trouva des cercueils de pierre de l'époque franque, et des sépultures mérovingiennes (2). »

Enfin, entre Riaz et Marsens (canton de Fribourg Suisse), au lieu dit *Tronche-Bélon*, M. l'abbé Grémaud trouva, en 1852 et 1853, un bel établissement romain dans lequel il reconnut 45 squelettes inhumés dans des dalles, des tombes murées ou sur le sol. Il y en avait au milieu des débris antiques et le long des murs. L'un d'eux avait une agrafe franque en bronze (3).

Les morts qui se sont montrés ici n'étaient pas moins de trente, tous parfaitement en place, orientés la tête à l'ouest, les pieds à l'est. Le plus grand nombre avaient été inhumés sans aucun objet d'art, quelques-uns seulement en possédaient, et ceux-là ont servi à dater les autres. Trois ont donné des sabres ou scramasaxes en fer, logés dans leurs jambes ; un de ces scramasaxes présente deux rainures sur chaque côté de la lame ; un autre avait été coupé par le milieu avant d'être mis dans la tombe. Les agrafes qui les attachaient à la ceinture avaient été damasquinées d'argent comme à Etretat, au Petit-Appe-

(1) *Mém. de la Soc. d'Hist. d'Arch. de Chalon-sur-Saône*, t. III, p. 138.

(2) De Pibrac, *Mém. sur les ruines gallo-romaines de Verdes*, p. 29, et *Mém. de la Société d'Agric., Sciences et Lettres de l'Orléanais* t. II,

(3) *Mémorial de Fribourg*, d'octobre 1855, p. 333-35 et id. août 1854, p. 363-64.

ville et ailleurs. Presque toutes se sont montrées avec plaque, contre-plaque et un ornement carré du ceinturon. Le sabre, l'agrafe et la damasquiuure sont des traits caractéristiques de l'épéque franque. Ce qui ajoute à cette première démonstration, ce sont quatre vases en terre noire et une coupe de verre verdâtre recueillis aux pieds des morts. La forme simple et primitive de ces vases nous font considérer ces hommes comme des Francs du VIIIe siècle ou des Normands du IXe.

Au milieu des terres qui ont été remuées pour opérer les diverses exhumations, il s'est rencontré plusieurs objets antiques. Je cite notamment une perle en pâte de verre colorié, de forme plate; une autre perle en pâte vitrifiée, de couleur bleue, de forme ronde et côtelée; une épingle à cheveux en bronze, dont la tête ronde est recouverte d'une feuille d'or, enfin, une attache en bronze, décorée au centre de rayons d'un métal blanc, ce qui lui donne le ton d'un émail incrusté.

Pour nous, nous croyons fermement avoir affaire ici à une tribu de Francs, qui a vécu sous les rois fainéants ou sous les successeurs de Charlemagne.

Le nom de *Camp-Souverain* porté par le quartier où ont lieu ces découvertes donne à ces monuments une importance toute particulière. En effet, c'est au *Camp-Souverain* que, par la libéralité de Thierry II, roi des Francs (670-690), saint Saëns, aidé de saint Leufroy, et dirigé par saint Ouen et saint Ansbert, fonda le premier monastère qui a donné son nom au pays. Nous n'oserions rattacher la ruine et le cimetière à la demeure de ces saints et illustres civilisateurs de nos contrées au VIIIe siècle; mais nous tenons pour certain que les hommes, dont la science vient de retrouver la trace, sont contemporains des grands cénobites qui fréquentaient ces lieux aujourd'hui si profondément abandonnés.

L'abbé COCHET.

TABLES.

Table chronologique des séances.

1867	5	Février	9	1868	30	Juin	223
	19	Mars	18		3	Octobre	235
	14	Mai	29		7	Novembre	245
	25	Juin	38		12	Décembre	253
	15	Octobre	47	1869	28	Janvier	345
	13	Novembre	55		4	Mars	355
	17	Décembre	59		4	Mai	357
1868	21	Janvier	173		14	Juin	366
	29	Février	181		3	Avril	374
	2	Avril	194		10	Novembre	380
	13	Mai	211		18	Décembre	390

Table générale des chapitres et articles.

Procès-verbaux de 1867. . . . . de la page 9 à la page 66
Procès-verbaux de 1868. . . . . 173 — 264
Procès-verbaux de 1869. . . . . 345 — 411

Liste des membres de la Commission. . . . . 5 à 7
Liste des monuments hist. de la Seine-Inférieure . . . . 67 à 69
Rapports annuels à M. le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure sur les opérations archéologiques de son département pendant les années 1867, 1868, 1869 . . . . 74, 205, 412
Découverte du tombeau et de la statue de Henri Court-Mantel, dans le chœur de la Cathédrale de Rouen . . . 93
Notice sur la découverte et la visite du tombeau de Bedford, dans la cathédrale de Rouen 103
Note sur le cimetière franc de Criel. 116
Dissertation sur le tombeau de sainte Honorine, découvert à Graville, près le Havre, en 1867. 125
Antiquités franques découvertes en 1866, à Avesnes, près Gournay-en-Bray 156
Note sur des fouilles archéologiques faites à Héricourt-en-Caux 284
Bas-reliefs découverts à Saint-Georges-de-Boscherville . . 295
Épigraphie du bourg de Saint-Saëns et de son église. . . 302
Le camp de Frileuse ou du Havre de Grâce, 1766 306
Découvertes faites à Rouen en 1868. 326

Note sur les Charniers en Normandie. 332
Études sur les fosses de nos forêts 337
Dalles tumulaires et inscriptions sur plomb trouvées en 1869, aux anciens Dominicains de Rouen 431
Fouilles d'un cimetière franc à Nesle-Hodeng, près Neufchâtel, en octobre 1869. 442
Exploration de maisons romaines dans la forêt d'Eawy. . 450

Table des gravures et dessins insérés dans ce volume.

ÉPOQUE GAULOISE.

Bracelet en bronze à ressort, de Caudebec-lès-Elbeuf. . . 14
Poignard en bronze, de Londinières 347
Vase gaulois, de Cany 13, 76
Vase gallo-romain, de Caudebec-lès-Elbeuf. 14

ÉPOQUE ROMAINE.

Balance romaine en bronze, de Dieppe. 251,416
Bracelet en bronze, à ressort (Caudebec-lès-Elbeuf). . . . 14
Cercueil de pierre de Sainte-Honorine (Graville). 128
Cercueils de pierre de Quatre-Mares. 143,144
Cercueil de marbre romano-chrétien, de Soissons. . . . 146
Cercueil de marbre romano-chrétien, d'Auch. 145
Coupe en verre à reliefs de gladiateurs (Lillebonne). . . 31
Coupe en verre à reliefs de courses de chars (Trouville-en-Caux). 293
Fragment de coupe de verre à relief de courses de chars (Héricourt). 292
Hachette en fer (Caudebec-lès-Elbeuf). 261
Maison romaine de Héricourt-en-Caux. 287, 288, 420
Palets en os (Héricourt). 290
— (Orival). 290
Perles cotelées en pâte de verre (Héricourt). 290
— (Saint-Martin-en-Campagne) 291
— (Ouville-la-Rivière). 291
Temple ou Cella (Héricourt-en-Caux). 287, 420
Vase gallo-romain, de Caudebec-lès-Elbeuf. 14
Vase romain, de la forêt d'Eu. 249,417

ÉPOQUE FRANQUE.

Agrafe en bronze, à fond découpé, de Criel 22, 120
Agrafe en bronze marquée d'une croix (Sommery). . . . 275
Agrafes en fer plaquées ou damasquinées (Avesnes). . . . 163, 164
Bague en or (Sommery). 276
— en bronze (Avesnes) 167
Boucle d'oreille en bronze et vermeil (Avesnes). 168
Cercueil de pierre (Ouville-la-Rivière) 139
— de Saint-Chalétric de Chartres. 140
— de Saint-Pierre-d'Epinay (Dieppe). 142
— de Clovis et de Clotilde. 141
Chaînette en fer (Avesnes). 165
Couteau en fer (Avesnes). 162
Dalle tumulaire carlovingienne (Etretat). 386
Fibules en bronze (Avesnes). 166
— (Sommery) 273
— (Aubermesnil-les-Erables). 385
— (Nesle-Hodeng). 446
Fibule en or (Avesnes). 167
— (Sommery). 273
— (Nesle-Hodeng). 447
Francisque en fer (Sommery). 262, 274
Monnaie d'argent de Théodebert Ier. 447
Perles de verre cotelés (Ouville-la-Rivière). . . . . .
Perles de verre d'Avesnes-en-Bray 165
Plaques de ceinturon en fer damasquiné (Avesnes). . . . 164
Vases d'Avesnes. 160, 161

MOYEN-AGE.

Cercueil de pierre du XIIIe siècle (Bouteilles). 132
— (Arundel). 133
Dalle tumulaire carlovingienne (Etretat). 386
Dalles tumulaires de jeunes enfants, du XIIIe siècle (Rouen) 435, 436
Ecusson du duc de Bedford. 108
Racines de Bedford. 108
Statue sépulcrale du roi Henri-Court-Mantel. 98

TEMPS MODERNES.

Cercueils de plomb du XVIIe siècle (Dieppe. 88
Cercueil de plomb du cardinal Cambacérès (Rouen) . . . 428
Vase acoustique de 1742 (Bellencombre). 13

TABLE

DES

NOMS DE LIEU

CITÉS DANS CE VOLUME.

Acquigny, 203.
Ancourt, 19, 31, 39, 41, 59, 278.
Angerville-Bailleul, 65.
Anquetierville, 378.
Archelles, 415.
Arques, 28, 252, 426, 448.
Aubermesnil-les-Erables, 385.
Aubevoie, 58.
Aubevoye (Eure), 220.
Auffay, 53.
Aumale, 11, 254, 346, 355, 361, 426.
Authieux (les) Port-Saint-Ouen, 263.
Auzouville-sur-Ry, 57, 381.
Avesnes, 16, 80, 447.
Avremesnil, 282.
Azincourt (Somme), 230, 281.
Barentin, 50.
Beaubec-la-Rosière, 58.
Beaujeu (Haute-Saône), 455.
Beaussault, 40, 62, 80.
Beauvoir-en-Lyons, 201.
Bébec, 207.
Bec-de-Mortagne, 237.
Bellême, 230.
Bellencombre, 12, 57, 414.
Bénouville-le-Port (Calvados), 60.
Bertrimont, 201, 212, 277.
Beuvreuil, 228.
Bezancourt, 228, 260.
Blacarville (Saint-Mards de), 56.
Blainville-Crevon, 379.
Blangy, 80, 354.
Bliquetuit, 389.
Bocasse (le), 423.
Bois-l'Abbé (le), 287.
Bois-du-Détroit (le), 80.
Bois-Robin (le), 364.
Bolbec, 26, 28, 366.
Bord (Forêt de), 418.
Bosc-Béranger, 57, 242, 279.
Bosc-Bordel, 238, 377.
Boscherville (V. St-Georges de), 265.
Bosgouet (le) [Eure], 46.
Bouelles, 421.
Bourg-Dun (le), 333.
Bouteilles, 32, 85.
Brémontier-Merval, 228.
Brévedent (V. St-Laurent de).
Brotonne (Forêt de), 418, 451.
Bures, 19, 38, 56, 267.
Butot, 229.
Caen, 335.
Cailly, 415.
Campeaux (Oise), 232.
Campulley, 227.
Canteleu, 192.
Cany, 12.
Carnac, 333.
Caudebec-en-Caux, 241, 264, 423.
Caudebec-lès-Elbeuf, 12, 23, 247,

255, 261, 354, 373, 348, 379, 396, 413, 414, 421, 447.
Chambéry, 335.
Charlemesnil, 31.
Charnay (Saône-et-Loire), 385.
Colbosc (V. St-Romain de).
Compiègne, 363, 397, 418, 450.
Cottévrard, 399.
Courcelles-Ranson, 228.
Creutzwald-la-Nouac (Moselle), 262, 349.
Criel, 20, 51, 83, 116.
Crosville-sur-Durdent.
Dampierre, 227, 270, 272.
Dancourt, 424.
Darnétal, 37, 380.
Daubeuf-Serville, 11.
Dieppe, 31, 214, 259, 279, 334, 415, 422.
Doudeville, 37.
Douvrend, 83, 448.
Duclair, 231, 312.
Duranville, 53.
Eawy (Forêt d'), 372, 397, 417, 450.
Ecardonville-la-Campagne (Eure), 404.
Elbeuf, 880, 418.
Emanville (Eure), 58.
Envermeu, 224, 277.
Etelan, 378.
Etretat, 239, 287, 385, 454, 456.
Etrimont, 77.
Eu, 287 — (Forêt d') 248, 336, 353, 385, 413, 415.
Evrecy, 175.
Evreux, 362, 419.
Falaise, 188.
Fécamp, 12, 49, 76, 238.
Ferté (la) St-Samson, 20.
Fesques, 371, 414.
Florence, 405.
Fontaine-lès-Haudricourt, 229.
Fontenay (le), 34.
Fontevrault, 28.
Forges, 287.
Foucarmont, 386, 419.
Fréauville, 268.
Freneuse, 15.
Fresles, 226.
Fresnaye (la), 381.
Fresnoy-Folny, 77.
Fesques, 414.
Frileuse, 308, 364, 413.
Gancourt-St-Etienne, 227.
Gauville (Eure), 363.
Genetay (le), 372, 425
Gonfreville-l'Orcher, 267.
Gournay, 39, 226, 267.
Goutrens (Aveyron), 174-175.
Grainville, 286.
Grandcourt, 15, 40, 82, 250, 414.
Grandes-Ventes, 267, 268.
Gravenchon, 192, 204.
Graville-Sainte-Honorine, 23, 32, 78, 208, 250, 315, 386, 427.
Grémonmesnil, 80.
Grèsine (Suisse), 176.
Gruchet-le-Valasse, 45, 367.
Grumesnil, 227, 232, 278.
Hanouard (le), 213, 272
Harfleur, 64, 80, 313, 333, 361, 367.
Haucourt-lès-Mailly, 229, 247, 427.
Haussez, 228.
Hautot-le-Vatois, 389.
Havre (le) 308, 377, 413.
Héricourt-en-Caux, 213, 242, 244, 270, 284, 347. 349, 413, 418, 423.
Janval, 250, 415.
Jumiéges, 32, 388.
Kirschnaumen (Moselle) 448.
La Réole (Gironde), 335.
Leignien (Loire), 357.
Le Trait, 389.
Lieu-Dieu, 230.
Liffremont, 177, 186, 287, 292.
Lignemare, 229.
Lillebonne, 27, 28, 40, 243, 250, 252, 260, 270, 287, 289, 366, 386, 397, 452.
Lintot, 190.
Lisieux, 177.
Lisle-Dieu, 57.
Londinières, 268, 347.
Longueil, 281.
Longueville, 201.
Louviers, 202.
Lucy, 365.
Manneville-le-Thil, 31, 34, 289.
Mantes, 49.
Marsens (Suisse), 156.
Martincamp, 12, 354.
Martin-Eglise, 15.
Maulévrier (forêt de), 451.
Mélamare, 15, 23.
Ménerval, 228, 270.
Menneval (Eure), 56.
Mentheville, 237.
Merval, 61.
Mesmoulins, 375, 426.

Mesnières, 348.
Mesnil-sous-Lillebonne (le), 34.
Metz, 61.
Mirville, 31.
Monchaux, 375.
Montérollier, 287.
Montivilliers, 30, 32, 51, 64, 76, 272, 313, 334.
Moulineaux, 37.
Nassandres (Eure), 403.
Nesle-Hodeng, 249, 382, 395, 421, 442.
Nesle-Normandeuse, 15, 83.
Neufbosc, 268.
Neufchâtel, 30, 39, 56, 226, 395, 397.
Neufmarché, 226.
Neuville-Champ-d'Oisel (la), 77.
Neuville-le-Pollet, 338.
Noyers, 229.
Offranville, 203.
Orcher, 190.
Orival, 289, 372.
Ormes (Saône-et-Loire), 456.
Ouville-la-Rivière, 291.
Pavilly, 212.
Petit-Appeville (le), 456.
Petit-Quevilly (le), 377.
Pétreval, 12.
Pierrefonds, 364.
Pitres, 39.
Poitiers, 281.
Pont-Audemer, 405.
Pont-de-l'Arche, 210.
Pontoise, 248.
Quevilly, 37, 381.
Quevreville-la-Poterie, 50, 269.
Rebets, 239.
Riaz (Suisse), 456.
Rodez (Aveyron), 63, 174-175.
Rogerville, 263, 419.
Rolleville, 34.
Rome, 405.
Roncherolles-en-Bray, 177.
Rosay, 414.
Rosendal, 378, 414.
Rouelles, 64, 313, 314, 316.
Rouen, 32, 231, 234, 241, 246, 260, 278, 286, 334, 355, 356, 376, 378, 381, 430, 431. — Cathédrale, 232, 269, 278, 326, 351, 373, 387, 392, 408, 410, 428. — Fouilles, 232, 269, 278, 326, 364, 373, 379, 399, 404, 411, 424.
Ry, 239.
Saône Saint-Just, 414.
Saasne, 32.
Saint-André-sur-Cailly, 77, 177.
Saint-Arnoult, 86.
Saint-Denis-en-France, 352.
Saint-Denis-d'Héricourt, 423.
Saint-Etienne-de-Gancourt, 227.
Saint-Eustache-la-Forêt, 42.
Saint-Georges-de-Boscherville 11, 99, 252, 265, 349, 370, 372, 413, 424.
Saint-Germain-des-Champs, (Yonne), 455.
Saint-Jean-de-Folleville, 180, 267.
Saint Laurent-de-Brèvedent, 26, 30, 41, 50, 57, 89, 185, 201, 242, 279, 282.
Saint-Léger-de-Rotes (Eure), 455.
Saint-Mards-de-Blacarville (Eure), 56.
Saint-Martin-en-Campagne, 291.
Saint-Martin-Osmonville, 414.
Saint-Michel-de-Savaignes (Sarthe), 363.
Saint-Remy-Bosc-Rocourt, 360.
Saint-Remy-en-Rivière, 365.
Saint-Romain-de-Colbose, 27, 43.
Saint-Saëns, 241, 302, 371, 383, 414, 417, 423, 451.
Saint-Valery-en-Caux, 378.
Saint-Valery-sous-Bures, 56, 267,
Saint-Wandrille, 371, 375, 378, 424.
Saint-Victor-l'Abbaye, 36, 242.
Saint-Vigor, 32.
Saint-Vincent-de-Nogent, 397.
Sainte-Austreberthe, 229.
Sainte-Foy, 212, 414.
Sainte-Marguerite-sur-Mer, 287.
Sasseville, 12, 76.
Sauqueville, 203.
Savignies (Oise), 432.
Sénarpont (Somme), 230.
Senlis, 363.
Sens, 455.
Sept-Meules, 21.
Sommery, 39, 51, 60, 77, 80, 200, 212, 261, 272, 447.
Sommesnil, 382.
Thiouville, 382.
Tocqueville-les-Murs, 23.
Touffreville-la-Cable, 207.
Tourville-Igneauville, 237, 426.
Tourville-la-Chapelle, 53, 237.
Trouville-en-Caux, 242, 292, 358, 407, 414.

Troyes, 335.
Valasse (le), 16, 27.
Valenciennes, 319.
Vattetot-sous-Beaumont, 379.
Vatteville, 375.
Varengeville-sur-Mer, 312.
Varimpré, 78, 336, 353, 415.
Vatierville, 12, 282.
Ventes-Saint-Remy (les), 304, 451.
Verdes (Loiret), 456.
Veules, 49, 333.
Vieux Rouen, (le), 28.
Villedieu-la-Montagne, 187, 228, 247, 282, 358, 427.
Villequier, 41, 208. 358, 423.
Villers-Ecalles, 269.
Waban (Boulonnois), 219.
Worcester, 32.
Yerville, 30, 77, 224, 250, 269.
Yville-sur-Seine, 229.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES.

Abbayes — de Graville, 78. — de L'Isle-Dieu, 388. — de Saint-Wandrille, 371. — de Saint-Victor, 242, 246. — de Sept-Meules, 123.
Abside romane, 373.
Abus de fonds, 41.
Acclamations liturgiques, 252.
Agrafes, 20, 21, 35, 51, 83, 84, 118, 161, 186, 200, 212, 274, 456.
Aiguilles, 327, 200, 383, 275, 446.
Aitre Saint-Maclou, 334.
Album de la commission, 17, 18, 30, 49.
Ambre, 84. — (Perles en), 121, 275, 383, 44.
Amulette, 327.
Anneaux, 58, 250, 271, 257, 273. — Méridien, 348. — De quai, 373.
Aqueduc, 231, 278.
Arènes de Senlis, 363.
Assiettes en préparation, 411.
Assurances des églises, 53.
Aumônières, 96.
Autel payen, 186.
Bagues, 21, 119, 167, 200, 212, 275, 383, 445, 446, 447.
Baguette en fer, 35, 36, 80.
Bains romains, 364.
Balance romaine, 250, 415, 419.
Bandelette sépulcrale, 101.
Baptistère, 227, 229.
Baquet franc, 445.
Barillets de verre, 258, 415.
Bas-reliefs, 59, 63, 176, 228, 269, 349, 370, 424.
Base de calvaire, 390.
Bastille du Pollet, 204.
Battant de Georges d'Amboise, 222.
Bélier en terre cuite, 45.
Bénitier, 62.
Boiseries sculptées, 27.
Boisseau de cuivre, 27.
Boucles, 15, 51, 60, 82, 83, 118, 200, 257, 273, 274, 275, 327, 303, 383, 403, 421, 445.
Boucles d'oreille, 80, 83, 119, 168, 250, 383.
Bouclier, 83, 445.
Bouteilles armoriées, 372, 405.
Boutons en mosaïque, 46.
Bracelets, 12, 271, 286, 271, 275, 421, 445.
Bulletin de la commission, 50, 185, 266, 412.
Buste de Diane, 59, 269.
Butte circulaire, 192.
Cachets, 66, 187, 201, 360.
Cachettes monétaires, 77, 201, 224, 277.
Cachots en bois, 426.
Cages de fer, 346, 426.
Caisse sépulcrale, 40.
Calculi, 51.
Calvaire, 390.

Camps — de Frileuse, 64, 179. — Des Mares, 45.
Capitaineries des côtes, 311.
Carreaux émaillés, 15, 259, 278, 430.
Carrières de Pétreval, 12.
Cartes cantonales, 28, 348, 413.
Casques, 188, 228.
Cassolette, 326.
Catalogue du Musée, 266.
Catillon de Lillebonne, 79.
Caveaux, 16, 200, 214, 217, 351, 360.
Ceinturons (plaques de), 21, 227, 256, 385. — (Terminaisons de) 12.
Cercueils — en bois, 61, 92, 215. — En moëllon, 117, 131. — En pierre, 12, 20, 40, 52, 82, 84, 117, 134, 139, 142, 158, 193, 227, 228, 255, 263, 272, 399, 403, 419, 421, 456. — En plâtre, 258. — En plomb, 39, 77, 87, 91, 100, 108, 215, 280, 350, 352, 411, 428. — Réoccupés, 258.
Chaînettes, 119, 165, 186, 385.
Changement des noms de rues, 63.
Chapelet en verre bleu, 365.
Chapelles — de Canteleu, 193. — Des Chartreux ou de Saint-Julien (Rouen). 37, 377. — De Longueil ou des Noyés (Dieppe), 215, 286. — de Notre-Dame du Salut (Fécamp), 238. 239. — de Ste-Honorine (Mélamare), 15, 33. — de Saint-Jacques (Freneuse), 15. — de Saint-Joseph (Dieppe), 31. — de Sainte-Marguerite (Dieppe), 214. — de Saint-Pierre-Mi-Chés-Camps (Grumesnil), 227. — De Six-Heures Valmont). 50.
Chapiteaux, 44, 227, 279, 376, 431.
Charniers, 333 et suiv.
Châteaux — d'Ancourt, 41, 53, 278. — d'Arques, 252, 428. — De Benvreuil, 228. — Des ducs de Boulogne 192. — De Frileuse, 64. — Du Genetay, 425. — De Gravenchon, 192, 204. — De Mateputenam, 28. — De Mesmoulins, 375, 425. — De Neufmarché, 226. — D'Orcher, 190. — De Pavilly, 212. — De Pierrefonds, 364. — De Rouen, 278.
Chaussures, 256.
Cheminées, 42, 44, 242.
Chœur carré, 228.
Christ en cuivre, 426.
Chronicon Valassense, 218.
Cimetières, 227. — Romains, 42, 45, 79, 250. — Francs, 15, 20, 51, 60, 83, 117, 157, 175, 208, 203, 227, 396. — Chrétiens, 85, 227.
Ciseaux, 768.
Citadelle du Havre, 377.
Cité romaine, 363.
Clefs, 40, 58, 80, 271, 289, 326, 327, 348, 419.
Clefs de voûte, 221, 279, 366, 376, 431.
Clochers, 26, 30, 282, 427.
Cloître — de Montivilliers, 334. — De Saint-Valery, 378.
Clous antiques, 80, 274, 289, 445.
Cœurs, 26, 37, 41, 50, 51, 57, 89, 279, 376, 382.
Coins de fabrique, 380.
Collégiales — de Graville, 23. — De Sauqueville, 203.
Colliers, 39, 60, 80, 83, 201, 250, 273, 421, 442, 445.
Colombage (maisons en), 43.
Colonnes, 41, 292, 381, 399.
Commanderie de Villedieu, 187, 228, 244, 247.
Commerce de cercueils, 134.
Commission des monuments historiques, 67.
Conciles, 226, 252.
Coquillage, 326.
Coupes en verre, 40, 80, 118, 291, 419, 445.
Cour d'honneur de Genetay, 425.
Couteaux, 12, 20, 51, 60, 83, 84, 118, 161, 280, 257, 268, 273, 274, 445.
Croissant métallique, 40.
Croix, 226, 227, 365, 367, 426.
Croix en grès, 229.
Crypte de Saint-Gervais, 356.
Culles de mosaïque, 58.
Cuillères romaines, 46.
Cuir sépulcral, 99, 102.
Cure-oreilles, 326.
Cuvette d'eau bénite, 222.
Dallage romain, 289.
Dalles tumulaires, 31, 48, 56, 57.

63, 87, 187, 203, 212, 230, 241, 242, 246, 252, 278, 279, 360, 367, 376, 379, 381, 382, 399, 423, 424, 430, 431, 433, — Du IXe siècle, 385.
Démêloir, 327.
Détournement d'objets antiques, 247.
Dolium, 50, 252, 269.
Echo artificiel, 372, 425.
Eglise — des Dominicains de Rouen, 221. — De Doudeville, 37. — De Neufmarché, 227 — de Sainte-Croix-des-Pelletiers, 202.
Embaumement, 92, 111.
Enceinte du château de Rouen, 221.
Entaille circulaire des cercueils, 153.
Epées, 15, 20, 39, 40, 60, 82, 83, 84, 118, 252, 273, 424.
Epi en terre cuite, 177.
Epingles, 53, 80, 200, 275, 326, 447.
Escalier romain, 244.
Etuis — en bronze, 66, 180. — En cuivre repoussé, 277.
Fabriques — de poteries romaines, 225. — D'armes de bronze, 267. — D'outils en pierre polie, 268.
Façade en terre cuite, 43.
Faïences artésiennes, 194. — Pavage en faïence, 192, 194.
Fauchard, 445.
Fenêtres de la Cathédrale, 57, 178, 196.
Fermoirs de bourses, 257, 273, 445.
Ferronnerie, 219.
Fers — de lance, 83. — De flèches, 83.
Fibules, 21, 40, 51, 60, 80, 83, 84, 119, 165, 200, 212, 219, 222, 250, 252, 273, 276, 289, 327, 349, 354, 365, 373, 375, 383, 385, 419, 421, 445, 447, 455.
Fief de Cauteleu, 193.
Fils télégraphiques sur les monuments, 54, 55, 59.
Filigranes, 121, 223. 364.
Fioles lacrymatoires, 35, 45, 80, 83.
Flans d'argent, 63.
Flèches — en silex, 175. — En fer, 83, 268, 445.
Flutes, 58, 271, 379.
Fontaines — de Sainte-Albane, 357. — De Rouen, 36. — de Saint-Mellon, 285.
Forêts, 78, 268.
Fosses forestières, 78, 206, 207, 208, 248, 249, 340, 353, 415.
Fouille d'amateurs, 83.
Fours, 23, 278.
Fourches patibulaires, 19, 20.
Fourneaux de briqueterie, 43.
Fourreaux, 200, 274.
Fuseaux, 364.
Garde-côtes, 311.
Globe métallique, 35.
Gouges, 268.
Grelots, 39, 58, 271.
Guerrier franc, 83.
Haches — de fer, 20, 60, 83, 118, 200, 268, 421, 442. — de Bronze, 56, 371. — de fer, 259. — de silex, 192, 371, 414
Haches à marteau, 261, 274. — Du moyen-âge, 426.
Hachettes, 54, 404. — En bronze, 267, 378, 414. — En diorite, 379. — En fer, 261. — En serpentine, 30, 76. — En silex, 212, 268, 250, 343, 357, 378, 379.
Hypocauste, 192.
Incendie de Bolbec, 26.
Incinérations, 270.
Inscriptions — civiles, 36, 361, 378. — Sur plomb, 376, 432, 437, 441. — Religieuses, 202, 241, 264, 358, 376, 389, 390, 429, 437. — Tumulaires, 95, 103, 202, 203, 209, 219, 221, 242, 259, 278, 377, 379, 388.
Inscript. — tumul., 393, 395, 405, 410. 422, 431. — Commémoratives, 210, 279, 423.
Instruments de Chirurgie, 327.
Invasions normandes, 33, 151.
Jetons — romains, 51. — Du moyen-âge, 259, 404.
Lac du Bourget (antiquités lacustres), 176, 177.
Lambris romains, 289.
Lampes — en fer, 35, 80. — En terre cuite, 35, 80, 186. — A piton, 222.
Lampions, 222.
Lances, 15, 20, 39, 40, 60, 82, 83, 84, 118, 200, 226, 267, 263, 423, 442.
Légendes, 213.

Léproserie, 377.
Lingots d'argent, 63.
Linteau en chêne sculpté, 42, 44.
Maçonnerie en arête de poisson, 228.
Maisons de bois, 231.
Maisons romaines, 213, 244 258, 270, 284, 287, 288, 372, 384, 414, 417, 418, 419, 450.
Manche — d'ivoire, 35. — De patène, 58. — De miroir, 271.
Manoir de Bures, 19, 38.
Manuscrits de Jumièges, 388, 389.
Mardelles et murgers, 78, 342.
Marque — foraine, 54.— De papier, 223. -- De potier, 58.
Marteau, 222.
Médailles, 30, 192, 328, 329.
Membres de la Commission décédés : MM. Ballin, 16; Breviere, 368,413; Fallue, 212, 266; A. Durand, 49, l'abbé Godefroy, 199; Mathon,180,198, 266; A. Pottier, 29; Taillandier, 49; J. Thieury. 49.— Nouveaux membres : MM. de Bellegarde, 8, 197, 266 ; de Blosseville, 49 ; de l'Epinois, 413; Gosselin, d'Elbeuf, 413 ; Gouellain, 75 ; le Dr Guéroult, 197, 266 ; l'abbé Jeuffrain, 256 ; Taillandier, 10, 75; Thaurin, 49.
Méreaux, 248, 404.
Mesures, 28, 61, 62.
Métal de cloche, 258.
Meules à broyer, 208, 371, 417.
Miroirs, 58, 80, 289, 349.
Monnaies — gauloises, 21, 39, 56, 63, 76, 122, 174. — Percée, 275. — Grecque, 348.
Monaies—romaines, 21, 34, 35, 39, 46, 77, 83, 121, 170, 225, 232, 257, 258, 269, 273, 275, 290, 326, 327, 366, 383, 404, 415, 421, 446. — Du Bas-Empire, 50 60, 269, 397. — Franques, 257, 383, 396, 447. — Carlovingiennes, 362, 365, 419. — Anglo-saxonne, 375. — Du Moyen-Age, 41,53 (étain), 56, 66, 85, 86, 204, 224, 233, 259, 277, 362, 365, 366, 404, 431. — Liées, 58.
Monuments historiques, 69.
Monument de H. Langlois, 210.
Mortiers en pierre, 62.
Mosaïques 455.
Motte féodale, 41.
Moule en pierre, 365.
Musée de Neufchâtel, 30.
Nef carrée, 228.
Oiseaux en terre cuite, 58, 271.
Ollas funéraires, 35.
Ostensoirs, 375, 426.
Outils en fer, 234, 375.
Paix émaillée, 226.
Palets romains, 51, 281, 289.
Paratonnerres, 53.
Parvis de la Cathédrale, 373.
Passe-lacet, 35, 80.
Pavages — romains, 258, 455.— En faïence, 190, 194.
Pavés — en terre cuite, 66. — Emaillés, 222, 378, 379, 404, 431.
Peintures murales, 87, 130, 208, 214, 280, 355.
Pendants d'oreille, 21.
Perles, 51, 58, 80, 419. — De verre, 83, 84, 118, 121, 165, 250, 290, 364, 383, 422, 442, 445, 447, 455. — Emaillées, 364, 383. — D'or, 447. — De jais, 383.
Pichet, 15, 41, 85, 373, 404.
Pierre d'autel, 229.
Pierre qui tourne, 228, 260.
Pierres tombales, 15, 365, 209 (v. dalles tumulaires et tombeaux).
Plaques de ceinturon, 83, 118, 163, 242, 272, 383, 421.
Plateaux de cuivre, 250, 422, 442.
Plomb de douane, 58.
Poids romains, 384, 397, 453.
Poignards gaulois, 39, 224, 273, 347.
Poinçon, 327,
Porches, 237, 377.
Portails, 57, 227.
Portes — de Gournay, 226.—Latérales des églises, 237.
Portraits — des Bailleul, 65. — des Manneville, 190, 195.
Potence en fer, 234.
Poteries — du moyen-âge, 12, 16, 190, 221, 346. — Armoriées, 222.
Poudrière, 377.
Pourpraitures, 193.
Prieuré de Saint-Laurent en Lyons, 201.
Prison d'Aumale, 11, 254, 346, 356, 361, 426.
Procès-verbaux de la commission, 177, 184, 213, 265.— Tables, 50, 54.

Puits, 228.
Pyramide en stuc, 46.
Racine de Bedford, 105.
Restauration des églises, 184.
Rouelle ajourée, 35, 200, 275.
Ruines d'Héricourt, 213.
Sabres ou scramasaxes, 20, 41, 83, 84, 118, 161, 272, 372, 445, 455, 456.
Sabre-poignard, 200, 274.
Salaison des corps, 99.
Salle capitulaires — de Saint-Georges-de-Boscherville, 10. — De St-Victor, 242, 245.
Salle octogone, 229.
Sanglier en terre, 45.
Sceaux, 16, 85, 180, 375, 395, 411.
Sépultures — romaines, 39, 269.— franques, 213, 226, 272, 382, 384, 385.
Sépultures — des Emmurées, 378; — des Jacobins, 377; — des Pénitents de Saint-Valery, 378.
Sépultures violées, 444.
Serrures, 40, 80.
Serpes, 426.
Siége de confrérie, 389.
Siéges-arcades, 229.
Sifflets en os, 289.
Sonnette, 58, 222, 271, 389.
Soupiraux romains, 450.
Spatules, 258, 327, 415.
Squelettes, 41, 384, 386, 455.
Statère gaulois, 226, 267.
Statues, 11, 28, 36, 38, 48, 89, 90, 93, 281, 411.
Statuettes, 31, 77, 226, 269, 326, 381, 404.
Styles, 60, 84, 119, 256, 275, 326, 327, 383. 446, 447.
Tablettes — en marbre, 80. — en terre cuite, 43.
Tambours des églises, 241.
Tertres romains, 284.
Têtes — de Vénus, 58, 271 ; — de Guillaume-le-Conquérant, 36. — d'esclave africain, 404.
Temple romain, 364.
Terminaison de ceinturon, 200, 275.
Théâtre romain, 243, 364.
Théodebert Ier (monnaie de), 396, 446.
Tirelire, 41, 85, 86.
Tombeau — de Sainte-Albane, 357; de Sainte-Honorine, 23, 32, 41, 78, 87, 125, 208, 250, 261, 427.
Tombeaux — du moyen-âge, 32, 39, 218, 229, 311, 383, 408 ; — des Plantegenets, 91, 387, 391, 392 ; — des Longueils, 216, 422 ; — de Bedford, 11, 91, 103 ; — en terre cuite, 229.
Tombes violées, 383.
Tour de Carville, 37.
Tours d'églises, 185, 358 (V. Clochers.)
Tourelles de Gournay, 226.
Triens d'Anastase, 269.
Trinité, 379.
Trous dans les cercueils, 52.
Tuf, 286, 375.
Tuiles, 52, 62 (gravées), 227, 228, 250, 269, 270, 326, 371, 415, 419.
Tumulus, 242, 358, 407, 414.
Umbos, 60, 273, 396.
Urnes — gauloises, 52; — romaines 51 ; — en verre bleu, 262.
Vandalisme, 238, 239, 379.
Vases — grec, 224 ; — gaulois, 12, 39, 40, 51, 76, 338, 365, 373, 397, 404, 416; — gallo-romains, 248, 371 ; — romains, 35, 45, 51, 58, 232, 224, 250, 252, 260, 269, 270, 271, 289, 338, 384 ; (bronze), 403, 404, 408, 414, 444 ; — francs, 12, 15, 20, 51, 60, 82 (bronze), — 83, 84, 117, 118, 160, 186, 200, 249, 272, 421, 442, 444, 455; — du moyen-âge, 15, 16, 47 (Palissy), 85, 86, 180, 187, 221 (bronze), 233, 277, 278, 287, 288, 346, 349, 387, 365, 366, 370, 371, 373, 379, 386, 389, 404, 432, 424.
Vase d'argent, 63.
Vases acoustiques, 12, 52, 57, 373, 425.
Vénus en terre cuite, 77, 192.
Vernis céramique, 250, 260, 346.
Verre bleu, 35, 262, 274.
Verreries, 261, 372.
Verrières, 178, 182, 197, 221, 376, 431.
Verroterie, 273 (v. perles, colliers, etc.).
Voie romaine, 243.
Voûtes de plâtre, 53.
Vrilles franques, 258, 445.

ERRATUM.

A la page 411, il est question d'un sceau en pierre du XIIe siècle. C'est une erreur; il s'agit d'un sceau en cuivre du XIVe.

Rouen. — Imp. de H. Boissel, rue de la Vicomté, 55.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00644 7581